This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

84. c. 7

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BOURDALOUE.

TOME VII.

DE L'IMPRIMERIE DE CELLOT,
rue du Colombier, n° 30.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BOURDALOUE.

DOMINICALES.

TOME III.

A PARIS,

CHEZ MÉQUIGNON FILS AINÉ, ÉDITEUR,

RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10.

M. DCCC. XXIII.

SERMON

POUR LE XIIIe DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LA CONFESSION.

Quos ut vidit, dixit : Ite, ostendite vos sacerdotibus.

Dès qu'il eut aperçu ces lépreux, il leur dit : Allez, faites-vous voir aux prêtres. Saint Luc, chap. 17.

C'est l'ordre que donne le Sauveur du monde à dix lépreux qui viennent implorer son secours pour être délivrés de cette honteuse et mortelle contagion qui les infectoit ; et c'est le puissant remède que l'Église, au nom de Jésus-Christ, nous présente pour être purifiés d'une lèpre mille fois encore plus dangereuse, qui est le péché. Elle nous envoie aux prêtres comme aux médecins de nos âmes, et elle nous ordonne de leur faire connoître notre état et nos maladies spirituelles : *Ite, ostendite vos sacerdotibus.* Dans l'ancienne loi, remarque saint Chrysostôme, les prêtres n'avoient pas le

pouvoir de guérir la lèpre, mais ils l'examinoient seulement, et jugeoient si elle étoit en effet guérie. Il n'y a que la loi nouvelle, et que le sacrement de pénitence, où les ministres du Seigneur, successeurs des apôtres, soient revêtus de l'autorité de Dieu même pour délier le pécheur, pour le réconcilier, pour l'absoudre et lui remettre par une parole tous ses péchés. Cependant, Chrétiens, voici ce qui nous doit paroître bien étrange, et ce que nous ne pouvons assez déplorer dans le christianisme : c'est que tant de pécheurs sachent si peu profiter du don de Dieu et du sacrement le plus salutaire; c'est qu'au lieu de se rendre aux pressantes invitations de Jésus-Christ, qui dans leur malheur leur a préparé cette ressource, et leur tend les bras pour répandre sur eux ses bénédictions, ils s'obstinent à se tenir éloignés de lui, et refusent d'approcher de son sacré tribunal; c'est que pouvant trouver dans une humble confession de leurs péchés la plus prompte et la plus parfaite guérison; comme des malades agités d'un violent transport, et insensibles à leurs maux, ils fuient le remède avec autant d'horreur qu'ils devroient marquer et avoir d'ardeur pour le rechercher. J'entreprends aujourd'hui de corriger ce désordre, et de vous représenter pour cela les avantages de la confession. On prêche assez aux chrétiens l'affreux danger et le crime d'une confession sacrilége : mais

peut-être ne leur fait-on point assez voir combien d'ailleurs une bonne confession leur peut être utile pour la réformation de leur vie et pour leur avancement dans les voies de Dieu. On leur parle assez des dispositions nécessaires qu'ils y doivent apporter : mais peut-être leur parle-t-on trop peu des fruits précieux et des biens inestimables qu'ils en doivent espérer. Je prétends donc, mes chers Auditeurs, pour vous engager à un fréquent usage du sacrement de pénitence, vous en montrer dans ce discours l'excellence et la vertu. Demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave.*

Ce n'est pas mon dessein d'établir par de longues preuves l'obligation indispensable et la nécessité de la confession. Dès que nous sommes enfans de l'Église, nous sommes soumis à ses décisions, et nous ne pouvons ignorer un de ses préceptes les plus authentiques et les plus formels; précepte fondé sur la parole de Jésus-Christ même; précepte autorisé par la tradition, confirmé par les conciles, reçu dans tous les siècles, et observé de tout le peuple fidèle. Je sais néanmoins comment l'ont regardé nos hérétiques; qu'il leur a paru un joug insupportable, et qu'ils l'ont rejeté comme une loi trop dure et trop pesante : mais sans vouloir m'engager dans une controverse peu convenable et

au temps et au lieu où je parle, j'avance, mes chers Auditeurs, et je vais vous en convaincre, que de toutes les pratiques chrétiennes, une des plus avantageuses pour nous, et où Dieu a eu plus d'égard à nos véritables intérêts, c'est la confession. Pour en être persuadés, nous pouvons nous considérer en deux états différens : ou dans l'état du péché, ou dans l'état de la grâce. Dans l'état du péché, nous avons besoin de remède pour nous guérir ; et dans l'état de la grâce, nous avons besoin de force pour nous soutenir. Or cela posé, écoutez deux propositions qui vont faire tout le sujet de votre attention. Je dis que la confession est le moyen le plus efficace et le plus puissant que la providence nous ait fourni pour effacer le péché : ce sera la première partie. J'ajoute que la confession est encore le préservatif le plus infaillible et le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché : ce sera la seconde partie. De l'une et de l'autre vous apprendrez de quelle conséquence il est donc pour nous d'avoir souvent recours au sacrement de la pénitence ; et ce sera la conclusion. Écoutez-moi, s'il vous plaît.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une doctrine communément reçue dans la théologie, que quelque moyen que nous puissions

employer pour l'expiation de nos crimes, quand nous les avons une fois commis, il n'est point de lui-même capable de les effacer, si Dieu ne l'accepte pour cela, et s'il n'y ajoute sa grâce, qui est la grâce de la rémission. Mais la même théologie reconnoît aussi que les moyens que Dieu veut bien accepter sont dans les règles ordinaires des moyens proportionnés, et qui de leur nature ont déjà quelque vertu, pour contribuer à un effet si noble et si relevé. Voilà, Chrétiens, les deux principes sur lesquels j'établis la proposition que j'ai avancée quand j'ai dit que la confession étoit un des remèdes les plus efficaces pour abolir le péché. Car si vous me demandez d'où elle tire cette vertu, je prétends que c'est premièrement de la volonté et du don de Dieu, secondement d'elle-même et de son propre fonds. De la volonté de Dieu, parce que Dieu l'a spécialement choisie et agréée pour cette fin; de son propre fonds, parce qu'elle a tout ce qu'il faut pour faire entrer un pécheur, avec le secours de la grâce, dans l'esprit d'une parfaite pénitence. De la volonté de Dieu, parce que Dieu semble lui avoir remis absolument le pardon du péché; de son propre fonds, parce qu'elle a des qualités merveilleuses pour convertir le pécheur et le ramener dans les voies de la justice. Deux considérations auxquelles je réduis tout ce que j'ai à vous dire dans cette première partie. Donnons à

l'une et à l'autre tout l'éclaircissement qu'elles demandent.

Oui, Chrétiens, Dieu l'a voulu, que la rémission du péché fût attachée à la confession du péché; et la loi qu'il en a faite, quoique d'abord elle paroisse une loi de justice, est tellement une loi de miséricorde, qu'elle n'a pu venir que de la miséricorde même. Car quel excès et quel prodige de bonté, que pour être absous d'un crime qui m'exposoit à une damnation éternelle et qui la méritoit, ce soit assez de m'en accuser moi-même; que Dieu se contente d'une telle déclaration, et qu'il me suffise, comme parle saint Augustin, de confesser ce que je suis pour devenir ce que je ne suis pas. Ah! mes Frères, s'écrie là-dessus Zénon de Vérone, voici un jugement bien extraordinaire et bien nouveau. Si le criminel s'excuse, il est condamné; et s'il se reconnoît coupable, il est justifié. *Novum judicii genus, in quo reus, si excusaverit crimen, damnatur; absolvitur, si fatetur.*[1] Dans la justice des hommes, la procédure est bien différente : ils ne punissent que ce que l'on découvre; mais dans la justice divine, il n'y a de châtiment et de punition que pour ce que l'on cache. Si vous révélez votre péché, en le révélant vous le faites disparoître à mes yeux; et si vous vous rendez votre accusateur, je cesse d'être votre juge. Ce sont les belles

[1] Zen. Ver.

paroles que Pierre de Blois attribue à Dieu, et qu'il lui met dans la bouche, pour inviter un pécheur à cet exercice si salutaire de la confession. De là vient, reprenoit le grand évêque de Vérone dont j'ai déjà cité le témoignage, que notre confession, c'est-à-dire celle que nous faisons selon les lois du christianisme et au tribunal de la pénitence, n'est point une confession forcée, ni arrachée par la crainte ou par la violence des tourmens; mais une confession libre, volontaire, où nous nous expliquons de nous-mêmes et d'un plein gré, avec repentir, avec amour : pourquoi? parce que nous savons, dit-il, qu'elle ne nous peut être qu'avantageuse, et que si notre Dieu l'exige de nous, ce n'est point pour s'en prévaloir contre nous et à notre perte, mais pour avoir lieu de nous combler de ses faveurs les plus abondantes et les plus précieuses. De là vient, ajoute saint Chrysostôme, que nous confessons jusqu'à nos péchés les plus secrets. Prenez garde, Chrétiens, à ce passage : il est important contre nos hérétiques, et je le tire de l'homélie quinzième sur la seconde épître aux Corinthiens. Les juges de la terre, dit ce saint docteur, ne prononcent que sur les faits dont il y a conviction, et qui sont devenus publics : mais pour nous, qui suivons d'autres maximes, et qui faisons profession d'une discipline toute sainte, nous soumettons au tribunal de l'Église jusqu'à nos

pensées. Et voici la raison qu'il en apporte : c'est que notre foi nous apprend que cette confession de nos propres pensées et de nos sentimens les plus intérieurs et les plus cachés, bien loin de nous attirer de la part de Dieu un arrêt de condannation, prévient au contraire tous les arrêts que nous aurions à craindre de sa justice, et nous en préserve.

Mystère, mes chers Auditeurs, que David avoit si bien compris, lorsqu'après avoir demandé à Dieu dans les termes les plus affectueux qu'il lui fît grâce, qu'il versât sur lui ses miséricordes et ses plus grandes miséricordes, qu'il le purifiât de toutes les taches du péché, *Amplius lava me ab iniquitate mea, et a peccato meo munda me*,[2] ce roi pénitent ne se servoit point d'autre motif pour l'y engager et pour le toucher en sa faveur, que de lui dire : Vous voyez, Seigneur, que je reconnois mon iniquité : *Quoniam iniquitatem meam ego cognosco.*[2] Quelle conséquence? Elle est très-juste, répond saint Chrysostôme; et David, parlant de la sorte, étoit parfaitement instruit des intentions de Dieu et de ses vues toutes miséricordieuses. Car c'est comme s'il lui eût dit : Il est vrai, Seigneur, cet aveu que je fais de l'offense que j'ai commise est une réparation très-légère; mais puisque vous voulez bien l'agréer et vous en contenter, j'ose

[1] Psal. 50. — [2] Ibid. 4.

vous l'offrir, et j'espère par-là me réconcilier avec vous. Vous me pardonnerez, mon Dieu, parce que je confesse mon péché : *Et a peccato meo munda me, quoniam iniquitatem meam ego cognosco.*

Voilà comment Dieu veut qu'on traite avec lui ; et cela, Chrétiens, fondé sur deux de ses divins attributs : l'un est sa grandeur, et l'autre sa bonté. Sa grandeur, parce que c'est là qu'il fait paroître ce qu'il est et ce qu'il peut, remettant le péché en souverain, et sans observer avec nous toutes les formalités d'une justice rigoureuse. Sur quoi je me rappelle un beau mot de saint Ambroise dans le panégyrique du grand Théodose. Il dit que ce prince prenoit quelquefois plaisir à juger lui-même les criminels d'état, et qu'après les avoir convaincus et forcés d'avouer leur crime, au moment qu'ils attendoient une sentence de mort, et qu'ils redoutoient son juste courroux, il changeoit tout à coup de visage pour leur faire entendre qu'il leur rendoit la vie, et que de sa pleine volonté il les renvoyoit sans châtiment. Or il en usoit ainsi, poursuit le même Père, parce qu'il ne vouloit pas perdre ces malheureux, et qu'il se faisoit une gloire de vaincre leur malice par sa clémence vraiment royale : *Vincere enim volebat, non perdere.*[1] Telle est, mes chers Auditeurs, la conduite de Dieu envers nous. Outre qu'il y va de sa grandeur, sa

[1] Amb.

bonté s'y trouve encore intéressée. Parce qu'il nous aime, il ne veut pas nous faire périr, mais il veut seulement avoir sur nous gain de cause. Or il l'a par notre confession ; car c'est notre confession qui donne à sa justice tout l'avantage qu'elle peut avoir pour nous punir, et à sa miséricorde toute la gloire de nous pardonner.

C'est pourquoi le prophète royal disoit encore à Dieu : *Tibi soli peccavi et malum coram te feci, ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris.*[1] J'ai péché, mon Dieu, et je le confesse: pourquoi? afin que vous soyez glorifié dans ma personne, et que, dans le pardon que vous m'accorderez, on connoisse que votre miséricorde est au-dessus de toute la malignité de mon cœur, et qu'elle en a triomphé. Aussi est-ce toujours cette miséricorde victorieuse que le Saint-Esprit nous représente, quand il nous invite à la confession ; et c'est en ce sens que saint Augustin explique ces paroles du psaume cent dix-septième, *Confitemini Domino quoniam bonus.*[2] Hé, mon Frère, dit-il en s'adressant à un pécheur, que craignez-vous de confesser votre péché à un Dieu si bon pour ceux qui le confessent sincèrement et sans déguisement? Ne vaut-il pas mieux en le déclarant vous rendre votre Dieu propice, que de l'irriter en demeurant dans un silence criminel? *Quid ti-*

[1] Psal. 50. — [2] Ibid. 117.

mes confiteri Domino, qui confitenti bonus est? Fac confitendo propitium quem negando facis infensum.[1]

Mais, dites-vous, ce n'est point seulement en la présence de Dieu que je dois reconnoître mon péché ; c'est encore à un homme qu'il m'est enjoint de le déclarer. J'en conviens, mon cher Auditeur ; c'est à un homme, mais à un homme autorisé de Dieu, tenant la place de Dieu, le ministre des miséricordes de Dieu. Et quelle peine un chrétien peut-il avoir de confesser son péché à cet homme, qui lui sert de médiateur auprès de Dieu ? Tout honteux que je l'imagine, ce péché, ou qu'il est en effet, quand il le faudroit confesser devant toute la terre et dans l'assemblée de tous les justes, selon l'expression du prophète, *In concilio justorum et congregatione,*[2] votre grâce, ô mon Dieu, dépendant de là et m'étant promise à ce prix, devrois-je hésiter un moment? Devrois-je compter pour quelque chose une condition à laquelle il vous a plu d'attacher pour moi un si grand bien ? Ne devrois-je pas être prêt à faire au moins par une obligation rigoureuse, et pour l'assurance de mon salut, ce que faisoient les premiers fidèles par une abondance et une ferveur de christianisme ? Craignoient-ils de confesser hautement leurs péchés? craignoient-ils de les révéler à la face de toute l'Église ? Pourquoi n'aurois-je pas,

[1] Aug. — [2] Psal. 110.

dans la confession secrète, la même soumission, la même résolution, le même zèle, qu'ils avoient dans la pénitence et la confession publique? Pourquoi ne ferois-je pas pour racheter mon âme, cette âme immortelle, ce que font tous les jours les criminels pour racheter une vie passagère et périssable? Qu'un criminel ait obtenu du prince des lettres de grâce, refuse-t-il de se présenter aux juges commis pour les examiner et les vérifier? Il s'y porte de lui-même, il y court. C'est néanmoins, par une déclaration authentique, souscrire à tous les chefs d'accusation formés contre lui; c'est dans un jugement juridique et solennel se reconnoître coupable et digne de mort. Il n'importe, l'avantage de l'absolution lui fait oublier, ou lui fait soutenir toute confusion. Or la grâce de mon Dieu que j'ai perdue et qui m'est offerte dans le saint tribunal, est-ce un avantage moins estimable et qui me doive moins coûter? Ai-je un degré de foi, si je ne vais pas encore avec plus d'ardeur me montrer aux prêtres, *Ostendite vos sacerdotibus;* si je ne m'empresse pas de leur faire voir mon état, de leur découvrir mes misères, d'implorer leur médiation, et de recevoir de leur bouche une prompte et pleine rémission? Suivons donc, mes Frères, suivons le conseil de l'Apôtre, qui nous avertit d'approcher avec confiance de ce trône de grâce que Dieu a établi dans son Église, et où sont

assis ses ministres pour répandre selon son gré ses bénédictions : *Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ, ut veniam consequamur, et gratiam inveniamus in tempore opportuno.*[1] C'est en leurs mains qu'il a déposé toute son autorité, et c'est en votre faveur qu'il leur a ordonné de l'employer. C'est à eux qu'il a dit : Tout ce que vous délierez sur la terre, je veux qu'il soit délié dans le ciel ; et tout ce que vous remettrez, je veux qu'il soit remis. Ses promesses là-dessus sont les plus précises et les plus formelles, ses volontés les plus expresses ; et ne sommes-nous pas bien ennemis de nous-mêmes, si nous ne prenons pas soin d'en profiter ?

Cependant, Chrétiens, ne nous étonnons pas que Dieu ait, s'il m'est permis de parler ainsi, une telle déférence pour la confession du péché. Ce n'est pas sans fondement, puisque la confession du péché a d'elle-même tout ce qui peut gagner le cœur de Dieu, et mettre l'homme dans l'ordre d'une pénitence parfaite. Autre principe, d'où je prétends que lui vient cette vertu si salutaire pour nous et si puissante. Car que fait la confession du péché ? trois choses : elle humilie le pécheur dans la vue de son péché ; elle lui inspire la douleur et le repentir de son péché ; elle lui tient lieu d'une satisfaction présente et actuelle de son péché. Or par-là elle détruit absolument en lui le péché. Prenez garde,

[1] Hebr. 4.

s'il vous plaît : en humiliant le pécheur, elle lui arrache jusqu'à la racine du péché, qui est l'orgueil; en inspirant au pécheur le repentir et la contrition, elle efface la tache du péché, qui est ce que les théologiens appellent la coulpe; et en lui tenant lieu de satisfaction, elle expie même ou du moins commence à expier ce qu'attire après soi le péché, qui est la peine. De sorte qu'il n'y a rien dans le péché qui ne cède à son action et à son pouvoir. Tout ceci est remarquable, et mérite une réflexion particulière.

Je dis que la confession du péché humilie le pécheur: voilà son premier effet; et en cela, non-seulement elle met le pécheur dans l'ordre de la pénitence, mais elle fait en lui la principale et la plus essentielle fonction de la pénitence. Car dans la pensée des Pères, qu'est-ce que la pénitence? Tertullien nous en donne une excellente idée; savoir, que la pénitence est comme un art ou une science dont Dieu se sert pour humilier l'homme, et par où l'homme a lui-même appris de Dieu à s'humilier: *Disciplina humilificandi hominis.*[1] Or de toutes les leçons renfermées dans l'étendue de cette divine science, il n'y en a pas une qui soit comparable à celle de confesser son péché : pourquoi? parce qu'il est certain que rien n'humilie tant l'homme que la confession du péché. Je ne dis pas cette confession vague et indéterminée

[1] Tertul.

par où nous protestons en général que nous sommes pécheurs, sans spécifier en quoi ni sur quoi nous le sommes : je ne dis pas cette confession mentale et tout intérieure qui se fait à Dieu du fond de l'âme, et qui ne consiste qu'à reconnoître devant lui ce qu'il sait assez et ce que nous ne pouvons lui déguiser ; car, bien loin qu'il faille pour cela de grands sentimens et de grands efforts d'humilité, on s'en fait même honneur, et c'est une marque de piété : mais je dis cette confession instituée par Jésus-Christ, et dont nous avons l'usage dans l'Église ; c'est-à-dire cette confession où nous descendons au détail des choses ; où nous ne nous contentons pas de dire, J'ai péché, mais où nous rendons contre nous-mêmes des témoignages particuliers de tel et tel péché ; où nous disons, Voilà ce que j'ai pensé et ce que j'ai fait ; voilà la passion qui m'a emporté ; voilà le motif, l'intérêt qui m'a fait agir ; voilà l'opprobre de ma vie, et c'est en ceci et en cela que j'ai trahi la cause de mon Dieu : enfin cette confession où nous faisons dans le tribunal de la pénitence ce que Dieu fera dans le jugement dernier, lorsqu'il ouvrira toutes les consciences des hommes, et qu'avec un rayon de sa lumière il ira fouiller et pénétrer dans tous les replis de notre âme. Car c'est justement le modèle que notre confession se propose à imiter, comme c'est aussi dans cette vue distincte de nous-mêmes que notre esprit trouve

son humiliation : *Disciplina humilificandi hominis.* Je dis cette confession que nous ne faisons pas seulement à Dieu, mais à un homme que nous regardons comme l'envoyé de Dieu ; à un homme qui de lui-même ne nous peut connoître, mais à qui nous exposons toutes nos foiblesses, toutes nos lâchetés, toutes nos hypocrisies, tout ce qu'il y a de gâté et de corrompu dans notre cœur : nous soumettant à écouter tout ce que le zèle lui dictera, à subir toutes les peines qu'il nous imposera, à observer toutes les règles de vie qu'il nous prescrira. Car qu'est-ce que tout cela, sinon un exercice héroïque de cette discipline humiliante dont parle Tertullien? *Disciplina humilificandi hominis.*

Et c'est ici, mes chers Auditeurs, que vous pouvez remarquer avec moi la différence qui s'est rencontrée et qui se rencontre encore tous les jours entre l'esprit de l'erreur et l'esprit de la vraie religion. Car l'esprit d'erreur, qui est celui de l'hérésie, étant un esprit d'orgueil, il n'a pu souffrir de confession et de pénitence qui l'humiliât. Qu'a-t-il donc fait? il a secoué le joug de cette confession sacramentelle, qui oblige à déclarer le péché, et qui assujettit le pécheur aux ministres de l'Église, et n'a retenu qu'une ombre de confession, qui n'a rien de difficile ni d'humiliant pour lui. Et quelle humilité en effet de s'appeler simplement pécheur, puisque les plus grands saints ont eux-mêmes tenu

ce langage? Quelle humilité de se confesser à Dieu, à vous, Seigneur, dit saint Augustin, qui ne pouvez rien ignorer de tout ce que je suis, et aux yeux de qui vouloir me dérober ce seroit une folie extrême, puisque, si j'osois l'entreprendre, je mériterois que vous vous tinssiez éternellement caché pour moi, sans que je pusse jamais me cacher à vous. *Nam et si confiteri tibi noluerim, te mihi abscondam, non me tibi.* Mais, par un esprit tout contraire, l'Église de Jésus-Christ s'est maintenue dans la pratique de cette confession, dont son divin Époux lui a fait comme un sacrement d'humilité; et plus cette confession lui a paru humiliante pour les pécheurs, plus elle s'y est attachée, parce qu'elle lui a semblé d'autant plus propre à la fin pour laquelle elle ordonne que nous en usions : l'humilité et la pénitence se suivant toujours, et la vraie pénitence ne pouvant être ailleurs que là où se trouve l'humilité la plus parfaite.

Voilà, mes chers Auditeurs, la grande maxime du christianisme; et par cette maxime vous devez voir quel est l'égarement de ceux qui fuient la confession, et qui s'en éloignent pour la honte qu'ils trouvent à confesser leurs péchés. Raisonner ainsi et agir par ce principe, c'est bien se tromper soi-même. Vous fuyez la confession et vous vous en dispensez, parce qu'elle porte avec soi une certaine

[1] Aug.

honte; et c'est justement pour cela qu'il faudroit l'aimer : car cette honte qu'elle vous cause, vous humilie devant Dieu; et ce qui vous humilie devant Dieu, c'est ce que vous devez chercher dans la pénitence. Ce qui vous a perdu, mon Frère, dit saint Chrysostôme, ce qui a été la source de votre malheur, c'est de n'avoir pas eu assez de honte. Vous vous êtes fait un front de prostituée, comme parle l'Écriture, pour commettre le péché. Il faut donc que ce soit la honte qui commence maintenant votre conversion, et que, pour retourner à Dieu, vous repreniez cette honte du péché que vous aviez perdue. Or vous ne la retrouverez jamais mieux que dans la confession du péché même. Quand j'entends les prédicateurs de l'Évangile faire des discours entiers pour adoucir aux pécheurs ou même pour leur ôter absolument la honte qu'ils peuvent avoir de s'accuser, je l'avoue, Chrétienne compagnie, quoique j'approuve leur zèle, j'ai peine à ne les pas contredire. Car pourquoi, dis-je, ôter aux pécheurs ce qu'il faudroit plutôt leur donner s'ils ne l'avoient pas? Un des grands abus de la confession est de voir s'y présenter certaines âmes sans nulle honte de leurs crimes, et de leurs crimes néanmoins les plus honteux. Comme elles les ont hardiment commis, elles les déclarent avec la même assurance; et vous diriez, à les entendre, qu'elles ont droit de n'en pas rou-

gir, parce qu'elles sont d'une qualité et d'un état dans le monde où l'on ne doit point attendre autre chose d'elles. Les ministres de la pénitence savent combien cet abus est aujourd'hui commun. Or cet abus qui va directement à exclure la honte du péché, bien loin de faciliter la pénitence, est une impénitence manifeste, ou du moins en est un signe visible. C'est donc aux prédicateurs et aux confesseurs à y remédier; comment cela? en inspirant eux-mêmes cette sainte honte à ceux qui ne l'ont pas; et en apprenant à ceux qui paroissent l'avoir, à en bien user; en leur faisant concevoir à tous que c'est l'une des grâces les plus précieuses qu'ils aient à ménager dans ce sacrement. Je sais que cette honte peut quelquefois aller trop loin; mais je consens qu'on la modère alors, et non pas qu'on la détruise. Je sais qu'elle peut fermer la bouche à un pécheur, et lui faire celer son péché; mais pour le garantir d'une extrémité, il ne faut pas le faire tomber dans une autre: car si c'est un excès de cacher son crime par confusion, c'en est un autre encore plus dangereux peut-être de le déclarer sans humilité.

J'ai dit de plus que la confession a cela de propre, qu'elle excite en nous la douleur et la contrition du péché. La raison en est très-naturelle. Car la contrition, disent les théologiens, se forme dans nos âmes par une appréhension vive et une vue ac-

tuelle de la grièveté du péché et de sa malice. Or il est certain que nous ne comprenons jamais plus vivement cette malice du péché que quand nous en faisons la déclaration au tribunal de la pénitence. C'est alors que le péché se montre à nous dans toute sa difformité ; c'est alors que notre esprit en est frappé, que notre cœur en est ému, et que nous pouvons dire avec le prophète royal : *Non est pax ossibus meis a facie peccatorum meorum.*[1] Hors de là nous n'y pensons qu'à demi ; et quoique ce péché soit un poids qui nous accable, les idées que nous en avons sont si légères qu'elles ne nous en laissent presque aucun sentiment. Mais quand nous approchons du ministre qui nous doit juger, et aux pieds duquel nous venons nous accuser, vous le savez, mes chers Auditeurs, et l'expérience vous l'aura fait connoître, ces idées si foibles auparavant se réveillent tout à coup, se fortifient, deviennent sensibles, remuent le fond de nos passions, nous attendrissent pour Dieu, nous donnent une sainte horreur de nous-mêmes, nous tirent quelquefois les larmes des yeux. Or ces larmes, selon saint Augustin, ces sentimens tendres, ces mouvemens d'horreur contre le péché, sont les dispositions les plus efficaces et les grâces prochaines de la contrition.

Et voilà l'innocent et le divin secret qu'avoit

[1] Psal. 37.

trouvé le saint roi Ezéchias pour renouveler dans son cœur l'esprit de pénitence. Que faisoit-il? il parcouroit toutes les années de sa vie, et il confessoit à Dieu toutes ses infidélités. *Recogitabo tibi annos meos in amaritudine animæ meæ.*[1] Quoique la confession ne fût pas encore érigée en sacrement comme elle l'est dans la loi de grâce, elle ne laissoit pas d'opérer en lui et de le toucher. Cette revue exacte de tout le passé étoit suivie de l'amertume de son âme, et cette amertume étoit la véritable douleur qu'il cherchoit. *Recogitabo tibi in amaritudine.* N'est-ce pas ce qui arrive encore tous les jours à tant de pécheurs? Leurs cœurs, qui sembloient être endurcis, commencent à s'amollir dès que leur langue commence à parler. Jusque-là on eût dit que ces cœurs étoient fermés, et impénétrables à tous les traits de la grâce; mais à peine se sont-ils ouverts par une déclaration fidèle et entière, qu'après s'être présentés à la pénitence comme une terre sèche et aride, ils s'en retournent tout pénétrés de la rosée du ciel: pourquoi? parce qu'ils ont ressenti l'efficace et la vertu de la confession. Tel est l'effet de cette parole si énergique et dont les Pères de l'Église nous font tant d'éloges, *Peccavi*, j'ai péché; de cette parole qui fut la confession et le principe de la justification d'un des plus parfaits et des plus illustres pénitens. Voyez,

[1] Isai. 38.

mes Frères, dit saint Ambroise, combien trois syllabes sont puissantes : *Quantum tres syllabæ valent!*[1] Cette parole seule changea le cœur de Dieu, parce que d'un Dieu courroucé elle en fit un Dieu propice ; et le cœur de David, parce que d'un adultère et d'un homicide elle en fit un saint. Or si elle a fait un saint de David, que peut-elle faire et que doit-elle faire de nous? Car cette courte parole *Peccavi* est maintenant bien plus efficace encore qu'elle n'étoit alors. Étant devenue une des parties les plus essentielles d'un sacrement auquel Jésus-Christ a attaché tous ses mérites, elle a une vertu toute divine qu'elle n'avoit pas. D'où il s'ensuit qu'elle doit donc avoir dans la bouche d'un chrétien tout une autre force que dans celle de David. Je ne parle pas au reste, selon le langage et l'expression des libertins, dont je ne ferai point ici difficulté de me servir, je ne parle pas de ce *Peccavi* présomptueux qu'ils se promettent dans l'avenir, et sur quoi ils fondent l'espérance d'une conversion imaginaire qu'ils n'accompliront jamais ; je ne parle pas de ce *Peccavi* superficiel, qui n'est que sur le bord des lèvres, et qui ne part point du cœur ; je ne parle pas de ce *Peccavi* contraint et forcé, que la nécessité arrache à un moribond : car tout cela est réprouvé de Dieu. Mais je parle de ce *Peccavi* sincère et douloureux, qui est le symbole

[1] Amb.

de la confession des justes ; et pour celui-là, je soutiens qu'il a un don particulier d'exciter en nous la contrition, et par conséquent d'effacer le péché.

Je vais encore plus avant, et je prétends enfin qu'il ne tient qu'à nous que la confession ne commence déjà à expier la peine du péché, et qu'elle ne nous serve de satisfaction pour le péché. Car puisque la confession du péché nous est pénible, puisque nous y ressentons une répugnance qui coûte à surmonter, puisque nous la regardons comme un des exercices du christianisme les plus laborieux, pourquoi ne nous en ferions-nous pas un mérite auprès de Dieu ? et pourquoi ne pourroit-on pas dire de nous ce que saint Grégoire a dit de ce serviteur de l'Évangile, qui, se confessant insolvable aux pieds de son maître, obtint une remise entière de toute sa dette ? *In confessione debiti invenit debiti solutionem.*[1]

C'est en ce sens que nous devons prendre ce que dit saint Ambroise, que la confession du péché est l'abrégé de toutes les peines que Dieu a ordonnées contre le péché : *Omnium pœnarum compendium.*[2] Il semble d'abord que ce soit une exagération, mais c'est une vérité fondée sur les plus solides principes de la théologie. Comprenez-la ; car il est certain que jamais la justice de Dieu ne perd rien de ses droits, et que de quelque façon que ce

[1] Greg. — [2] Amb.

soit, ou dans l'autre vie, ou en celle-ci, elle tire la satisfaction et la vengeance qui lui est due pour le péché. Or, il est de la foi que le péché mérite dans l'autre vie des peines éternelles, et il est encore de la foi que ces peines éternelles sont acquittées en celle-ci par la confession. Il faut donc que la confession ait quelque chose en soi qui égale, dans l'estime de Dieu, cette éternité de peines, et que toutes ces peines de l'enfer soient, pour ainsi dire, abrégées dans la douleur intérieure d'une âme qui confesse son péché : *Omnium pœnarum compendium.* Après cela, si nous n'avons pas perdu tout le zèle que nous devons avoir pour l'importante affaire de notre salut, pouvons-nous ne pas aimer une pratique où nous trouvons de tels avantages?

Concluons donc avec le prophète, ou plutôt avec saint Augustin interprétant les paroles du prophète, et les appliquant au même sujet que moi : *Confessio et pulchritudo in conspectu ejus.*[1] Prenez garde, dit saint Augustin : ces deux choses ne se séparent point devant Dieu, la confession du péché et la beauté de l'âme : *Confessio et pulchritudo.* Et c'est dans ces paroles, mon Frère, poursuit le même saint docteur, que vous apprenez tout à la fois et à qui vous pouvez plaire, et par où vous lui pouvez plaire. A qui vous pouvez plaire, c'est à votre Dieu; par où vous lui pouvez plaire, c'est

[1] Psal. 95.

par la confession de votre péché. *Audis cui placeas, et quomodo placeas.*[1] Par conséquent, si vous aimez votre âme, si vous voulez la rendre pure et agréable aux yeux de Dieu, faites-vous de la confession un exercice fréquent et ordinaire. *Ama confessionem, si affectas decorem.*[2]

Ah ! Chrétiens, si vous aviez autant de passion pour plaire à Dieu que vous en avez pour plaire à de foibles créatures ; et vous, femmes du monde, si vous faisiez autant d'état de cette grâce intérieure, qui doit être le plus bel ornement de vos âmes, que vous en faites de cette grâce extérieure du corps, dont vous êtes si idolâtres, et qui devient le scandale du prochain, avec quelle assiduité et quelle ferveur vous verroit-on fréquenter le tribunal de la pénitence ! Faudroit-il employer tant de sollicitations pour vous y attirer ? Dès que vous vous sentez coupables devant Dieu, pourriez-vous demeurer un jour dans cette disposition criminelle ? Surtout y pourriez-vous demeurer, comme il n'arrive que trop, les années entières ? N'iriez-vous pas chercher le remède pour vous guérir de cette lèpre qui vous défigure ? N'iriez-vous pas à la sainte piscine, vous laver et vous purifier ? Quoi qu'il en soit, nous avons vu comment, par rapport au passé, la confession efface le péché commis ; et nous allons voir comment, par rapport à

[1] Aug. — [2] Idem.

l'avenir, elle nous préserve des rechutes dans le péché. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quoique, dans la doctrine des Pères, la justification d'un pécheur soit le plus grand de tous les ouvrages de Dieu, et que cet ouvrage coûte plus à Dieu que la résurrection des morts et la création de tout un monde, on peut dire néanmoins, et il est vrai, que ce seroit peu pour un pécheur d'être justifié par la grâce de la pénitence s'il n'avoit pas de quoi se maintenir dans cette grâce, et s'il manquoit des moyens nécessaires pour se garantir des rechutes dans le péché. Car, comme dit saint Jérôme, être guéri pour retomber dans une plus grième maladie, et ressusciter pour mourir d'une mort encore plus funeste, c'est plutôt une punition et un malheur qu'une grâce et un bienfait. De là je juge, et vous devez juger avec moi, quelle est l'excellence de la confession, et quels avantages nous en retirons, puisqu'en même temps qu'elle nous réconcilie avec Dieu, elle nous fixe, autant qu'il est possible et que notre foiblesse le permet, dans ce bienheureux état de réconciliation, nous tenant lieu du plus puissant préservatif que la religion nous fournisse contre le péché. En voici la preuve. Je considère la confession, ou, pour mieux dire, le

sacrement de pénitence, selon trois rapports qu'il a et qui lui sont essentiels. Le premier à Dieu, ou plutôt à Jésus-Christ, qui en est l'auteur; le second au prêtre, qui en est le ministre; et le troisième à nous-mêmes, qui en sommes les sujets. Or, dans ces trois rapports je trouve ma seconde proposition si bien établie, qu'il m'est évident qu'un chrétien oublie tout le soin de son âme quand il néglige l'usage de ce sacrement.

Car, qu'est-ce que la confession selon le premier rapport qu'elle a avec Jésus-Christ? C'est une de ces sources divines, dont parle le prophète, que le Sauveur en mourant fit couler de son sacré côté, et où les fidèles peuvent puiser à toute heure les eaux de sa grâce, c'est-à-dire certains secours particuliers que chacune de ces sources leur communique abondamment, lorsqu'ils se mettent en disposition de les recevoir. Ainsi doit s'entendre la prédiction d'Isaïe, même dans le sens littéral : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.*[1] Mais quelle différence y a-t-il entre ces grâces de la confession sacramentelle et celles des autres sacremens? La voici : c'est que les grâces de la confession sacramentelle sont spécialement des grâces de défense, des grâces de soutien, des grâces que Dieu nous donne pour combattre le péché, pour tenir ferme dans la tentation, pour ne plus succomber

[1] Isai. 12.

sous le poids de la fragilité humaine, en un mot pour persévérer dans les résolutions que la pénitence nous a inspirées. Telle est la fin principale de ce sacrement. Or, vous savez que les grâces d'un sacrement ont une subordination et une liaison nécessaire avec sa fin. Quiconque vient au saint tribunal et y apporte les dispositions convenables a-t-il droit à ces sortes de grâces? oui, Chrétiens, et ce droit est fondé sur le pacte que le Fils de Dieu en a fait avec son Père. C'est ce que toute la théologie nous enseigne. Tellement qu'un pécheur, après avoir confessé son péché, peut sans présomption exiger de Dieu non-seulement des grâces communes et générales pour ne le plus commettre, mais des grâces de réserve et de choix qui sont les grâces propres du sacrement; et Dieu ne pourroit sans injustice les lui refuser. Je dis sans injustice envers son Fils qui les a méritées, et non envers l'homme qui les reçoit. Hors de la confession, Dieu donne-t-il ces sortes de grâces? et Jésus-Christ nous les a-t-il promises ailleurs que dans ce sacrement? non, mes Frères: il veut que nous les allions puiser dans la source publique: *Haurietis de fontibus Salvatoris.* Et en cela il ne nous fait nul tort: car c'est à nous d'accepter ces grâces de la manière qu'il lui plaît de les dispenser, et c'est à nous de les chercher et de les prendre où il les a mises. Or, il a renfermé celles-ci, qui nous forti-

fient contre les rechutes, dans le sacrement de pénitence. C'est donc à ce sacrement et à la confession que nous devons avoir recours pour les obtenir.

De là quelles conséquences? Ah! mes chers Auditeurs, il est aisé de les tirer, et encore plus important de les méditer. Il s'ensuit de là qu'un chrétien qui quitte l'usage de la confession renonce aux grâces du salut les plus essentielles, qui sont les grâces de précaution contre le péché, et que quand ensuite il se laisse emporter au torrent du siècle, aux désirs de la chair, aux désordres d'une vie libertine et déréglée, il est doublement coupable devant Dieu : pourquoi? parce que Dieu lui peut faire ce double reproche : Tu as commis tout cela; et, par un surcroît de crime et d'infidélité, tu n'as pas voulu te servir du moyen que je te présentois pour te préserver de tout cela, qui étoit de purifier souvent ton âme par la fréquente confession. Il s'ensuit de là que dans l'ordre que Jésus-Christ a établi pour le partage des grâces qu'il distribue à son Église en qualité de chef et de souverain pontife, plus l'homme chrétien s'éloigne de la confession, plus il devient foible pour vaincre le péché, et qu'au contraire plus il en approche, plus il devient fort, parce qu'il reçoit plus ou moins de ces secours que Jésus-Christ y a attachés, et que le moyen le plus infaillible pour se soutenir au milieu du monde et contre ses attaques, est d'aller de

temps en temps à cette source salutaire d'où se fait encore aujourd'hui sur nous une effusion si abondante du sang du Sauveur et de ses mérites infinis : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.* Voilà ce qui s'ensuit : mais que fait l'ennemi de notre salut? Toujours attentif à notre perte, et voyant que cette source de la confession est si féconde en grâces pour nous, il tâche, permettez-moi d'user de ces expressions figurées, il tâche de l'empoisonner ou de la dessécher; de l'empoisonner, par le mauvais usage qu'il nous en fait faire; ou de la dessécher, en nous persuadant de n'en faire nul usage et de l'abandonner. Il se comporte à notre égard comme Holopherne se comporta dans le siége de Béthulie : car, de même que ce fier conquérant, pour réduire les habitans de Béthulie à l'extrémité, coupa tous les canaux par où l'eau y étoit conduite; ainsi l'esprit séducteur, qui nous assiége de toutes parts, s'efforce de rompre ce sacré canal de la confession, par où le sang du Fils de Dieu découle sur nous; c'est-à-dire qu'il nous donne du dégoût pour le sacrement de pénitence, qu'il nous exagère la difficulté de le fréquenter, qu'il fait naître sans cesse des occasions qui nous en détournent, qu'il se transforme en ange de lumière pour nous faire entendre qu'il est à craindre qu'on ne profane ce sacrement, qu'il vaut mieux s'en retirer que de s'exposer aux suites mal-

heureuses d'une confession sacrilége, qu'il y faut une longue préparation, et que sans cela on y trouve la mort, au lieu d'y reprendre une nouvelle vie et de nouvelles forces. Ah! Chrétiens, combien y en a-t-il qui se laissent surprendre à cet artifice et qui tombent dans ce piége? Pour nous tenir là-dessus en garde, ayons toujours devant les yeux les avantages de la confession, et considérons-la, non-seulement par rapport à Jésus-Christ, l'auteur du sacrement de pénitence, mais par rapport au prêtre qui en est le ministre.

Il n'est rien, j'ose le dire, et plût à Dieu que je pusse bien aujourd'hui vous faire comprendre cette maxime, il n'est rien de si efficace ni de si engageant pour nous maintenir dans le devoir d'une vie réglée, que l'assujettissement volontaire de nos consciences et de nous-mêmes à un homme revêtu du pouvoir de Dieu et établi de Dieu pour nous gouverner. En effet, Chrétiens, que ne peut point un directeur prudent et zélé pour la sanctification des âmes, quand une fois elles sont résolues de se confier en lui et d'écouter ses remontrances? Si ce sont des âmes mondaines, quels commerces ne leur fait-il pas rompre, à quoi ne les oblige-t-il pas de renoncer, et de quels engagemens ne les détache-t-il pas, par la seule raison de la sainte déférence qu'elles lui ont vouée? Si ce sont des âmes passionnées, combien de haines leur arrache-t-il

du cœur? combien leur fait-il oublier d'injures? à combien de réconciliations les porte-t-il, auxquelles on n'avoit pu les déterminer, et que tout autre que lui auroit tentées inutilement? N'est-ce pas son zèle, ou plutôt n'est-ce pas par la confiance que l'on a en son zèle, que les âmes intéressées réparent l'injustice, abandonnent leurs trafics usuraires, et consentent à des restitutions dont elles s'étoient défendues depuis de longues années avec une obstination presque invincible? Qui fait cela, Chrétiens? cette grâce de direction que Dieu a donnée à ses ministres pour la conduite des fidèles; car le même caractère qui les constitue nos juges dans le tribunal de la pénitence pour prononcer sur le passé, les constitue nos pasteurs, nos guides, nos médecins pour l'avenir. Je dis nos médecins, pour nous tracer le régime d'une sainte vie; nos guides, pour nous montrer le chemin où nous devons marcher; nos pasteurs, pour nous éclairer dans nos doutes, pour nous redresser dans nos égaremens, pour nous ranimer dans nos défaillances, pour nous donner une pâture toute céleste qui nous soutienne. Comme en vertu de leur ministère ils sont tout cela, ils ont grâce pour tout cela; et cette grâce, qui n'est que gratuite pour eux-mêmes, mais sanctifiante pour nous, est justement celle qui agit en nous quand nous nous soumettons à eux avec toute la docilité convenable.

Tel est l'ordre de Dieu, mes chers Auditeurs. C'est ainsi qu'il a gouverné les plus grands hommes et les plus éminens en sainteté. Il pouvoit les sanctifier immédiatement par lui-même, mais il ne l'a pas voulu ; il les a assujettis à d'autres hommes, et souvent même à d'autres hommes moins élevés et moins parfaits ; il s'est servi des foibles lumières de ceux-ci pour perfectionner les hautes lumières de ceux-là : voilà comment en a toujours usé sa providence. Or il n'est pas croyable que cette loi ayant été faite pour tous les saints, Dieu en doive faire une nouvelle pour nous.

Sur quoi je ne puis assez déplorer l'aveuglement des gens du siècle, qui, par une erreur bien pernicieuse, ou pour mieux dire par une mortelle indifférence à l'égard de leur salut, au lieu de prendre cette règle de direction qui leur est si nécessaire, osent la traiter de simplicité et de foiblesse d'esprit. Demandez-leur, selon le langage de saint Pierre, quel est le pasteur de leur âme (je ne dis pas le pasteur en titre, car ils ne peuvent se dispenser d'en avoir un établi par Jésus-Christ pour le gouvernement de chaque église, mais le pasteur particulier qui les dirige et qui les conduit dans les voies de Dieu), ils tourneront ce discours en raillerie et ils en feront un jeu ; d'où il arrive que dans les choses du ciel et de la conscience, qui sont si importantes et si délicates, dont ils ont

tant de fausses idées, et sur lesquelles ces prétendus esprits forts auroient souvent besoin d'être instruits comme des enfans, toute leur conduite se termine à n'en avoir que d'eux-mêmes ou à n'en point avoir du tout : ils ne craignent rien tant que cette direction qui leur paroît importune, parce qu'elle les mèneroit plus loin qu'ils ne souhaitent. Ils veulent, disent-ils, des confesseurs, et non des directeurs ; comme si l'un pouvoit être séparé de l'autre, et que le confesseur, pour s'acquitter de son devoir et pour assurer l'ouvrage de la grâce, ne fût pas obligé d'entrer dans le même détail que le directeur. Tout cela veut dire qu'ils veulent des confesseurs qui ne les connoissent pas, qui ne les examinent pas, qui ne les gênent pas ; des confesseurs dont ils ne reçoivent nuls avis, dont ils n'entendent nulles remontrances, à qui ils ne rendent nul compte ; parce qu'ils savent bien que s'ils se mettoient entre les mains de quelque ministre zélé, ils n'auroient pas la force de lui résister en mille rencontres et sur mille sujets, où ses décisions ne s'accorderoient pas avec leurs inclinations vicieuses et leurs passions ; parce qu'ils ne sont pas bien résolus de changer de vie, ou de persévérer dans celle qu'ils ont embrassée ; parce qu'ils sentent bien et qu'ils ne peuvent ignorer quel seroit l'effet d'une direction ferme et sage, soit pour les confirmer dans ce qu'ils ont entrepris, soit pour

faire de nouveaux progrès dans le service de Dieu.

Enfin, à considérer la confession par rapport à nous-mêmes, l'expérience nous l'apprend, et nous n'en pouvons disconvenir, que c'est un frein merveilleux pour arrêter notre cœur, et pour réprimer ses désirs criminels. Cette seule pensée, Il faudra déclarer ce péché, a je ne sais quoi de plus convaincant et de plus fort que les plus solides raisonnemens et que les plus pathétiques exhortations; surtout si la confession est fréquente, et que par-là elle ne soit jamais éloignée; car la pensée d'une confession prochaine fait alors la même impression sur nous que la pensée de la mort et du jugement de Dieu. Oui, mon cher Auditeur, se dire à soi-même, je dois demain, Je dois dans quelques jours comparoître au tribunal de la pénitence, et m'accuser sur tel ou tel article, c'est une réflexion presque aussi efficace et aussi touchante que de se dire, Je dois peut-être demain, peut-être dans quelques jours, comparoître devant le tribunal de Dieu et y être jugé. Combien cette vue a-t-elle retiré d'âmes du précipice où le penchant les entraînoit, et combien y en a-t-il encore dont elle soutient tous les jours la fragilité naturelle et l'infirmité contre les plus violentes tentations!

Mais, par une règle toute contraire, quand une fois nous avons secoué le joug de la confession que Jésus-Christ nous a imposé, il n'y a plus rien qui

nous retienne ; et, livrés à nous-mêmes, en quels abîmes n'allons-nous pas nous jeter? Comme la vue de la mort ne nous effraie point lorsque nous la croyons bien éloignée, la vue d'une confession remise jusqu'à la fin d'une année ne nous inquiète guère. On dit, Il ne m'en coûtera pas plus d'en dire beaucoup que d'en dire peu. Ce péché passera bien encore avec les autres. Plus ou moins dans la même espèce, c'est à peu près la même chose. On le dit, et cependant on accumule dettes sur dettes, on ajoute offenses à offenses, on grossit ce trésor de colère qui retombera sur nous au dernier jour pour nous accabler. De là vient que les hérésies qui se sont attaquées à la confession ont été suivies d'une si grande corruption de mœurs ; ce qui ne parut que trop dès la naissance du luthéranisme. Partout où l'usage de la confession s'abolissoit, le libertinage et la licence s'introduisoient. Cette décadence frappoit tellement les yeux et devenoit tous les jours si sensible, que les hérétiques eux-mêmes en étoient surpris. Jusque-là (vous le savez, et qui oseroit m'en démentir?) jusque-là que des villes entières, quoiqu'attachées au parti de l'erreur et infectées de son venin, s'adressèrent au prince qui les gouvernoit, pour rétablir l'ancienne discipline de la confession ; reconnoissant qu'il n'y avoit plus chez elles ni bonne foi, ni probité, ni innocence, depuis que les peuples étoient déchargés de ce joug qui les rete-

noit. De là vient que l'hérésie de Calvin fit d'abord de si grands progrès et trouva tant de sectateurs, parce qu'en les affranchissant de la confession elle leur donnoit une libre carrière pour se plonger impunément dans tous les excès et pour vivre au gré de leurs cœurs corrompus. De là vient qu'à mesure que l'iniquité croît dans le monde, la pratique de la confession diminue, et que l'on commence à la quitter dès que l'on commence à se dérégler.

Vous me direz qu'il se glisse bien des abus dans la confession. Je le veux; et de quoi dans le christianisme ne peut-on pas abuser et n'abuse-t-on pas en effet? mais tous les abus qu'on peut faire d'un exercice chrétien ne lui ôtent rien de son excellence et de ses avantages, puisque ce n'est pas de l'exercice même que viennent les abus, mais de nous qui le profanons. Ainsi, malgré les fautes qui se commettent dans la confession, ou qui peuvent s'y commettre, trois vérités sont toujours incontestables. La première, que d'elle-même et de son fond, c'est pour le pécheur un moyen de conversion, et de persévérance dans sa conversion : la seconde, que c'est encore pour le juste un moyen de perfection et de sanctification ; et la troisième, que la conséquence qui suit naturellement de là, c'est de retenir l'usage de la confession, et cependant d'en corriger les abus. Grâces immortelles vous

soient rendues, Seigneur, Dieu de toute consolation et Père des miséricordes. Vous pouviez après notre péché nous abandonner, et par un prompt châtiment punir notre ingratitude et réparer ainsi votre gloire; votre justice le demandoit : mais votre bonté s'y est opposée, et vous a inspiré des sentimens plus favorables. Elle nous a ouvert une voie sûre, une voie courte et facile pour retourner à vous. C'est par-là que vous nous rappelez, par-là que vous venez vous-même nous chercher. Heureux si nous écoutons votre voix, si nous la suivons, si nous rentrons, comme la brebis égarée, dans votre troupeau, pour entrer un jour dans votre royaume, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR LE XIVe DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR L'ÉLOIGNEMENT ET LA FUITE DU MONDE.

Dixit Jesus discipulis suis : Nemo potest duobus dominis servire; aut enim unum odio habebit, et alterum diliget; aut unum sustinebit, et alterum contemnet.

Jésus dit à ses disciples : Nul ne peut servir deux maîtres; car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à celui-là et méprisera celui-ci. Saint Matthieu, chap. 6.

C'est l'oracle de la vérité éternelle; et sans recourir à la foi, la raison seule nous fait assez comprendre qu'il n'est pas possible d'allier ensemble le service de deux maîtres ennemis l'un de l'autre, et qui n'ont pas seulement des intérêts différens, mais des intérêts et des sentimens tout opposés. Car, comme disoit l'Apôtre aux Corinthiens, qu'y a-t-il de commun entre la justice et l'iniquité, quel rapport de la lu-

mière avec les ténèbres? enfin, quelle société peut unir et concilier Jésus-Christ et Bélial? C'est aussi de là que les serviteurs de Dieu ont conclu qu'ils devoient renoncer au monde, et que plusieurs en effet se sont confinés dans les déserts, et ont passé toute leur vie dans un éloignement entier du monde. Ce n'est pas que le monde n'eût de quoi les flatter et de quoi les attacher. Combien d'entre eux, avant leur retraite, occupoient dans le monde les premières places, ou se trouvoient en état d'y parvenir? combien vivoient dans l'abondance et jouissoient de toutes les douceurs d'une opulente fortune? Mais, déterminés à servir Dieu, et voyant qu'ils ne pouvoient en même temps servir le monde, ils ont généreusement sacrifié tous les intérêts, tous les plaisirs, toutes les grandeurs du monde, et se sont dévoués au culte de Dieu dans le silence et l'obscurité de la solitude. Ce qui les y a portés encore plus fortement, c'est qu'en regardant le monde comme l'ennemi de leur Dieu, ils l'ont regardé comme leur propre ennemi, parce qu'ils savoient qu'en les détachant de Dieu et leur faisant perdre la grâce de Dieu, il les exposoit à toutes les vengeances divines et mettoit un obstacle invincible à leur salut. Or ce sont, mes chers Auditeurs, ces mêmes motifs qui doivent nous engager à la fuite du monde; et ce point est d'une telle conséquence pour la sanctification de notre vie, que j'en

veux faire aujourd'hui tout le sujet de cet entretien. Esprit saint, vous qui tant de fois, par les lumières et la force de votre grâce, avez triomphé du monde, opérez dans nos cœurs les mêmes miracles, et faites-nous remporter par votre secours les mêmes victoires. Nous employons, pour l'obtenir, la médiation de cette Vierge que nous honorons comme votre épouse, et nous lui disons : *Ave.*

Prêcher la fuite du monde aux religieux et aux solitaires, c'est-à-dire à ceux qui, par l'engagement de leur état, sont déjà séparés du monde, c'est un sujet, Chrétiens, qui, par rapport à leur profession, pourroit n'être pas inutile, mais dont le fruit, comparé à celui que je me propose, n'auroit rien que de médiocre et de borné. C'est aux hommes du siècle, dit saint Ambroise, qu'il faut adresser cette morale, parce qu'elle est pour eux d'une utilité infinie, ou plutôt d'une souveraine nécessité : c'est, dis-je, à ceux qui, par l'ordre de la providence divine, sont appelés à vivre dans le monde; c'est à ceux qui, contre les desseins de Dieu, s'engagent d'eux-mêmes trop avant dans le monde. Aux premiers, parce que la même grâce de vocation qui semble les attacher au monde est celle qui les oblige de temps en temps à s'en éloigner; aux seconds, parce qu'étant de la manière que je le dis, dans le monde, il n'y a point pour

eux d'autre grâce que celle qui les en éloigne, ou, s'il m'est permis d'user de ce terme, que celle qui a la force et la vertu de les en arracher : aux uns et aux autres, parce qu'à proportion qu'ils sont du monde, c'est cet esprit de retraite et de séparation du monde qui les doit sauver. Et voilà, mes chers Auditeurs, tout le plan du discours que j'ai à vous faire. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à deux propositions que j'avance, et qui, sans rien confondre dans les devoirs de l'homme du monde et de l'homme chrétien, vont établir deux vérités importantes pour vous. Le monde au milieu duquel vous vivez a deux pernicieux effets : il nous dissipe et il nous corrompt. Il nous dissipe par la multitude et la superfluité des soins qu'il nous attire ; et il nous corrompt par les occasions et les engagemens de péché où il nous jette. Nous devons donc prendre, pour nous garantir de ces deux désordres, le plus excellent moyen, qui est une sainte retraite, pratiquée et fidèlement observée dans chaque condition selon les règles de la prudence chrétienne, parce que c'est ainsi que nous éviterons et la dissipation du monde et la corruption du monde : la dissipation du monde qui nous empêche de vaquer à Dieu, et la corruption du monde qui nous fait perdre l'esprit de Dieu. Quel remède plus efficace contre l'un et l'autre, que de se retirer du monde et de le fuir? Je dis de s'en retirer

à certains temps, et autant qu'il est nécessaire pour nous recueillir et pour s'adonner aux exercices du salut; et je dis même de le fuir absolument et de n'y plus retourner, dès qu'il nous devient un sujet de scandale, et qu'il nous égare de la voie du salut. De s'en retirer à certains temps comme chrétiens, et de le fuir absolument comme pécheurs: de s'en retirer à certains temps comme chrétiens, afin qu'il ne nous fasse pas négliger les pratiques du christianisme en nous dissipant; et de le fuir absolument comme pécheurs, afin qu'il ne nous conduise pas à la perdition en nous corrompant. Mais que faisons-nous? A deux obligations si essentielles nous opposons, pour les éluder, deux prétextes: l'un fondé sur les soins temporels, et l'autre sur les engagemens de péché, que nous prétendons être inséparables de notre condition. Je m'explique. Parce qu'on vit dans une condition occupée des affaires du monde et continuellement exposée aux tentations du monde, on se figure cette retraite et cette fuite du monde, à quoi je viens vous exhorter, comme une chose impraticable, gémissant d'une part sous le joug du monde qui nous domine, et ne faisant d'ailleurs nul effort pour s'en délivrer. Or je soutiens que ces deux prétextes n'ont nul fondement solide, et dans la première partie je veux vous montrer que les occupations et les soins du monde ne peuvent jamais dispenser un homme chrétien

de s'éloigner quelquefois du monde qui le distrait, et d'avoir dans la vie des temps spécialement consacrés à l'affaire de son salut. Dans la seconde je vous ferai voir que tous les engagemens du monde ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur de n'avoir pas fui même absolument le monde, qui le pervertissoit, et de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en assurance l'affaire de son salut. La matière demande toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il faut être chrétien; et dans la condition de chrétien, il faut travailler à l'affaire essentielle et capitale, qui est celle du salut éternel. Il est donc juste, et même d'une absolue nécessité, de vivre, quoique au milieu du monde, non-seulement dans l'esprit, mais, à certains temps réglés, dans l'usage d'une séparation convenable et d'un saint éloignement du monde. C'est la conséquence que je vais établir d'abord, et à laquelle je vous ferai voir ensuite que la prudence du siècle, toute présomptueuse qu'elle est, ne peut rien opposer que de vain et de frivole.

Je fonde cette conséquence sur le premier devoir chrétien, qui a le salut pour objet. Car pour parvenir à ce bienheureux terme du salut, et pour ne rien omettre dans l'exécution de tout ce qui s'y

rapporte, qui me donnera des ailes, disoit David, comme celles de la colombe, afin que je prenne mon vol, et que je puisse trouver du repos? *Quid dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo, et requiescam?*[1] Ah, Seigneur! ajoutoit-il, voici le secret que vous m'avez appris pour cela. Je me suis éloigné du monde (c'est un roi qui parle, Chrétiens), je me suis éloigné du monde; et jusque dans le centre du monde, qui est la cour, je me suis fait une solitude où je me suis renfermé. *Ecce elongavi fugiens, et mansi in solitudine.*[2] En effet, c'est dans la retraite et la séparation du monde qu'on trouve ce repos, où l'on apprend à connoître Dieu, où l'on étudie les voies de Dieu, où l'on se remplit de la crainte des jugemens de Dieu; c'est là qu'en présence de la majesté de Dieu on examine le passé, on règle le présent, on prévoit l'avenir, on approfondit ses obligations, on découvre ses erreurs, on déplore ses misères, on se confond de ses lâchetés, on se reproche ses infidélités. Et comment peut-on espérer de faire tout cela dans le tumulte et l'embarras du monde? Quel moyen, dit saint Bernard, de pénétrer avec un juste discernement, et les choses qui sont au-dessus de nous, c'est-à-dire un premier principe, une fin dernière, un souverain bien qui est Dieu, pour nous y élever par les exercices d'une pure et solide religion; et les choses

[1] Psal. 54. — [2] Ibid.

qui sont au-dessous de nous, c'est-à-dire les besoins des hommes que la providence nous a soumis comme inférieurs, pour y descendre par la pratique d'un vrai et charitable zèle; et les choses qui sont autour de nous, c'est-à-dire les devoirs infinis qui nous lient comme égaux à notre prochain, pour y satisfaire et pour en remplir la mesure dans l'étendue d'une exacte justice : quel moyen d'accomplir toutes ces obligations, tandis que le monde nous obsède, et que nous sommes occupés, ou plutôt possédés du monde? Quel moyen, poursuit le saint docteur, de goûter les fruits de la prière, de se sanctifier par les œuvres de la pénitence, d'être attentif aux mystères du redoutable sacrifice, de participer en esprit et en vérité à la grâce des sacremens, de répandre son âme devant Dieu par l'humilité de la confession, de s'unir spirituellement à Jésus-Christ par la communion, en un mot de travailler à ce grand ouvrage de la réformation de nos mœurs, et de se préparer à la mort, si l'on ne prend soin de se retirer quelquefois comme Moïse sur la montagne; ou, selon le précepte de l'Évangile, si l'on ne rentre souvent dans l'intérieur de son âme; et là, les portes des sens fermées, *Clauso ostio*,[1] sans autre témoin que le Père céleste, si l'on ne traite avec lui et avec soi-même de tout cela? Il faut donc

[1] Matth. 6.

pour tout cela s'éloigner du monde, et, à l'exemple des Israélites, qui n'ont été pour nous qu'une figure de ce que nous devions pratiquer, il faut sortir de l'Égypte pour aller sacrifier au Seigneur dans le désert. Parlons plus simplement : il faut, sans quitter le monde, éviter la dissipation du monde ; parce qu'il n'y a personne de nous qui, par proportion, ne doive dire aussi-bien que Jésus-Christ, *Quia in his quæ patris mei sunt, oportet me esse.*[1] Comme chrétien, il faut que je m'applique par-dessus tout au service de mon Dieu et à l'importante affaire de mon salut.

Voilà la maxime dont tous les sages, je dis les sages chrétiens, sont convenus, et dont notre expérience propre a dû nous convaincre. Or à cela encore une fois, la prudence humaine, qui est celle des enfans du siècle, croit avoir droit d'alléguer pour obstacles les soins temporels ; prétendant qu'il est impossible d'accorder les devoirs du monde avec cet esprit de recueillement et de séparation du monde, que le soin du salut exige : et c'est ici que j'ai besoin, non pas de l'attention de vos esprits, que ce sujet par lui-même soutient assez, mais de toute la ferveur de votre foi, dont dépend tout l'effet que je m'en promets.

Car, pour commencer à détruire une erreur aussi pernicieuse et néanmoins aussi commune et aussi

[1] Luc. 2.

répandue que celle-là, je demande, et c'est la première raison : le soin de l'inutile et du superflu peut-il jamais excuser la négligence du nécessaire, l'application à ce qui n'est que l'accessoire peut-elle servir de prétexte à l'oubli du principal, et l'empressement pour les moyens peut-il justifier l'abandon de la fin? Voilà cependant l'abus grossier et visible où nous tombons, autant de fois que nous nous opposons à nous-mêmes les soins du monde, pour autoriser nos dissipations, qui sont extrêmes par rapport au salut. Car reconnoissons-le de bonne foi, puisque c'est un principe incontestable : Dieu ne nous a pas appelés (je parle au commun des hommes, et à ceux de mes Auditeurs dont la vie se réduit à une condition particulière) Dieu ne nous a pas appelés au gouvernement des royaumes et des empires ; il a eu d'autres desseins sur nous. Mais quand nous serions chargés de toutes les affaires d'un Etat, et que nous aurions à répondre de tout ce qu'il peut y avoir de plus important et de plus grand dans ce ministère, ayant la foi nous sommes trop éclairés pour ignorer que ces soins d'un Etat, comparés au salut éternel, sont choses accidentelles, choses indifférentes, choses vaines, et même choses de néant. Les réduisant, comme je fais, à cette comparaison, je ne crois point en dire trop. Et nous ne pouvons au contraire disconvenir que le salut est

proprement cette substance des biens que nous attendons, ainsi que parle saint Paul, *Sperandarum substantia rerum;*[1] que c'est ce seul point où, selon la pensée du sage, consiste tout l'homme, *Hoc est enim omnis homo;*[2] que c'est cette chose unique pour laquelle David croyoit aussi devoir s'intéresser uniquement, quand il disoit à Dieu : *Erue a framea, Deus, animam meam, et de manu canis unicam meam.*[3] Nous savons, dis-je, que tout ce qui s'appelle affaires du monde, et, si vous voulez même, affaires d'état, quelque idée que nous nous en formions, ne sont tout au plus que des moyens pour arriver à la fin où Dieu nous destine; et que le salut est cette fin qui doit couronner tout le reste, mais hors de laquelle tout le reste, sans en excepter l'homme même, n'est traité par le Saint-Esprit que de vanité et de vanité universelle : *Veruntamen universa vanitas, omnis homo vivens.*[4] N'est-il donc pas bien étrange que de cette vanité nous osions nous faire une raison pour nous maintenir dans le plus essentiel de tous les désordres; et que nous prétendions nous prévaloir de cette vanité, c'est-à-dire des affaires du monde, pour justifier nos tiédeurs, nos froideurs, nos langueurs, disons mieux, nos assoupissemens, nos relâchemens, nos insensibilités et nos endurcissemens à l'égard du salut?

[1] Hebr. 11. — [2] Eccles. 12. — [3] Psal. 21. — [4] Ibid. 38.

Ah! Chrétiens, le bon sens même condamne cette conduite, et c'est ce que le Fils de Dieu fit si bien entendre à Marthe, par ces courtes paroles, mais si touchantes : *Martha, Martha, sollicita es et turbaris erga plurima.*[1] Vous vous empressez, lui dit-il, Marthe, et vous vous troublez de beaucoup de soins. Mais dans ces prétendus soins et dans le service que vous pensez me rendre, il y a de la confusion et de l'erreur. Pour une seule chose nécessaire, vous vous en figurez plusieurs : en cela consiste votre erreur. Et pour ces plusieurs superflues vous abandonnez la seule nécessaire : c'est ce qui vous jette dans la confusion et dans le trouble. Au lieu de vous appliquer à moi, vous vous embarrassez pour moi. Je suis ici pour vous faire goûter le don du ciel, et vous vous inquiétez inutilement pour me préparer des viandes périssables et matérielles. A force de vouloir être officieuse, vous m'oubliez, et vous vous oubliez vous-même. Ainsi vous renversez l'ordre, et vous perdez, sans y penser, le mérite et le fruit de votre action par le déréglement et par l'imprudence de votre distraction. C'est la paraphrase que les Pères font de ce passage, *Sollicita es et turbaris erga plurima.* Sur quoi saint Augustin fait une réflexion bien judicieuse, et bien capable de nous édifier. Car prenez garde, dit ce saint docteur : lorsque Jésus-

[1] Luc. 10.

Christ faisoit ce reproche à Marthe, à quoi Marthe étoit-elle occupée? à l'action la plus sainte en apparence, à un devoir d'hospitalité, que la charité et la religion sembloient consacrer également, puisqu'il étoit immédiatement rendu à la personne d'un Dieu. Que peut-on dire de plus? Cependant tout cela ne put la sauver du blâme d'une dissipation extérieure, dont elle parut coupable au Sauveur du monde, ni empêcher que ce divin Sauveur ne la condamnât. Que sera-ce donc, mes Frères, reprend saint Augustin, que sera-ce de vous, dont les occupations n'ont rien communément que de profane et de mondain? Pensez-vous que les fonctions d'une charge, que les inquiétudes d'un procès, que les mouvemens d'une intrigue, que vos divertissemens ou vos chagrins, que mille autres sujets soient en votre faveur de plus solides raisons devant Dieu, que le zèle de cette servante de Jésus-Christ? et puisque la ferveur même de sa piété ne fut pas pour elle une excuse légitime, pouvez-vous croire que Dieu recevra les vôtres, fondées sur votre ambition ou sur votre cupidité?

Or c'est ici que l'aveuglement des hommes, si j'ose parler de la sorte, me paroît monstrueux : pourquoi? (ne perdez pas cette pensée; elle est de saint Ambroise, et digne de lui) parce que, si nous suivions seulement la première impression que la foi nous donne, dans la concurrence de l'un

et de l'autre, la difficulté ne devroit pas être pour nous de conserver même au milieu du monde ce recueillement et cette application d'esprit nécessaire pour vaquer au salut; mais notre grande peine, supposé l'idée que nous avons du salut, seroit, au milieu des ferveurs que nous inspireroit le christianisme, et qui ne s'éteindroient jamais, de faire quelque attention à certains devoirs extérieurs où nous engage le monde. Cependant qu'arrive-t-il? tout le contraire. Car au lieu que l'attachement au salut devroit nous mettre souvent en danger de manquer à ces devoirs extérieurs du monde, par un effet bien opposé ce sont ces devoirs extérieurs du monde qui nous détournent des exercices du salut; et au lieu que dans la conjoncture d'une incompatibilité véritable entre ces devoirs extérieurs du monde et le soin du salut, nous devrions dire à Dieu : Seigneur, ne me faites pas un crime de telles et telles négligences par rapport à ce que je devois aux hommes, j'étois trop occupé de vous pour penser à eux; nous sommes réduits à la nécessité honteuse de confesser notre misère, en disant : Seigneur, pardonnez-moi le malheur, ou plutôt le crime où j'ai vécu, j'étois trop occupé du monde et de ses affaires pour penser à vous; et à force de traiter avec les hommes j'ai perdu le souvenir de ce que je vous devois et de ce que je me devois à moi-même. D'où vient cela? demande saint Am-

broise : d'un manque de foi, et d'un raisonnement pratique, mais déplorable, sur lequel nous faisons rouler, si nous n'y prenons garde, toute notre vie. Je le répète : parce qu'au lieu de poser pour fondement, Je chercherai le royaume de Dieu, et puis je satisferai, s'il m'est possible, aux obligations que m'impose le monde ; nous renversons la proposition, et nous disons : Je satisferai aux obligations que m'impose le monde, aux bienséances, aux lois, aux coutumes que me prescrit le monde ; j'entretiendrai les commerces que j'ai dans le monde, je ferai la figure et le personnage d'un homme du monde ; et puis je chercherai, s'il se peut, le royaume de Dieu. Il est vrai qu'on ne le dit pas si grossièrement, parce que notre raison même en seroit choquée ; mais il y a un langage d'action qui le dit pour nous : car que signifient, d'une part, cette assiduité, cette activité, cette chaleur et cette âpreté avec laquelle nous entrons dans tout ce qui est des intérêts du monde ; et, de l'autre, la pesanteur, le dégoût et la lâcheté que nous faisons paroître quand il est question de travailler pour le salut ? Que veut dire cela, sinon ce que je viens de marquer, savoir que nous péchons dans le principe, et que l'affaire du salut ne tient rien moins dans notre estime que le rang qu'elle y doit tenir ?

Mais venons au détail, et passons à la seconde

raison. Je parle à un homme du siècle, et, le prenant pour juge dans sa propre cause, je lui montre combien il est déraisonnable de prétendre justifier son éloignement de Dieu et sa négligence dans l'affaire du salut par la vie extérieure et dissipée qu'il se plaint d'être obligé de mener dans le monde; car voici le raisonnement que je lui fais : Vous dites, Chrétien, que les soins du monde vous accablent, et que c'est ce qui vous empêche de ménager ces momens précieux de considération et de retraite que demande le salut. Et moi je vous réponds que ce que vous apportez pour excuse est d'abord ce qui vous condamne; pourquoi? parce qu'il n'y a point de soins temporels, pour pressants et pour légitimes que vous les conceviez, dont Dieu ne vous défende de vous laisser accabler, et parce qu'il est certain que cet accablement que vous alléguez est justement le premier de tous les désordres. Or d'excuser un désordre par un autre désordre, est-ce bien se justifier auprès de Dieu? En effet, s'il n'étoit question que de parler ici en philosophe, et d'établir cette vérité sur les principes de la morale, je vous dirois que l'un des caractères le moins soutenable, même selon le monde, est de paroître ou d'être accablé des soins du monde, puisqu'il ne peut avoir pour cause que l'un ou l'autre de ces deux foibles, ou de s'embarrasser de peu, ou de se charger de trop. Que de s'embarrasser de

peu, c'est petitesse d'esprit; et que de se charger de trop, c'est indiscrétion et folie. Voilà ce que j'aurois à vous remontrer. Mais parce que vous attendez de moi quelque chose de plus touchant, et que mon ministère doit m'élever au-dessus de la morale des païens, en consultant les oracles des Pères de l'Église; écoutez, Chrétiens, les belles maximes que saint Bernard donnoit là-dessus à un souverain pontife.

C'étoit un pape, autrefois son disciple et son religieux, mais qui, tiré du cloître et de la solitude, avoit été choisi pour remplir le siége de saint Pierre. Par une malheureuse fatalité, ce changement de condition sembloit lui avoir changé l'esprit et le cœur. Car il s'étoit d'abord jeté si avant dans les occupations qui accompagnent cette dignité suprême, qu'il sembloit avoir renoncé à l'exercice de la méditation des choses de Dieu et à l'étude de soi-même. Et parce que saint Bernard, qui le remarquoit et qui s'en affligeoit, avoit toujours conservé pour lui un zèle affectueux, que sa prudence savoit fort bien accorder avec le respect dû à un souverain pontife; voici en quels termes il lui en témoignoit son ressentiment. Comprenez-le, mes chers Auditeurs, et que chacun à proportion s'en fasse une règle pour la conduite de sa vie. Ah! saint Père, lui disoit-il, souffrez ma liberté, puisque c'est pour vous-même que Dieu me l'inspire. Vous tra-

vaillez beaucoup, je le sais; mais s'il m'est permis de vous donner l'avis salutaire que Jethro donna à Moïse, vous vous épuisez dans un travail aussi stérile et aussi vain qu'il vous paroît spécieux et important: *Sed si licet alterum me tibi exhibere Jethro, stulto labore consumeris.*[1] Et quelle sagesse, continuoit-il, est celle-là, de vivre éternellement dans le tumulte et le bruit des affaires; d'être continuellement assiégé d'hommes intéressés, d'hommes dissimulés, d'hommes passionnés; de passer les jours et les années à négocier, à délibérer, à décider des intérêts d'autrui, à recevoir des plaintes, à donner des ordres, à tenir des audiences et des conseils, sans examiner devant Dieu si l'on s'acquitte de tout cela selon la droiture et l'exactitude de sa loi? Je conviens que vous êtes le premier à déplorer cet abus; mais en vain le déplorez-vous, si vous ne vous mettez en peine de le corriger: *Scio te hoc ipsum deplorare, sed frustra, ni et emendare studueris.*[2] J'avoue que cet abus, tout abus qu'il est, fatigue même votre patience; mais à Dieu ne plaise que j'approuve en ceci votre patience. Car il est quelquefois bien plus louable d'être moins patient: *Interdum enim, et impatientem esse, laudabilius est:*[3] et c'est une illusion de penser qu'en se livrant aveuglément au monde, et oubliant le soin de son âme,

[1] Bern. — [2] Idem. — [3] Idem.

on ait le mérite de la patience, qui est l'œuvre parfaite de l'homme juste.

Quel est donc, me direz-vous, le remède à ce mal? le voici. C'est, poursuivoit saint Bernard, que vous fassiez, s'il est besoin, les derniers efforts pour vous affranchir de cette servitude. C'est que, dans la place où Dieu vous a mis, au lieu d'être esclave des affaires, par une supériorité de vertu vous vous en rendiez le maître. C'est qu'avant que de vous répandre au dehors par cette multitude de soins, vous vous recueilliez au dedans de vous-même par la considération de ce que vous êtes et de la fin pour laquelle vous l'êtes. C'est que, pour agir sûrement et parfaitement, vous cessiez quelquefois d'agir. C'est que vous vous partagiez, pour ainsi dire, entre le Dieu que vous servez et les hommes que vous gouvernez, entre le commerce du monde et la retraite, entre la prière et l'action. C'est que vous preniez dans celle-là des forces pour celle-ci. C'est qu'à l'exemple de ces animaux mystérieux dont a parlé le Prophète, vous ayez des ailes pour vous élever dans le ciel, aussi-bien que des pieds pour vous soutenir et pour marcher sur la terre. C'est que vous comptiez votre salut parmi les occupations et les occupations pressantes de votre état. C'est que vous commenciez par vous-même à être charitable et bienfaisant. Si vous voulez être tout à tous comme saint Paul, à la bonne

heure; je loue votre zèle : mais pour être un zèle de Dieu, il doit être plein et entier; or comment le sera-t-il, si vous-même en êtes exclus? *Quomodo autem plenus, te excluso?*[1] N'êtes-vous pas du nombre des hommes? il est donc juste que votre charité pour tous les hommes s'étende également sur vous; ou plutôt il est juste que, naissant dans vous, elle vous sanctifie par préférence à tous les autres hommes. Car pourquoi seriez-vous le seul qui ne jouiriez pas de vous-même? *Cur solus fraudaris munere tui?*[2] et pourquoi demeureriez-vous à sec, tandis qu'on vient à vous de tous côtés comme à la source publique? Il faut, concluoit-il, saint Père, il faut une fois modérer cet empressement qui vous est un obstacle à tant de biens; et, au milieu de cette cour qui vous environne, il faut vous édifier une solitude qui soit comme le sanctuaire de votre âme, où vous teniez avec Dieu des conseils secrets, et où rentrant chaque jour, même au plus fort des agitations du monde, vous conserviez une paix solide. Voilà comment parloit ce saint, et comment il parloit à un pape, c'est-à-dire à un homme dont les soins devoient être infinis, et qui pouvoit dire aussi-bien que l'Apôtre, *Instantia mea quotidiana, sollicitudo omnium Ecclesiarum.*[3] Cependant saint Bernard ne vouloit pas qu'il lui fût permis d'être accablé d'affaires, et il lui faisoit un reproche

[1] Bern. — [2] Idem. — [3] 1. Cor. 11.

de cet accablement ; et il exigeoit de lui, comme une obligation indispensable, que parmi cette foule d'affaires il eût toujours l'esprit assez libre et dégagé pour penser à son salut éternel. Croirons-nous, Chrétiens, que les soins qui nous occupent soient des prétextes plus légitimes pour nous divertir de la pensée du nôtre ?

Mais, dites-vous, il étoit bien aisé à un solitaire comme saint Bernard de tenir ce langage ; et on auroit pu lui répondre qu'étant, par sa profession, séparé du monde, il ne lui appartenoit pas de condamner ceux que la providence avoit engagés dans les emplois du monde. Vous vous trompez, mes chers Auditeurs : il lui appartenoit de les condamner, et cette censure lui convenoit admirablement. C'étoit un solitaire, il est vrai ; mais un solitaire qui avoit lui-même au dehors plus d'occupations que la plupart de nous n'en aurons jamais. Il étoit consulté de toute la terre ; il se trouvoit chargé d'une infinité de négociations importantes ; il pacifioit les états, il apaisoit les schismes de l'Église, il entroit dans les conciles, il portoit des paroles aux rois, il instruisoit les évêques, il gouvernoit un ordre entier, il étoit le prédicateur et l'oracle de son temps. Que faisons-nous qui soit comparable à tout cela ? Or c'est ce qui nous doit confondre, de voir que ce grand homme, appliqué à tant de choses, vécût néanmoins dans une profonde paix, et que

nous, faisant si peu, nous soyons sans cesse dans le trouble; que sa solitude intérieure le suivît partout, et que l'embarras du monde ne nous quitte jamais; qu'il fût toujours en état de s'élever à Dieu, et que lorsqu'il faut approcher de Dieu, nous nous trouvions sans cesse hors de nous-mêmes, n'accomplissant qu'avec un esprit distrait et dissipé les plus saints devoirs du christianisme : voilà, dis-je, ce qui fait notre condamnation.

Mais enfin tel est l'assujettissement de ma condition, qui malgré moi-même me détourne de Dieu et m'ôte l'attention à mon salut : car voilà le dernier retranchement de l'esprit lâche et libertin des hommes du siècle; à quoi je réponds deux choses. Premièrement, que, cela même présupposé, vous raisonnez mal; car, quand je conviendrois avec vous de ce que vous dites, ce seroit toujours être insensé de ne pas faire du salut le plus essentiel de vos soins. Je ne le puis dans la multitude des distractions que ma condition m'attire. Hé bien, faudroit-il conclure, je renoncerai donc plutôt à cette condition : car qui m'oblige d'y demeurer, si elle est aussi opposée à mon capital intérêt que je la conçois? Il est nécessaire que je sois chrétien; mais il n'est point nécessaire que je sois dans un tel emploi : d'autres le rempliront pour moi; mais personne ne travaillera pour moi à sauver mon âme : cet emploi me tiendra lieu d'un établisse-

ment selon le monde; mais il seroit en même temps ma ruine selon Dieu; et puisque l'expérience m'a appris qu'il est, par rapport à moi, d'une dissipation incompatible avec le christianisme que je professe, je ne dois pas même hésiter à suivre un autre parti. Voilà la conséquence qu'il faudroit tirer, si votre condition étoit telle que vous vous la figurez. Mais je dis quelque chose de plus; et, pour vous détromper de l'erreur où vous êtes, je soutiens qu'il n'est point de condition dont les soins ne puissent s'accorder avec ce recueillement d'esprit, et même cet exercice de retraite nécessaire pour marcher dans la voie du ciel; et la preuve en est évidente. Autrement, dit saint Chrysostôme, Dieu auroit manqué de sagesse ou de bonté; de sagesse, si, établissant cette condition, il ne l'avoit pas pourvue d'un moyen sans lequel il est impossible qu'elle soit ni sainte ni réglée; de bonté, si, l'en ayant pourvue, il y avoit appelé des hommes incapables par leur foiblesse d'user de ce moyen. Or l'un et l'autre lui est injurieux, puisqu'il est vrai que Dieu étant, comme il l'est, l'auteur de toutes les conditions, il n'y en a aucune qu'il ait réprouvée de la sorte, et qu'au contraire il est de la foi que plus une condition semble avoir d'obstacles qui lui rendent le salut difficile, plus elle a de secours pour les surmonter.

En effet, ajoute saint Chrysostôme, n'est-il pas

admirable de voir que les conditions du monde les plus exposées à cet accablement prétendu de soins sont celles où Dieu, ce semble, a pris plaisir de faire paroître des hommes plus occupés de leur salut et plus attachés à son culte? David étoit roi, et un roi guerrier : quel exemple n'avons-nous pas dans sa personne? Négligeoit-il de vaquer à Dieu pour penser à son état, et négligeoit-il son état pour ne vaquer qu'à Dieu? il concilioit l'un et l'autre parfaitement. Dans le fort des affaires publiques, il trouvoit des momens pour se retirer et pour prier sept fois le jour, *Septies in die laudem dixi tibi;*[1] et au milieu de la nuit, il sortoit de sa couche royale pour méditer la loi du Seigneur, *Media nocte surgebam ad confitendum tibi.*[2] Cependant il s'acquittoit dignement des devoirs de roi; il soutenoit des guerres, il mettoit des armées sur pied, il rendoit la justice à son peuple, il prenoit connoissance de tout; et jamais la Judée ne fut sous un règne plus heureux ni plus parfait que le sien. Sans chercher des exemples étrangers, jamais monarque eut-il de plus grandes entreprises à conduire que l'incomparable saint Louis, et néanmoins jamais homme fut-il plus appliqué et plus fidèle aux exercices de la religion? Pour avoir été, comme nous le savons, le conquérant de son siècle, l'arbitre de tous les différens des princes, et le prince lui-même

[1] Psal. 118. — [2] Ibid.

en toutes manières le plus chargé du fardeau de la royauté, en étoit-il moins homme d'oraison, moins recueilli, moins fervent, moins adonné aux choses de Dieu? Après cela oserons-nous nous plaindre de notre condition et en alléguer les soins pour justifier nos dissipations criminelles au regard du salut?

Mais, dites-moi, reprend encore saint Chrysostôme, ces soins que vous faites tant valoir vous empêchent-ils de ménager des temps de retraite, quand on vous les ordonne pour votre santé, quand il y va de votre intérêt, quand il faut satisfaire une passion, quand il s'agit même de vos divertissemens? Vous trouvez-vous alors accablés de vos emplois et de vos charges? et, quelque pressans qu'en soient les devoirs, ne savez-vous pas bien vous réserver certaines heures privilégiées? Est-il possible que vous puissiez, pour tout le reste, vous séparer du monde quand il vous plaît, et qu'il n'y ait que le salut pour quoi vous ne le puissiez pas? cela me paroît sans réplique. Que si quelqu'un vouloit remonter jusqu'à la source de ce désordre; en deux mots, Chrétiens, le même saint Chrysostôme nous la découvre par cette excellente remarque. C'est qu'il faut bien distinguer, mes Frères, poursuit ce saint docteur, deux sortes de soins dans nos conditions: les uns que Dieu y a attachés, et les autres que nous y ajoutons nous-mêmes; les uns qui en sont

les suites naturelles, et les autres qui en font le trouble et l'embarras; les uns auxquels la providence nous engage, et les autres où nous nous ingérons. Si nous n'étions occupés que des premiers, Dieu les ayant réglés par sa sagesse, ils ne déconcerteroient point l'ordre de notre vie, et nous laisseroient la liberté de quitter de temps en temps le commerce des hommes pour aller en secret traiter avec Dieu; mais les seconds étant sans règle, et par conséquent infinis, il n'est pas étrange que nous y puissions à peine suffire. Des premiers soins, notre condition, pour ainsi parler, est responsable, parce qu'ils lui sont propres; mais elle ne l'est point des seconds, parce qu'ils sont de nous. Quand donc il arrive que ces soins excessifs et superflus nous font oublier Dieu, nous sommes injustes de nous en prendre à notre état, puisqu'en effet ces soins sont nos soins, et non point ceux de notre état, et qu'alors la parole de saint Augustin se vérifie pleinement en nous : *Et ista hominum, non rerum, peccata dicenda sunt.*[7]

Ainsi, Chrétiens, confessons notre injustice; et dans l'impuissance où nous sommes de la soutenir contre tant de raisons, tirons-en du moins le fruit d'une confusion salutaire. Disons à Dieu avec le saint homme Job : *Vere scio, quod non justificetur homo compositus Deo :*[8] oui, Seigneur, je le sais

[7] Aug. — [8] Job. 9.

et je viens d'en être convaincu, qu'un homme aussi dissipé que je le suis sur tout ce qui regarde l'affaire du salut, ne peut jamais trouver d'excuse auprès de vous. Je sais que, pour un faux prétexte qu'il peut avoir de cette dissipation, vous lui opposez mille argumens invincibles qui lui ferment la bouche : *Si voluerit contendere cum eo, non poterit ei respondere unum pro mille.*[1] C'est ce que j'ai compris, ô mon Dieu ; et désormais je ne me flatterai plus sur cela, en imputant à mes affaires ce que je ne dois attribuer qu'à moi-même ; si ce sont des affaires inutiles, je les retrancherai ; si elles sont nécessaires, je les réglerai ; si, pour les accommoder à mes devoirs, il est besoin que je me captive, je me captiverai ; si, dans la concurrence d'une obligation plus sainte, il faut que je les abandonne, je les abandonnerai ; si, pour m'assujettir à une vie plus exacte et plus retirée, il ne s'agit que de renoncer à mille amusemens qui font la société et le commerce du monde, j'y renoncerai ; si ce renoncement me paroît triste, j'en supporterai l'ennui et je vous l'offrirai. Quoi qu'il en soit, je me ferai une loi de m'éloigner du monde à certains momens, à certains jours, et d'avoir des temps destinés au repos et à la solitude, pour les employer à la perfection de mon âme et à mon salut. Plus je serai embarrassé de soins et d'affaires, plus je me

[1] Job. 9.

croirai dans l'obligation de pratiquer cette loi. Plus je serai du monde, plus je comprendrai que je dois m'attacher à ce saint exercice de la retraite et de la séparation du monde. Bien loin que les distractions du monde m'en détournent, c'est ce qui m'y portera, puisque c'est ce qui m'en fera voir la nécessité. Et s'il faut enfin sortir tout-à-fait du monde et le fuir absolument, non plus pour en éviter seulement la dissipation, mais la corruption, je lui dirai un éternel adieu, et j'en sortirai. C'est, Chrétiens, un autre devoir qui nous regarde comme pécheurs, et dont j'ai à vous entretenir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le monde est contagieux et nous sommes foibles : il faut donc absolument fuir le commerce du monde, et y renoncer pour jamais, dès que nous voyons qu'il nous pervertit et que nous sentons les premières atteintes de sa corruption. Voilà, Chrétiens, la grande règle de conduite que l'esprit de Dieu a de tout temps prescrite aux hommes pécheurs, c'est-à-dire à ceux qui sentent particulièrement leur foiblesse, et qui en font au milieu du monde de plus fréquentes épreuves. Ainsi nous l'a fait entendre saint Grégoire pape dans ces belles paroles, dont l'expérience ne justifie que trop la vérité :

De mundano pulvere necesse est etiam religiosa corda sordescere;[1] c'est une triste fatalité, mes Frères, disoit-il, que les cœurs même les plus religieux et les plus purs soient immanquablement souillés de la poussière, ou plutôt de l'iniquité et de la malignité des conversations du siècle. A combien plus forte raison les cœurs vains, les cœurs fragiles, doivent-ils craindre d'en être non-seulement souillés, mais tout-à-fait corrompus?

D'employer là-dessus de longues preuves, et de m'engager dans une longue énumération des dangers du monde, ce seroit un discours inutile, et perdre le temps à vous dire ce que vous savez aussi-bien que moi, et ce que vous dites vous-mêmes encore plus souvent et plus hautement que moi. Car ne sont-ce pas les plus mondains que nous voyons les plus éloquens à déclamer contre le monde, et à ne pas seulement parler de tant de périls où il expose leur innocence et par conséquent leur salut, mais à les exagérer : faussement persuadés que plus le monde est dangereux, plus ils sont excusables de donner malheureusement dans ses piéges et de s'y laisser surprendre. De là ce langage si ordinaire, qu'il faudroit être de la nature des anges pour se maintenir dans le monde et pour se sauver de sa contagion; qu'il faudroit être sans yeux pour ne rien voir, et sans oreilles

[1] Greg.

pour ne rien entendre; qu'il faudroit n'avoir ni un cœur sensible aux passions humaines, ni un corps susceptible des impressions de la chair; que tout est danger, ou que tout porte avec soi son danger. Et le moyen en effet, dit-on, de résister aux charmes de tant d'objets qui nous frappent sans cesse la vue; d'avoir sans cesse devant nous tant d'exemples qui nous entraînent, et de n'en pas suivre l'attrait; de vivre sans cesse parmi des gens qui n'ont dans l'esprit que telles et telles maximes, qui ne débitent dans les entretiens que telles et telles maximes, qui, dans la pratique, n'agissent que selon telles et telles maximes; et de ne pas penser comme eux, de ne pas parler comme eux, de ne pas agir comme eux? J'en conviens, mon cher Auditeur, cela n'est pas naturellement possible. Mais vous en demeurez là, et je vais plus loin. Car ce danger supposé et reconnu par vous-même, je me sers de votre propre témoignage pour vous convaincre, de quoi? je l'ai dit, et je le répète : que vous devez donc vous éloigner du feu pour n'être pas atteint de la flamme; c'est-à-dire que vous devez donc vous éloigner du monde, et, par une fuite sage et chrétienne, vous mettre à couvert de ses traits empoisonnés.

Ainsi Dieu lui-même le concluoit-il lorsqu'il défendoit si expressément à son peuple de se mêler parmi les nations étrangères, et de faire ja-

mais aucune alliance avec ces idolâtres. Parce que c'étoient des infidèles, et que les Israélites n'étoient déjà que trop portés d'eux-mêmes à la superstition, le Dieu d'Israël prévoyoit que tant que ce peuple aveugle et grossier seroit en société de vie avec les étrangers, il ne manqueroit pas de prendre leurs sentimens et d'embrasser le même culte; et voilà pourquoi il leur étoit si formellement ordonné, et sous de si grièves peines, de s'en tenir séparés. Ainsi le même Seigneur se comporta-t-il à l'égard de Loth, quand il le voulut garantir de l'incendie de Sodome. Il lui envoya un ange pour le faire sortir de cette ville criminelle, et pour le conduire sur la montagne. Prenez garde, s'il vous plaît : Dieu pouvoit, au milieu même des nations les plus infidèles, conserver la foi dans le cœur des Juifs, et les affermir dans la vraie religion. Dieu pouvoit, dans l'embrasement de Sodome, rendre Loth inaccessible aux atteintes du feu, et en amortir toute l'activité par rapport à lui. Dieu, dis-je, pouvoit l'un et l'autre : mais pour l'un, il eût fallu un miracle dans l'ordre de la grâce; et pour l'autre, un miracle dans l'ordre de la nature. Je veux dire que pour préserver le peuple de Dieu des superstitions de l'idolâtrie parmi des idolâtres, il eût fallu un secours de la grâce tout extraordinaire, qui eût été un miracle, ou une espèce de miracle dans l'ordre surnaturel; et que

pour détourner les flammes de Loth, ou pour empêcher qu'il n'en fût consumé, quoique de toutes parts il s'en trouvât investi, il eût pareillement et incontestablement fallu un autre miracle et un des plus grands miracles dans l'ordre naturel. Or Dieu ne fait point ainsi des miracles sans nécessité ; et comme il y avoit une voie plus commune, qui étoit l'éloignement et la fuite, pour mettre Loth et les Juifs à couvert du danger et des malheurs dont ils étoient menacés, c'est pour cela que Dieu vouloit qu'ils eussent recours à ce moyen plus conforme aux lois de sa providence.

Mais reprenons ; et, pour en revenir à nous-mêmes, la conséquence qu'il y a donc à tirer de la corruption du monde et de la connoissance que nous avons des dangers inévitables où nous engage le commerce du monde, c'est celle que j'ai marquée : de renoncer au monde, d'abandonner le monde, de ne le laisser point approcher de nous, et de ne nous point approcher de lui, afin qu'il ne puisse nous communiquer son poison. Voilà le préservatif nécessaire dont nous devons user. Je dis nécessaire : car, tandis que nous avons ce moyen et que nous le négligeons, de compter que Dieu y supplée par un autre hors des voies ordinaires de sa sagesse, de nous promettre qu'il nous favorisera d'une protection particulière et toute-puissante, c'est faire fond sur un miracle, et c'est se rendre indigne d'un

miracle, que de l'attendre, lorsque, sans ce miracle, nous avons une ressource plus commune et qu'il ne tient qu'à nous d'éprouver. Dieu veut bien vous aider dans le divorce que vous avez à faire avec le monde; il veut bien pour cela vous prévenir, vous seconder, vous fortifier : mais du reste, après avoir là-dessus satisfait à tout ce que lui dictent sa providence et sa miscricorde, il vous confie, pour ainsi parler, vous-même à vous-même, il vous charge de votre propre salut, et il vous dit comme l'ange dit à Loth, lorsqu'il l'eut mené jusqu'au pied de la montagne qui lui devoit servir d'asile : *Salva animam tuam.*[1] Sauvez-vous maintenant, et retirez-vous. Vous voyez le péril : voici par où vous pourrez échapper; prenez cette route qui vous est ouverte, il n'y en a point d'autre pour vous.

Dieu vous ledit, Ch rétiens, et moi-même je vous l'annonce de sa part : mais parce que tout contagieux qu'est le monde vous l'aimez, et que souvent même ce qui en fait la plus mortelle contagion c'est ce qui vous flatte et ce qui vous plaît davantage, au lieu de le fuir comme vous reconnoissez qu'il le faudroit, vous vous prévalez, pour y demeurer, de certains engagemens qui vous y retiennent, à ce que vous prétendez, malgré vous. Vous dites assez qu'il seroit à souhaiter pour vous de vivre hors du monde, que vous enviez le sort des

[1] Genes. 19.

solitaires et des religieux; mais vous ne manquez pas en même temps d'ajouter que vous n'êtes pas maîtres de vous, et que vous êtes attachés par des liens qu'il n'est guère en votre pouvoir de rompre. Or c'est ce prétexte que j'ai maintenant à combattre; et, pour le détruire, je ne veux que quelques réflexions où je vous prie d'entrer avec moi. Elles me paroissent convaincantes.

Car, de quelque nature que puissent être les engagemens qui vous arrêtent, il y a, et c'est là première réflexion, il y a un engagement supérieur qui doit l'emporter sur tous les autres. Quel est-il? je l'ai déjà dit : l'intérêt de votre âme et votre salut éternel. Dès que ce salut éternel, que cet intérêt de votre âme est en compromis avec toute autre chose, ce qui étoit engagement pour vous cesse de l'être; ou de tous les engagemens humains il n'y en a aucun qui ne doive être sacrifié. Par conséquent, dire, comme vous le dites, Je ne puis faire mon salut dans le monde, j'y suis trop exposé; et du tempérament dont je me connois, avec les dispositions que je sens dans mon cœur, il ne m'est presque pas possible de me maintenir dans un état d'innocence : parler de la sorte, c'est dire en même temps, quoique tacitement, Je suis donc obligé de quitter le monde, et il n'y a point de liaison si étroite avec le monde que je ne doive rompre : pourquoi? parce que de garder mon in-

nocence, de mettre en sûreté mon âme, de pourvoir à mon salut, c'est ma première affaire, et que ce qu'il y a de premier en tout doit avoir sur tout le reste la préférence. Ainsi, parce qu'entre les biens naturels, la vie est le premier bien, dès qu'elle est en péril, à quelles extrémités, pour la sauver, n'en vient-on pas? à quoi ne renonce-t-on pas, et de quoi ne se prive-t-on pas? Que le négociant le plus intéressé, après avoir cherché, au delà des mers, des trésors qui lui ont coûté mille fatigues, se trouve, dans son retour, assailli de la tempête, il fera jeter toutes ses richesses et les abandonnera à la merci des flots, pour décharger le vaisseau qui le porte, et pour éviter par-là le naufrage. Que le mondain le plus sensuel ne puisse autrement se garantir d'une mort prochaine que par la plus douloureuse opération, ou par le régime le plus ennuyeux et le plus gênant, non-seulement il s'y condamnera lui-même, mais il se tiendra encore heureux de pouvoir ainsi prolonger ses jours. A combien plus forte raison un chrétien doit-il donc, pour une vie mille fois plus précieuse, qui est la vie de l'âme, pratiquer cette grande maxime du Fils de Dieu, Si votre œil vous scandalise, arrachez-le : *Si oculus tuus scandalizat te, erue eum!*[1] Si votre bras est pour vous un sujet de chute, coupez-le : *Si manus tua scandalizat te, abscide eam!*[2]

[1] Matth. 5. — [2] Ibid.

Mais un bras, un œil, sont bien chers, parce qu'ils sont bien nécessaires. Il n'importe : dès qu'un autre bien plus nécessaire encore, et souverainement nécessaire, demande que vous vous passiez de ce bras et de cet œil, vous ne devez pas hésiter un moment. Car, comme je vous l'ai déjà fait observer, ce souverain bien est la fin dernière ; et quand il est question de la fin dernière, on ne délibère point, ou l'on ne doit point délibérer.

Pourquoi, écrivoit saint Jérôme, voulez-vous rester dans un lieu où, tous les jours, vous êtes dans la nécessité de vaincre ou de périr ? *Quid necesse habes in ea versari domo, ubi quotidie necesse sit aut vincere aut perire ?*[1] Ainsi parloit ce Père, et moi, si j'ose enchérir sur sa pensée, je vous dis : Pourquoi voulez-vous rester dans un lieu où vous ne vaincrez pas, et où il est presque infaillible que vous périrez ? Mais je suis résolu d'y vaincre : vous le croyez ; et je soutiens, moi, que ce n'est là qu'une fausse résolution, ou du moins que ce ne sera qu'une résolution inefficace. Fausse résolution qui vous trompe : car si, de bonne foi, vous vouliez vaincre le monde, et si, après avoir compris de quelle importance il vous est de ne vous y pas laisser corrompre, vous vous étiez bien déterminé à vous défendre contre ses attaques, vous ne balanceriez pas tant à le fuir, puisque vous ne pouvez ignorer que

[1] Hyeron.

la fuite est au moins le plus sûr et le plus fort rempart que vous ayez à lui opposer. Résolution inefficace qui se démentira dans l'occasion. Le passé suffit pour vous l'apprendre. En combien de rencontres l'occasion a-t-elle fait évanouir toutes les résolutions que vous aviez formées ! Le monde sera toujours aussi engageant pour vous qu'il l'a été, vous serez toujours aussi foible pour lui résister, et Dieu ne vous donnera pas plus de secours dans le péril où vous vous serez vous-même précipité. C'est de quoi vous êtes dans le fond assez instruit, quoique vous tâchiez de vous persuader au contraire : et si vous vouliez sans déguisement traiter avec vous-même, et bien rentrer en vous-même, vous verriez que cette résolution imaginaire de combattre et de vaincre n'est qu'un prétexte et une illusion. Car en voici le mystère : vous aimez le monde, et, parce que vous y êtes attaché et que vous l'aimez, vous ne pouvez vous résoudre à le quitter. Cependant, avec un reste de religion et de crainte de Dieu que vous n'avez pas perdu, vous découvrez toute la malignité du monde, et votre conscience, malgré vous, vous dicte intérieurement que le bon parti seroit de s'en éloigner : mais ce parti ne vous plaît pas, et vous en prenez un autre. Afin de ne vous pas séparer de ce que vous aimez, vous voulez toujours avoir les mêmes habitudes dans le monde. Mais aussi pour calmer votre conscience qui voit le péril et qui

s'en alarme, vous comptez sur une résolution chimérique de tenir ferme désormais, en quelque rencontre que ce soit, et de demeurer inébranlable ; c'est-à-dire que vous vous jouez vous-même, et que vous prenez plaisir à vous perdre, sans vouloir le remarquer. De là vous vous obstinez toujours à vous présenter au combat, lorsqu'on vous dit qu'il faudroit l'éviter, lorsque Dieu vous ordonne de l'éviter, lorsque mille épreuves funestes vous ont fait connoître qu'il est pour vous d'une conséquence infinie de l'éviter.

D'autant plus coupables, et c'est la seconde réflexion, d'autant plus coupables dans cet entêtement opiniâtre qui vous fait toujours revenir au monde et aux sociétés du monde, que ces engagemens dont vous pensez pouvoir vous autoriser ne sont point communément tels que vous vous les représentez. Car il est vrai après tout qu'il y en a d'une telle espèce qu'on ne peut presque les rompre, et qu'il n'est pas même à propos de les rompre sans une évidente et une extrême nécessité. Aussi n'est-ce pas de ceux-là que je parle, et je sais qu'alors on peut se confier en la providence et la grâce de Dieu, lequel ne manque jamais à une âme qui n'agit que selon sa vocation et par son ordre, et qui du reste n'omet de sa part aucune des précautions qu'elle peut apporter. Il feroit plutôt des miracles pour la soutenir. Mais à bien examiner ce

qu'on appelle, dans l'usage le plus ordinaire, engagemens du monde, on trouvera que ce ne sont point des engagemens nécessaires; que ce sont des engagemens de passion, des engagemens d'ambition, des engagemens de curiosité, des engagemens de sensualité et de mondanité. Car voilà comment je regarde ces visites si assidues que vous rendez surtout à telles personnes et en telle maison; ces assemblées où vous vous trouvez si régulièrement et où vous employez presque tout votre temps; ces parties de plaisir et de jeu dont vous vous faites une des plus grandes occupations de votre vie; ces conversations inutiles, où vous écoutez, aux dépens du prochain, tous les bruits du monde, où vous apprenez des autres ce que vous deviez ignorer, et où ils apprennent de vous ce qu'ils devroient eux-mêmes ne pas savoir; ces spectacles où vous n'allez, dites-vous, que par compagnie, mais enfin où vous allez, où vous assistez, et dont le poison s'insinue d'autant plus dangereusement dans votre esprit et dans votre cœur, que vous l'apercevez moins. Voilà comment je regarde ces modes dans les parures, dans les habillémens, dans les ornemens de la tête, dans les agrémens du visage, que la vanité du sexe a introduites, et dont elle a fait de si damnables coutumes et de si fausses lois. Voilà comment je regarde tant de liaisons que vous entretenez, tant d'intrigues où vous

vous engagez, tant de projets que vous formez. Avouez-le, mon cher Auditeur, et ne cherchez point à vous tromper vous-même : ne pourriez-vous pas vous passer de tout cela, modérer tout cela, beaucoup retrancher de tout cela? Mais mon état le demande. Votre état? et quel état? Est-ce votre état de chrétien ou de chrétienne? bien loin de le demander, il le condamne, il le défend. Est-ce votre état de mondain ou de mondaine? mais qu'est-il nécessaire que dans votre état vous soyez un mondain ou une mondaine? qu'est-il nécessaire que dans cet état vous vous conduisiez selon l'esprit du monde et non selon l'esprit de Dieu? Or l'esprit de Dieu ne connoît point pour de véritables engagemens toutes ces manières et tous ces usages du monde, qui ne sont fondés que sur les principes et sur les sentimens de la nature corrompue.

Vous me direz que le monde sera surpris du divorce que vous ferez avec lui; qu'on en parlera, qu'on en raisonnera, qu'on en raillera. Hé bien, vous laisserez parler le monde; vous le laisserez raisonner, railler tant qu'il lui plaira; et vous aurez, malgré tous les discours du monde, la consolation intérieure de voir que vous suivez le bon chemin, que vous vous mettez hors de danger, et que vous vous sauvez. Sera-ce le monde qui viendra vous tirer de l'abîme éternel, quand vous y serez une fois tombé? Sur mille sujets qui se présentent dans

la vie, êtes-vous fort en peine de l'opinion du monde, et en faites-vous la règle de vos entreprises et de vos démarches? Si le monde m'approuve, dites-vous, j'en aurai de la joie; mais s'il ne m'approuve pas, je sais ce qui m'est utile et avantageux, et je ne prétends point me rendre l'esclave du monde, ni abandonner de solides intérêts pour m'asservir à ses vaines idées. Ah! mon cher Auditeur, n'aurez-vous donc des mesures à garder avec le monde ou ne croirez-vous en avoir que sur ce qui concerne votre âme et votre éternité? Mais je dis plus, et je suis persuadé que le monde lui-même vous rendra tôt ou tard la justice qui vous sera due, et qu'il s'édifiera de votre absence et de votre fuite, quand il vous la verra soutenir chrétiennement et sagement.

Quoi qu'il en soit, j'en reviens toujours à ma proposition et c'est par où je finis : fuyons le monde, sortons de cette Babylone, *Egredimini de Babylone :*[1] retirons-nous, autant qu'il est possible, de cette terre maudite, où règne le trouble et la confusion; *Fugite de medio Babylonis.*[2] Nous y sommes chacun intéressés, puisqu'il y va de notre âme pour chacun de nous. Ne la livrons pas à un ennemi si dangereux Il ne cherche qu'à la perdre : tirons-la, et, s'il le faut, arrachons-la par violence de ses mains. Quelque effort qu'il y ait à faire, quel-

[1] Isai. 48. — [2] Jerem. 51.

que victoire et quelque sacrifice qu'il en coûte, nous serons bien payés de nos peines si nous pouvons nous assurer un si riche trésor. *Et salvet unusquisque animam suam.*[1] Vous surtout, femmes mondaines (car il est certain et nous le voyons, que ce sont communément les personnes du sexe qui s'entêtent davantage du monde, et qui y demeurent attachées avec plus d'obstination), vous, dis-je, femmes du siècle, ayez devant Dieu et devant le monde même le mérite d'avoir quitté le monde avant qu'il vous ait quittées. L'accès favorable que vous y avez, l'encens que vous y recevez, l'empire que vous semblez y exercer, tout cela n'a qu'un temps, et un temps bien court. Ce temps est suivi d'un autre où le monde s'éloigne, où il n'a plus que de l'indifférence pour ce qu'il idolâtroit; et même que du mépris, lorsqu'il voit que malgré toute son indifférence on s'opiniâtre à le rechercher. Faites par devoir ce qu'il faudra bientôt faire par nécessité. Et vous au moins, que le cours des années a en effet réduites dans cette nécessité qui vous est si dure, n'en ayez pas la peine sans en recueillir le fruit. D'involontaire qu'elle est par elle-même, changez-la par une sainte résolution dans un moyen salutaire de retourner à Dieu, et de vous remettre dans la voie du salut. Tout contribuera à seconder ce dessein, tout le favorisera.

[1] Jerem. 51.

Dieu par sa grâce vous y aidera, et le monde y ajoutera son suffrage. Car si vous avez à craindre les railleries du monde, ce n'est plus désormais quand vous vivrez séparées de lui, mais au contraire quand vous voudrez toujours entretenir les mêmes liaisons avec lui. Autrefois il eût demandé pourquoi l'on ne vous voyoit point ici ni là; mais peut-être commence-t-il maintenant à demander pourquoi l'on vous y trouve, et ce qui vous y attire. Heureuses que votre Dieu soit encore disposé à vous recevoir, quoique vous n'ayez que les restes, et, si j'ose le dire, que le rebut du monde à lui offrir.

Ce n'est pas toutefois, Chrétiens, pour ne rien exagérer, qu'il n'y ait un certain monde dont la société peut être innocente et avec qui vous pouvez converser. Dieu s'est réservé partout des serviteurs; et au milieu des eaux qui inondèrent toute la terre, il y avoit une arche qui renfermoit une famille sainte et une assemblée de justes. Ainsi jusque dans le siècle il y a un monde fidèle, un monde réglé, un monde, si je puis m'exprimer de la sorte, qui n'est point monde. Dès que vous vous en tiendrez là, et que du reste vous y garderez toute la modération nécessaire, c'est-à-dire que vous ne passerez point les bornes d'une bienséance raisonnable, d'une amitié honnête, et, si vous voulez, d'une réjouissance modeste et chrétienne, j'y consentirai. Encore vous dirois-je alors que vous devez

veiller sur vous-mêmes, que vous devez vous défier de vous-mêmes, que vous devez bien mesurer les temps que vous y donnez, que vous devez bien examiner les impressions que vous en rapportez; et que, pour ne vous y pas tromper, vous ne devez jamais oublier l'importante pratique que je vous ai d'abord proposée, d'avoir vos heures de recueillement et d'une solitude entière, où vous vous demandiez compte à vous-mêmes de vous-mêmes, et où vous vous prépariez à le rendre à Dieu, et à recevoir de lui la récompense éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR LE XVe DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LA CRAINTE DE LA MORT.

Cum appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ; et hæc vidua erat, et turba civitatis multa cum illa. Quam cum vidisset Dominus, misericordia motus super eam, dixit illi : Noli flere.

Lorsque Jésus-Christ étoit près de la ville, on portoit en terre un mort, fils unique d'une femme veuve ; et cette femme étoit accompagnée d'une grande quantité de personnes de la ville. Jésus l'ayant vue, il en fut touché, et lui dit : Ne pleurez point. Saint Luc, chap. 7.

Entre bien des sujets qui touchèrent le Sauveur des hommes à la vue de ce funèbre appareil qu'il aperçoit devant ses yeux, savez-vous, Chrétiens, à quoi son cœur est plus sensible et ce qui lui paroît plus digne de sa compassion? Ce sont les imperfections et les foiblesses qu'il remarque dans cette mère, qui pleure la perte de son fils, que la mort

vient de lui ravir. Il a pitié de son attachement excessif à la personne de ce fils unique ; il a pitié du peu de soumission qu'elle témoigne aux ordres de la providence ; il a pitié de son infidélité, qui lui fait envisager la mort avec des sentimens tout naturels et tout humains ; il a pitié non-seulement d'elle, mais de nous tous, qui ne vivons pas dans cette disposition parfaite où doit être une âme fidèle au regard de la mort, et qui par une lâche timidité nous en faisons un objet d'horreur, lorsque nous en pourrions faire la matière de nos plus grandes vertus et le couronnement de notre vie. Voilà ce que Jésus-Christ déplore : *Misericordia motus super eam.* Or c'est à cette compassion du Fils de Dieu que je m'arrête aujourd'hui. J'entreprends de la justifier, et de vous montrer que rien en effet n'est plus déplorable que la préparation d'esprit et de cœur où se trouvent la plupart des chrétiens à l'égard de la mort. Nous sommes foibles en tout, et notre misère en tout se découvre ; mais on peut dire qu'elle est extrême sur ce point. La seule image de la mort nous contriste et nous effraie. Nous n'y pensons presque jamais sans douleur, et nous n'en pouvons entendre parler sans peine. Au moindre danger qui nous menace, aux premières attaques d'une maladie qui peut nous conduire à ce terme, nous nous alarmons, nous nous troublons, nous nous désolons; et moi je veux, mes Frères, vous rassurer contre

ces alarmes; je veux vous prémunir contre ces troubles et ces désolations : comment? en vous faisant concevoir de la mort des idées plus conformes au christianisme que vous professez; en vous la représentant sous une figure beaucoup moins odieuse que vous ne l'avez jusques à présent considérée; en combattant ou du moins en réglant cette crainte sans bornes et sans mesure, qui vous porte quelquefois à de si pitoyables extrémités. Vierge sainte, c'est vous que Dieu a établie notre protectrice au moment de la mort, et c'est en cette qualité que l'Église tous les jours vous salue. Obtenez-nous dès maintenant, par votre puissante médiation, les mêmes secours que nous attendons à cette dernière heure; et recevez l'hommage que nous vous présentons en vous disant : *Ave.*

Pour vous proposer d'abord mon dessein, je distingue trois sortes de personnes qui craignent la mort. Les premiers la craignent par un esprit d'infidélité, et ce sont les libertins et les athées; les seconds la craignent par une trop grande passion pour les biens de la vie présente, et ce sont les mondains, ou ambitieux, ou intéressés, ou voluptueux; les troisièmes la craignent par un sentiment de la nature, et ce sont généralement tous les hommes, sans en excepter même les sages ni les chrétiens. Trois principes tout différens, l'infidélité,

l'attachement au monde, le sentiment de la nature; mais principes qui tous agissant sur les âmes foibles, y produisent les mêmes effets, et y font naître, quoiqu'en diverses manières et par divers motifs, les mêmes frayeurs de la mort. Ceux qui la craignent par infidélité ou par une trop grande passion pour les biens de la vie sont les plus criminels; ceux qui la craignent par une aversion naturelle sont les plus excusables : mais les uns et les autres sont toujours à plaindre dans leur condition, et ont de quoi exciter la compassion de Jésus-Christ et la nôtre. Les libertins et les athées craignent la mort, parce que, ne reconnoissant point d'autre vie que celle-ci, ils se persuadent que tout mourra pour eux du moment qu'ils mourront eux-mêmes; et c'est une infidélité qu'il faut détester. Les mondains craignent la mort parce qu'ils aiment le monde, et qu'ils savent que la mort les en séparera; et c'est une passion pour le monde dont il faut se détacher. Tous les hommes en général craignent la mort, parce que la nature d'elle-même répugne à cette violente division de l'âme et du corps; et c'est un sentiment humain que la religion doit corriger. Or écoutez trois propositions qui vont partager ce discours. Rien de plus funeste que l'état de l'impie et du libertin, qui craint la mort parce qu'il est tombé dans le désordre de l'infidélité : c'est la première partie. Rien de plus déplorable que l'état du

mondain, qui craint la mort parce qu'il est attaché au monde : c'est la seconde partie. Rien de plus déraisonnable que l'état de tout homme, je dis en particulier de tout homme chrétien, qui craint la mort parce qu'il ne fait pour s'affermir contre cette crainte naturelle nul usage de sa religion : c'est la troisième partie. De là j'aurai lieu de parler, en concluant, à ceux mêmes qui craignent la mort par une trop vive appréhension des jugemens de Dieu, et je leur apprendrai à régler sur cela leur foi. Je n'oublierai rien pour vous instruire sur tous ces points, et il ne tiendra qu'à vous d'en profiter.

PREMIÈRE PARTIE.

Tertullien, parlant des impies, que l'Écriture appelle insensés, parce que, malgré leur raison même, ils disent dans leur cœur qu'il n'y a point de Dieu, *Dixit insipiens in corde suo, Non est Deus;*[1] ce grand homme, dis-je, fait une remarque bien judicieuse, et que l'expérience du siècle vérifie parfaitement; savoir, que personne n'est jamais tombé dans cette erreur, de croire qu'il n'y eût point de premier être ni de divinité, sinon ceux à qui il seroit expédient qu'il n'y en eût point en effet, et qui trouveroient leur avantage dans le système de cet athéisme : *Nemo Deum non esse credit, nisi cui non esse expe-*

[1] Psal. 13.

dit.[1] Je dis le même de ceux qui, ne jugeant des choses que par les sens, et prévenus des fausses maximes du libertinage, ou ne croient pas une vie future, ou ne la croient qu'à demi. Car je soutiens que personne n'en a jamais douté, que celui qui avoit intérêt et à qui il étoit avantageux d'en douter; c'est-à-dire que celui dont la vie déréglée et corrompue lui devoit faire souhaiter qu'il n'y en eût jamais d'autre que celle-ci, et que toutes nos espérances se terminassent à la mort. Mais après tout, Chrétiens, ce genre d'infidélité, quelque endurcissement de cœur ou quelque force d'esprit prétendue qui l'accompagne, ne délivre point les hommes de la crainte de mourir, puisqu'au contraire ils craignent de mourir parce qu'ils ne reconnoissent point d'autre vie que la vie présente; et qu'ils le craignent d'autant plus que leur infidélité, en leur faisant rejeter la créance de l'autre vie, n'exclut point de leur esprit cette cruelle incertitude qui leur reste, s'il y a une autre vie ou s'il n'y en a pas.

Or, dans l'un et dans l'autre état, je prétends qu'ils sont dignes de compassion, mais d'une compassion, dit saint Jérôme, mêlée d'indignation, n'y ayant rien de plus déplorable que la crainte de la mort fondée sur une pareille incrédulité. Supposons-les tels qu'il nous plaira, du moment qu'ils n'ont plus

[1] Tertull.

la foi d'une autre vie, il est impossible qu'ils ne regardent la mort avec horreur : pourquoi? parce qu'ils ne trouvent plus rien qui leur puisse servir de ressource, et qu'ils ne l'envisagent plus comme un passage au royaume de Dieu et à la bienheureuse immortalité, mais comme une destruction entière d'eux-mêmes, comme un anéantissement total, soit de l'âme, soit du corps, et par conséquent comme la privation de tous les biens et le souverain de tous les maux.

Et c'est ce que l'Écriture nous fait entendre au chapitre troisième du livre de la Sagesse, où elle parle de la mort des justes et des amis de Dieu. Car voici en quels termes elle s'exprime : Les justes ont semblé mourir aux yeux des impies : *Visi sunt oculis insipientium mori.*[1] Prenez garde, s'il vous plaît, à cette expression, *visi sunt*, ils ont semblé. Car ils ne sont pas en effet morts de la manière que se le figurent les libertins et les infidèles. Et quelle est sur cela l'idée des infidèles et des libertins? C'est qu'ils se persuadent, ajoute le Saint-Esprit, que la mort, qui n'est qu'une sortie hors de ce monde, et qu'un voyage qui conduit les justes à leur éternelle félicité, est le comble de la désolation et la ruine de tout l'homme : *Et æstimata est afflictio exitus illius, et quod a nobis est iter, exterminium.*[2] Voyez-vous, Chrétiens, le caractère de l'incrédule? Il

[1] Sap. 5. — [2] Ibid.

conçoit la mort, qui est, pour ainsi dire, le retour de nous-mêmes à cette sainte patrie que nous cherchons, comme un retour dans notre néant : *Et quod a nobis iter, exterminium.* D'où il s'ensuit qu'il l'envisage comme l'objet le plus effrayant et comme le dernier malheur. Or, encore une fois, il est évident qu'il n'y a point de condition plus misérable que celle-là, et les libertins eux-mêmes sont obligés d'en convenir.

Car quelle douleur ou plutôt quel supplice à un homme de se pouvoir dire continuellement : Bientôt je cesserai d'être tout-à-fait, ou je commencerai pour jamais à être malheureux ; et il m'est incertain si ce sera l'un ou l'autre. Dans peu de temps je ne serai plus rien de ce que je suis, ou je serai ce que je voudrai éternellement, mais inutilement, n'être pas. Toute ma destinée sur la terre est réduite à un petit nombre de jours, qui s'écoulent malgré moi, et après lesquels, ou il n'y aura plus rien pour moi, ou il n'y aura plus qu'un mal infini et inévitable ! Peut-on rien s'imaginer de plus affligeant ? Or il n'y a que l'homme, je dis que l'homme impie et sans religion, qui se trouve dans cette misère. Les anges, excellente remarque de saint Ambroise et qui mérite votre attention, les anges, qui ont un entendement pour se connoître, savent qu'ils sont naturellement incorruptibles ; et ainsi ils n'ont point de vue ni d'inquiétude de la mort. Les bêtes

sont sujettes à la mort; mais elles ne se connoissent pas elles-mêmes, et, ne faisant nulle réflexion, elles n'ont nulle appréhension de mourir. Les justes, qui selon le corps doivent mourir comme les bêtes, et qui se connoissent comme les anges, se soutiennent dans l'attente d'une vie immortelle. Mais le libertin n'a aucun de ces avantages : il doit mourir, et il ne l'ignore pas; il a une âme immortelle, et il ne le croit pas. La connoissance qu'il a de sa mort l'afflige; et l'ignorance de son immortalité lui ôte le remède qui pourroit le consoler dans son affliction. Il n'a une raison que pour se troubler ou pour se désespérer; et il ne se connoît soi-même que pour se rendre malheureux. Car voilà l'état où l'aveuglement de l'impiété conduit enfin les hommes; et cela par un juste châtiment de Dieu, afin que leur libertinage même leur tienne lieu de tourment, et qu'ils n'en retirent point d'autre fruit que de vivre dans une confusion de pensées qui leur représentent déjà et qui leur avancent les plus douloureuses peines de l'enfer.

Mais, dites-vous, l'impie dont l'iniquité est consommée, et qui, selon la parole de Salomon, est descendu dans le fond de l'abîme, ne doit plus craindre la mort, puisqu'il ne croit plus rien après la mort. Et moi je réponds : Peut-être jouiroit-il de cette paix, quoique fausse et criminelle, s'il pouvoit trouver un point fixe dans son erreur, et si la

même impiété qui le fait douter de tout pouvoit le rendre sûr de quelque chose. Encore même, dit saint Augustin, ne laisseroit-il pas de craindre alors la mort pour l'intérêt de la vie qu'il aime, et dont il se verroit toujours à la veille d'être privé, sans rien apercevoir dans le futur, ni du côté de Dieu, ni du côté de la créature, qui le dédommageât de cette perte. Mais le malheur de sa condition va bien encore plus avant; car ne pouvant même s'assurer de ce néant chimérique et imaginaire qu'il se promet après la mort, et n'en ayant tout au plus qu'une foible opinion, combattue de mille doutes et de mille préjugés contraires, vivant dans le hasard du oui ou du non, et, malgré son infidélité, courant tout le risque d'une éternité affreuse, il faut nécessairement qu'il craigne même ce qu'il ne croit pas. Concevez bien cette pensée, qui est du chancelier Gerson : il faut, dis-je, qu'il craigne même ce qu'il ne croit pas; et cette crainte dans un sens est encore plus terrible pour lui que celle qui lui viendroit de la certitude des jugemens de Dieu.

Mais son libertinage, répliquerez-vous, peut le rendre insensible à tout cela. Je le veux, Chrétiens, que son libertinage puisse aller jusques à ce point d'insensibilité, c'est-à-dire jusqu'à l'état des bêtes, dont il envie peut-être le sort, et auxquelles il ambitionne d'être semblable : *Homo cum in ho-*

nore esset, non intellexit. Comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis.[1] Mais il faudroit examiner si ce seroit là un avantage pour lui, et si le parti de l'insensibilité, dans un danger d'une telle conséquence, le rendroit moins digne de compassion que les alarmes d'une juste crainte qu'il auroit à soutenir. Je dis dans un danger que lui-même il reconnoît tout au moins être danger, et auquel il avoue que son insensibilité ne remédie pas. Mais, quoi qu'il en soit, il est toujours vrai que tandis qu'il aura quelque sentiment, bien qu'il ne croie pas les suites de la mort, il les craindra. Or je prétends que ce sentiment ne s'éteindra jamais en lui, non plus que sa raison, et que dans les plus grands emportemens, ou, pour mieux dire, dans la plus grande corruption de son esprit, il portera toujours au dedans de soi un ver, une pensée fâcheuse et importune, qui lui représentera intérieurement : Mais si tu te trompes ; mais si cette mort sensible et passagère qui détruit le corps est suivie d'une autre mort qui fasse la réprobation de l'âme ; mais si ce qu'en ont cru tous les saints et tous les sages du christianisme se trouvoit véritable ; mais si la passion à laquelle tu t'en rapportes t'aveugloit et te séduisoit, où en serois-tu ? Pensée qui le troublera pendant la vie, mais qui fera encore sur lui des impressions bien plus vives aux

[1] Psal. 48.

approches de la mort: car c'est alors que l'impiété la plus fière et la plus résolue commence à s'ébranler et à se démentir ; c'est alors que nous voyons ces braves, ces intrépides, ces hommes qui ne tenoient nul compte ni de la mort ni de l'enfer, et qui, dans la vigueur d'une santé parfaite, s'estimoient assez forts pour ne pas s'inquiéter de Dieu et de ses jugemens ; c'est alors que nous les voyons marquer des foiblesses pitoyables, être saisis de frayeur, tomber dans le désespoir, détester le passé, s'alarmer du présent, avoir horreur de l'avenir, mais une horreur, dit saint Chrysostôme, pareille à celle des démons et des réprouvés, qui ne sert qu'à augmenter leur peine, et qui fait même une partie de leur damnation.

Ah! mes Frères, écrivoit saint Paul aux Thessaloniciens, souvenez-vous d'une importante maxime et qu'elle demeure éternellement gravée dans vos cœurs; car nous ne voulons pas que vous ignoriez ce que vous devez savoir touchant l'état de ceux qui meurent, ou plutôt qui dorment du sommeil de la mort, afin que vous ne vous en attristiez pas comme tous ceux qui n'ont point la même espérance que nous. *Nolumus vos ignorare, Fratres, de dormientibus, ut non contristemini, sicut et cæteri qui spem non habent.*[1] C'est à vous, mes chers Auditeurs, que j'adresse aujourd'hui ces belles paroles.

[1] 1. Thess. 4.

Observez, s'il vous plaît, le sens de l'Apôtre : il ne nous défend pas de craindre la mort, ni d'être touchés de la mort de nos amis et de nos proches; mais il nous défend de nous affliger et de craindre, comme ceux qui, vivant sans religion, vivent sans espérance des biens éternels, *sicut et cæteri qui spem non habent :* pourquoi? parce que cette crainte et cette tristesse procédant alors d'un principe d'infidélité, ce n'est pas un moindre crime devant Dieu que l'infidélité même. En effet, il m'est permis de craindre la mort, mais il ne m'est pas permis de la craindre par toutes sortes de motifs, et je suis prévaricateur si je la crains d'une manière qui soit opposée à la pureté de ma foi. Cependant, Chrétiens, c'est un des désordres qui règnent parmi nous. On voit des hommes dans le christianisme qui craignent la mort, non pas en fidèles, mais en païens; des chrétiens de profession, mais qui, n'en ayant que le nom et que l'apparence, raisonnent sur l'autre vie comme des épicuriens; car vous diriez qu'il y a encore parmi nous des partisans de cette secte, et Dieu veuille que la réflexion que je fais ne convienne à personne de ceux qui m'écoutent.

Vous me demandez le moyen de se préserver d'une si damnable et si malheureuse disposition d'esprit et de cœur. Le voici tiré d'un des plus illustres exemples que nous fournisse l'Écriture. C'est

de faire dans la vue de la mort ce que faisoit le patriarche Job au milieu de ses souffrances, lorsqu'accablé de calamités il se voyoit languir et mourir; c'est de renouveler comme lui cette confession de foi, qui soutenoit sa patience et sa persévérance, quand il disoit: *Scio quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum, et in carne mea videbo Deum salvatorem meum. Reposita est hæc spes in sinu meo.*[1] Je sais que j'ai un Rédempteur vivant dans le ciel, et que je ressusciterai du sein de la terre. Je sais que je verrai dans ma propre chair et de mes yeux ce Dieu mon Sauveur. Je sais que la mort n'est pour moi qu'un changement d'état, qu'un passage pour mon âme, et qu'un sommeil pour mon corps; qu'elle ne me va dépouiller que pour me revêtir; et qu'en m'ôtant une vie fragile et périssable, elle doit me mettre en possession d'une vie qui ne finira jamais. Oui, je le sais, et cette espérance que Dieu me laisse comme un précieux dépôt est ce qui me console dans mes misères, ce qui me fortifie dans mes défaillances, ce qui m'attache à mes devoirs, ce qui me rend invincible dans mes tentations, ce qui m'empêche de succomber à la violence des persécutions. Sans cette espérance toute ma force m'abandonneroit en mille rencontres, et je céderois aux révoltes de la nature; mais cette espérance est mon support, et

[1] Job. 19.

voilà pourquoi je la conserve dans mon cœur. *Reposita est hæc spes in sinu meo.*

Ah! Seigneur, s'écrioit David (autre sentiment bien capable d'affermir en nous la grâce de la foi), il est vrai, Seigneur, vous nous avez humiliés dans ce séjour d'affliction et de larmes, en nous rendant sujets à la mort; mais la mort à laquelle vous nous avez condamnés n'est point une véritable mort, ce n'est qu'une ombre de la mort, dont vous nous avez couverts, pour nous faire porter les marques de votre justice, et pour nous faire sentir en même temps les effets de votre miséricorde: *Humiliasti nos in loco afflictionis, et cooperuit nos umbra mortis.*[1] Non, dit saint Ambroise expliquant ce passage du psaume, la mort du corps n'est qu'une ombre et une représentation de la mort: *Mors carnis, umbra mortis.*[2] Et c'est la pensée dont se doivent armer et munir non-seulement les pécheurs qui, par l'excès de leurs crimes, auroient en quelque sorte perdu le don de la foi, mais les justes mêmes et les amis de Dieu, dont la foi, par une conduite particulière de la providence, ne laisse pas souvent d'être ébranlée sur le sujet de la mort: car combien d'âmes saintes et prédestinées ont souffert là-dessus les mêmes attaques que les plus déclarés impies! à combien de rudes épreuves Dieu n'a-t-il pas pris plaisir, pour faire triompher sa grâce, d'exposer

[1] Psal. 43. — [2] Ambr.

leur religion! et combien de fois un chrétien, au milieu même de ses ferveurs, n'a-t-il pas pu dire aussi bien que David : *Mei autem pœne moti sunt pedes, pœne effusi sunt gressus mei!* A la vue de cet affreux chaos de l'éternité que j'attends, j'ai presque détourné mes pas de la voie où je marchois, et mes pieds ont été sur le point de glisser; car la foi qui devoit être mon unique appui est devenue comme chancelante dans mon cœur. Combien, dis-je, ne trouve-t-on pas d'âmes élues qui tiennent ce langage? Il est donc nécessaire qu'elles se mettent en garde contre cet esprit d'infidélité, qui seroit pour elles une pierre de scandale et un écueil où elles iroient échouer. Mais avançons, et voyons maintenant l'état du mondain qui craint la mort parce qu'il est attaché au monde. Autre espèce de crainte dont nous avons à nous préserver : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le Saint-Esprit l'a dit, Chrétiens, et nous n'en sommes que trop convaincus par l'expérience sensible que nous avons de notre misère, et de celle des autres, que rien n'est plus fâcheux ni plus amer que le souvenir de la mort pour un homme du monde, qui fait consister son repos et son bonheur dans la jouissance des biens temporels. *O mors*,

quam amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis![1] Prenez garde, mes Frères, nous fait ingénieusement remarquer saint Augustin, aux deux termes dont se sert l'Écriture. Elle ne dit pas que la pensée de la mort est triste et affligeante à celui qui possède les biens temporels, mais à celui qui a établi sa paix et sa félicité dans la possession des biens temporels : *Homini pacem habenti.* De plus, pour exprimer ces sortes de biens, elle ne les appelle pas simplement biens, mais elle leur donne le nom de substance, et veut par-là signifier la fausse idée que nous en avons : *In substantiis suis;* car les justes qui ont l'esprit de Dieu ne considèrent ces biens que comme de foibles accidens, dont ils peuvent aisément se passer; qu'ils ont aujourd'hui, et qu'ils n'auront pas demain; dont la perte pourra leur causer quelque légère altération, mais sans préjudice de cette consistance ferme et immobile que la grâce leur donne: au lieu que les mondains attachés à ces biens terrestres, en font leur principal et leur capital, rapportant tout à ces biens, ne se mesurant que par ces biens, ne s'appuyant et ne faisant fond que sur ces biens, comme si eux-mêmes ils étoient faits pour ces biens et que ces biens ne fussent pas plutôt faits pour eux : *Homini pacem habenti in substantiis suis.* Or c'est aux hommes de ce caractère, et

[1] Eccles. 41.

non point absolument aux grands ni aux riches, que le souvenir de la mort fait horreur; c'est pour eux qu'il est plein d'amertume, *Quam amara est memoria tua!* Car, comme dit saint Chrysostôme, raisonnant sur les mêmes paroles de l'Écriture, on a vu des grands dans le christianisme et des riches, par un effet de la grâce toute-puissante de Dieu, méditer la mort avec plaisir, en entendre parler avec joie, en recevoir la nouvelle sans trouble, pourquoi? parce que tout riches, tout grands qu'ils étoient, leurs désirs ne se portoient ni aux grandeurs humaines ni aux richesses. Ils les possédoient sans attache, et ils les perdoient sans regret. Mais on n'a jamais vu de grands ni de riches attachés à ce qu'ils étoient et à ce qu'ils possédoient; ni jamais, si vous voulez, on n'a vu de petits et de pauvres attachés à ce qu'ils n'étoient pas et à ce qu'ils ne possédoient pas, qui ne fussent effrayés de la mort. En effet, Chrétiens, l'étrange et douloureuse pensée pour un homme du siècle qui vit à son aise, qui se voit bien établi dans le monde, qui se trouve revêtu d'une charge, d'une dignité honorable; qui ne manque de rien pour se maintenir dans la splendeur et dans l'éclat; qui, dans l'opulence, dans la réputation, dans le crédit où il est, peut tout et est au-dessus de tout; quelle pensée pour lui au milieu de tout cela, que cette réflexion, Il faut mourir! Ne parlons point de ces fortunes si hautes ni si

complètes qui font les heureux de la terre; comme elles sont aujourd'hui plus rares, cette moralité ne s'étendroit pas bien loin. Parlons de celles qui sont moins éclatantes et plus ordinaires. Quelle pensée pour un homme même du commun, qui voit sa famille honnêtement pourvue, qui a des biens suffisamment, qui en jouit et s'en fait honneur, qui n'a ni embarras ni soins, et dont la santé, les forces, l'âge, répondent à tout le reste (car c'est ainsi que le texte sacré nous le dépeint dans les paroles suivantes, *Viro quieto, et cujus viæ directæ sunt in omnibus, et adhuc valenti accipere cibum*),[1] quel souvenir, dis-je, pour ce mondain, que cette sombre et désolante considération, Il faut mourir!

Or c'est en cela qu'il me paroît digne de compassion: non point seulement de ce qu'étant attaché d'esprit et de cœur aux biens de cette vie il appréhende la mort, mais de ce qu'envisageant la mort il a été assez aveugle pour s'attacher à des biens qui passent si vite, et de ce que la nécessité de mourir ne l'en détache pas. Voilà sur quoi je déplore son aveuglement. En effet, si la vie présente devoit toujours durer, je ne m'étonnerois pas qu'il y eût des ambitieux et des avares sujets aux passions déréglées qui les dominent. Quelque vaines et frivoles que soient ces passions, je comprends qu'elles deviendroient alors sérieuses et

[1] Eccles. 41.

prudentes, et que, dégagés du souvenir de la mort, nous pourrions nous faire un point de sagesse de suivre et de contenter nos désirs ; pourquoi ? parce que nous aurions droit de compter pour réel tout ce que le monde a de spécieux et d'apparent, et que notre raison même commenceroit à être d'intelligence avec la cupidité et l'ambition qui nous domineroit. Je dis encore plus : si nous devions seulement vivre autant que ces premiers patriarches, fondateurs du monde, à qui des siècles entiers, selon le témoignage de l'Écriture, n'étoient que la fleur de l'âge, et qui, sans vieillesse ni caducité, voyoient une longue et nombreuse suite de générations, peut-être consentirois-je que nous eussions pour les biens temporels quelque empressement et quelque ardeur. L'éloignement du terme sembleroit en quelque manière nous justifier, quoiqu'alors même nous devrions toujours modérer nos inquiétudes et réprimer notre convoitise par la vue de la mort, qui, quelque éloignée qu'elle fût, étant néanmoins certaine et assurée, nous les raviroit enfin ; et c'est la belle observation de saint Jérôme, que je vous prie de faire après lui. Il dit que c'est pour cela que Moïse, dans la Genèse, faisant la supputation des années que chacun de ces premiers hommes avoit vécu, ajoutoit toujours cette conclusion générale, *Et mortuus est*, et il mourut. Noé vécut neuf cents ans, et il mourut ; Seth tant

d'années, et il mourut : ainsi des autres. Pourquoi cette addition, et il mourut? ne l'entendoit-on pas assez, et n'étoit-ce pas assez de marquer l'espace de temps que leur vie avoit duré? Ah ! répond saint Jérôme, c'est pour nous apprendre que quand nous aurions à vivre des milliers de siècles, nous aurions toujours tort de nous passionner pour les biens présens, puisqu'il seroit encore vrai de dire de nous, Et il mourra. Or cela seul devroit corriger l'excès de nos affections et rompre tous nos attachemens. J'en conviens, mes chers Auditeurs, et à Dieu ne plaise que je veuille contredire le sentiment de ce saint docteur. Mais après tout il faut avouer que, dans cette supposition d'une vie de plusieurs siècles, nos attachemens auroient quelque prétexte et quelque apparence d'excuse. Mais notre vie se trouvant bornée à un si petit nombre de jours, et nous attachant à cette vie courte et passagère comme nous nous y attachons, et à ses biens, en vérité, mes Frères, sommes-nous sages, et avons-nous de quoi nous justifier, je ne dis pas devant Dieu, mais je dis même devant nous et à notre propre tribunal? N'y a-t-il pas en ceci de l'enchantement, et, pour parler avec le Saint-Esprit, de l'ensorcellement? *Fascinatio nugacitatis.*[1] Ah! insensé que vous êtes, dès cette nuit même on va vous redemander votre âme; vous mourez,

[1] Sap. 4.

et pour qui sera tout ce que vous avez amassé? Ainsi est-il dit dans l'Évangile à ce riche qui prétendoit goûter tranquillement et long-temps le fruit de ses peines : *Stulte, hac nocte animam tuam repetent a te ; quæ autem parasti cujus erunt?*[1] Voyez-vous, reprend saint Bernard, la qualité que donne l'Esprit de Dieu à celui qui met son cœur dans les biens de la terre? Il ne lui reproche pas expressément sa foiblesse, sa témérité, son peu de religion et de foi, mais sa folie, *Stulte;* parce que cette parole comprend tous les autres reproches, et enchérit même au-dessus. Devoir mourir et s'entêter des biens de la vie jusqu'à en faire l'unique objet de ses désirs, c'est perdre le sens.

Vous ne devez donc pas, mon cher Auditeur, être surpris ni trouver mauvais si je vous traite aujourd'hui comme cet homme de l'Évangile, et si je vous dis, tout sage d'ailleurs et tout prudent que vous pouvez être selon le monde : *Stulte*, insensé, pourquoi ce soin extrême de votre corps, qui sera bientôt la pâture des vers? pourquoi ces vastes desseins que la mort dans peu va renverser et faire évanouir? pourquoi tant chercher à vous agrandir et à vous étendre, puisqu'au bout de quelques jours six pieds de terre vous suffiront? Quand la concupiscence s'allumera dans votre âme, disoit saint Paul, et que, maîtresse de votre raison, elle

[1] Luc, 12.

vous enivrera des choses visibles, savez-vous, mes Frères, comment vous pourrez l'éteindre et en arrêter les emportemens? ce sera par cette pensée : Hé! nous n'avons point ici de demeure permanente; mais, tandis que nous vivons dans ce corps mortel, nous sommes hors de notre patrie, et nous ne devons nous regarder que comme des voyageurs. Or si l'on voyoit un voyageur s'intéresser à tout ce qui se passe sur sa route, prendre feu sur cela, et en être agité, affligé, désolé, quelle idée s'en formeroit-on? Voilà néanmoins ce que nous faisons; voilà ce qui nous inspire de si vives craintes de la mort, et ce qui nous rend, dans nos craintes et nos frayeurs, si dignes de pitié. Car de se laisser surprendre à des biens faux et apparens, et de s'attirer par-là, en vue de la mort, des frayeurs et des peines réelles et effectives, c'est une illusion qui, dans l'ordre de la providence, peut bien même être regardée comme une punition. Pendant que l'Apôtre étoit dans cette terre d'exil, il souhaitoit sans cesse de se voir au bout de sa carrière, parce qu'il ne tenoit à rien, et qu'il avoit le cœur libre et dégagé de tous les objets matériels et mortels : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus?*[1] Mais si nous ne sommes pas dans la même disposition, ou plutôt si nous sommes dans une disposition toute contraire, ce qu'ajoute ce docteur des nations ne

[1] Rom. 7.

nous convient que trop : *Ingemiscimus gravati, eo quod nolumus expoliari.*[1] Nous gémissons à l'aspect de la mort : les infirmités, les maux qui en sont les avant-coureurs et qui nous avertissent qu'elle approche, nous remplissent l'esprit de sombres images, et nous font pousser de profonds soupirs, parce que nous ne voulons point être dépouillés de ces biens que nous avons et qu'il faut quitter en mourant.

Quel spectacle, mes chers Auditeurs, qu'un riche mondain aux prises avec la mort, et qui, jusqu'à la dernière extrémité, se défend contre elle! La mort le presse de sortir, et il voudroit toujours habiter ces agréables et superbes appartemens qui sont l'ouvrage de ses mains, disons-mieux, de sa vanité et de son luxe. Il a encore dans le cœur une inclination qui faisoit toute la douceur de sa vie, et la mort l'en sépare, ou l'en arrache impitoyablement! Il avoit encore des vues pour l'accroissement de sa fortune, il avoit des projets qu'il étoit sur le point d'exécuter, et la mort dans un moment déconcerte tout! De quoi est-il touché? de cette sortie du monde, de cette séparation, de ce renversement, de ce débris subit et si général. Hé, mon cher Frère, voilà ce qui m'effraie pour vous : c'est, dis-je, de voir que ce qui excite alors vos regrets, ce sont ces mêmes passions qui ont

[1] 2. Cor. 5.

fait vos crimes et vos désordres durant tout le cours de vos années. Si vous craigniez la mort par mille autres endroits qui peuvent la faire craindre aux pécheurs, je m'en consolerois, et je me mettrois en devoir de vous apprendre à profiter de cette crainte; si, dans l'appréhension de la mort, vous travailliez à étouffer ces passions et à rompre volontairement ces habitudes qui vous attachent à la vie, je vous en féliciterois et j'en bénirois Dieu: mais que vous ne soyez sensible qu'à ce qui vous a perdu jusques à présent et qu'à ce qui doit achever de vous perdre, voilà encore une fois par où votre état me paroît déplorable et bien terrible.

Que faut-il donc faire, et de tout ceci quelle conclusion? c'est de mourir dès maintenant et de bonne heure en esprit, pour ne plus tant craindre de mourir en effet; c'est de fermer les yeux à cette figure du monde qui nous éblouit et qui passe, afin de n'avoir plus tant de peine à la laisser passer, et de n'entrer plus sur cela en de si violentes agitations; c'est d'éloigner notre cœur, de le dégager et de le déprendre de tout ce qu'il faudra un jour quitter. Mais, me direz-vous, nous craindrons toujours la mort par un sentiment naturel. Voilà à quoi je vais répondre, en parlant de ceux qui craignent la mort par un sentiment de la nature et qui ne font pour se fortifier contre cette crainte nul usage de leur religion. C'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Je le sais, Chrétiens, et je n'en puis disconvenir; c'est un sentiment que la nature a de tout temps imprimé dans le cœur des hommes, sans en excepter même les sages ni les chrétiens, de craindre la mort et de la regarder avec frayeur : mais je sais aussi que de tout temps les sages ont trouvé moyen de corriger sur ce point la nature par la nature même, et qu'ils se sont rassurés par leur propre raison contre toutes les raisons qui formoient en eux ces craintes involontaires dont ils vouloient se délivrer. Or ne sommes-nous pas bien dignes de compassion si nous ne faisons pas, avec les secours de la grâce et les lumières du christianisme, ce que ces philosophes ont fait par la seule lumière naturelle, et si nous avons moins de force dans la vraie religion qu'ils n'en ont témoigné dans l'idolâtrie et la superstition?

Car je suis surpris, et vous devez l'être comme moi, en considérant ce que ces païens ont pensé et ce qu'ils ont pratiqué sur le sujet de la mort; les excellentes idées qu'ils en ont conçues, et les généreux efforts de magnanimité et de constance par où ils les ont soutenues. Tantôt ils prétendoient que c'étoit pour nous une crainte ridicule que celle de la mort, étant déjà morts tant de fois,

et mourant tous les jours : *Nos mortem ridicule timemus toties jam mortui et morientes.*[1] Qu'est-ce à dire, morts tant de fois? c'est qu'autant d'années que nous avons vécu, et qui ne reviendront jamais, ce sont autant de portions retranchées de notre vie, et comme autant de morts par où nous avons passé; et qu'est-ce à dire, mourant tous les jours? c'est que chaque moment qui nous échappe sans retour est une épreuve continuelle de la mort : *Toties jam mortui et morientes.* Tantôt ils s'étonnoient comment on pouvoit craindre si longtemps ce qui devoit durer si peu, et comment ce point de la mort, qui est presque imperceptible, pouvoit altérer et troubler toute la paix de notre âme : *Quomodo quod tam cito fit, timetur diu?* Tantôt ils posoient pour principe que la mort rendant justice à tout le monde, et faisant raison à un chacun des injures qu'il prétend avoir souffertes, on avoit tort de se plaindre d'elle : *Quid mortem quereris? mors sola jus æquum generis humani.* En effet, ces inégalités si odieuses de la fortune, ces discernemens si aveugles de la faveur, ces rabaissemens du mérite et de la vertu, ces élévations des plus vils sujets, enfin ces iniquités du siècle qui nous irritent et qui excitent notre indignation, tout cela doit cesser à la mort, et c'est uniquement de la mort que nous devons espérer de

[1] Senec.

voir la fin de tout cela. Or cette espérance est une des plus douces consolations dans les disgrâces de la vie : *Mors sola jus æquum generis humani.* Tantôt ils démontroient que la mort, qui est le terme commun où tendent tous les hommes, servoit de remède à plusieurs, étoit le souhait de quelques-uns, faisoit le bonheur et la félicité des autres, et qu'au reste elle ne devoit jamais être mieux reçue que quand elle venoit avant qu'on fût réduit à la nécessité de la désirer : *Mors omnibus finis, multis remedium, quibusdam votum, de nullis melius emerita, quam de his ad quos venit antequam invocetur.*

Et ils avoient raison ; car qui fera bien attention à toutes les misères dont la mort nous dégage, et à toutes les peines qui accompagnent la caducité d'une longue vie, conclura aisément que la brièveté de nos jours est une des grâces dont nous sommes redevables à la providence. Que dirai-je encore? Tantôt ils concevoient la mort comme un heureux élargissement après une triste captivité, tantôt comme le retour d'un fâcheux exil, tantôt comme l'affranchissement d'une milice laborieuse, tantôt comme une prompte et parfaite guérison : car c'est ainsi qu'ils se la représentoient, et qu'ils nous en ont fait la peinture. Mais tout cela, me répondrez-vous, ce n'étoient que des spéculations et de pompeuses paroles, qui n'empêchoient pas ces sages de la gen-

tilité d'avoir la mort en horreur et de la fuir. Vous vous trompez, Chrétiens; ce n'étoient ni de vaines paroles, ni de sèches spéculations. C'étoient pour eux des raisons efficaces qui les persuadoient, et qui même les persuadoient souvent jusqu'à l'excès, puisqu'ils en sont bien des fois venus jusqu'à se rendre homicides d'eux-mêmes, et à s'en faire un honneur, un plaisir, uue vertu. C'étoit une erreur du paganisme : mais notre confusion est que ces païens ayant eu assez de grandeur d'âme et de fermeté pour aimer la mort et pour la rechercher, nous qui sommes chrétiens nous en ayons trop peu pour ne la pas craindre.

Je dis qu'en cela consiste et paroît notre foiblesse : pourquoi ? parce que la religion que nous professons nous fournit des motifs bien plus puissans pour nous adoucir la mort, et pour nous la faire considérer d'un œil tranquille et assuré. Car prenez garde, s'il vous plaît : tout ce qu'en ont dit ces infidèles, et tout ce que je viens de tirer de leur morale, n'étoient que des productions de l'esprit humain, que des raisonnemens, et que des sophismes dont leur orgueil se flattoit; mais dans le christianisme nous avons les raisons les plus solides, les raisons les plus essentielles, les raisons les plus capables de pénétrer nos esprits et de répandre dans nos cœurs une onction de grâce, en faveur de la mort et à l'avantage de la mort. Vous me les demandez,

et les voici telles que la foi nous les propose, et que nous devons nous les proposer à nous-mêmes : la vue de Jésus-Christ mourant, l'attente du royaume de Dieu, l'exemple des saints et de tant de justes, les trésors infinis de grâce dont la mort peut être enrichie. A quoi serons-nous sensibles, si rien de tout cela ne fait impression sur nous ? Reprenons.

La vue de Jésus-Christ mourant, de ce Dieu qui, immortel de sa nature, ne s'est revêtu de notre chair, selon la théologie de saint Paul et selon son expression, que pour goûter la mort, et en la goûtant lui ôter toute son amertume : *Ut gratia Dei pro omnibus gustaret mortem.* [1] Cependant, Chrétien foible et lâche, cette mort vous paroît encore amère. Jésus-Christ l'a goûtée pour vous, et il vous semble dur de la goûter pour lui et après lui. Quelque soin qu'il ait pris d'y répandre une douceur divine, vous la rejetez comme un calice plein de fiel et d'absinthe. L'apôtre a beau se féliciter de ce que la mort a été comme absorbée et dépouillée par le triomphe de cet Homme-Dieu sur elle, *Absorpta est mors in victoria;* [2] il a beau la défier, et, par une espèce d'insulte qui n'a rien de présomptueux, lui demander, O mort, où est ta victoire ? où est ton aiguillon ? *Ubi est mors victoria tua ? ubi est mors stimulus tuus ?* tout cela ne nous touche point. La mort est toujours victorieuse de notre foiblesse, elle

[1] Hebr. 2. — [2] 1. Cor. 15. — [3] Ibid.

a toujours à notre égard la même force, toujours le même aiguillon, et l'on diroit que la vertu de la croix et de la mort du Rédempteur est en quelque sorte anéantie. Le privilége des chrétiens unis à Jésus-Christ, est de mourir, et de ne pas sentir le tourment ni l'affliction de la mort, *Et non tanget illos tormentum mortis.* [1] Mais nous renonçons à ce privilége ; et par une pusillanimité indigne de notre foi, non-seulement nous sentons ce tourment de la mort, mais nous l'anticipons, mais nous l'augmentons.

Ce n'est pas assez : l'attente du royaume de Dieu, de ce royaume du ciel, où nous savons que nous ne pouvons entrer qu'après la mort, puisque Dieu lui-même nous l'a déclaré, *Nemo videbit me, et vivet.* N'est-il pas étonnant que parmi les demandes que nous faisons à Dieu, une des premières et des plus importantes soit que son règne arrive pour nous, *adveniat regnum tuum,* [2] et qu'en même temps, par une visible contradiction, nous souhaitions avec tant d'ardeur de retarder le plus qu'il nous est possible l'avénement de ce règne ? N'est-il pas étrange que ce règne de Dieu devant être notre souverain bien, nous en redoutions les approches comme notre souverain mal ? Quand le patriarche Jacob dans une extrême vieillesse, vit Joseph son fils comblé d'honneur et de gloire, et dominant sur

[1] Sap. 3. — [2] Matth. 6.

toute l'Égypte, l'Écriture nous apprend qu'il fut transporté d'un mouvement de joie, et qu'il s'écria : Ah! mon fils, c'est désormais que je mourrai content puisque je vous revois : *Jam lætus moriar, quia vidi faciem tuam.*[1] Hé, quoi! mes Frères, dit saint Bernard, la mort paroissoit douce à ce père, parce qu'il voyoit pour un moment le visage de son fils bien-aimé : et nous à qui la mort doit procurer le bonheur éternel de contempler Dieu même, nous à qui elle doit révéler la gloire de Dieu, nous à qui elle doit découvrir cet objet de béatitude que l'œil n'a point vu, et que le cœur de l'homme n'a jamais compris ; nous qui dans cette espérance devrions dire, Ah! Seigneur, je mourrai sans peine et je mourrai même avec joie, puisque c'est par-là que je dois jouir de votre divine présence, *Jam lætus moriar, quia visurus sum faciem tuam :*[2] au lieu de parler de la sorte et de le penser, nous sommes consternés à la seule idée de la mort, et nous frémissons au moindre péril qui nous en approche, ou qui l'approche de nous.

Ce n'est pas tout encore : l'exemple des saints et de tant de justes. N'avons-nous pas les mêmes secours pour nous affermir contre la mort, et d'où vient donc que nous tenons à toute heure un langage si différent et même si contraire à celui des serviteurs de Dieu? Écoutez David dans l'ancienne

[1] Genes. 46. — [2] Bern.

loi : *Hei mei, quia incolatus meus prolongatus est?*[1] hélas ! que mon exil est long, et quand finira-t-il ? *Multum incola fuit anima mea;*[2] je languis d'ennui sur la terre, parce que c'est une terre étrangère pour moi. *Quando veniam, et apparebo ante faciem Dei mei!* heureux moment où je paroîtrai devant mon Dieu ! je l'attends, je le désire, je le demande. Ainsi ce prophète et ce saint roi s'en expliquoit-il, et combien d'autres dans la loi nouvelle ont eu les mêmes sentimens, et se sont servis, pour les exprimer, des mêmes paroles ! Mais nous, bien autrement disposés, nous trouvons que notre exil dure trop peu ; nous voudrions demeurer éternellement en ce monde et en faire notre patrie ; nous gémissons d'être forcés d'en partir ; et ce départ qui nous désole, nous formons pour le différer les vœux les plus vifs et les plus ardens.

Enfin les trésors de mérites dont la mort peut être enrichie. Car quelles vertus la mort ne nous donne-t-elle pas occasion de pratiquer ! C'est en vue de la mort que nous faisons à Dieu le sacrifice le plus héroïque, qui est celui de notre vie, et que nous devenons en quelque manière semblables aux martyrs. C'est par une libre acceptation de la mort, que nous témoignons à Dieu la soumission la plus généreuse, et que nous lui rendons le devoir de l'obéissance la plus parfaite, puisqu'elle va jusqu'à

[1] Ps. 119. — [2] Ibid.

la destruction de nous-mêmes. C'est au milieu des douleurs de la mort que nous commençons à nous acquitter auprès de la justice de Dieu, recevant l'arrêt de notre mort en esprit de pénitence; lui offrant notre mort, non-seulement comme une satisfaction générale et commune du péché de nos premiers parens, mais comme une satisfaction particulière et personnelle de nos propres péchés; consentant, pour la réparation de notre avare cupidité, à être dénués de tout dans le sein de la terre; pour la réparation de nos vanités et de notre orgueil, à être ensevelis dans les ombres et la poussière du tombeau; pour la réparation de nos sensualités et de nos plaisirs criminels, à devenir la pâture des vers. C'est par une sainte union de notre mort avec la mort de Jésus-Christ, que nous entrons en participation des grâces surabondantes que ce Dieu Sauveur a renfermées dans sa croix comme dans une source inépuisable : et qui peut dire de quelles richesses spirituelles un mourant se sent quelquefois comblé; ou sans attendre l'heure de sa mort, qui peut dire de quelles impressions secrètes un chrétien est pénétré, de quels mouvemens intérieurs il est animé, lorsqu'anticipant son dernier jour, il se met à certains jours et en esprit au lit de la mort, et qu'il se présente à Dieu comme une victime qui lui est destinée et qui lui doit être immolée? Or ce qui nous est si salutaire, si méritoire auprès de

Dieu quand nous en savons bien user, par quel renversement devient-il le sujet de notre aversion? Il n'y a qu'une chose qui semble pouvoir, par la religion même et par les vues de la foi, justifier cette crainte excessive de la mort, savoir, la crainte des jugemens de Dieu; mais là-dessus je vais vous satisfaire, et j'en fais la courte conclusion de ce discours.

Je dois donc en convenir, Chrétiens auditeurs: puisque la mort est suivie d'une éternité bienheureuse ou malheureuse; puisque c'est la mort qui décide pour jamais de notre destinée dans cette éternité; puisqu'au moment de la mort nous devons être présentés devant le souverain juge, pour lui rendre un compte exact de toute notre vie, et pour en recevoir, par un dernier arrêt, ou la récompense ou le châtiment, toutes ces pensées, qui sont comme les points fondamentaux de notre foi, vivement retracées dans nos esprits et bien méditées, ont de quoi nous faire trembler et nous saisir d'une juste frayeur. Mais après tout ma proposition ne laisse pas de subsister; et je prétends toujours que si cette crainte de la mort prédomine en nous; que si c'est une crainte toute pure, sans mélange de consolation, et qui n'ait pas ce tempérament de grâce que lui doit donner l'espérance chrétienne, même dans la personne des pécheurs; quelque sainte qu'elle paroisse, nous sommes encore dignes

de compassion; pourquoi cela? parce qu'étant chrétiens, la foi nous fait trouver dans la mort même de quoi nous tenir lieu de ressource, si j'ose m'exprimer ainsi, contre ces jugemens de Dieu si formidables. Or ce qu'il y a de pitoyable en nous, c'est que tout cela se trouvant dans la mort, nous ne l'y trouvions néanmoins jamais, et que nous n'écoutions la foi qu'à demi, sur un sujet où nous pouvons la faire servir de correctif à elle-même, en opposant aux vérités effrayantes qu'elle nous enseigne d'autres vérités consolantes qu'elle y ajoute. Expliquons-nous.

C'est une belle réflexion de saint Augustin, lorsqu'il nous dit que nous devons avoir par proportion les mêmes sentimens et les mêmes affections pour la mort, que nous avons pour Dieu. Dieu, remarque ce saint docteur, est tout ensemble et aimable et terrible. Il est aimable, parce que c'est un Dieu de miséricorde et de bonté; et il est terrible, parce que c'est un Dieu de justice, et selon l'expression de l'Écriture, le Dieu des vengeances. Comme terrible, il veut être craint; et comme aimable, il veut être aimé. De même, reprend ce Père, la mort a deux visages tout différens. Elle est redoutable d'une part, et désirable de l'autre. Redoutable, parce qu'elle peut être pour nous le commencement d'un malheur éternel; mais désirable, parce que, selon les vues de Dieu, elle nous doit mettre en

possession de l'immortalité et de la gloire. Il faut donc que nous la craignions, et que nous l'aimions tout à la fois : c'est-à-dire que nous la craignions d'une crainte mêlée d'amour, et que nous l'aimions d'un amour accompagné de crainte. Il y a plus, ajoute saint Augustin : car comme Dieu, qui est aimable et terrible, veut, absolument parlant, être plus aimé des hommes que redouté, aussi devons-nous plus aimer la mort que la craindre : et comme Dieu ne se tiendroit pas honoré de nous autant qu'il le veut être, si nous le craignions plus que nous ne l'aimons ; ainsi peut-on dire que nous ne sommes pas dans une disposition parfaitement chrétienne si nous craignons plus la mort que nous ne l'espérons, parce que notre crainte et notre amour par rapport à elle doivent suivre la mesure de notre amour et de notre crainte à l'égard de Dieu. Il faut donc craindre la mort par esprit de foi ; mais il faut encore plus l'espérer et la désirer en esprit de foi. Tel est le raisonnement de saint Augustin.

Ce n'est pas que les saints n'aient craint la mort, ou plutôt les suites de la mort. Car le même saint Paul, qui témoignoit tant d'empressement de voir la prison de son corps détruite, reconnoissoit néanmoins que c'étoit une chose terrible de tomber dans les mains du Dieu vivant : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis.*[1] Et le même David qui de-

[1] Hebr. 10.

mandoit si instamment de voir Dieu, ne laissoit pas de chercher un asile où il pût se mettre à couvert de sa colère : *Quo a facie tua fugiam?*[1] Cependant, quelque partagés qu'ils parussent entre ces divers mouvemens d'amour et de crainte, le désir l'emportoit, et ils ne pouvoient se défendre de souhaiter la mort, en considérant que c'étoit la voie pour aller à Dieu. De là vient que saint Jérôme, qui fut peut-être de tous les saints le plus touché des jugemens de Dieu, fut néanmoins un de ceux qui soupirèrent davantage après la fin de cette vie mortelle. C'est une chose admirable de voir comment il la demandoit, et en quels termes il l'appeloit. Nous le lisons encore dans une épître d'Eusèbe au pape Damase, que nous conservons comme un des plus beaux monumens de l'antiquité. *Veni, amica mea, soror mea sponsa :*[2] Venez, disoit ce grand saint, parlant à la mort, venez, vous que je chéris comme ma bien-aimée, comme ma sœur, comme mon épouse. *Indica mihi quem diligit anima mea:*[3] Conduisez-moi à l'unique trésor de mon âme. Car il n'y a que vous qui puissiez me rendre ce bon office, et me montrer le lieu où il repose : *Ostende mihi ubi cubat Christus meus.*[4] Vous êtes tout environnée de ténèbres, poursuivoit ce même Père ; mais ces ténèbres me découvriront la lumière éternelle, et c'est ce qui vous donne pour

[1] Ps. 138. — [2] Hyeron. — [3] Ibid. — [4] Ibid.

moi tant de charmes: *Nigra es, sed formosa.*[1] Vous êtes terrible aux rois de la terre et à ces mondains qui bornent toutes leurs espérances à cette vie; *Terribilis apud reges terræ:*[2] mais vous me devenez d'autant plus agréable que j'ai moins de prétentions en ce monde et pour ce monde. Ainsi s'expliquoit saint Jérôme; ainsi craignoit-il la mort; et pour peu que nous ayons de foi, ainsi devons-nous la craindre, ou plutôt ainsi devons-nous la désirer.

Mais vous me dites, que vous craignez la mort, parce que vous êtes pécheur; que vous la craignez, parce que vous êtes actuellement dans le désordre du péché et dans l'inimitié de Dieu; que vous la craignez, parce qu'étant fragile vous pouvez perdre à tout moment la grâce; que vous la craignez, parce que vous êtes exposé à des occasions dangereuses et à toute la corruption du monde; que vous la craignez, parce que quelque bien que vous puissiez faire vous êtes toujours incertain de votre état devant Dieu, et que vous ne savez si vous êtes digne de haine ou d'amour. Car voilà toutes les dispositions où la crainte de la mort pourroit être, avec plus de prétexte, autorisée par la foi. Et moi je réponds qu'en toutes ces dispositions, à quiconque veut consulter la foi et agir selon la foi, la vue de la mort doit encore être aimable, et que nous y découvrons toujours des sources fécondes d'espé-

[1] Hyeron. — [2] Ibid.

rance et de confiance, pour modérer l'excès de nos craintes. En effet, je suis pécheur, me dis-je d'abord à moi-même, et voilà justement pourquoi la vue de la mort me doit être douce : parce que la vue de la mort est le plus sûr moyen de me préserver du péché et de résister aux tentations du péché. Je dois donc la regarder non-seulement comme une grâce, mais comme une des grâces les plus efficaces, comme un effet de la bonté toute miséricordieuse de Dieu envers moi, comme un remède puissant et presque infaillible dont il a bien voulu me pourvoir. Ah! Seigneur, que deviendrois-je si cette vue touchante de la mort, qui me règle et qui me gouverne, venoit jamais à m'abandonner? En quels déréglemens irois-je me précipiter, et où me porteroit ma passion? Je suis dans le désordre du péché, et c'est pour cela même que je dois envisager souvent la mort. Quelle conséquence? elle est très-naturelle. Parce que s'il y a quelque chose qui soit propre à me convertir et à me faire sortir de l'affreux état où je suis tombé, c'est la mort bien envisagée et bien considérée. Car c'est le souvenir de la mort, ou, pour mieux dire, la grâce attachée à ce souvenir de la mort, qui a opéré de tout temps dans le christianisme les plus grandes conversions. C'est la mort fortement représentée dans l'esprit, qui a humilié l'orgueil des âmes les plus fières; qui a fait des cœurs les plus inflexibles et les plus

durs, des cœurs contrits; qui a soumis au joug de la pénitence les pécheurs les plus indociles. Par où un pécheur de ce caractère a-t-il coutume d'être ébranlé? par la vue de la mort; et si je dois jamais revenir de mes égaremens et me rapprocher de Dieu, n'est-ce pas par-là même. Pourquoi donc ne m'occuperois-je pas volontiers de cette vue de la mort, et pourquoi n'en ferois-je pas ma plus solide consolation? Je suis fragile, et je puis perdre à chaque moment la grâce: mais que s'ensuit-il de là? que je dois donc m'entretenir sans cesse de la vue de la mort, puisque ce sera le soutien de ma fragilité; et que portant ce précieux trésor de la grâce dans un vase de terre, il n'y a que la vue de la mort qui puisse affermir mes pas, et me mettre en quelque sûreté. C'est donc être bien ennemi de moi-même et de mon salut si je fuis cette vue, et si je la crains comme un sujet de tristesse et d'abattement. Je suis exposé à mille dangers; et les scandales du monde, qui m'environnent de toutes parts, sont autant d'écueils que je ne saurois éviter. Erreur, si je le crois ainsi. Je les éviterai, ces écueils, par la vue de la mort, et cette vue salutaire me sauvera de ce déluge d'iniquité qui inonde aujourd'hui le siècle. Soit donc que j'aie égard à l'intérêt de Dieu, soit que je sois sensible au mien, la mort me doit être, sous l'un et l'autre rapport, un avantage. Pour l'intérêt de Dieu, parce qu'elle nous fait entrer dans

un état où nous ne sommes plus capables de l'offenser. Pour le mien, parce que dans cet état le monde n'est plus capable de nous corrompre. Et pourquoi Salomon nous apprend-il que le juste a été souvent enlevé du monde dès ses premières années, si ce n'est afin que la malice du siècle perverti ne l'infectât pas de son venin, et qu'il ne fût pas séduit par l'éclat trompeur de la vanité? *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius.*[1] Mais après tout nous ne savons si nous sommes dignes d'amour ou de haine. Vous l'avez voulu de la sorte, ô mon Dieu, pour nous tenir dans une plus grande dépendance de votre grâce: mais du reste, au milieu de cette incertitude, la vue de la mort nous fait trouver tout le repos que nous pouvons avoir en cette vie, puisqu'elle nous fait prendre toutes les mesures nécessaires pour nous maintenir dans l'amour de Dieu. En deux mots, ou nous sommes pécheurs, ou nous sommes justes. Si nous sommes pécheurs, la vue de la mort nous ramène dans les voies de Dieu; et si nous sommes justes, la vue de la mort nous confirme dans les voies de Dieu. Si nous sommes pécheurs, la vue de la mort nous excite à la pénitence; et si nous sommes justes, la vue de la mort nous assure le don de la persévérance. Si nous sommes pécheurs, la vue de la mort nous fait deve-

[1] Sap. 4.

nir justes; et si nous sommes justes, la vue de la mort nous empêche de devenir pécheurs. Ainsi nous marcherons sûrement et tranquillement. Nous craindrons la mort sans foiblesse, et nous la désirerons sans présomption. Nous trouverons de quoi bénir Dieu jusque dans les effets de sa justice, et nous nous en ferons un moyen de sanctification en ce monde pour obtenir en l'autre la félicité éternelle où nous conduise, etc.

SERMON

POUR LE XVIe DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR L'AMBITION.

Dicebat autem et ad invitatos parabolam, intendens quomodo primos accubitus eligerent.

Il adressa ensuite aux conviés une parabole, prenant garde comment ils choisissoient les premières places. Saint Luc, chap. 14.

C'est ainsi que le Sauveur du monde profitoit de toute occasion, et ne négligeoit rien de tout ce qui s'offroit à ses yeux, pour en tirer de salutaires enseignemens, et pour expliquer sa divine morale. Dans un repas où il avoit été convié, et où se trouvoit avec lui une nombreuse assemblée de pharisiens, il est témoin de leur orgueil, et remarque leur affectation à s'attribuer tous les honneurs et à se placer eux-mêmes aux premiers rangs. Car ce fut toujours l'esprit de ces faux docteurs de la loi, de vouloir partout se distinguer, partout dominer, et d'être souverainement jaloux d'une vaine supé-

riorité dont ils se flattoient et dont se repaissoit leur ambition. Mais, pour rabattre ces hautes idées et cette enflure de cœur, que fait le Fils de Dieu? dans un exemple particulier il leur trace une leçon générale, et dans la parabole de ce festin de noces où il veut qu'une modestie humble et retenue leur fasse chercher les dernières places, il comprend tous les états, tous les temps, toutes les conjonctures de la vie, où l'humilité doit réprimer nos désirs ambitieux, et nous inspirer une réserve sage et chrétienne. *Cum invitatus fueris ad nuptias, recumbe in novissimo loco.* Maxime qui ne dut guère être du goût de ces hommes superbes et orgueilleux que Jésus-Christ se proposoit d'instruire; et maxime qui, de nos jours, n'est guère mieux suivie dans le christianisme ni mieux pratiquée. Depuis les grands jusqu'aux petits, et depuis le trône jusqu'à la plus vile condition, il n'y a personne, ou presque personne, qui, plus ou moins, selon son état, n'ait en vue de s'élever, et qui ne dise comme cet ange qui s'évanouit dans ses pensées, Je monterai, *Ascendam.* Or qui pourroit exprimer de quels désordres cette damnable passion a été jusqu'à présent le principe, et quels maux elle produit encore tous les jours dans la société humaine? C'est donc ce qui m'engage à la combattre; et c'est pour la déraciner de vos cœurs et la détruire que je dois employer toute la force de la parole de

Dieu. Vierge sainte, vous qui, par votre humilité, conçûtes dans vos chastes flancs le Verbe même de Dieu, vous m'accorderez votre secours, et j'obtiendrai, par votre puissante médiation, les grâces qui me sont nécessaires, et que je demande, en vous disant : *Ave.*

Pour bien connoître la passion que j'attaque, et pour en concevoir la juste horreur qui lui est due, il en faut considérer les caractères, que je réduis à trois, savoir, l'aveuglement, la présomption, et l'envie qu'elle excite ou la haine publique qu'elle nous attire. Trois choses que je trouve marquées dans l'évangile de ce jour, et dont je vais faire d'abord le partage de ce discours. Car cet homme qui, dans un festin de noces, sans examiner si quelque autre plus digne et d'un ordre supérieur y a été convié, va se mettre à la première place, nous représente tout à la fois l'aveuglement et la présomption de l'ambitieux; et l'affront qu'il reçoit du maître qui le fait retirer est une image naturelle de l'indignation avec laquelle nous regardons communément l'ambitieux, et de la jalousie dont nous nous sentons intérieurement piqués contre lui. Quoi qu'il en soit, mes chers Auditeurs, et à parler de l'ambition en général, j'y découvre trois grands désordres, selon trois rapports sous lesquels je l'envisage. Elle est aveugle dans ses re-

cherches, elle est présomptueuse dans ses sentimens, et elle est odieuse dans ses suites. Mais à cela quel remède ? point d'autre que cette sainte humilité qui nous est aujourd'hui si fortement recommandée, et qui, seule, est le correctif des pernicieux effets d'un désir déréglé de paroître et de s'agrandir. Car si l'ambition, par un premier caractère, est aveugle dans ses recherches, c'est l'humilité qui en doit rectifier les vues fausses et trompeuses. Si l'ambition, par un second caractère, est présomptueuse dans ses sentimens, c'est l'humilité qui doit rabaisser cette haute estime de nous-mêmes et de nos prétendues qualités. Enfin, si l'ambition, par un dernier caractère, est odieuse dans ses suites, c'est l'humilité qui les doit prévenir, et c'est elle, à quelque état que nous soyons élevés, qui nous tiendra toujours unis de cœur avec le prochain. Voilà en trois mots tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a point de passion qui n'aveugle l'homme, et qui ne lui fasse voir les choses dans un faux jour, où elles lui paroissent tout ce qu'elles ne sont pas, et ne lui paroissent rien de ce qu'elles sont. Mais on peut dire, Chrétiens, et il est vrai, que ce caractère convient particulièrement à l'am-

bition. Comme la science du bien et du mal fut le premier fruit que l'homme rechercha, et qu'il osa se promettre quand il se laissa emporter à la vanité de ses désirs; aussi l'ignorance et l'erreur est la première peine qu'il éprouva, et à quoi Dieu le condamna pour punir son orgueil et pour le confondre. Il voulut, en s'élevant au-dessus de lui-même, connoître les choses comme Dieu, *Eritis sicut Dii, scientes bonum et malum.*[1] Et Dieu l'humilia en lui ôtant même les connoissances salutaires qu'il avoit comme homme. Livré à son ambition, il devint, dans sa prétendue sagesse, moins sage qu'un enfant, dépourvu de sens et de conduite; et il sembla que toutes les lumières de sa raison s'étoient éclipsées dès qu'il conçut le dessein de monter à un degré plus haut que celui où Dieu l'avoit placé. Voilà, mes chers Auditeurs, le point de morale que notre religion nous propose comme un point de foi, et qui est si incontestable que les philosophes païens l'ont reconnu. Quelque ambitieux qu'aient été ces sages du monde, ils ont confessé qu'en cela même ils étoient aveugles; et jamais ils n'ont paru ni plus judicieux ni plus éloquens que quand ils se sont appliqués, ainsi que nous le voyons dans leurs ouvrages, à développer les ténèbres sensibles que l'ambition a coutume de

[1] Genes. 3.

répandre dans un esprit. C'étoit le sujet ordinaire où ils triomphoient.

En effet, à considérer la chose en elle-même, et sans examiner ce qu'en a pensé la philosophie humaine, quel aveuglement pour un homme, qui, dans son origine, est la bassesse même, de vouloir à toute force se faire grand, ou, dans le désespoir de l'être, de le vouloir au moins paroître et d'en affecter les dehors et la figure! Quel aveuglement de désirer toujours ce qu'il n'a pas, et de ne se contenter jamais de ce qu'il a; de faire consister sa félicité à être ce qu'il n'est pas encore, et souvent ce qu'il ne sera jamais, et de vivre dans un perpétuel dégoût pour ce qu'il est; de chercher toute sa vie ce qu'il ne trouve point et ce qu'il est incapable de trouver, savoir, le repos et la paix du cœur, puisque autant qu'il est essentiel à un ambitieux d'aspirer à être content, autant est-il certain que jamais il n'y parviendra; de prendre plaisir à se charger de soins, de peines, de fatigues, et à s'en charger jusqu'à s'accabler s'il pouvoit, et à se faire une gloire de cet accablement : ce qui est la grande folie où aboutit l'ambition, et le terme où elle vise? Ce n'est pas assez. Quel aveuglement et même quelle espèce d'enchantement de s'engager en tant de misères pour un fantôme d'honneur qui n'a rien de solide, qui ne donne point le mérite, ni communément ne le suppose point, qui

plutôt contribue à le faire perdre, qui ne subsiste que dans l'idée de quelques hommes trompés, qui devient le jouet du caprice et de l'inconstance, et qui, tout au plus, ne peut s'étendre qu'à une vie courte, pour disparoître bientôt à la mort, et pour s'évanouir comme une fumée!

C'est ainsi qu'en a parlé Salomon, le plus éclairé de tous les rois, et c'est ainsi qu'il l'avoit connu par son expérience propre. Voilà ce qu'il nous a si bien représenté, et ce qu'il a compris en deux paroles, lorsque déplorant ses erreurs passées, J'ai voulu, dit-il, me satisfaire, et je n'y ai rien épargné. J'ai bâti de superbes palais, j'ai entassé trésors sur trésors, j'ai fait éclater la puissance et la magnificence de mon règne, j'ai tout employé à relever ma grandeur; mais, sous de si belles apparences, je n'ai trouvé qu'affliction d'esprit et que vanité : *Et ecce universa vanitas et afflictio spiritus.*[1] Prenez garde, Chrétiens : affliction d'esprit et vanité, c'est à quoi se réduisent toutes les recherches de l'ambition, et ce qui en fait le double aveuglement. Car, pour reprendre plus en détail ce que je vous ai seulement marqué d'abord en général, et pour vous en donner une intelligence plus parfaite, je dis que l'ambition est doublement aveugle dans ses recherches, et voici comment. En premier lieu, parce qu'elle s'y propose un prétendu bon-

[1] Eccles. I.

heur, et qu'elle n'y trouve que des chagrins, des croix, tout ce que nous appelons affliction d'esprit, *Afflictio spiritus*. En second lieu, parce qu'elle s'y propose une véritable grandeur, et qu'elle n'y trouve qu'une grandeur vaine, et souvent même que sa honte et son humiliation, *Universa vanitas*. Or n'est-ce pas le dernier aveuglement d'agir par des principes si chimériques, et d'être conduit par des idées si contraires à la vérité? Écoutez-moi, et détrompez-vous.

C'étoit pour saint Bernard un sujet d'étonnement dont il avoit peine à revenir, lorsque, repassant d'une part en lui-même et considérant tout ce que l'ambition attire d'inquiétudes, d'alarmes, de troubles, d'agitations, de douleurs intérieures et de désespoirs, il voyoit néanmoins d'ailleurs tant d'ambitieux, et le monde rempli de gens possédés d'une passion si cruelle à ceux mêmes qui l'entretiennent et qui la nourrissent dans leur sein. O ambition, s'écrioit ce Père, par quel charme arrive-t-il qu'étant le supplice d'un cœur où tu as pris naissance, et où tu exerces ton empire, il n'y a personne toutefois à qui tu ne plaises, et qui ne se laisse surprendre à l'attrait flatteur que tu lui présentes? *O ambitio, quomodo, omnes torquens, omnibus places?*[1] N'en cherchons point d'autre cause que l'aveuglement où elle jette l'ambitieux. Elle

[1] Bernard.

lui montre, pour terme de ses poursuites, un état florissant où il n'aura plus rien à désirer, parce que ses vœux seront accomplis; où il goûtera le plaisir le plus doux pour lui et dont il est le plus sensiblement touché, savoir, de dominer, d'ordonner, d'être l'arbitre des affaires et le dispensateur des grâces, de briller dans un ministère, dans une dignité éclatante, d'y recevoir l'encens du public et ses soumissions, de s'y faire craindre, honorer, respecter. Tout cela, rassemblé dans un point de vue, lui trace l'idée la plus agréable, et peint à son imagination l'objet le plus conforme aux vœux de son cœur. Mais, dans le fond, ce n'est qu'une peinture, ce n'est qu'une idée; et voici ce qu'il y a de réel. C'est que, pour atteindre jusque-là, il y a une route à tenir, pleine d'épines et de difficultés : mais de quelles épines et de quelles difficultés? Comprenez-le.

C'est que pour parvenir à cet état où l'ambition se figure tant d'agrémens, il faut prendre mille mesures toutes également gênantes, et toutes contraires à ses inclinations; qu'il faut se miner de réflexions et d'étude, rouler pensées sur pensées, desseins sur desseins, compter toutes ses paroles, composer toutes ses démarches, avoir une attention perpétuelle et sans relâche, soit sur soi-même, soit sur les autres. C'est que pour contenter une seule passion, qui est de s'élever à cet état, il faut

s'exposer à devenir la proie de toutes les passions : car y en a-t-il une en nous que l'ambition ne suscite contre nous ; et n'est-ce pas elle qui, selon les différentes conjonctures et les divers sentimens dont elle est émue, tantôt nous aigrit des dépits les plus amers, tantôt nous envenime des plus mortelles inimitiés, tantôt nous enflamme des plus violentes colères, tantôt nous accable des plus profondes tristesses, tantôt nous dessèche des mélancolies les plus noires, tantôt nous dévore des plus cruelles jalousies; qui fait souffrir à une âme comme une espèce d'enfer, et qui la déchire par mille bourreaux intérieurs et domestiques? C'est que pour se pousser à cet état, et pour se faire jour au travers de tous les obstacles qui nous en ferment les avenues, il faut entrer en guerre avec des compétiteurs, qui y prétendent aussi-bien que nous, qui nous éclairent dans nos intrigues, qui nous dérangent dans nos projets, qui nous arrêtent dans nos voies; qu'il faut opposer crédit à crédit, patron à patron, et pour cela s'assujettir aux plus ennuyeuses assiduités, essuyer mille rebuts, digérer mille dégoûts, se donner mille mouvemens, n'être plus à soi et vivre dans le tumulte et la confusion. C'est que dans l'attente de cet état, où l'on n'arrive pas tout d'un coup, il faut supporter des retardemens capables, non-seulement d'exercer, mais d'épuiser toute la patience; que durant de

longues années il faut languir dans l'incertitude du succès, toujours flottant entre l'espérance et la crainte, et souvent, après des délais presque infinis, ayant encore l'affreux déboire de voir toutes ses prétentions échouer, et ne remportant, pour récompense de tant de pas malheureusement perdus, que la rage dans le cœur et la honte devant les hommes. Je dis plus : c'est que cet état, si l'on est enfin assez heureux pour s'y ingérer, bien loin de mettre des bornes à l'ambition et d'en éteindre le feu, ne sert au contraire qu'à la piquer davantage et qu'à l'allumer; que d'un degré on tend bientôt à un autre : tellement qu'il n'y a rien où l'on ne se porte, ni rien où l'on se fixe; rien que l'on ne veuille avoir, ni rien dont on jouisse; que ce n'est qu'une perpétuelle succession de vues, de désirs, d'entreprises, et, par une suite nécessaire, qu'un perpétuel tourment. C'est que pour troubler toute la douceur de cet état, il ne faut souvent que la moindre circonstance et le sujet le plus léger, qu'un esprit ambitieux grossit et dont il se fait un monstre. Car tel est le caractère de l'ambition, de rendre un homme sensible à l'excès, délicat sur tout et se défiant de tout. Voyez Aman : que lui manquoit-il? c'étoit le favori du prince, c'étoit de toute la cour d'Assuérus le plus opulent et le plus puissant : mais Mardochée à la porte du palais ne le salue pas; et par le ressentiment qu'il en conçoit, il devient mal-

heureux au milieu de tout ce qui peut faire la félicité humaine. C'est qu'autant qu'il en a coûté pour s'établir dans cet état, autant en doit-il coûter pour s'y maintenir. Combien de piéges à éviter! combien d'artifices, de trahisons, de mauvais coups à prévenir! combien de revers à craindre! Je vais encore plus loin, et j'ajoute: c'est que cet état, au lieu d'être par lui-même un état de repos, est un engagement au travail, est une charge, est un fardeau et un fardeau très-pesant si l'on en veut remplir les devoirs, qui sont d'autant plus étendus et plus onéreux que l'état est plus honorable; un fardeau auquel on ne peut quelquefois suffire, et sous lequel on succombe: d'où viennent tant de plaintes qu'on a à soutenir, tant de murmures, de reproches, de mépris. Voilà, dis-je, en cet état où l'ambitieux croyoit trouver un bonheur imaginaire, ce qu'il y a de vrai, ce qu'il y a de certain, ce qu'il y a d'inévitable.

Or c'est ce que son ambition lui cache, ou à quoi elle l'empêche de penser. Du moins s'il y pense, c'est ce que son ambition lui déguise, comme si tout cela n'étoit rien en comparaison du bien où il aspire. *Que je meure*,[1] disoit cette mère ambitieuse à qui l'on annonçoit que son fils posséderoit l'empire, mais que placé sur le trône il se tourneroit contre elle et lui donneroit la mort, *que je meure pourvu qu'il règne!* Parce qu'on ne regarde encore

[1] Agrippine.

les choses que de loin et sans en être venu à l'épreuve, on n'est touché que de ce qu'il y a de spécieux et de brillant dans ce rang d'honneur et dans cette prééminence; mais la pratique et l'usage ne découvre que trop évidemment l'erreur, et n'est-ce pas de quoi tant de mondains sont forcés de convenir? Ne sont-ils pas les premiers à déplorer leur folie, lorsqu'ils se sont laissé infatuer d'un fantôme qui les trompoit? *Nos insensati.*[1] Ne sont-ils pas les premiers à se plaindre qu'ils ont marché par des voies bien difficiles pour arriver à un terme qui ne les a pas mis dans une situation moins laborieuse ni plus tranquille? *Ambulavimus vias difficiles.*[2] Ne les entendons-nous pas regretter le calme et la paix d'une condition médiocre et privée, où l'on a tout ce qu'on souhaite, parce qu'on sait se contenter de ce que l'on a, et qu'on ne souhaite rien davantage? En quelles amertumes les voyons-nous plongés! et si l'on étoit témoin de tout ce qui se passe dans le secret de leur vie et de tout ce qu'ils ressentent dans le fond de leur cœur, quelle que soit leur fortune, qui la demanderoit à ce prix, et qui la voudroit acheter?

Surtout si l'on y ajoute une seconde considération, et que l'on vienne à bien comprendre un autre aveuglement de l'ambitieux; c'est qu'il se propose pour fruit de ses recherches une véritable gran-

[1] Sap. 5. — [2] Ibid.

deur, et que toute cette grandeur n'est que vanité, *Universa vanitas.* Comment cela? appliquez-vous toujours. Vanité par elle-même et en elle-même. Car qu'est-ce que cette grandeur dont on est idolâtre, et en quoi la fait-on consister? Du moins si c'étoit dans un mérite réel, si c'étoit dans une vigilance plus éclairée, dans un travail plus constant, dans l'accomplissement de toutes ses obligations, peut-être y auroit-il là quelque chose de solide; mais on est grand par la prédilection du prince et la faveur où l'on se trouve auprès de lui, par les respects et les honneurs qu'on reçoit du public, par l'autorité qu'on exerce et dont on abuse, par les priviléges et la supériorité du poste qu'on occupe et qu'on ne remplit pas, par l'étendue de ses domaines, par la profusion de ses dépenses, par un faste immodéré et un luxe sans mesure; c'est-à-dire qu'on est grand par tout ce qui ne vient pas de nous et qui est hors de nous, et qu'on ne l'est ni dans sa personne ni par sa personne. Vanité dans les moyens qu'on est obligé d'employer à ce faux agrandissement, soit pour y réussir d'abord, soit ensuite pour s'y affermir. Examinons bien sur quels fondemens sont appuyées les plus hautes fortunes, et nous verrons qu'elles n'ont point eu d'autres principes et qu'elles n'ont point encore d'autre soutien que les flatteries les plus basses, que les complaisances les plus serviles, que l'esclavage et

la dépendance : tellement qu'un homme n'est jamais plus petit que lorsqu'il paroît plus grand, et qu'il a, par exemple, dans une cour, autant de maîtres dont il dépend qu'il y a de gens de toute condition, dont il espère d'être secondé, ou dont il craint d'être desservi. Vanité dans la durée de cette grandeur mortelle et passagère. Il a fallu bien des années et presque des siècles pour bâtir ce superbe édifice; mais pour le détruire de fond en comble, que faut-il? un moment, et rien de plus. Moment inévitable, puisque c'est celui de la mort, à quoi toute la grandeur ne peut parer; moment d'autant plus prochain, qu'il s'est plus écoulé de temps avant qu'on ait pu venir à bout de ses desseins ambitieux; moment qui bientôt efface, non-seulement tout l'éclat de la grandeur, mais jusqu'à la mémoire du grand, et l'ensevelit dans un éternel oubli. Enfin, vanité par les changemens et les tristes révolutions où dès la vie même, et sans attendre la mort, cette grandeur est sujette. Combien de grands ont survécu et survivent en quelque sorte à eux-mêmes en survivant à leur grandeur! Combien ont entendu cette parole de notre évangile, si désolante pour une âme ambitieuse : *Da huic locum;*[1] donnez la place à cet autre, et retirez-vous! De quel œil alors ont-ils regardé toute la fortune du siècle; et combien de fois, devenus

[1] Luc. 14.

sages, mais trop tard et à leurs propres dépens, se sont-ils écriés : *Et ecce universa vanitas!* Il est vrai que ces décadences ne sont pas universelles; mais elles ont été assez fréquentes et assez surprenantes pour ne pouvoir être là-dessus en assurance : et qu'est-ce que de vivre dans une pareille incertitude, toujours exposé aux caprices de l'un ou aux intrigues de l'autre, et toujours sur le penchant d'une ruine affreuse?

Or l'aveuglement de l'ambitieux est encore de ne faire à tout cela nulle attention, ou de n'en tenir nul compte, pourvu qu'il espère fournir la carrière qu'il s'est tracée et aller jusqu'au but qu'il a en vue. En vain le monde lui offre-t-il mille exemples de ce que je dis; en vain lui vient-il à l'esprit mille réflexions sur ce qui se passe devant lui et autour de lui; en vain entend-il parler et raisonner les plus sensés : il n'écoute que son ambition, qui l'étourdit à force de lui crier sans cesse, mais dans un autre sens que celui de l'Évangile, *Ascende superius*,[1] fais ton chemin et ne demeure pas. Telle place est-elle vacante par un accident qui devroit l'instruire et le refroidir; c'est ce qui l'aveugle plus que jamais, et ce qui l'anime d'une ardeur toute nouvelle. L'expérience de celui-ci ni le malheur de celui-là ne sont point une règle pour lui; il semble qu'il ait des gages certains

[1] Luc. 14.

de sa destinée, et qu'il doive être privilégié. Du moins il en veut faire l'épreuve, et il n'y a rien qu'il ne soit en disposition de tenter. Laissons-le donc à son gré courir dans la route où il s'engage, et s'y égarer. Pour nous, mes chers Auditeurs, suivant les lumières de la raison, et plus encore de la religion, profitons du divin enseignement que nous donne notre adorable maître : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde.*[1] Voilà ce que nous devons apprendre de lui : à être humbles, et humbles de cœur. L'humilité rectifiera toutes nos idées. Elle nous fera chercher le repos où il est, je veux dire dans le mépris de tous les honneurs du siècle et dans une sainte retraite : *Et invenietis requiem animabus vestris.*[2] Elle nous établira dans une grandeur solide, en nous élevant, par un renoncement chrétien, au-dessus de toute grandeur périssable. Ainsi elle corrigera l'aveuglement de notre esprit, et nous préservera encore d'un autre désordre de l'ambition, qui est d'être présomptueuse dans ses sentimens. Renouvelez votre attention pour cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Je trouve la réflexion de saint Ambroise très-solide et pleine d'un grand sens, quand il dit qu'un

[1] Matth. 11. — [2] Ibid.

homme ambitieux et qui agit par le mouvement de cette passion dont il est dominé, doit être nécessairement ou bien injuste ou bien présomptueux. Bien injuste, s'il recherche des honneurs et des emplois dont il se reconnoît lui-même indigne; ou bien présomptueux, s'il se les procure dans la persuasion qu'il en est digne. Or il arrive très-peu, ajoute ce saint docteur, que nous nous rendions sincèrement à nous-mêmes cette justice, d'être persuadés et de convenir avec nous-mêmes de notre propre indignité. D'où il conclut que le grand principe sur lequel roule l'ambition de la plupart des hommes est communément la présomption ou l'idée secrète qu'ils se forment de leur capacité : et de là, Chrétiens, je tire la preuve de la seconde proposition que j'ai avancée. Car remarquez, s'il vous plaît, toutes les conséquences qui s'ensuivent de ce raisonnement, et que je vais développer. L'ambitieux aspire à tout et prétend à tout : donc il se croit capable de tout. Il ne met point de bornes à sa fortune et à ses désirs : il n'en met donc point à l'opinion qu'il a de son mérite et de sa personne. Je m'explique. Qu'est-ce qu'un ambitieux ? c'est un homme, répond saint Chrysostôme, rempli de lui-même, qui se flatte de pouvoir soutenir tout ce qu'il croit le pouvoir élever ; qui, selon les différens états où il est engagé, présume avoir assez de force pour se charger des

soins les plus importans, assez de lumière pour conduire les affaires les plus délicates, assez d'intégrité pour juger des intérêts publics, assez de zèle et de perfection pour gouverner l'Église, assez de génie et de politique pour entrer, s'il y étoit appelé, dans le conseil des rois; qui ne voit point de fonction au-dessus de lui, point de récompense qui ne lui soit due, point de faveur qu'il ne méritât; en un mot, qui ne renonce à rien, ni ne s'exclut de rien.

Demandez-lui si dans cette charge dont l'éclat l'éblouit, il pourra s'acquitter de tous les devoirs qui y sont attachés; s'il aura toute la pénétration d'esprit, toute la droiture de cœur, toute l'assiduité nécessaire: c'est-à-dire, s'il sera assez éclairé pour faire le juste discernement du bon droit et de l'innocence; s'il sera assez inflexible pour ne rien accorder au crédit contre l'équité et la justice; s'il sera assez laborieux pour fournir à tous les soins et à toutes les affaires qui se présenteront; s'il aura l'âme assez grande pour s'élever au-dessus du respect humain, au-dessus de la flatterie, au-dessus de la louange et de la censure; faisant ce qu'il verra devoir être blâmé, et ne faisant pas ce qu'il verra devoir être approuvé, quand sa conscience lui dictera d'en user de la sorte; si, après s'être défendu des autres, il pourra se défendre de soi-même, n'ayant point d'égard à ses avantages particuliers, ne profanant point sa dignité par des intérêts

sordides et mercenaires ; n'employant point l'autorité comme un bien dont il est le maître, mais la ménageant comme un dépôt dont il est responsable, et n'envisageant ce qu'il peut que pour satisfaire à ce qu'il doit. Proposez-lui tout cela, et, après lui en avoir fait comprendre la difficulté extrême, interrogez-le pour savoir s'il pourra tout cela et s'il le voudra : comme il se promet tout de lui-même, il vous répondra sans hésiter, ainsi que ces deux enfans de Zébédée dont il est parlé dans l'Évangile de saint Matthieu, *Possumus :* [1] oui, je le puis, et je le ferai. Mais moi, Chrétiens, je conclus de là même qu'il ne le fera pas : pourquoi? parce que sa seule présomption est un obstacle à le faire, et encore plus à le bien faire. En effet, nous voyons ces hommes si sûrs de leur devoir hors de l'occasion être les premiers à se laisser corrompre quand ils sont exposés à la tentation. A qui faut-il se confier? demande saint Augustin. A celui qui se défie de soi-même ; car la défiance qu'il a de soi-même est ce qui m'assure de lui. Or cette défiance est essentiellement opposée à la conduite et aux sentimens d'une âme ambitieuse.

Ajoutez à cela que les sujets du monde les plus incapables sont ordinairement ceux en qui cet esprit de présomption abonde le plus, et, par une

[1] Matth. 20.

suite naturelle, ceux qui deviennent les plus ardens à se pousser et à s'élever. Car à peine entendrez-vous jamais un homme sensé et d'un mérite solide se rendre à soi-même ce témoignage avantageux : Je puis ceci, j'ai droit à cela, cet emploi n'excède point mes forces, j'ai les qualités qu'il faut pour remplir cette place. Ce langage ne convient qu'à un esprit léger et frivole. De là vient que la modestie, qui, comme l'a fort bien remarqué le philosophe, devroit être naturellement la vertu des imparfaits, est au contraire celle des parfaits, et que les plus présomptueux selon Dieu et selon le monde ont toujours été ceux qui devoient moins l'être. Et parce que l'avancement des hommes dans les conditions et dans les rangs d'honneur dépend au moins en partie de ce que chacun y contribue pour soi, et des démarches qu'on fait pour s'insinuer et pour s'établir, de là vient encore, par un funeste renversement, que les premiers postes sont souvent occupés par les plus indignes, par les plus ignorans, par les plus vicieux, pendant que les sages, que les intelligens, que les gens de bien, demeurent dans l'obscurité et dans l'oubli. Car il n'est rien de plus hardi que l'ignorance et que le vice, pour prendre avec impunité l'ascendant partout. C'est ce qui faisoit autrefois gémir saint Bernard ; et ce scandale seroit encore maintenant plus universel s'il n'y avoit un

certain jugement public et incorruptible, qui s'oppose aux entreprises de ces esprits vains, jusqu'à ce que le jugement de Dieu en punisse les excès, dont il n'est pas possible que sa providence ne soit offensée.

De plus, n'est-il pas étrange qu'un ambitieux se croie capable des plus grandes choses, sans s'être auparavant éprouvé, et sans avoir fait aucun essai de son esprit, de ses talens, de son naturel? Or il n'est rien de plus commun que ce désordre. Car où trouver aujourd'hui de ces prétendans aux honneurs du siècle, qui, avant que de faire les recherches où les engage leur ambition, aient soin de rentrer en eux-mêmes pour se connoître, et qui, dans la vue de leur condition future, se forment de bonne heure à ce qu'ils doivent être un jour ou à ce qu'ils veulent devenir? C'est assez qu'on ait de quoi acheter cette charge, pour croire qu'on est en état de la posséder et de l'exercer. C'est assez qu'il soit de l'intérêt d'une famille de tenir un tel rang, pour ne pas douter que l'on n'y soit propre. Cet intérêt de famille, ce bien, tiennent lieu de toutes les qualités imaginables, et suffisent pour autoriser toutes les poursuites. Si les lois prescrivent quelque chose de plus, c'est-à-dire si elles exigent quelques épreuves pour la connoissance des sujets, on subit ces épreuves par cérémonie; et par la comparaison que l'on fait de soi-même avec tant d'au-

tres qui y ont passé, on s'estime encore trop fort pour en sortir avec honneur. Si ceux à qui il appartient de corriger ces abus font des ordonnances pour les régler, on regarde ces ordonnances comme des vexations. On peut tout sans s'être jamais disposé à rien : sauf à faire ensuite des expériences aux dépens d'autrui et aux dépens de son emploi même, et à s'instruire des choses par les ignorances et les fautes infinies qu'on y commettra. Saint Paul ne vouloit pas qu'un néophyte fût tout d'un coup élevé à certaines distinctions, et jugeoit qu'il y avoit des degrés par où l'humilité devoit conduire les mérites les plus solides et les plus éclatans. Mais ces règles de saint Paul ne sont pas faites pour l'ambitieux. Du plus bas rang, si l'on s'en rapporte à lui et selon ce qu'il croit valoir, il peut monter au plus haut ; et, sans passer par aucun milieu, il a de quoi parvenir au faîte. L'ordre de la providence est que les dignités soient partagées, et il y en a même qui sont formellement incompatibles; mais l'ambitieux est au-dessus de cet ordre, et ce qui est incompatible pour les autres ne l'est pas pour lui. Ce que ne feroient pas plusieurs autres plus habiles que lui, il le fera seul. Il peut tout et tout à la fois; et parce que, pour tant de fonctions réunies, il faudroit être au même temps en divers lieux, par un miracle dont il est redevable à son ambition, il peut être tout ensemble ici et là;

ou, sans sortir d'une place, faire ici ce qui ne se doit faire que là.

Le croiriez-vous, Chrétiens, si je ne vous le faisois remarquer, et si, à force de le voir, vous n'étiez pas accoutumés à ne vous en étonner plus; le croiriez-vous, que l'ambition des hommes eût dû les porter jusqu'à chercher des honneurs pour lesquels, selon le témoignage du Saint-Esprit même, la première condition requise est d'être irrépréhensible? Voilà néanmoins ce qu'a produit l'esprit du monde dans le christianisme et dans l'Église de Dieu. Il faut donc, conclut saint Grégoire pape, ou que l'ambitieux se juge en effet irrépréhensible, ou qu'il ne se mette pas en peine de contredire visiblement au Saint-Esprit. Or tant s'en faut qu'il considère son procédé comme un péché contre le Saint-Esprit, qu'il ne s'en fait pas même un scrupule : marque évidente que c'est donc la présomption qui le fait agir; et que, dans l'opinion qu'il a de lui-même, il ne craint pas de se compter parmi les irrépréhensibles et les parfaits. Car la témérité des ambitieux du siècle va jusque-là, quand elle n'est pas réprimée par la conscience ni gouvernée par la religion.

Mais enfin, disent-ils, et cela et tout le reste, nous le pouvons aussi-bien que d'autres. Et je leur réponds avec saint Bernard : Quelle conséquence tirez-vous de là? Si mille autres, sans mérite et

sans les conditions convenables, se sont élevés à tel ministère, en êtes-vous plus capables parce qu'ils n'en sont pas plus dignes que vous? le pouvoir soutenir comme d'autres qui ne l'ont pas pu, n'est-ce pas même la conviction de votre insuffisance? Mais si chacun se jugeoit dans cette sévérité, qui rempliroit donc les charges et les emplois? Ah! Chrétiens, ne nous inquiétons point de ce qui arriveroit; pensons à nous-mêmes, et laissons à Dieu le soin de conduire le monde : le monde, pour le gouverner, ne manquera jamais de sujets que Dieu par sa providence y a destinés. Si l'on se jugeoit dans cette rigueur, dès-là plusieurs qui ne sont pas dignes des places qu'ils occupent, commenceroient à le devenir; et si plusieurs qui en sont indignes se faisoient la justice de s'en éloigner, dès-là le mérite y auroit un libre et facile accès, et, quelque rare qu'il soit, on en trouveroit toujours assez pour ce qu'il y auroit d'emplois et d'honneurs vacans.

Or, ces principes supposés, quel parti y auroit-il donc à prendre pour un chrétien, je dis pour un chrétien engagé à vivre dans le monde par profession et par état? Quel parti, mes chers Auditeurs? point d'autre que celui où la prudence chrétienne, qui est l'unique et véritable sagesse, le réduira toujours; savoir, de présumer peu de soi, ou plutôt de n'en point présumer du tout; de

n'être point si persuadé ni si aisé à persuader des qualités avantageuses de sa personne; de tenir sur cela bien des témoignages pour suspects, et presque toutes les louanges des hommes pour vaines; d'en rabattre toujours beaucoup, et de faire état qu'on s'en attribuera encore trop; de ne point désirer l'honneur, et de ne se le point attirer; d'attendre pour cela la vocation du ciel sans la prévenir; de la suivre avec crainte et tremblement quand elle est évidente, et, pour peu qu'elle soit douteuse, de s'en défier; de n'accepter point les emplois honorables pour lesquels on auroit reçu de Dieu quelques talens, que l'on ne voie de bonne foi qu'on y est contraint; et, si l'on est convaincu de son incapacité, de ne céder pas même à cette contrainte : car c'est ainsi que s'en explique saint Grégoire pape : *Ut virtutibus pollens, invitus ad regimen veniat; virtutibus vacuus, ne coactus quidem accedat.*[1] Et ce grand homme avoit droit sans doute de parler de la sorte, après les efforts héroïques que son humilité avoit faits pour refuser la première dignité de l'Église. Je sais que tout cela est bien opposé aux idées et à la pratique du monde; mais je ne suis pas ici, Chrétiens, pour vous instruire selon les idées et la pratique du monde. J'y suis pour vous proposer les idées de l'Évangile, et pour vous convaincre au moins de leur solidité et

[1] Greg.

de leur nécessité. Si le monde se conduisoit selon ces maximes évangéliques, l'ambition en seroit bannie et l'humilité y régneroit : avec cette humilité on deviendroit raisonnable, on se sanctifieroit devant Dieu, et souvent même on réussiroit mieux auprès des hommes, parce qu'on en auroit l'estime et la confiance ; mais sans cette humilité, outre que l'ambition est aveugle dans ses recherches et présomptueuse dans ses desseins, elle est encore odieuse dans ses suites, et c'est ce qui va faire le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Comme il y a deux sortes de grandeurs, les unes que Dieu a établies dans le monde, et les autres qui s'y érigent, pour ainsi dire, d'elles-mêmes, celles-là qui sont les ouvrages de la providence, et celles-ci qui sont comme les productions de l'ambition humaine, il ne faut pas s'étonner, Chrétiens, qu'elles causent des effets si contraires, non-seulement dans ceux qui les possèdent, mais dans ceux mêmes qui n'y ont aucune part, et qui les envisagent avec un œil désintéressé et exempt de passion. Une grandeur légitime et naturelle qui est de l'ordre de Dieu porte en elle-même un certain caractère qui, outre le respect et la vénération, lui attire encore la bienveillance et le cœur des

peuples. C'est par ce principe que nous aimons nos rois. Bien loin que leur élévation ait rien qui nous choque, nous la regardons avec un sentiment de joie que l'inclination nous inspire aussi-bien que le devoir ; nous avons du zèle pour la maintenir, nous nous en faisons un intérêt : pourquoi ? parce qu'elle vient de Dieu et qu'elle doit contribuer au bien commun. Au contraire, ces grandeurs irrégulières, qui n'ont d'autre fondement que l'ambition et la cupidité des hommes ; ces grandeurs où l'on ne parvient que par artifice, que par ruse, que par intrigue, et dont les politiques du siècle s'applaudissent dans l'Écriture, en disant, *Manus nostra excelsa, et non Dominus fecit hæc omnia*,[1] c'est notre crédit, c'est notre industrie, et non le Seigneur, qui nous a faits ce que nous sommes ; ces grandeurs que Dieu n'autorise pas, parce qu'il n'en est pas l'auteur, quelque éclatantes qu'elles soient à nos yeux, ont je ne sais quoi qui nous pique et qui nous révolte, parce qu'elles nous paroissent comme autant d'usurpations et autant d'excès qui vont au renversement de cette équité publique pour laquelle naturellement nous sommes zélés. Or ce caractère d'injustice qui leur est essentiel, est ce qui nous les rend odieuses. Ainsi quand Pierre fut élevé à la plus haute dignité dont un homme soit capable, qui

[1] Deut 32.

est celle de chef de l'Église, les apôtres ne s'en plaignirent point, ni n'en conçurent nulle peine; mais lorsque Jacques et Jean vinrent demander au Fils de Dieu les premières places de son royaume, tous les assistans en furent scandalisés, et témoignèrent de l'indignation contre ces deux frères: *Et audientes decem indignati sunt de duobus discipulis.*[1] Pourquoi cette différence? Ah! dit saint Chrysostôme, il est bien aisé d'en apporter la raison. La prééminence de Pierre ne les choqua point, parce qu'ils savoient bien que Pierre ne l'avoit pas recherchée, et qu'elle venoit immédiatement de Jésus-Christ; mais ils ne purent voir sans murmurer celle des deux enfans de Zébédée, parce qu'il paroissoit évidemment que c'étoit eux-mêmes qui l'affectoient et qui l'ambitionnoient. Or il n'y a rien de plus odieux que ces ambitieuses prétentions, et ce seul exemple pourroit suffire pour justifier ma dernière proposition.

Mais il est important, Chrétiens, de lui donner quelque étendue, et d'en reconnoître la vérité dans le détail, pour en être encore plus fortement persuadés. Je considère donc l'ambition dans les deux états où elle a coutume de dérégler et de pervertir l'esprit de l'homme; je veux dire dans la poursuite de la grandeur, lorsqu'elle n'y est pas encore parvenue; et dans le terme de la grandeur même,

[1] Matth. 20.

quand elle y est enfin arrivée. Or, dans l'un et l'autre état, je dis qu'elle n'a rien en soi qui n'excite l'envie, qui ne soit un objet d'aversion, et qui, par les autres passions qu'elle fait naître, par les divisions et les partialités qu'elle entretient, par les querelles qu'elle suscite, n'aille à la destruction et à la ruine de la charité. Ne consultez que votre expérience, bien plus capable ici de vous instruire et de vous convaincre que toutes les raisons. Quelle idée vous formez-vous d'un ambitieux préoccupé du désir de se faire grand? Si je vous disois que c'est un homme ennemi par profession de tous les autres hommes, j'entends de tous ceux avec qui il peut avoir quelque rapport d'intérêt; un homme à qui la prospérité d'autrui est un supplice; qui ne peut voir le mérite, en quelque sujet qu'il se rencontre, sans le haïr et sans le combattre; qui n'a ni foi ni sincérité; toujours prêt, dans la concurrence, à trahir l'un, à supplanter l'autre, à décrier celui-ci, à perdre celui-là pour peu qu'il espère d'en profiter; qui de sa grandeur prétendue et de sa fortune se fait une divinité à laquelle il n'y a ni amitié, ni reconnoissance, ni considération, ni devoir qu'il ne sacrifie, ne manquant pas de tours et de déguisemens spécieux pour le faire même honnêtement selon le monde; en un mot, qui n'aime personne et que personne ne peut aimer : si je vous le figurois de la sorte, ne diriez-vous

pas que c'est un monstre dans la société, dont je vous aurois fait la peinture? et cependant, pour peu que vous fassiez de réflexion sur ce qui se passe tous les jours au milieu de vous, n'avouerez-vous pas que ce sont là les véritables traits de l'ambition, tandis qu'elle est encore aspirante et dans la poursuite d'une fin qu'elle se propose?

Ah! mes Frères, disoit saint Augustin, et remarquez, Chrétiens, ce sentiment, quand l'ambition seroit aussi modérée et aussi équitable envers le prochain qu'elle est injuste et emportée, la jalousie seule qu'elle produiroit encore infailliblement par la simple recherche d'une élévation qu'elle se procureroit elle-même, devroit en détacher votre cœur. Et puisque cette jalousie est une foiblesse dont les âmes les plus fortes, et souvent même les plus vertueuses, ont peine à se défendre, et qui néanmoins ne laisse pas d'altérer la charité chrétienne, si nous avions à cœur cette charité pour laquelle Dieu nous ordonne de renoncer à tout le reste, nous n'aurions garde de lui faire une plaie si dangereuse dans le cœur des autres, en témoignant une ardeur si vive de nous élever: cela seul nous tiendroit dans les bornes d'une prudente modestie, et il n'en faudroit pas davantage pour réprimer dans nous la passion de nous agrandir; mais quand nous y ajoutons cent autres désordres, qui n'en sont, il est vrai, que les accidens,

mais les accidens presque inséparables et pires que la substance de la chose; c'est-à-dire quand, pour soutenir cette passion, ou plutôt pour la satisfaire, nous y joignons la malignité, l'iniquité, l'infidélité; que, par une avidité de tout avoir et de l'emporter sur tout le monde, nous ne pouvons souffrir que l'on rende justice à personne; que de nos proches mêmes et de nos amis nous nous faisons des rivaux, et ensuite des ennemis secrets; que, par des perfidies cachées, nous traversons leurs desseins pour faire réussir les nôtres; que nous usurpons, par des violences autorisées du seul crédit, ce qui leur seroit dû légitimement; que nous envisageons la disgrâce et la ruine d'autrui comme un avantage pour nous, et que, par de mauvais offices, nous y travaillons en effet; que pour cela nous remuons tous les ressorts d'une malheureuse politique, dissimulant ce qui est, supposant ce qui n'est pas, exagérant le mal, diminuant le bien, et, au défaut de tout le reste, ayant recours au mensonge et à la calomnie pour anéantir, s'il est possible, ceux qui, sans même le vouloir, sont des obstacles à notre ambition, parce qu'ils ont un mérite dont ils ne peuvent se défaire et qui est l'unique sujet qui nous irrite; qu'en même temps que nous en usons ainsi à l'égard des autres, pour empêcher qu'ils ne s'élèvent au-dessus de nous, il nous paroît insupportable que les autres aient seulement

la moindre pensée de s'opposer aux vues que nous avons de prendre l'ascendant sur eux ; que, pour peu qu'ils le fassent, nous concevons contre eux des ressentimens mortels et des haines irréconciliables (car tout cela arrive, Chrétiens, et il me faudroit des discours entiers pour vous représenter tout ce que fait l'ambition et tous les stratagèmes dont elle se sert au préjudice de la charité et de l'union fraternelle pour parvenir à ses fins, voilà ce que l'esprit du monde lui inspire) ; quand, dis-je, nous y procédons de la sorte, ah! mes chers Auditeurs, n'est-ce pas une conséquence nécessaire qu'en suivant des maximes aussi détestables que celles-là, nous devenions l'objet de l'indignation de Dieu et des hommes?

Mais que seroit-ce si maintenant je voulois m'étendre sur l'autre point que je me suis proposé, et si je venois à vous mettre devant les yeux les excès de l'ambition quand une fois elle est parvenue au terme de ses espérances, et qu'elle se trouve en possession de ce qu'elle prétendoit? Quel usage alors ou plutôt quel abus et quelle profanation de la grandeur! vous le voyez. Quelle arrogance et quelle fierté de l'ambitieux, qui se prévaut de sa fortune pour ne plus garder de ménagemens avec personne, pour traiter avec mépris quiconque est au-dessous de lui, pour en attendre des respects et des adorations, pour vouloir que tout plie sous son

pouvoir et seul décider de tout et régler tout, pour affecter des airs d'autorité et d'indépendance! Quelle dureté à faire valoir ses droits, à exiger impérieusement ce qu'il se croit dû, à emporter de hauteur ce qui ne lui appartient pas, à poursuivre ses vengeances, à opprimer les petits, à humilier les grands et à leur insulter! Quelle ingratitude envers ceux mêmes qui lui ont rendu les services les plus essentiels, et à qui peut-être il doit tout ce qu'il est : dédaignant de s'abaisser désormais jusqu'à eux et les oubliant! Une heure de prospérité fera méconnoître à un favori une amitié de trente années. Quel faste et quelle splendeur pour éblouir le public, pour en attirer sur soi les regards, pour répandre sur son origine un éclat qui en relève la bassesse et qui en efface l'obscurité!

Et c'est ici, Chrétiens, que je dois encore vous faire observer la différence de ces deux espèces de grandeur que j'ai déjà distinguées, et dont je vous ai parlé à l'entrée de cette troisième partie ; je veux dire de la grandeur naturelle et légitime qui est établie de Dieu, et de cette grandeur, si j'ose ainsi m'exprimer, artificielle, qui n'a pour appui que l'industrie et l'ambition des hommes. Car la première, qui est celle des princes et de tous ceux qui tirent de leur naissance et de leur sang leur supériorité, cette grandeur, dis-je, est communément civile, affable, douce, indulgente et

bienfaisante, parce qu'elle tient de la nature même de celle de Dieu. Comme elle est sûre d'elle-même et qu'elle n'a point à craindre d'être contestée, elle ne cherche point tant à se faire sentir; elle n'est point si jalouse d'une domination qui lui est tout acquise; et bien loin de s'enfler et de grossir ses avantages, elle les oublie en quelque manière, parce qu'elle sait assez qu'on ne les oubliera jamais. Mais l'autre au contraire est une grandeur farouche, une grandeur rebutante et inaccessible, délicate sur ses priviléges, aigre, brusque, méprisante. Ne pouvant se cacher à elle-même la source d'où elle est sortie, et craignant que le monde n'en perde point assez le souvenir, elle tâche à y suppléer par une pompe orgueilleuse, par un empire tyrannique, par une inflexible sévérité sur ses prérogatives; et de là, faut-il être surpris qu'elle soit exposée aux envies, aux murmures, aux inimitiés? On l'honore en apparence, mais, dans le fond, on la hait; on lui rend certains hommages parce qu'on la redoute, mais ce ne sont que des hommages forcés; on voudroit qu'elle fût anéantie; et au moindre échec qu'elle reçoit, on s'en fait une joie et comme un triomphe. Si l'on ne peut l'attaquer ouvertement, on la déchire en secret; et si l'occasion se présente d'éclater enfin et de l'abattre, y a-t-il extrémités où l'on ne se porte, et quels exemples tragiques en a-t-on vus?

Bienheureux les humbles, qui, contens de leur condition, savent s'y contenir et y borner leurs désirs. Ils possèdent tout à la fois et le cœur de Dieu et le cœur des hommes. Ce n'est pas qu'ils ne puissent monter aux plus hauts rangs, car l'humilité ne demeure pas toujours dans ses ténèbres, et Jésus-Christ aujourd'hui nous fait entendre que souvent, dès cette vie même, elle sera exaltée : *Qui se humiliat, exaltabitur.*[1] Mais parce que ce n'est point elle qui cherche à s'avancer et à paroître; parce que de son choix et suivant le conseil du Fils de Dieu, elle ne demande ni ne prend que la dernière place, *Recumbe in novissimo loco;*[2] parce que, pour la résoudre à en occuper une autre, il faut l'appeler, il faut la presser, il faut lui faire une espèce de violence, *Amice, ascende superius;*[3] parce qu'en changeant d'état, elle ne change ni de sentimens ni de conduite; que pour être élevée, elle n'en est ni moins soumise à Dieu, ni moins charitable envers le prochain, ni moins détachée d'elle-même; que les honneurs, bien loin de la flatter, lui sont à charge, et qu'au lieu d'en tirer une fausse gloire, elle les tourne à sa confusion; qu'elle n'emploie jamais plus volontiers le pouvoir dont elle est revêtue que lorsqu'il s'agit d'obliger, de soulager, de faire du bien; fût-elle au comble de la grandeur, non-seulement on l'y voit sans

[1] Luc. 14. — [2] Ibid. — [3] Ibid.

peine, mais il n'est personne qui ne lui applaudisse, qui ne lui donne son suffrage, qui ne la révère et ne la canonise. Ce seroit peu néanmoins pour elle que ces éloges du monde, et que cette voix des peuples en sa faveur, si Dieu n'y ajoutoit ses récompenses éternelles; mais comme il résiste aux ambitieux et aux superbes, c'est aux humbles qu'il communique sa grâce sur la terre, et qu'il prépare une couronne immortelle dans le ciel, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR LE XVIIe DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LE CARACTÈRE DU CHRÉTIEN.

Congregatis autem pharisæis, interrogavit eos Jesus dicens : Quid vobis videtur de Christo ?

Les pharisiens étant assemblés, Jésus leur fit cette question : Que pensez-vous du Christ? Saint Matth., chap. 22.

Si la passion n'eût point aveuglé ces faux docteurs de la loi, ils pouvoient aisément répondre à la demande que leur fait le Fils de Dieu, et découvrir dans sa personne tous les traits de ce Christ ou de ce Messie qu'ils attendoient depuis si long-temps, et qu'ils avoient actuellement devant les yeux. Témoins de tant de miracles qu'il opéroit, commandant aux flots de la mer, chassant les démons, guérissant les malades, ressuscitant les morts, ne devoient-ils pas, sans hésiter, le reconnoître et lui

dire : Le Christ dont vous nous parlez, c'est vous-même? Pour nous, mes chers Auditeurs, nous n'en reconnoissons point d'autre ; mais du reste, quelque importante et quelque nécessaire que nous puisse être la connoissance de cet Homme-Dieu, c'est un sujet, dit saint Chrysostôme, que les ministres de l'Évangile ne doivent guère, dans leurs prédications, entreprendre d'approfondir, parce qu'il est impénétrable et infiniment au-dessus de toutes nos pensées et de toutes nos expressions. Cependant, mes Frères, il nous est assez connu pour nous servir de modèle; et même, selon saint Jérôme et saint Augustin, il y a entre Jésus-Christ et le chrétien un tel rapport, qu'il faut en quelque manière les confondre ensemble, et qu'on ne peut bien définir l'un que par l'autre. De sorte que si Jésus-Christ n'est pas substantiellement dans le chrétien, il y est par ressemblance ; et que si le chrétien n'est pas réellement et dans le fond de son être un autre Jésus-Christ, il l'est au moins par une conformité aussi parfaite qu'il peut l'avoir avec cet excellent et divin exemplaire. Suivant ce principe, sans examiner aujourd'hui ce que c'est que le Christ, examinons ce que c'est que le chrétien, qui en doit être le fidèle imitateur : *Quid vobis videtur ?* Cette matière sera beaucoup plus morale, plus utile et plus sensible. Vous y apprendrez ce que vous êtes, ou plutôt ce que vous devez être et

ce que vous n'êtes pas. Pour en profiter, implorons le secours du ciel, et adressons-nous à Marie, en lui disant : *Ave.*

De quelque manière que l'ait entendu saint Jérôme, je trouve sa proposition bien judicieuse et bien juste, quand il dit que ce qu'il y a de grand dans la profession du christianisme, n'est pas de paroître chrétien, mais de l'être : *Esse christianum magnum est, non videri.*[1] Et l'une des raisons qu'il en apporte, c'est, dit-il, que le christianisme étant une profession d'humilité, et l'humilité ne cherchant point à se montrer ni à briller, il s'ensuit que la vraie grandeur du chrétien est d'être ce qu'il est, et non point de le paroître, puisqu'une partie de sa perfection consiste souvent à ne le paroître pas. C'est par cette pensée que j'entre dans mon dessein ; et pour vous donner l'idée d'un véritable chrétien, je la tire de son principe et de son modèle, qui est Jésus-Christ même. J'entends Jésus-Christ selon deux caractères particuliers qu'il s'est lui-même attribués, lorsque parlant aux juifs pour se faire connoître à eux il leur disoit, *Ego non sum de hoc mundo*,[2] je ne suis point de ce monde ; et qu'il ajoutoit, *Ego de supernis sum*,[3] je suis venu du ciel et je demeure immuablement attaché à Dieu mon père. Divins caractères que j'ai à vous

[1] Hyeron. — [2] Joan. 8. — [3] Ibid.

représenter dans le chrétien, et qui vous en traceront l'image la plus complète. Qu'est-ce qu'un chrétien : *Quid vobis videtur ?* Un homme par état séparé du monde, c'est sa première qualité ; et un homme par état consacré à Dieu, c'est la seconde. L'une et l'autre pleines de gloire et de vertu en elles-mêmes ; quoique de nul éclat aux yeux du monde. Car qu'y a-t-il de moins éclatant dans le monde que d'être séparé du monde ; et qu'y a-t-il de plus intérieur et de plus caché que d'être consacré à Dieu ? Mais ce mystère caché est ce que j'entreprends de vous développer. Séparation du monde, qui élève le chrétien au-dessus du monde, ce sera la première partie. Consécration à Dieu, qui élève le chrétien jusqu'à Dieu même, ce sera la seconde partie ; et voilà tout le plan et le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour vous faire entendre d'abord ma pensée, et pour raisonner dans les principes de la théologie sur le sujet que je me suis proposé, deux choses, selon saint Thomas, sont essentiellement requises pour faire un chrétien : la grâce ou la vocation du côté de Dieu, et une fidèle correspondance à cette vocation ou à cette grâce du côté de l'homme. Or l'une et l'autre bien considérées n'ont point de

caractère qui leur soit plus propre que celui de la séparation du monde. D'où je conclus qu'être véritablement séparé du monde, c'est être véritablement chrétien. Voilà tout le fonds de cette première partie.

Qu'est-ce que la grâce, je dis la première de toutes les grâces, qui est la vocation au christianisme? Les théologiens et les Pères se sont efforcés de nous en donner de hautes idées. Mais je n'en trouve point de plus exacte ni de plus solide que celle de saint Augustin, quand il dit en un mot que c'est une grâce de séparation. *Qui autem congruenter sunt vocati, hi electi, et Dei altiore judicio gratiæ prædestinatione discreti.* [1] Voulez-vous savoir, mes Frères, dit ce saint docteur, qui sont ces élus appelés comme l'Apôtre, selon le décret, mais le décret favorable de Dieu? ce sont ceux dont Dieu a fait le discernement, qu'il a tirés de la masse corrompue du monde, et qu'il en a séparés en vertu de la grâce de leur vocation. C'est donc en effet dans la séparation du monde que consiste l'attrait, le mouvement, et l'impression particulière de cette grâce. De là vient que saint Paul, pour exprimer le don de grâce qu'il avoit reçu dans cette vocation miraculeuse et pleine de prodiges dont sa conversion fut suivie, ne se servoit point d'autre terme que celui-ci : *Qui me segregavit ex utero, et vocavit*

[1] Aug.

per gratiam suam.[1] Tout ce que je suis, je le suis par la miséricorde de mon Dieu qui m'a appelé. Et comment m'a-t-il appelé? en me séparant dès le ventre de ma mère; c'est-à-dire, selon l'explication de saint Ambroise, en me choisissant pour vivre séparé de la corruption du monde. De là vient que quand l'esprit de Dieu répandoit sur les premiers disciples ces grâces visibles et abondantes qui les élevoient aux plus saints ministères, ainsi qu'il est rapporté au livre des Actes, c'étoit toujours en ordonnant que ceux qu'il avoit choisis pour cela fussent séparés du reste même des fidèles. *Segregate mihi Saulum et Barnabam;*[2] séparez-moi Saul et Barnabé pour l'œuvre importante à laquelle je les ai appelés : comme si cette séparation, ajoute saint Chrysostôme, eût été une espèce de sacrement, par lequel la grâce de la vocation divine leur dût être communiquée. De là vient que le Sauveur du monde, pour signifier qu'il étoit venu appeler les hommes à la perfection évangélique, disoit hautement qu'il étoit venu séparer le père d'avec son fils, et la fille d'avec sa mère, *Veni separare hominem adversus patrem suum, et filiam adversus matrem suam;*[3] réduisant toute la grâce de cette perfection à cet esprit de séparation. De là vient que le grand Apôtre voulant nous faire comprendre la grâce suréminente et infinie de la sainteté de Jésus-Christ,

[1] Galat. 1. — [2] Act. 13. — [3] Matth. 10.

en a renfermé tout le mystère dans ce mot, *Segregatus a peccatoribus :*[1] c'est un pontife qui nous a été donné de Dieu, mais un pontife qui, par l'onction céleste dont il étoit rempli, a été parfaitement séparé des pécheurs. Or vous savez que la sainteté de Jésus-Christ est l'exemplaire de la nôtre ; et que la nôtre, pour être agréée de Dieu, doit être conforme à la sienne. Puisqu'il est donc vrai que cet Homme-Dieu a été sanctifié par une grâce qui l'a pleinement séparé du monde, il faut par proportion que la grâce qui nous sanctifie produise en nous un semblable effet; et qu'en conséquence de cette grâce Dieu nous puisse dire ce qu'il disoit aux Israélites : Vous êtes mon peuple, et c'est en cette qualité que je vous regarde ; mais pourquoi et comment l'êtes-vous ? parce que je vous ai séparés de tous les autres peuples de la terre, qui vivent dans l'idolâtrie et dans les ténèbres de l'infidélité. Voilà encore une fois le caractère essentiel de la vocation ou de la grâce du christianisme.

Or c'est de là que je tire la preuve de ma première proposition, et que mesurant, selon la règle de saint Bernard, par l'action de Dieu en nous notre obligation envers Dieu, j'entre dans la plus édifiante moralité que ce sujet me puisse fournir. Car voici comment je raisonne : la vocation chrétienne, en tant qu'elle procède et qu'elle est inspirée

[1] Hebr. 7.

de Dieu, est une grâce de séparation ; donc la correspondance qui lui est due, et qui fait proprement le devoir du chrétien, doit être une correspondance de séparation du côté de l'homme. Pourquoi cela? Ah! mes chers Auditeurs, le voici : parce que la correspondance à la grâce doit nécessairement se rapporter à la fin et au terme de la grâce même. Car comme il y a diversité de grâces et d'inspirations, *Divisiones gratiarum sunt ;*[1] aussi faut-il reconnoître qu'il y a diversité d'opérations dans l'homme et de devoirs, *Et divisiones operationum sunt.*[2] C'est-à-dire, que toutes sortes de devoirs ne répondent pas à toutes sortes de grâces. Je m'explique. Dieu me donne une grâce de résistance et de défense contre la passion qui me porte au péché; je ne puis correspondre à cette grâce qu'en résistant à ma passion et en la combattant. Au contraire, Dieu me donne une grâce d'éloignement et de fuite dans l'occasion du péché; je ne puis être fidèle à cette grâce qu'en fuyant et en m'éloignant : et ainsi des autres, parce que c'est à nous, dit saint Prosper, de suivre le mouvement de la grâce, et non pas à la grâce de suivre le mien. Comme il est donc vrai que la grâce par laquelle Dieu m'appelle au christianisme ou à la perfection du christianisme, est une grâce de séparation du monde, quoi que je fasse, je n'accomplirai jamais le devoir du christianisme,

[1] 1. Cor. 12. — [2] Ibid.

si je ne me sépare du monde et si je ne fais avec Dieu ce que Dieu fait le premier dans moi.

Car en vain Dieu me sépare-t-il du monde en me prédestinant pour être chrétien, si je ne m'en sépare moi-même en exécutant ce décret et en coopérant à cette grâce qui me fait chrétien. Il faut, s'il m'est permis de parler de la sorte, que ces deux séparations concourent ensemble, et que la mienne seconde celle de Dieu, de même que celle de Dieu est le principe de la mienne. Concevez-vous cette vérité? Voilà en substance toute la théologie nécessaire au chrétien, et sur laquelle un chrétien doit faire fond. Car de là s'ensuivent quelques conséquences, que chacun de nous peut et doit aujourd'hui s'appliquer, comme autant de règles pour se connoître devant Dieu et pour se juger soi-même. Ne perdez rien de ceci, s'il vous plaît.

Première conséquence : il suffit précisément d'être chrétien, pour être obligé de vivre dans cet esprit de séparation du monde. Qu'est-ce à dire du monde? c'est-à-dire des faux plaisirs du monde, des joies profanes du monde, des vaines intrigues du monde, du luxe du monde, des amusemens, des folies, des coutumes, ou plutôt des abus du monde; en un mot, de tout ce qui entretient la corruption et la dissolution du monde. C'est-à-dire de tout ce qu'entendoit le disciple bien-aimé, quand il nous défendoit de nous attacher au monde et à

tout ce qui est dans le monde : *Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt.*[1] C'est-à-dire de ce qu'il prenoit soin lui-même de nous expliquer en détail, quand il ajoutoit que tout ce qu'il y a dans le monde est, ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie : *Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ.*[2] C'est-à-dire de ce qu'il nous ordonnoit de détester et de fuir, lorsqu'il concluoit que le monde n'est que désordre et qu'iniquité : *Mundus totus in maligno positus est.*[3] Il suffit, dis-je, pour être obligé par profession et par état de s'en séparer, d'être chrétien; et il n'est point nécessaire pour cela d'être quelque chose de plus que chrétien : pourquoi? parce que la grâce seule du christianisme nous sépare de tout cela; et parce qu'au moment que nous avons été régénérés par cette grâce, nous nous en sommes séparés nous-mêmes. Vous le savez, mes chers Auditeurs, et à moins de désavouer ce que l'Église a fait solennellement en votre nom, et ce que vous avez mille fois ratifié depuis, vous n'en pouvez disconvenir. Et en effet, quand les Pères vouloient autrefois détourner les fidèles de certains divertissemens, qui ont été de tout temps la passion du monde, et par lesquels les hommes du monde se sont de tout temps distingués, ils ne leur

[1] 1. Joan. 2. — [2] Ibid. — [3] Ibid. 5.

en apportoient point d'autre raison, sinon qu'ils étoient chrétiens et séparés du monde; et cette raison seule les persuadoit. *A theatro separamur, quod est quasi consistorium impudicitiæ*,[1] disoit l'un d'entre eux : le théâtre, qui est comme une scène ouverte à l'impureté, fait une séparation entre les païens et nous. Car les païens y courent, et nous l'abhorrons; et cette différence n'est qu'une suite de leur religion et de la nôtre. De même quand Tertullien recommandoit aux dames chrétiennes la modestie et la simplicité dans l'extérieur de leurs personnes, ce que l'on peut dire être à leur égard un commencement de séparation du monde, comment est-ce qu'il leur parloit? Vous êtes chrétiennes, leur disoit-il, et par conséquent séparées de toutes les choses où cette vanité pourroit avoir lieu. Vous avez renoncé aux spectacles; vous n'êtes plus de ces assemblées où l'on ne va que pour voir et pour être vu; ces cercles où l'orgueil, où le faste, où la licence, où l'incontinence entretient tant de commerces criminels, ne sont plus pour vous; en qualité de chrétiennes, vous ne paroissez plus dans le monde que pour les exercices de la charité ou de la piété; que pour visiter les pauvres qui sont vos frères; pour assister au sacrifice de votre Dieu, pour venir entendre sa parole : or tout cela est directement opposé à cette mondanité, qui est le

[1] Tertull.

charme de votre amour-propre. Devez-vous traiter avec les femmes infidèles? à la bonne heure : mais pour cela même vous êtes indignes du nom que vous portez, si leur donnant par votre exemple l'idée de ce que vous êtes, vous n'avez encore plus de soin de paroître toujours revêtues des véritables ornemens de votre sexe, qui sont la retenue et la pudeur. Voilà le raisonnement dont se servoit Tertullien, fondé sur la profession simple du christianisme. Raisonnement qui convainquoit les fidèles de ce temps-là; et malheur à nous, si nous n'en sommes pas convaincus comme eux!

C'est donc une erreur, non-seulement grossière, mais pernicieuse, de dire : Je suis du monde, et je ne puis me dispenser de vivre selon le monde, ni de me conformer au monde. Car c'est ce qui vous perd, et ce qui est la source de tous vos égaremens. Or vous me permettrez bien de vous dire, que de parler ainsi c'est une espèce de blasphème; car le Fils de Dieu vous a déclaré expressément dans l'Évangile que vous n'êtes plus du monde, et vous supposez que vous en êtes encore; et, ce qui est bien plus étrange, vous prétendez en être encore dans le même sens qu'il a voulu vous faire entendre que vous n'en étiez plus. Il faut donc renverser la proposition, et dire : Je ne suis plus du monde parce que je suis chrétienne; donc il ne m'est plus permis de vivre selon le monde,

ni de me conformer aux lois du monde. Alors vous parlerez selon l'esprit et selon la grâce de votre vocation.

Mais cela est trop général. Seconde conséquence : plus un homme dans le christianisme a soin de se séparer du monde, plus il est chrétien ; et plus il a d'engagement et de liaison avec le monde, je dis de liaison hors de son devoir, et d'engagement hors de la nécessité et de sa condition, moins il est chrétien ; pourquoi ? parce que, selon la mesure de ces deux états, il participe plus ou moins à cette grâce de séparation, qui fait le chrétien. Chose si avérée, c'est la remarque du saint évêque de Genève, François de Sales, que quand la grâce du christianisme a paru agir sur les hommes dans toute sa plénitude, elle les a portés à des séparations qui, de l'aveu du monde même, ont été jusqu'à l'héroïque. Ainsi un Arsène est en crédit dans la cour des empereurs ; cette grâce l'en arrache pour le transporter au désert. Une Mélanie vit dans la pompe et dans l'affluence des délices de Rome ; cette grâce l'en détache pour lui faire chercher d'autres délices dans la retraite de Bethléem. Jamais tant d'illustres solitaires, c'est-à-dire tant d'illustres séparés, que dans ces premiers siècles de l'Église, parce qu'il n'y eut jamais tant de parfaits chrétiens. Et pourquoi pensons-nous que les monastères aient été de tout temps regardés comme des asiles de

sainteté, sinon parce qu'on y est dans une entière séparation du monde? Qu'est-ce qu'une religion fervente et réglée? écoutez saint Bernard, et souffrez que je rende ce témoignage à la vérité connue: qu'est-ce qu'une religion fervente et réglée, telle que nous en voyons encore aujourd'hui? c'est une idée subsistante du christianisme. C'est un christianisme particulier, dit saint Bernard, qui dans le débris du christianisme universel s'est sauvé, pour ainsi dire, du naufrage, et que la providence a conservé, comme au commencement de ce premier christianisme révéré par les païens mêmes: car voilà, mes chers Auditeurs, ce qui me rend la religion vénérable. Au contraire, l'expérience m'apprend que plus un chrétien s'ingère dans le commerce et les intrigues du monde, moins il est chrétien; et qu'autant qu'il fait de pas et de démarches pour y entrer, autant l'esprit chrétien s'altère-t-il ou se corrompt-il dans lui. Jusque-là, que quand les Pères de l'Église ont parlé ou de ces recherches empressées du monde, ou de ces vanités et de ces plaisirs qui marquent l'attachement au monde, ils n'ont point fait difficulté de dire qu'il y avoit en tout cela une apostasie secrète: pourquoi? parce que la grâce de la foi étant un principe de séparation à l'égard de toutes ces choses, ne pas renoncer à ces choses, c'étoit renoncer en quelque manière à la grâce de la foi.

Mais je vais plus loin. Troisième conséquence : il est impossible à une âme chrétienne de se convertir et de retourner véritablement à Dieu, à moins qu'elle ne soit résolue de faire un certain divorce avec le monde, qu'elle n'a pas encore fait; et il y a de la contradiction à vouloir être autant du monde, et aussi engagé dans le monde qu'auparavant, et néanmoins à prétendre marcher dans la voie d'une pénitence sincère qui produise le salut; car le moyen, mon cher Auditeur, de concilier ces deux choses? Vous avouez vous-même que c'est le monde qui vous a fait perdre l'esprit de votre religion et l'esprit de Dieu; il faut donc que pour retrouver cet esprit vous vous sépariez du monde, et qu'au lieu de persister à vous figurer en vain cet esprit où il n'est pas, vous l'alliez chercher où il est. Or il est évident que l'esprit de Dieu n'est point dans cette espèce de monde dont nous parlons, puisque, bien loin d'y être pour vous, c'est là que vous l'avez perdu : et c'est ici où je ne puis m'empêcher d'être touché de la plus tendre compassion en voyant certaines âmes, dont on peut dire que le monde est plein, et qui pour ne se pas résoudre une bonne fois à cette séparation du monde, délibèrent éternellement sur leur conversion, et ne se convertissent jamais. Dieu les presse, la grâce agit en elles, elles conçoivent mille désirs ardens de leur salut; vous diriez qu'elles sont toutes changées, et que le

charme est levé : mais quand il en faut venir à ce point, de rompre avec le monde et de se séparer du monde; ah! Chrétiens, c'est une conclusion qui leur paroît plus affligeante que la mort, et qu'elles éloignent toujours. Voilà pourquoi elles sont si ingénieuses à trouver des raisons et des prétextes pour faire valoir les engagemens qui les retiennent dans le monde; voilà pourquoi elles sont si éloquentes dans les apologies qu'elles font du monde. Hé quoi, disent-elles, ne peut-on pas être du monde et se sauver? Dieu n'est-il pas l'auteur de ces conditions, que l'on réprouve sous le nom de monde; et n'y a-t-il pas une perfection pour les gens du monde comme pour les religieux? Mais quand on leur répond qu'il n'est pas question du monde en général; qu'il s'agit d'un certain monde particulier, qui n'est point l'ouvrage de Dieu; d'un monde qui les pervertit et qui les pervertira toujours, parce que c'est un monde où règne le péché, parce que c'est un monde où le libertinage passe pour agréable et pour honnête, parce que c'est un monde dont la médisance fait tous les entretiens, parce que c'est un monde où toutes les passions se trouvent comme dans leur centre et dans leur élément, parce que c'est un monde où l'on ne peut éviter mille écueils auxquels la conscience ne manque pas d'échouer: que c'est ce monde-là dont il faut qu'elles se séparent si elles veulent être à Dieu; qu'il n'y a point

sur cela de tempérament à prendre, ni de ménagement à observer; que leur conversion est attachée à ce divorce : quand on leur parle ainsi, c'est encore une fois l'obstacle éternel que la grâce trouve à surmonter dans ces âmes mondaines, et qu'elle ne surmonte presque jamais; parce que les séparer d'un tel monde, c'est les séparer d'elles-mêmes, ce qu'elles ne veulent jamais tout de bon, quoiqu'elles le veulent toujours imparfaitement.

Est-il possible, dit-on, que je puisse vivre sans voir le monde? Que ferai-je quand je me serai déclarée n'être plus du monde? quelle ressource aurai-je contre l'ennui qui m'accablera dans cette séparation du monde? quel jugement fera-t-on de moi dans le monde? car voilà les difficultés que l'esprit du monde a coutume de former dans une âme qui traite avec Dieu de sa conversion : et moi je dis, âmes chrétiennes, que si vous aviez tant soit peu de foi, ou plutôt si vous écoutiez tant soit peu votre foi, vous rougiriez de ces sentimens. Non, non, Seigneur, diriez-vous à Dieu, ce n'est point de là que doit dépendre ma résolution, et je raisonne en infidèle lorsque je parle de la sorte. Que cette séparation du monde me soit difficile ou aisée, qu'elle me cause de la tristesse ou de la joie, que le monde l'approuve ou qu'il la condamne, puisqu'elle m'est nécessaire, c'est assez pour m'y soumettre. S'il m'est pénible d'être séparé du monde,

j'accepterai cette peine comme une satisfaction de tous les attachemens criminels que j'ai eus au monde; et combien de fois, ô mon Dieu, le monde même m'a-t-il causé de mortels ennuis? est-ce un grand effort que je ferai, quand je serai prête à en souffrir autant pour vous? Le monde me condamnera; et que m'importe d'être louée ou condamnée du monde, puisque je veux sincèrement m'en séparer? Je cherche quelles seront alors mes occupations, et n'en aurai-je pas trop pourvu que je m'attache aux devoirs de ma religion et aux devoirs de mon état? ces occupations ne sont-elles pas plus dignes de moi, que celles que je me faisois dans le monde, qui dissipoient mon esprit sans le remplir, et qui corrompoient mon cœur sans le satisfaire?

Cependant, Chrétiens, vous me demandez quelle doit être cette séparation du monde, et c'est le grand point de pratique qui me reste à vous expliquer. Je ne parle point des qualités vicieuses et mauvaises que cette séparation peut avoir: c'est une matière qui me fourniroit mille réflexions très-solides, mais qui ne seroient peut-être pas universellement goûtées. Or mon dessein est de tâcher à entrer dans vos cœurs pour les gagner à Dieu. Il y a des séparations du monde fausses, et il y en a de vraies. Je suppose que celle que nous embrasserons sera telle qu'elle doit être; qu'elle sera sincère, désintéressée, et qu'elle aura Dieu pour motif. Mais cela

posé, je dis, et voici les règles qui nous regardent, je dis qu'il y a deux sortes de séparations du monde; l'une corporelle et extérieure, l'autre de cœur et d'esprit. Je dis que pour vivre en véritable chrétien toutes deux sont nécessaires, parce que la séparation extérieure du monde n'est qu'un fantôme si elle n'est soutenue et animée de celle de l'esprit, et que celle de l'esprit ne peut se soutenir ni subsister si elle n'est aidée de l'extérieure. C'est la maxime de saint Bernard et de tous les Pères. Il faut une séparation du cœur et de l'esprit : car en vain suis-je séparé du monde, d'habit, d'état, de demeure, de fonction et de conversation, si mon esprit et mon cœur y sont attachés. C'est par le cœur qu'il faut que je commence à m'en séparer. Or vous qui m'écoutez, Chrétiens, au milieu des embarras de la vie du siècle, vous pouvez avoir cette séparation de cœur, et vous pouvez l'avoir, si vous le voulez, aussi parfaitement que les solitaires et les religieux mêmes, parce que votre cœur est entre vos mains et que vous en pouvez disposer.

Mais ce n'est pas tout : il faut que la séparation du cœur soit accompagnée, ou, pour mieux dire, soutenue de la séparation extérieure et corporelle : par quelle raison? parce que, dit saint Grégoire pape, la contagion du siècle est telle que les hommes les plus purs, les plus saints et les plus dégagés de l'amour du monde, ne laissent pas d'en ressentir les

atteintes. Il faut donc de temps en temps les affoiblir et en diminuer l'impression, en se retirant et se séparant extérieurement du monde, et faire comme ces consuls et ces princes de la terre dont Job a parlé, qui jusque dans leurs palais se bâtissent des solitudes où ils sont au milieu du monde comme s'ils n'y étoient pas. *Cum regibus et consulibus terræ, qui ædificant sibi solitudines.*[1] C'est de là qu'est venu l'usage de ces saintes retraites qui se pratiquent aujourd'hui dans le christianisme, et qui y produisent des effets de grâce si merveilleux. Que fait-on dans ces retraites? on écoute Dieu parler, on converse familièrement et paisiblement avec lui, on reçoit ses communications les plus intimes, et on y répond. Ah! mes Frères, les jours que vous passerez dans ces pieux et salutaires exercices seront proprement vos jours, et l'on peut dire que sans ceux-là, presque tous les autres sont perdus pour vous. Ce qu'il y a de bien déplorable, c'est que nous ne les voyons pratiquer ordinairement qu'à ceux qui en ont moins de besoin; car à qui est-ce que ces retraites sont plus nécessaires? Ce n'est pas à cet ecclésiastique ni à ce religieux, qui mènent une vie réglée dans leur profession: c'est à cet homme d'affaires dont la conscience est chargée de mille injustices qu'il ne verra jamais bien que dans une retraite; c'est à cet homme de cour qui ne

[1] Job. 3.

pensera jamais sérieusement à son salut si une retraite ne l'y fait penser; c'est à cette femme du monde laquelle se trouve dans un abîme de corruption, dont il n'y a qu'une retraite qui soit capable de la tirer. C'est à ces personnes qu'il faut des retraites. Aux autres elles sont de conseil, mais à ceux-ci elles peuvent être et sont très-souvent d'obligation, parce que dans l'ordre naturel des grâces et dans la voie commune de la providence, elles leur deviennent un moyen unique pour se sauver.

Voilà, mes chers Auditeurs, la première idée du christianisme. Séparons-nous du monde avant que le monde se sépare de nous; car il faut de deux choses l'une, ou que nous nous en séparions nous-mêmes par choix et par vertu, ou que nous en soyons séparés par force et par nécessité. Or ne vaut-il pas bien mieux que cette séparation se fasse en nous par l'attrait de la grâce, que d'attendre qu'elle se fasse malgré nous par la violence de la mort? Séparons-nous du monde tandis que nous pouvons devant Dieu nous rendre le témoignage que nous nous en séparons pour lui. Car quel honneur faisons-nous à Dieu quand nous nous convertissons à lui parce que nous ne sommes plus en état de goûter le monde, ou plutôt, parce que le monde commence à ne nous plus goûter? Quelle obligation Dieu, pour ainsi parler, nous peut-il avoir, quand nous lui donnons le reste du monde? Quelle

gloire tire-t-il de nous, quand nous nous mettons dans l'ordre, non pas par un effort que nous fassions en quittant la créature, mais par un secret désespoir de ce que la créature nous a quittés? Séparons-nous du monde de la manière dont nous en voulons être séparés dans le jugement de Dieu; et puisque, selon saint Augustin, le jugement de Dieu à l'égard du juste ne sera point une punition, mais une séparation, *Non punitio, sed discretio;*[1] anticipons dès cette vie l'effet de ce jugement; faisons dès maintenant ce que Dieu fera alors; paroissons sur la terre dans le même rang où il faudra que nous paroissions, c'est-à-dire séparés des impies et des réprouvés; et sans différer jusqu'à la venue de Jésus-Christ, faisons en sorte que trouvant en nous cette séparation déjà faite, il n'ait qu'à la ratifier quand il viendra pour nous juger. Séparons-nous du monde, afin que dans ce jour terrible Dieu ne nous sépare pas de ses élus. Car comme il y a, selon l'Écriture, une séparation de miséricorde et de grâce, aussi y en a-t-il une de rigueur et de justice; et la plus forte imprécation que faisoit David contre ses ennemis, qui furent toujours les ennemis de Dieu, étoit de dire à Dieu, *Domine a paucis divide eos:*[2] Séparez-les, Seigneur, de ce petit nombre d'élus que vous avez choisis. Surtout, Chrétiens, n'appréhendez point la sépa-

[1] Aug. — [2] Ps. 16.

ration du monde comme un état triste et affreux. Quand elle seroit telle, vous étant d'ailleurs aussi salutaire et aussi nécessaire qu'elle l'est, vous devriez l'aimer. Mais j'ose bien dire que si vous y êtes fidèles à Dieu, Dieu vous y fera trouver des douceurs préférables à toutes les joies et à tous les plaisirs des sens. En effet, il n'y en a point de plus heureux dans le monde que ceux qui sont parfaitement séparés du monde : c'est ce que nous avouons tous les jours; et il est bien étrange que reconnoissant dans les autres ce qui doit faire notre bonheur, nous le craignions pour nous-mêmes. Cependant, mes chers Auditeurs, tel est l'enchantement de nos esprits et le désordre où nous vivons : toujours persuadés du néant du monde et toujours possédés de l'amour du monde, nous dégoûtant sans cesse du monde et ne nous en détachant jamais. Quoi qu'il en soit, mes Frères, voilà le premier caractère de l'homme chrétien, d'être séparé du monde. Mais il n'en faut pas demeurer là, et le second est d'être consacré à Dieu, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il est de la sainteté de Dieu d'être servi par des saints, comme il est de la grandeur des rois d'être servis par des grands; et la même raison qui fait

que ceux-ci en qualité de souverains et de monarques, veulent avoir des princes pour officiers de leur maison, est celle pourquoi Dieu, en qualité de saint des saints, se fait un honneur de recevoir le culte qui lui est dû par des hommes sanctifiés, et qui portent dans eux un caractère de consécration. Tous les hommes, dit saint Grégoire pape, sont essentiellement sujets à l'empire de Dieu; mais tous les hommes ne sont pas pour cela consacrés à Dieu. Cette consécration est l'effet d'une grâce spéciale; et je dis que c'est la grâce propre du christianisme. Pour approfondir cette vérité, concevez bien, s'il vous plaît, trois choses dignes de toute votre réflexion, et capables de remplir vos cœurs des plus nobles sentimens de la foi. Premièrement, l'excellence de ce que j'appelle la consécration du chrétien. En second lieu, l'obligation indispensable de sainteté que cette consécration impose à l'homme chrétien. Et enfin la tache particulière qui, par une malheureuse nécessité, et en conséquence de cette consécration, se répand sur tous les péchés du chrétien. Si je vous fais bien comprendre ces trois articles, il n'y a rien, mes chers Auditeurs, que je ne doive espérer de vous.

Qu'est-ce que l'onction du baptême en vertu de laquelle nous sommes chrétiens? C'est, dit saint Cyprien, une consécration solennelle qui se fait de nos personnes; mais une consécration dans la-

quelle il semble que Dieu a pris plaisir de rassembler toutes les richesses de sa grâce pour nous la rendre plus précieuse; car le baptême, ajoute ce Père, nous consacre en je ne sais combien de manières, qui doivent toutes nous inspirer un certain respect pour nous-mêmes. Il nous consacre comme rois, il nous consacre comme prêtres, il nous consacre comme temples de Dieu, il nous consacre comme enfans de Dieu, il nous consacre comme membres de Dieu. Ah! mes chers Auditeurs, apprenons aujourd'hui ce que nous sommes, et confondons-nous si nous ne sommes pas ce que tant de motifs nous excitent à devenir.

Je dis que le baptême nous consacre comme rois et comme prêtres; ainsi l'apôtre saint Pierre le déclare-t-il, lorsque parlant aux chrétiens dans sa première épître canonique, il leur donne tout à la fois ces deux qualités en les appelant sacerdoce royal, *Regale sacerdotium.*[1] Et ainsi le disciple bien-aimé, dans l'Apocalypse, fait-il consister en partie le bienfait de la rédemption en ce que Jésus-Christ, qui est le souverain rédempteur, nous a établis rois et prêtres de Dieu son Père; *Et fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes.*[2] En effet, comme chrétiens, nous ne sommes destinés à rien de moins qu'à régner; et ce n'est point une exagération ni une figure de dire que dans le

[1] 1. Petr. 2. — [2] Apoc. 5.

baptême nous sommes sacrés pour posséder un royaume, qui est le ciel; que nous y recevons l'investiture d'une couronne, qui est la couronne du ciel; et qu'en même temps que la grâce de ce sacrement nous est conférée, nous avons un droit légitime de prétendre à l'un des trônes que le Fils de Dieu nous a préparés dans le ciel. Comme chrétiens, nous sommes encore consacrés prêtres du Dieu vivant : comment cela? parce que l'onction baptismale non-seulement donne pouvoir au chrétien, mais lui impose l'obligation d'offrir à Dieu des sacrifices continuels; le sacrifice de son esprit par la foi, le sacrifice de son corps par la pénitence, le sacrifice de ses biens par l'aumône, le sacrifice de sa vengeance par la charité, le sacrifice de son ambition par l'humilité; toutes hosties, dit saint Paul, par lesquelles on se rend Dieu favorable, et sans lesquelles le christianisme n'est qu'une ombre de religion : *Talibus enim hostiis promeretur Deus.*[1] Je dis plus : parce qu'en qualité de chrétiens nous pouvons offrir tous les jours le plus grand de tous les sacrifices, qui est celui du corps et du sang de Jésus-Christ. Car tout laïques, mes Frères, que vous êtes, vous offrez réellement et conjointement avec le ministre du Seigneur ce divin sacrifice : et de là saint Léon conclut, que vous devez donc vous regarder comme les associés

[1] Hebr. 13.

des prêtres : *Agnoscant se, et regii generis, et officii sacerdotalis esse consortes.* [1] Or vous ne pouvez offrir ce sacrifice avec les prêtres sans être, dans un sens, prêtres vous-mêmes. D'où il s'ensuit que le caractère de chrétien répand sur vous une partie de l'onction sacerdotale.

J'ajoute qu'en vertu de ce même caractère vous êtes consacrés à Dieu comme ses temples. Rien de plus commun dans la doctrine de saint Paul. Non mes Frères, disoit ce grand apôtre, ce n'est point dans des temples bâtis par les hommes que notre Dieu fait sa demeure, mais dans ceux qu'il a bâtis lui-même; c'est-à-dire dans nous-mêmes, car vous êtes vous-mêmes les temples du Dieu tout-puissant. Or prenez garde, mes chers Auditeurs, cette qualité que nous possédons de temples de Dieu est, à parler dans la rigueur, uniquement attachée à la grâce du baptême; et toute autre grâce que celle du baptême, fût-elle aussi éminente que celle des anges, ne nous communique point cette qualité? Ecoutez la raison qu'en donne Guillaume de Paris. C'est qu'à parler dans la rigueur, nous ne sommes proprement les temples de Dieu qu'en tant que nous sommes capables de recevoir le Fils de Dieu par la participation de son corps adorable, lorsque ce Dieu de bonté et de majesté vient habiter dans nous et fait de nos cœurs autant de sanctuaires et de ta-

[1] Leo.

bernacles où il réside. Or par où sommes-nous capables de le recevoir ainsi cet Homme-Dieu? par le baptême. Car quand j'aurois toute la sainteté des esprits bienheureux, si je n'avois le caractère du baptême je ne pourrois me présenter à la table de Jésus-Christ, ni participer à son sacrement. C'est donc le baptême qui fait en nous comme la première consécration du temple de Dieu, ou plutôt c'est par le baptême et par le caractère de chrétien que le baptême nous confère, que nous devenons les temples de Dieu.

Mais qu'est-ce que toutes ces qualités en comparaison des titres glorieux d'enfans de Dieu et de membres de Dieu? Car ce sont là les termes formels et les expressions de l'Écriture. C'est de nous que saint Jean a dit que tous ceux qui ont été unis à Jésus-Christ dans le baptême et par le baptême, que tous ceux qui ont cru en lui et en son saint nom, ont dès lors acquis un droit incontestable d'être appelés enfans de Dieu, comme en effet ils le sont devenus. *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem Filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus.*[1] C'est aux chrétiens que saint Paul disoit : Vous êtes le corps de Jésus-Christ, vous êtes ses membres : *Vos estis corpus Christi, et membra de membro.*[2] De vouloir relever ici l'excellence de tous ces dons descendus du Père céleste et com-

[1] Joan. 1. — [2] 1. Cor. 12.

muniqués à l'âme chrétienne, ce seroit, mes chers Auditeurs, une matière infinie, et des discours entiers n'y pourroient suffire. Passons à l'obligation de sainteté, que nous imposent de si saintes qualités; et tirons de là le juste sujet de notre confusion, pour le faire en même temps servir à notre édification.

Voilà, dis-je encore une fois, mes Frères, ce que nous sommes, et voilà les augustes caractères que la grâce, à proportion de vos états, imprime dans vous. Mais aussi quelles conséquences suivent de ces principes? Voyez quelle ferveur de charité la charité d'un Dieu pour nous doit allumer dans nos cœurs. Voyez à quel retour de zèle elle nous engage; par quelle intégrité de mœurs nous devons soutenir ce degré de gloire, où la grâce nous a fait monter. Est-ce trop exiger de nous que de nous obliger à être parfaits, pour remplir, non pas l'étendue, mais en quelque sorte l'immensité de ce devoir? Enfin, tout ce que la loi chrétienne nous commande, quelque héroïque qu'il puisse être, est-il trop relevé pour des enfans de Dieu? Ah! Seigneur, s'écrioit saint Ambroise, méritons-nous de porter ce beau nom si, par une lâche conduite, nous venions à dégénérer, et à déchoir des hauts sentimens de l'esprit chrétien, dans les bassesses infinies de l'esprit du monde; et ne faut-il pas que nous renoncions pour jamais à l'honneur de vous

appartenir, si nous prétendions nous borner à des vertus médiocres? C'est ainsi, mes chers Auditeurs, que le concevoient les Pères de l'Église, et c'est le fonds de moralité, sur lequel saint Paul établissoit les plus fortes remontrances qu'il faisoit aux chrétiens. Il ne les appeloit point autrement que du nom de saints; et quand il écrivoit aux Églises dont le soin lui étoit commis, son épître portoit pour inscription: Aux saints de l'Église de Corinthe, aux saints qui sont à Éphèse: *Ecclesiæ Dei quæ est Corinthi, vocatis sanctis:*[1] pourquoi? parce qu'il supposoit que l'on ne pouvoit être l'un sans l'autre, et que l'essence du chrétien étant d'être consacré à Dieu, être chrétien par profession c'étoit être saint. De là vient qu'il n'employoit guère d'autre motif que celui-là pour porter les chrétiens à cette inviolable pureté du corps et de l'esprit, par où il vouloit qu'ils fussent distingués dans le monde. Ne savez-vous pas, mes Frères, leur disoit-il, que par le baptême vous êtes devenus le temple de Dieu, *Nescitis quia templum Dei estis?*[2] Or le temple de Dieu doit être saint, et quiconque profane ce temple, Dieu le perdra.

Sur quoi Zénon de Vérone fait une remarque aussi solide qu'ingénieuse. Si ce temple de Dieu, dit-il, étoit dans nous parfait et achevé, comme il l'est dans les bienheureux qui sont au ciel, nous

[1] 1. Cor. 1. — [2] Ibid. 3.

n'aurions plus besoin de travailler à notre sanctification; mais la structure de ce temple, pendant que nous vivons sur la terre, devant toujours croître et ne se terminant jamais, c'est à nous, pour répondre aux vues de Dieu qui en est le premier architecte, de l'édifier continuellement. Vérité que saint Paul a si bien exprimée par ces paroles, *In quo omnis ædificatio constructa crescit in templum sanctum in Domino;*[1] car il ne dit pas que Jésus-Christ est le fondement sur lequel nous sommes bâtis et édifiés, mais sur lequel nous bâtissons et nous édifions, pour être un temple consacré au Seigneur. Or ce temple, encore une fois, ne peut être édifié dans nous que par la sainteté de notre vie: d'où vient qu'une vie sainte est communément appelée vie édifiante. Et la merveille en ceci, reprend Zénon de Vérone, est de voir qu'en effet si nous sommes justes, le temple de Dieu se bâtit à tous momens et se consacre dans nos personnes: *O res miranda, quotidie ædificatur in nobis et consecratur domus Dei!*[2] Il est vrai, ajoutoit ailleurs le grand apôtre, comme chrétiens vous participez au sacerdoce de Jésus-Christ et au ministère des prêtres; mais c'est pour cela même que je vous conjure de présenter à Dieu vos corps comme autant d'hosties saintes, vivantes et agréables à ses yeux. Car si les prêtres de l'ancienne loi devoient être saints,

[1] Ephes. 2. — [2] Zen. Ver.

parce qu'ils étoient députés pour offrir des pains et de l'encens; vous qui en vertu de votre vocation offrez à Dieu des victimes incomparablement plus nobles, vous qui lui offrez tous les jours l'Agneau sans tache dans le sacrifice de l'autel; vous qui lui devez offrir des cœurs, des volontés et des esprits, que devez-vous être si le raisonnement de l'Écriture est juste, *Incensum et panes offerunt, et ideo sancti erunt Deo suo?* A quoi, par rapport à vous, ce raisonnement ne s'étend-il pas, et quelle nécessité ne vous impose-t-il pas de mener une vie pure et dégagée de la corruption du siècle?

Voilà, mes chers Auditeurs, ce qui doit aujourd'hui vous animer, et, si vous n'êtes pas touchés de ce que je dis, voilà ce qui doit vous faire trembler; car un troisième et dernier article par où je finis, c'est que les péchés des chrétiens contractent une malice particulière, qui est celle même du sacrilége, et qui les rend plus abominables devant Dieu. En effet, qu'est-ce que le sacrilége? c'est, disent les théologiens, l'abus, la profanation d'une chose consacrée à Dieu. Or tout ce qu'il y a dans moi est consacré à Dieu par le baptême; et tous les péchés que je commets sont autant d'abus criminels que je fais de moi-même. Par conséquent tous mes péchés renferment une espèce de sacrilége dont je suis coupable. Mais encore de quelle nature est ce sacrilége? ce n'est pas seulement la

profanation d'une chose consacrée à Dieu, mais unie à Dieu, mais incorporée avec Dieu, ainsi que l'est un chrétien en conséquence du baptême et selon les principes de notre foi. Ah! mes Frères, écrivoit saint Paul aux Corinthiens, justement indigné d'un pareil abus, seroit-il possible que j'en vinsse à cette extrémité? Quoi! j'arracherois les membres de Jésus-Christ pour en faire les membres d'une prostituée : ce sont les propres expressions de l'Apôtre. *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis?*[1] Quoi! je corromprois un cœur qui doit être la demeure de mon Dieu, je l'infecterois du poison le plus mortel, je le souillerois de toutes les iniquités!

C'est cependant, mes chers Auditeurs, ce que nous faisons en nous abandonnant au péché : jusque-là que quelques théologiens, portant trop loin le sens et la force des paroles de l'Apôtre, ont douté si l'on ne pouvoit pas dire que Jésus-Christ, tout impeccable qu'il est en lui-même, devenoit pécheur dans les chrétiens; et cela autant de fois qu'ils commettoient de péchés. Je sais que l'Église a rejeté cette manière de parler si injurieuse à la sainteté d'un Homme-Dieu, et qu'elle l'a même traitée d'hérésie; mais cette hérésie et cette manière de parler ne laisse pas d'être fondée sur une vérité certaine, savoir que toutes les fois que nous péchons, ce sont les frères et les membres de Jé-

[1] 1. Cor. 6.

sus-Christ qui pèchent. *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis.*

Ce ne sont point là des exagérations de la chaire, ni ce n'en est point une d'ajouter, en déplorant la triste décadence du christianisme, que rien néanmoins n'y est plus ordinaire que le péché. Quand Dieu dans les premiers âges du monde vit la corruption générale où toute la terre étoit tombée, il se repentit, selon le langage de l'Écriture, d'avoir créé l'homme : *Pœnitet me fecisse eos.*[1] La vue de tant de désordres qu'il découvrit lui fit regarder avec horreur son propre ouvrage, et l'excita à le détruire : *Delebo hominem quem creavi.*[2] Car il ne put souffrir qu'une créature formée à sa ressemblance et enrichie de ses dons défigurât ainsi son image par de honteux excès et par ses débordemens : *Omnis quippe caro corruperat viam suam.*[3] Hé, mes Frères, ces premiers hommes étoient-ils plus vicieux que nous, et dans leurs vices étoient-ils aussi criminels? Prenez garde : étoient-ils engagés en de plus mortelles habitudes, étoient-ils dominés par de plus sensuelles passions, étoient-ils sujets à de plus grossières et de plus sales voluptés? Voyoit-on parmi eux plus d'injustices, plus d'inimitiés, plus de vengeances, plus de perfidies, plus de déréglemens et plus de débauches? Mais en tout cela et en toute autre chose étoient-ils d'ail-

[1] Genes. 5. — [2] Ibid. — [3] Ibid.

leurs aussi criminels que nous? Avoient-ils avec Jésus-Christ la même liaison, s'étoit-il montré à leurs yeux sous la même chair, avoit-il contracté avec eux la même union par la même grâce et les mêmes sacremens? En un mot, étoit-ce des chrétiens comme nous, et n'est-ce pas une conclusion bien solide et bien vraie que celle de Tertullien et de tous les Pères après lui, que dans la loi nouvelle, dans cette loi qui nous lie si étroitement à Dieu, qui nous dévoue si spécialement à Dieu, qui nous donne avec Dieu une communication si intime et nous fait en quelque sorte participer à la nature même de Dieu, si nous sommes pécheurs, notre péché nous rend beaucoup plus condamnables au tribunal de Dieu, et plus redevables à sa justice?

Qu'avons-nous donc à craindre? Plaise au ciel de détourner l'effet d'une si terrible menace, et puissions-nous le prévenir! C'est que Dieu, selon les mêmes termes de l'Écriture, ne vienne à se repentir de ce qu'il a fait pour nous, en nous honorant d'un si saint et si glorieux caractère : *Pœnitet me fecisse.* C'est qu'il ne détruise enfin cette Église qu'il a rachetée de son sang et animée de son esprit : *Delebo de terra.* Que dis-je, mes chers Auditeurs! il ne la détruira jamais, et cette Église subsistera toujours, parce qu'elle est bâtie sur la pierre ferme. Mais Dieu, content de se réserver

quelques âmes fidèles, détruira tant d'indignes sujets qui la désolent au lieu de l'édifier. Il les retranchera de son royaume comme autant de scandales, et il le transportera à des nations étrangères. Il conservera le christianisme, mais il réprouvera des millions de chrétiens. Il permettra que le flambeau de la foi s'éteigne parmi nous : hélas! n'a-t-il pas déjà commencé à le permettre? et tandis que la lumière de l'Évangile se répand sur des peuples ensevelis dans les ombres de la mort, ne voyons-nous pas tous les jours des esprits s'obscurcir et tomber peu à peu dans les plus épaisses ténèbres de l'incrédulité? Car voilà l'affreux châtiment qu'ils s'attirent de la part de Dieu; et le moyen qu'une foi toute sainte et toute sanctifiante pût se maintenir dans la licence du siècle, et compatir avec des mœurs toutes perverties? *Omnis quippe caro corruperat viam suam.* Que nous reste-t-il autre chose, ô mon Dieu, que d'avoir recours à votre infinie miséricorde, et de vous fléchir par un retour prompt et sincère dans les voies d'une foi pure et agissante? Tout coupables que nous sommes, ce sont toujours vos enfans qui vous réclament comme leur père, ce sont toujours les membres de votre Fils adorable, puisque ce sont toujours des chrétiens. Si nous n'avons plus qu'une foible lueur pour guider nos pas, elle peut croître avec l'assistance de votre grâce et se fortifier. Ne souf-

frez pas, Seigneur, que cette dernière ressource nous soit enlevée. Toute autre vengeance qu'il vous plaira d'exercer sur nous, nous l'avons méritée et nous l'acceptons. Mais, mon Dieu, soutenez notre foi, augmentez notre foi, vivifiez notre foi, pour la couronner dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR LE XVIIIe DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LA RECHUTE DANS LE PÉCHÉ.

Et videns Jesus fidem illorum, dixit paralytico : Confide, fili ; remittuntur tibi peccata tua.

Jésus voyant leur foi, dit au paralytique : Mon fils, prenez confiance ; vos péchés vous sont remis. Saint Matth., chap. 9.

Il n'est point de mal plus pernicieux à l'homme que le péché ; et si ce fut une grâce que le Sauveur du monde fit à ce malade de notre évangile, de lui donner la santé du corps et de le guérir de sa paralysie, ce fut encore une faveur tout autrement précieuse et mille fois plus estimable, de lui donner la santé de l'âme et de lui accorder la rémission de ses péchés. Tel est, mes chers Auditeurs, l'avantage que nous recevons nous-mêmes

dans le sacrement de la pénitence, et que nous ne pouvons conserver avec trop de soin. En vain le paralytique perclus de tous ses membres se fût-il trouvé tout à coup, par un miracle de la vertu divine, en état d'agir ; en vain eût-il entendu de la bouche de Jésus-Christ cette parole toute-puissante, *Surge et ambula*,[1] levez-vous et marchez, si, par une rechute aussi prompte que l'avoit été sa guérison, il eût perdu tout de nouveau le mouvement, et qu'il fût retombé dans sa première infirmité. Disons mieux, Chrétiens, et ne sortons point de notre sujet : en vain ses péchés lui eussent-ils été pardonnés, si la passion, reprenant bientôt un nouvel empire sur son cœur, l'eût rengagé dans ses mêmes habitudes ; et en vain eût-il été réconcilié dans un moment avec Dieu, s'il fût au bout de quelques jours rentré dans ses voies criminelles, et qu'il se fût rendu plus que jamais ennemi de Dieu. C'est pour cela que le Sauveur, après avoir guéri auprès de la piscine cet autre paralytique dont il est parlé dans l'évangile de saint Jean, l'avertit expressément de ne pécher plus, et de ne pas retourner à ses désordres passés, de peur qu'il ne s'attirât de la part du ciel un châtiment encore plus rigoureux que celui qu'il avoit déjà ressenti. *Ecce sanus factus es : jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat.*[2] Souffrez donc, mes chers Au-

[1] Matth. 9. — [2] Joan. 5.

diteurs, que je vous fasse aujourd'hui la même leçon; et comme le concile de Trente, parmi les caractères de la vraie pénitence, par où nous obtenons le pardon de nos péchés, nous marque la fermeté et la persévérance du pécheur pénitent, permettez-moi de vous entretenir d'une matière que je n'ai point encore traitée jusques à présent dans cette chaire, et qui demande tout mon zèle et toute votre attention : c'est la rechute dans le péché. Je veux vous faire voir ce qu'on doit penser de ces conversions suivies de rechutes ordinaires et habituelles. Le sujet est terrible; et s'il est vrai, dans le sentiment de saint Augustin, qu'on ne doit pas se réjouir, ni même entendre parler des grâces que Dieu nous fait, sans avoir au même temps le cœur rempli d'une crainte salutaire, selon le mot du prophète, *Exultate ei cum tremore*,[1] à combien plus forte raison devons-nous trembler au récit des tristes malheurs que j'ai à vous représenter dans ce discours, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave*.

Les théologiens distinguent divers états de péché et de grâce; mais de tous ces états, il n'y en a que deux plus communs en cette vie présente où nous sommes : l'un est de se relever de la chute du pé-

[1] Ps. 2.

ché par la grâce de la pénitence, et l'autre de déchoir de la grâce de la pénitence par la rechute dans le péché. Or le premier état, dit saint Grégoire, fait sur la terre notre véritable bonheur, et nous donne quelque communication de tous les autres états de sainteté : car la pénitence nous remet absolument dans l'état de la grâce pour pouvoir ne plus pécher; elle nous rétablit dans les plus beaux droits de la grâce, comme si nous n'avions jamais péché; elle nous tient lieu, tant qu'elle subsiste en nous, d'une grâce confirmée, pour nous préserver du péché; et elle nous fait mériter l'état de la gloire, où nous ne pourrons plus pécher. De là il s'ensuit, par un raisonnement tout contraire, que le second état, qui est celui de la rechute dans le péché, doit être pour l'homme le plus grand de tous les malheurs, puisqu'il détruit tous ces avantages de la pénitence, que nous pouvons encore réduire surtout à deux : savoir, par rapport au passé, d'effacer les péchés commis; et par rapport à l'avenir, de nous fortifier pour ne les plus commettre. Car remarquez bien, s'il vous plaît, deux propositions que j'avance. Je dis que la rechute ordinaire et habituelle dans le péché rend la pénitence passée infiniment suspecte; et j'ajoute que la même rechute dans le péché rend la pénitence à venir non-seulement difficile, mais, selon le langage de l'Écriture et des Pères de l'É-

glise, moralement impossible. Que fait donc le pécheur de rechute? deux choses. Il nous donne lieu de douter si sa pénitence passée a été sincère et véritable; c'est la première partie : et il se jette dans une extrême difficulté, pour ne pas dire dans une espèce d'impossibilité de retourner jamais à Dieu par une nouvelle et solide pénitence; c'est la seconde partie. De sorte qu'il ne peut raisonnablement ni s'assurer du passé ni compter sur l'avenir. En deux mots, rechute dans le péché, marque d'une fausse pénitence à l'égard du passé, obstacle à la vraie pénitence dans l'avenir; voilà de quoi je vais vous convaincre, si vous voulez m'écouter avec attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque rigoureuse que nous paroisse l'exactitude de la loi, quand il s'agit du renoncement au péché, que demande la véritable pénitence, je n'ai garde, Chrétiens, de condamner absolument ni universellement la pénitence, quoique douteuse, d'un pécheur qui se rend à soi-même le témoignage de la faire ou de l'avoir faite de bonne foi. C'est à Dieu seul qu'il appartient d'en porter un semblable jugement. Comme il n'est pas, dit saint Augustin, au pouvoir des ministres de Jésus-Christ de donner aux pécheurs qu'ils réconcilient et dont

ils délient les consciences une entière sûreté (car c'est ainsi que parloit ce saint docteur, *Pœnitentiam damus, securitatem dare non possumus*);[1] aussi ne peuvent-ils ôter aux pécheurs réconciliés et absous par leur ministère la confiance qu'ils ont, bien ou mal fondée, que leurs péchés leur sont remis, et que leur pénitence a trouvé grâce devant Dieu. Car le prêtre, quoique lieutenant de Dieu et dispensateur du sacrement de la pénitence, ne peut répondre avec certitude, ni de sa validité, ni de sa nullité. Il n'y a que Dieu qui sache infailliblement si notre pénitence a eu la juste mesure qu'elle a dû avoir pour être légitime et recevable; comme, après Dieu, il n'y a que nous-mêmes qui puissions être sûrs qu'elle ne l'a pas eue. Et la raison de cette différence est que pour savoir si la pénitence a été parfaite et solide, il en faut juger par les deux principes dont elle dépend, qui sont la grâce et la volonté de l'homme; or l'un et l'autre ensemble n'est connu que de Dieu : au lieu que pour connoître si elle a été vaine et défectueuse, il suffit que le pécheur soit convaincu de sa propre indisposition et de son infidélité; or il en peut être convaincu aussi-bien que Dieu. Mais hors Dieu et le pécheur même, nul n'a droit de conclure positivement que la pénitence faite par un homme du monde, quelque indigne qu'elle ait

[1] August.

été en apparence, le soit en effet : pourquoi? parce que nul n'en peut avoir des preuves évidentes et incontestables. Il est vrai, Chrétiens : mais au défaut de l'évidence, du moins on peut en avoir des conjectures ; et ces conjectures peuvent être si fortes qu'elles donnent lieu à une raisonnable présomption ; et cette présomption peut aller jusqu'à autoriser le jugement que le prêtre, ministre de Dieu, porte de la pénitence de certains pécheurs, la tenant pour suspecte, et la rejetant comme telle, quand il est obligé par son ministère d'en faire le discernement. Car c'est ce qui se pratique tous les jours selon l'esprit et selon les lois de la discipline de l'Église. Or entre toutes les conjectures qui peuvent et qui doivent faire douter de la pénitence d'un pécheur, celle qui paroît la moins équivoque et à laquelle je m'arrête comme étant la plus convaincante et en même temps la plus sensible, c'est la prompte rechute dans le péché, dont la pénitence de certains hommes du siècle a coutume d'être suivie : et voici, mes chers Auditeurs, la démonstration que je vous en donne, raisonnant ainsi avec vous-mêmes.

Vous vous êtes acquitté, dites-vous (je parle à un pécheur de ce caractère, dont le concevoit l'apôtre saint Jacques, lequel, ayant le cœur partagé entre Dieu et le monde, devient inconstant dans ses voies, c'est-à-dire inconstant dans sa pénitence et

sa conversion, *Vir duplex animo, inconstans est in viis suis* [1]), vous vous êtes acquitté du devoir de votre religion, et le ministre du Seigneur, comptant sur vos dispositions intérieures, vous a dit comme Jésus-Christ dit à Madeleine : Vos péchés vous sont pardonnés ; allez en paix. Voilà sur quoi vous avez fondé le prétendu repos de votre conscience ; et à Dieu ne plaise qu'indiscrètement aujourd'hui j'entreprenne de le troubler. Mais prenez garde, s'il vous plaît, à ce qui en doit être l'épreuve, et par où vous devez vous en assurer. Si votre pénitence est telle que vous la supposez, deux choses se sont passées entre Dieu et vous, je dis deux choses inséparables du sacrement de pénitence : l'une de votre part, et c'est que vous vous êtes engagé à Dieu par une protestation sincère de ne plus retomber dans le péché, qui vous avoit attiré sa disgrace; l'autre de la part de Dieu, qui s'est engagé à vous réciproquement et vous a promis des secours de grâces pour vous fortifier contre la rechute dans le péché. Ainsi le concile de Trente le déclare-t-il : car c'est une vérité même de la foi, que tout sacrement qui opère sans obstacle, outre la vertu qu'il a de sanctifier les âmes, leur communique encore des grâces spéciales pour la fin qui lui est propre. Or le sacrement de la pénitence n'a point de fin qui lui soit plus propre que celle de préserver l'homme

[1] Jacob. I.

de la rechute dans le péché. Il est donc question de savoir si lorsqu'un chrétien, sans faire paroître aucun amendement de vie, retombe aisément, promptement et communément dans les mêmes désordres, on peut croire avec raison qu'il ait reçu ces grâces particulières, et qu'il ait eu cette volonté sincère et efficace de renoncer à son péché. Or je prétends que ni l'un ni l'autre n'est vraisemblable: et parce que de ces deux choses, l'une est néanmoins la partie la plus essentielle du sacrement de pénitence, savoir le propos de persévérer et de ne plus retomber; et que l'autre en est le fruit principal, savoir l'augmentation de certains secours auxquels l'âme justifiée acquiert même une espèce de droit; n'en voyant aucune marque dans un pécheur sujet à ces promptes rechutes, j'ai lieu d'entrer en doute que sa pénitence ait eu les qualités requises pour le justifier devant Dieu, ou plutôt j'ai lieu de craindre que sa pénitence n'ait été fausse et réprouvée de Dieu. Voilà le fondement et la preuve de ma première proposition. Permettez-moi de vous la développer; et pour cela, sans parler de ces grâces auxiliaires que Dieu, en conséquence du sacrement, ne manqueroit pas d'accorder à l'homme, si l'homme véritablement converti se mettoit en état de les recevoir (la conviction du point que j'établis en seroit encore plus forte, mais peut-être seroit-elle pour vous moins sensible et moins

capable de vous toucher), arrêtons-nous à la seule volonté du pécheur, que tous les théologiens conviennent être la substance même et le fond de la pénitence. En vérité, mes chers Auditeurs, est-il croyable qu'un homme ait eu une volonté déterminée et absolue de renoncer à son péché; et qu'immédiatement après, lâchement et sans résistance, le péché se représentant à lui, il y succombe tout de nouveau? Ah! disoit saint Bernard, il n'est rien de plus fort que notre volonté, dès qu'elle est bien d'accord avec elle-même : tout lui cède, et tout lui obéit. Il n'y a point de difficulté qu'elle n'aplanisse, ni d'opposition qu'elle ne surmonte; et ce qui paroîtroit d'ailleurs impossible lui devient aisé, quand elle l'entreprend de bonne foi. Or cela est vrai particulièrement au regard du péché : car, quelque corruption qu'il y ait en nous, après tout nous ne péchons que parce que nous le voulons; et si nous ne le voulons pas, il est constant et indubitable que nous ne péchons pas. De sorte que notre volonté conserve encore à cet égard une espèce de souveraineté sur elle-même, et participe en quelque façon à la toute-puissance de Dieu, puisqu'en matière de péché elle ne fait absolument que ce qu'elle veut faire, et qu'elle n'a qu'à ne le vouloir pas faire pour pouvoir ne le pas faire. J'ai donc tout sujet de penser qu'en effet elle n'a pas voulu résister au péché et y renoncer, quand je vois dans la suite qu'elle n'y

résiste nullement et n'y renonce point du tout. C'est le raisonnement de saint Bernard, bien éloigné du pélagianisme puisqu'il suppose toujours la grâce de Jésus-Christ ; et très-facile à concilier avec ce que saint Paul disoit de lui-même, quand il se plaignoit de faire souvent le mal qu'il ne vouloit pas, *Sed quod nolo malum, hoc ago ;*[1] parce que saint Paul entendoit par-là les mouvemens involontaires du cœur, au lieu que saint Bernard parle des consentemens libres donnés au péché.

De même, remarque Tertullien, où il s'agit d'exécuter des choses promises à Dieu en se convertissant à lui, c'est un abus de dire je le voulois, mais je ne l'ai pas fait, *Vaniloquium est dicere, volui, nec tamen feci :*[2] car ou vous ne l'avez voulu qu'à demi, répond ce grand homme, et cette demi-volonté ne suffisoit pas pour la pénitence ; ou vous l'avez voulu pleinement et efficacement, et alors il étoit naturel que vous en vinssiez à l'exécution. *Alioquin aut perficere debebas, quod voluisti, aut non velle, quod non perfecisti.*[3] En effet, mon Frère, ajoutoit-il, s'il étoit vrai que vous l'eussiez bien voulu, pourquoi cette volonté si agissante en toute autre chose, n'auroit-elle rien produit dans un sujet si important? pourquoi, en vue d'une rechute aussi mortelle que l'étoit celle que vous aviez à craindre, n'auriez-vous fait aucun effort ni rem-

[1] Rom. 7. — [2] Tertull. — [3] Ibid.

porté aucune victoire? pourquoi n'auriez-vous pas fui le danger? pourquoi ne vous seriez-vous pas interdit cette société, cet entretien, ces divertissemens que vous saviez devoir être pour vous des occasions prochaines? Vous n'avez rien fait de tout cela et, dès le premier piége que le démon vous a tendu, après quelque légers remords que votre conscience a étouffés, vous avez suivi l'attrait et le charme de la tentation; et vous voulez que je croie que vous avez eu ce propos sincère et véritable de la pénitence? Mais moi j'aime mieux, pour l'honneur de la pénitence et pour l'intérêt de Dieu et de sa grâce, présumer que vous vous trompez et que vous ne vous êtes pas bien connu vous-même. C'est la conclusion de Tertullien qui me paroît très-juste et très-solide.

A cela, Chrétiens, on peut opposer trois choses auxquelles il est important que je réponde, parce qu'en vous détrompant d'autant d'erreurs, elles serviront à vous confirmer dans la vérité que je vous prêche. Car on me dira: Ne peut-il pas arriver que sans avoir menti au Saint-Esprit j'aie été inconstant et fragile; et que ma volonté ayant eu, dans le moment qu'elle a suivi l'impression de la grâce, tout ce qui étoit nécessaire pour une parfaite conversion, par un retour malheureux elle se soit ensuite pervertie jusqu'à commettre le péché qu'elle venoit sincèrement de détester? Oui, j'avoue avec

saint Thomas que ce changement est possible et qu'il peut arriver. Mais en même temps je dis que quand les rechutes dans le péché sont subites et fréquentes, il n'y a nulle vraisemblance que ce changement arrive en effet : pourquoi? en voici la raison qui est sans réplique : parce que dans tout le reste de votre conduite, quelque foible que vous vous supposiez, on ne voit point de ces légèretés ni de ces inconstances si surprenantes; au contraire, lorsqu'en d'autres matières que celle-ci vous formez des résolutions, pour peu qu'il y entre de votre intérêt vous les soutenez avec fermeté et vous les poursuivez avec ardeur. Si c'est une entreprise où votre honneur soit engagé et dont dépende votre fortune, vous ne savez ce que c'est que d'en désister, et l'on ne s'aperçoit point de cette pitoyable facilité à vous relâcher dans l'accomplissement de ce qui a une fois piqué votre ambition et votre convoitise. Or pourquoi voudriez-vous que dans le seul point qui touche la pénitence, on vous crût léger et changeant; et que l'on vous fît ce tort à vous-même, de s'imaginer qu'ayant pour tous les autres intérêts du monde une conduite égale et uniforme, vous n'eussiez ces inégalités d'esprit que quand il s'agit d'être fidèle à Dieu? N'est-il pas bien plus court de dire que ce n'est point inégalité, et qu'il n'y a point eu de changement dans vous; c'est-à-dire que votre volonté a toujours été

la même, toujours inefficace pour le bien, toujours secrètement attachée au mal, et par conséquent toujours vaine et inutile pour la pénitence. Voilà le sentiment que j'en ai; et si vous vous faites justice, il est difficile que ce ne soit pas le vôtre. Et ce qui me le persuade encore davantage, c'est que bien souvent vous retombez dans votre péché sans qu'aucun prétexte nouveau puisse au moins colorer votre rechute; je veux dire, sans que les occasions aient été plus dangereuses et les tentations plus violentes. Or il n'est pas naturel que la situation de la volonté change, tandis que l'état des choses ne change point; surtout quand il s'agit d'une volonté sérieuse, prudente, éclairée, telle qu'auroit dû être la vôtre, si votre pénitence eût été du caractère que Dieu l'exige pour la rémission du péché et la justification du pécheur.

Autre difficulté. Nous sommes foibles, et cette volonté, quoique sincère, de la vraie pénitence, est combattue dans nous par de puissans ennemis, qui sont nos passions. Je le sais, Chrétiens, et, si vous voulez, je conviens même de toute la violence du combat; mais je sais aussi que l'un des artifices de notre amour-propre est de nous figurer ces ennemis bien plus puissans qu'ils ne le sont, pour avoir droit de s'en laisser vaincre avec moins de honte; ou plutôt je sais que l'un des effets de la corruption de notre volonté est d'être elle-même

d'intelligence avec ces prétendus ennemis, parce que dans le fond nous ne les regardons pas comme ennemis, et que nous voulons bien en être vaincus; car voilà notre désordre, mes Frères, disoit saint Jérôme. Bien loin de nous confondre de notre foiblesse, nous en tirons avantage contre Dieu même; c'est-à-dire que bien loin de nous en humilier, nous la faisons servir de voile aux vaines et frivoles excuses que nous cherchons dans nos péchés; et ce qui est en nous lâcheté, malice, infidélité, nous l'imputons à une fausse et chimérique nécessité : *Omnes vitiis nostris favemus, et quod propria fecimus volantate, hoc ad naturæ referimus necessitatem.*[1] Reproche que Tertullien se faisoit encore à soi-même. Nous avons, disoit-il, une chair terrestre et animale qui nous porte au péché; mais nous avons en récompense une âme toute spirituelle et toute céleste qui nous élève à Dieu. Pourquoi donc nous excuser toujours par ce qu'il y a dans nous de fragile, sans considérer jamais les forces de la nature et de la grâce, de la raison et de la loi, de la conscience et de la religion, dont nous avons été pourvus? *Cur ergo ad excusationem proniores, quæ in nobis infirma sunt, opponimus; et quæ fortia sunt, non memoramus?*[2] Mais je veux que ces passions dont nous avons à soutenir les attaques, soient pour nous d'aussi véritables et d'aussi formidables

[1] Hieron. — [2] Tertull.

ennemis que nous le pensons, ce que je sais de plus, c'est que si la promesse que nous avons faite à Dieu de persévérer dans l'obéissance de sa loi étoit sincère, elle a dû être plus forte que ces prétendus ennemis; que sa plus essentielle propriété a été de les pouvoir surmonter, et que si d'elle-même elle n'a pas eu cette vertu, dès-là ce n'étoit plus une vraie pénitence que la nôtre. Or comment me persuadera-t-on qu'elle a eu cette vertu, tandis qu'il ne m'en paroît rien, et que je vois un pécheur, après sa pénitence, aussi esclave de sa passion, aussi déréglé dans sa vie, aussi licencieux dans ses paroles, aussi emporté dans ses actions qu'il l'étoit auparavant? C'est ce que j'aurai toujours peine à comprendre; car, pour vous en expliquer tout le mystère, ce que j'appelle le propos de la pénitence n'est point de ces simples désirs dont parle l'Écriture, que l'âme conçoit, mais qu'elle n'a pas la force de mettre au jour : c'est une volonté surnaturelle, mais d'un ordre si supérieur à toutes celles dont l'homme est capable, qu'il n'y en a aucune avec laquelle elle puisse être mise en comparaison; une volonté qui doit avoir Dieu pour objet, qui nous doit faire haïr le péché souverainement, et dont le moindre des motifs, dans les principes de la théologie, est la crainte de cette justice éternelle, si terrible pour les ennemis de Dieu. Voilà ses qualités, sans lesquelles la foi nous ap-

prend que la pénitence est non-seulement imparfaite, mais absolument nulle. Or peut-on juger que ce propos ait eu dans nous toutes ces qualités, lorsqu'au préjudice du pacte que nous avons fait avec Dieu en retournant à lui, et nous obligeant à demeurer ferme dans l'état de la grâce, nous venons tout à coup à l'abandonner, et que la vue de la créature nous fait oublier nos plus fortes résolutions et nos plus indispensables devoirs?

Permettez-moi de juger de vous par vous-mêmes; et, pour vous faire toucher au doigt la plus décisive de toutes les vérités, voyons de quelle manière vous en usez tous les jours dans des sujets bien moindres que celui-ci, mais où l'on ne peut douter que vous ne vouliez efficacement les choses. Vous sortez d'une maladie, et vous craignez une rechute : que ne faites-vous point pour la prévenir? à quoi ne vous réduisez-vous point? de quoi ne vous abstenez-vous point? quelle obéissance ne rendez-vous point à un homme qui vous traite? quel assujettissement au régime qu'il lui plaît de vous prescrire? cela passe l'exactitude, et va jusqu'à la superstition. Vous jeûnez, vous vous mortifiez, vous gardez le silence et la retraite, vous vous retranchez ce qu'il y a pour vous de plus agréable et de plus délicieux dans la vie ; les compagnies, les jeux, les spectacles, tout cela ne vous est plus rien : pourquoi? parce que votre santé,

qu'il faut rétablir, vous est plus chère que tout cela, et qu'à quelque prix que ce soit vous avez résolu de la conserver. De vous dire qu'il est indigne que vous en fassiez moins pour éviter la rechute dans un péché qui cause la mort à votre âme, c'est ce que l'on vous a dit cent fois; mais je vous dis aujourd'hui quelque chose de plus : et quoi? admirable principe de religion! c'est que si le propos que vous avez fait d'éviter la rechute dans votre péché, n'est encore plus efficace que ce désir naturel de conserver votre santé (je ne dis pas plus vif ni plus sensible, mais plus solide et plus fort), il est de la foi que votre pénitence n'est de nul prix; et pourquoi? Ah! mes chers Auditeurs, appliquez-vous à ceci : parce qu'il est de la foi que le propos de la pénitence doit l'emporter sur tous les désirs et toutes les craintes dont la volonté peut être naturellement touchée; et que s'il y avoit dans notre cœur une seule crainte et un seul désir qui égalât ou qui surpassât ce propos, ce ne seroit plus le propos de cette pénitence salutaire qui doit sauver le pécheur. Voilà une grande vérité; et la raison qu'en donnent les Pères est que la pénitence, qui nous justifie, doit nous faire haïr le péché aussi parfaitement que nous aimons Dieu et que nous le craignons. Or, pour satisfaire en rigueur à l'obligation de la loi, il ne suffit pas d'aimer Dieu et de le craindre; il faut l'aimer et le craindre sou-

verainement, c'est-à-dire par-dessus toutes choses : de même, pour remplir la mesure de la contrition, il ne suffit pas de haïr et de détester le péché, il faut le haïr et le détester par-dessus tous les maux du monde; et si la haine que nous en concevons ne va pas jusque-là, en vain prétendons-nous que Dieu l'agrée et qu'il s'en tienne satisfait. Or, suivant cette règle, vous, Chrétiens, dont la pénitence n'est suivie que d'inconstance et d'infidélité, oseriez-vous dire que dans ce moment où vous avez confessé à Dieu votre péché, vous étiez plus résolus de ne le plus commettre que vous ne le seriez aujourd'hui de vous préserver d'une maladie qui vous conduiroit à la mort; et si, par la connoissance que vous avez de vous-mêmes, vous n'oseriez vous rendre ce témoignage, puis-je espérer que votre pénitence ait trouvé grâce devant Dieu? Voilà ce qui me fait trembler pour vous. Vous dites que la passion qui vous domine, et qui vous entraîne dans le péché, est une passion bien plus violente que toutes celles qui s'opposeroient au désir naturel de la conservation de votre vie. Abus, Chrétiens; nous nous flattons encore sur cela : car, pour vous montrer que ce n'est point là le principe de vos rechutes, c'est qu'avec des motifs purement humains, et par conséquent bien inférieurs à celui de la pénitence, il m'est évident que vous renonceriez à cette passion et que vous

en seriez le maître. En effet, supposez de tous les péchés celui dont l'habitude vous paroît plus insurmontable, et je vous fournirai cent raisons d'intérêt, d'honneur, pour lesquelles vous la surmonterez. Par exemple, mon cher Auditeur, si vous étiez sûr que la rechute dans ce péché sera la ruine de votre fortune, qu'il vous en coûtera la disgrâce de votre prince, et qu'il n'y aura plus de ressource pour vous ni de retour; si vous, Femme mondaine, étiez convaincue que le désordre de votre conduite deviendra public, que vous en essuierez toute la honte, que celui auquel vous affectez tant de le cacher le connoîtra, et que vous serez exposée aux fureurs de sa jalousie et aux emportemens de sa vengeance, quelque fragile que vous soyez, il n'en faudroit pas davantage pour vous tenir dans le devoir : ce motif suffiroit donc pour arrêter le cours de votre passion; et vous dites que, malgré le motif de la pénitence, le torrent de cette passion vous emporte! Que dois-je inférer de là? Dois-je conclure que le motif de la pénitence est de soi moins puissant que celui d'un respect humain? non; car ce seroit une erreur injurieuse à Dieu. Ce que je dois conclure, c'est que vraisemblablement vous n'avez point senti la vertu du motif de la pénitence, et qu'il n'a point agi sur votre cœur; je veux dire que vous n'avez point détesté le péché dans la vue d'un Dieu, ou souverainement aimable, ou souverai-

nement redoutable, et, par une suite nécessaire, que votre pénitence a été du nombre de celles que Dieu rejette. Voilà ce que je conclus; et cette conséquence est conforme aux maximes les plus incontestables de la religion.

Troisième et dernière objection que j'ai à résoudre. Ces pécheurs sujets aux rechutes ne laissent pas de s'humilier devant Dieu, d'être touchés du sentiment de leur misère, d'en former des regrets et des repentirs, de gémir et de verser des larmes. Or qu'est-ce que tout cela, sinon autant d'actes de pénitence? Faux principe, répond le chancelier Gerson traitant cette matière : tout cela n'est point nécessairement ce que nous appelons actes de pénitence. Et quoi donc? des grâces de pénitence, si vous voulez, et des désirs; mais rarement des fruits et des actes. Car il faut bien distinguer ici quatre choses : les grâces de la pénitence, les désirs de la pénitence, les actes de la pénitence, et les fruits de la pénitence. Les grâces de la pénitence sont les dispositions saintes par où Dieu nous sollicite de renoncer au péché, les désirs de la pénitence sont comme les premiers essais que fait notre cœur pour se dégager du péché, les actes de la pénitence sont le renoncement effectif et actuel au péché, et les fruits de la pénitence sont les satisfactions que nous offrons à Dieu pour le péché. Un pécheur de rechute peut bien avoir eu les grâces

et les désirs de la pénitence; mais il n'est guère croyable qu'il ait eu les fruits et les actes de la pénitence, tandis qu'il persévère dans ses déréglemens. Je m'explique. Il a eu les grâces de la pénitence, quand il a versé des larmes de douleur: car cette douleur étoit une grâce intérieure que Dieu produisoit en lui, mais qui pour cela ne détruisoit pas encore dans son âme la volonté du péché; pourquoi? parce que, comme dit saint Grégoire pape, souvent les pécheurs sont inutilement touchés de l'amour du bien, de même que les justes sont innocemment émus des tentations du mal: *Quia sic plerumque mali inutiliter compunguntur ad justitiam, sicut innocenter justi tentantur ad culpam.*[1] Et comme la simple tentation ne rend pas la volonté du juste criminelle, aussi la seule grâce de la pénitence ne sanctifie-t-elle pas la volonté du pécheur. Mais que fait le pécheur? Voici ce qui le séduit. Il confond les grâces de la pénitence avec les effets de la pénitence, et il s'attribue ce que Dieu fait pour lui comme si c'étoit lui-même qui le fît pour Dieu. Aveuglement le plus pernicieux, dit saint Bernard, lorsque, par une espèce d'usurpation, ce qui est de Dieu dans nous, nous nous l'imputons à nous-mêmes, prenant ses lumières pour nos pensées et ses opérations divines pour nos coopérations: *Quando quod Dei est in nobis, damus nobis, pu-*

[1] Greg.

tantes illius visitationem esse nostram cogitationem.[1] Or c'est ce que font ordinairement les pécheurs esclaves de la concupiscence et du démon ; et quelle preuve en ai-je? point d'autre que celle que j'ai apportée de saint Grégoire : car si je vois, dit ce grand pape, un chrétien agité de tentations fâcheuses ne commettre jamais le mal auquel il se sent porté, je puis présumer en sa faveur qu'il n'en a eu que les premiers sentimens sans y donner nul consentement ; et, par la même règle, quand je vois un pécheur, quoiqu'en apparence pénétré de componction, n'en être pas moins fragile dans ses rechutes, je me crois bien autorisé à dire qu'il n'a eu de la pénitence que les simples affections, et non les résolutions ; ou, s'il les a eues, ce sont, Chrétiens, de ces résolutions imparfaites, de ces bons désirs dont l'enfer est plein, de ces demi-volontés telles que les ont les démons mêmes, qui, tout démons qu'ils sont, abhorrent le péché comme la source de leur malheur, quoiqu'ils ne le quittent jamais par un effet de leur endurcissement ; ce sont de ces repentirs semblables à ceux des Israélites, qui, du culte de Dieu passant aussi légèrement à l'idolâtrie que de l'idolâtrie au culte de Dieu, ne faisoient, dit l'Écriture, qu'aigrir davantage le Seigneur et que l'irriter ; ce sont de ces protestations d'Antiochus, dont la justice divine n'est point flé-

[1] Bern.

chie, et qui ne pénètrent pas jusqu'au trône de la miséricorde; ce sont de ces larmes d'Ésaü, qui, quoique accompagnées de cris et de rugissemens, ne sont point bénies du ciel. J'accorderai, dis-je, tout cela à un pécheur dont les rechutes sont habituelles, parce que tout cela ne répugne point à l'idée que je me forme d'une pénitence suspecte; au contraire, si elle est suspecte c'est parce qu'elle fait l'alliage de tout cela, joignant les apparences de la contrition du péché avec les rechutes dans le péché, et l'infidélité d'action avec la confession de bouche: mais que je fasse jamais aucun fond solide sur la pénitence d'un chrétien tandis qu'il est dans la disposition de retomber de la manière que je viens de vous le faire entendre, c'est ce que je ne puis sans contrevenir à toutes les règles de la religion.

Ainsi Jésus-Christ même en jugeoit-il, et son exemple, quand il s'agit du discernement des cœurs, comme de tout le reste, peut bien être notre modèle. En effet, dit saint Jean au chapitre second de son évangile, plusieurs d'entre les Juifs croyoient en Jésus-Christ, voyant les miracles qu'il faisoit; mais Jésus-Christ ne se fioit pas à eux, parce qu'il les connoissoit tous. *Multi crediderunt in eum; ipse autem non credebat semetipsum eis, eo quod ipse nosset omnes.*[1] Ces paroles sont dignes de remarque. Ils croyoient en lui, surpris du

[1] Joan. 2.

changement de l'eau en vin qu'il avoit fait aux noces de Cana, et dont ils avoient été témoins; mais il ne se fioit pas à eux, parce qu'il ne découvroit en eux qu'une foi superficielle, excitée par la vue de ce prodige qui devoit bientôt être effacé de leur esprit par les malignes impressions de leur incrédulité. *Ipse autem non credebat semetipsum eis.* Voilà, Chrétiens, comment Dieu se comporte à notre égard, quand nous nous approchons du tribunal de la pénitence pour reprendre immédiatement après notre même vie. Nous lui faisons dans ce moment-là, ou plutôt nous croyons lui faire une ouverture entière de nos âmes. Nous nous assurons de lui, et nous lui répondons de nous, et, par ces ferveurs apparentes, nous imposons même souvent à ses ministres. Car il est aisé de les tromper, dit Tertullien, et si la grâce de la rémission du péché étoit aussi absolument en leur pouvoir que les paroles qui la signifient, elle seroit tous les jours exposée aux artifices et aux surprises de la fausse pénitence. Mais que fait Dieu alors? nous voyant si mal d'accord avec nous-mêmes, parce que nous voulons tout à la fois et ne voulons pas renoncer à notre péché; connoissant, par les lumières de son adorable préscience, qu'après un prétendu retour vers lui, nous allons dans peu, par des liens plus forts et plus étroits, nous attacher tout de nouveau au monde, il pourvoit lui-même à son trésor,

qui est la grâce de son sacrement, et ne souffre pas que des sujets indignes comme nous, par une pénitence subreptice, aient l'avantage de la recevoir. *Thesauro suo providet, nec sinit accipere indignos.*[1]

Ah! Chrétiens, que cette première vérité est terrible pour un homme du siècle emporté par le libertinage de sa passion, mais qui néanmoins a encore de la religion, de dire que la pénitence, qui est pour les autres, après le péché commis, un sujet de confiance, lui devienne en conséquence de ses rechutes un sujet de crainte et d'effroi! Ce qui devroit être la source de son repos est la cause de ses plus mortelles inquiétudes; et non-seulement il doit être troublé du péché passé, mais même de la contrition et de la pénitence passée. Voilà, mes chers Auditeurs, ce que le Saint-Esprit veut nous faire comprendre, quand il nous avertit dans l'Ecclésiastique de trembler même pour les péchés pardonnés : *De propitiato peccato noli esse sine metu.*[2] Nous n'entendions pas le mystère de cette parole, et elle nous paroissoit renfermer une espèce de contradiction : car si le péché est pardonné, disions-nous, pourquoi en avoir encore de la crainte; et s'il est encore un sujet de crainte, pourquoi le réputer comme pardonné? Mais je conçois maintenant, ô mon Dieu, ce que vous avez voulu par là nous marquer. C'est pour m'appren-

[1] Tertull. — [2] Eccles. 5.

dre que toute sorte de pénitence n'est pas une caution sûre auprès de vous, et que très-souvent ce que je compte pour pardonné est ce qui me rend plus que jamais enfant de colère; que tout péché me peut perdre, mais qu'il y a une pénitence plus capable de me damner que mon péché même, parce qu'elle l'entretient sous ombre de le guérir. Or il m'est évident que, s'il y en a quelqu'une de ce caractère, c'est celle qui ne paroît suivie d'aucune réformation de mœurs, et qui ne me garantit point de mes malheureuses rechutes. Mais où mettrai-je donc, Seigneur, ma confiance et ma sûreté, si vous me défendez de la mettre dans ma pénitence? M'avez-vous enseigné une autre voie que celle-là; et vos Écritures, qui me tiennent lieu d'oracles, m'ont-elles jamais parlé d'un autre asile? Encore une fois, Chrétiens, telle est la déplorable destinée du pécheur abandonné à l'instabilité de ses désirs, et dont la vie n'est qu'une alternative continuelle de pénitence et de rechutes dans le péché. Je sais que cette morale peut causer du trouble à quelques consciences; mais plût à Dieu que je fusse aujourd'hui assez heureux pour produire un effet si salutaire! Car je parle à ces consciences criminelles que de fréquentes rechutes ont confirmées dans l'iniquité. Or, l'unique ressource pour elles est qu'elles soient troublées par la parole de Dieu. Ce qui les perd, c'est cette paix trom-

peuse que le démon leur fait quelquefois trouver dans le péché; et il n'y a que le trouble qui les puisse faire sortir de la léthargie et de l'assoupissement funeste où elles sont. Ainsi, bien loin de craindre de les troubler, mon unique crainte seroit de ne les troubler pas, ou de ne les troubler qu'à demi. Et comme autrefois saint Paul se réjouissoit d'avoir attristé les Corinthiens, parce que leur tristesse les avoit portés à la pénitence; *Gaudeo, non quia contristati estis, sed quia contristati estis ad pœnitentiam;*[1] aussi bénirois-je Dieu d'avoir troublé tant de pécheurs, parce qu'en les troublant, au lieu de l'ombre et du fantôme de la pénitence, je les aurois réduits à en avoir la pratique solide. Mais cela les pourroit désespérer. Eh bien, quel mal de les désespérer pour un temps, afin de rétablir en eux l'espérance pour jamais? Quel danger de les désespérer du côté d'eux-mêmes, pour leur apprendre à bien espérer du côté de Dieu? C'est après saint Grégoire que je parle, et c'est dans le même sens que ce Père. Il savoit mieux que nous le juste tempérament de l'espérance et de la crainte chrétienne. Or une de ses maximes étoit celle-ci, de désespérer quelquefois ceux qui, par la continuation de leurs rechutes, s'endurcissoient dans le crime: *Plerumque sine desperatione desperandi sunt, et sine dedignatione dedignandi.*[2] Non, non,

[1] 2. Cor. 7. — [2] Greg.

mon cher Auditeur, n'appréhendez point de tomber dans un semblable désespoir : il ne vous peut être, selon ma pensée, qu'avantageux et utile. Désespérez de tant de fausses pénitences que vous avez faites : et espérez dans la véritable pénitence à laquelle je vous exhorte. Depuis que vous êtes dans l'habitude de ce péché, peut-être y avez-vous ajouté cent confessions indignes et sacriléges : désespérez de tout cela ; car tout cela, bien loin d'appuyer votre espérance auprès de Dieu, est ce qui l'anéantit et qui la ruine. Mais que faut-il donc faire ? Ah ! Chrétiens, est-il rien de plus raisonnable que ce qu'on exige de vous ? On veut que vous agissiez avec Dieu de bonne foi, comme vous voudriez qu'on agît avec vous-mêmes. Si l'on vous avoit manqué plus d'une fois de parole, vous vous feriez une sagesse de rejeter toutes les assurances qu'on vous donneroit d'un nouvel engagement; pourquoi voulez-vous que Dieu ait plus d'égard aux vôtres ? Faut-il que vous soyez moins religieux envers lui que vous ne l'êtes envers les hommes ? Vous vous piquez d'être fidèles en traitant avec les hommes, et vous auriez honte de ne l'être pas : n'y aura-t-il que Dieu avec qui vous ne garderez nulle règle de fidélité ? Faisons donc, mes chers Auditeurs, faisons enfin saintement et utilement ce que peut-être nous avons fait tant de fois sans fruit et à notre condamnation. Imitons ces saints

pénitens de l'Église, qui, toute leur vie, se sont tenus inviolablement attachés à Dieu, après être rentrés dans sa grâce. Demeurons fermes dans nos résolutions, et, par une persévérance inébranlable, mettons le sceau à notre pénitence. Autrement, nous avons tout sujet de craindre, non-seulement pour les pénitences passées, mais pour les pénitences à venir. Car, comme la rechute dans le péché rend la pénitence passée très-suspecte, elle rend la pénitence à venir très-difficile et presque impossible. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quand je considère les termes dont s'est servie l'Écriture en parlant de la pénitence qui suit la rechute dans le péché, je ne m'étonne pas, Chrétiens, qu'il y ait eu autrefois des hérétiques qui, sur ce point, se soient portés à une rigueur extrême, et n'aient gardé nulle mesure dans la sévérité de leur morale. Peut-être n'y eut-il jamais d'erreur mieux fondée en apparence, je dis en apparence, sur l'autorité de la parole de Dieu, que celle des novatiens, qui, après le baptême, excluoient absolument et généralement tous les pécheurs de la grâce de la pénitence. Et quand Tertullien, raisonnant selon ses préjugés, n'accordoit cette grâce de la pénitence que pour une fois seulement et sans

espérance de retour, il prétendoit parler si conformément aux divins oracles, qu'il ne comprenoit pas qu'il y eût des fidèles dans un sentiment contraire. En effet, que peut-on dire, ce semble, de plus exprès que ce qu'a dit saint Paul dans l'épître aux Hébreux? Il est impossible, mes Frères (ce sont ses paroles, que vous avez cent fois entendues, mais dont j'entreprends aujourd'hui de vous donner une intelligence exacte), il est impossible, disoit ce grand apôtre, que ceux qui ont été éclairés des lumières du salut, qui ont goûté le don de Dieu, qui ont eu la participation du Saint-Esprit, qui se sont nourris des vérités célestes et de l'espérance des grandeurs du siècle futur, et qui sont après cela tombés, se renouvellent par la pénitence, parce que, autant qu'il est en eux, ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu et l'exposent à l'ignominie. C'est ainsi, dis-je, que s'expliquoit saint Paul: *Impossibile est eos qui semel sunt illuminati et prolapsi sunt, renovari ad pœnitentiam : rursum crucifigentes Filium Dei, et ostentui habentes.*[1] En falloit-il davantage pour servir de prétexte à ces hérétiques dans le dessein qu'ils avoient d'abolir l'exercice et le ministère de la pénitence? L'Église les a condamnés, et nous les condamnons avec elle. Saint Jérôme et saint Augustin ont interprété ce passage de l'impossibilité de revenir jamais à la grâce bap-

[1] Hebr. 6.

tismale quand on en est une fois déchu, parce que le baptême, que l'on nommoit alors la première pénitence, est un sacrement qui ne se peut réitérer; et cette explication, que j'estime la plus littérale, corrige, si j'ose parler ainsi, toute la dureté de l'expression de l'Apôtre. Saint Thomas et Hugues de Saint-Victor l'ont pris plus simplement et l'ont entendu de la pénitence ordinaire, que nous appelons le sacrement de la réconciliation; tâchant d'ailleurs d'accorder la possibilité de la conversion pour les pécheurs même relaps avec cette parole redoutable, *Impossibile est renovari ad pœnitentiam.*

Quoi qu'il en soit, Chrétiens, notre grande règle est de nous contenir sur cela dans les bornes que l'Église s'est prescrites, en réprouvant le pernicieux dogme de Novatus. Or, par la censure qu'elle en a faite, nous savons et il est de la foi qu'après la rechute dans le péché Dieu veut encore la vie du pécheur et non pas sa mort; qu'il l'invite encore à la pénitence, ou plutôt qu'il la lui commande et l'y oblige; et par conséquent que malgré toutes les rechutes la pénitence est encore possible, et la grâce encore prête pour l'accomplir. Voilà ce que l'Église a décidé; mais elle en est demeurée là, ayant laissé du reste aux paroles de saint Paul toute l'étendue et toute la force qu'elles peuvent avoir. Et parce que ce terme d'impossible, dans le langage commun des hommes, convient même aux choses

qui se peuvent absolument, mais dont l'exécution est difficile et accompagnée de grands obstacles, de là vient qu'elle a toujours autorisé la pensée des Pères qui, surtout en certains pécheurs sujets à des rechutes plus criminelles, ainsi que je vous ferai voir, reconnoissent une espèce d'impossibilité morale, c'est-à-dire une difficulté extrême de renoncer à leur péché et de se convertir à Dieu. Si nous raisonnions en chrétiens, cette vérité toute seule ne devroit-elle pas nous suffire pour marcher avec crainte et tremblement dans les voies du salut éternel?

Mais attachons-nous à la bien pénétrer, et, pour en tirer tout le fruit qu'elle est capable de produire, que chacun de nous s'en fasse l'application particulière. Vous me demandez pourquoi la rechute dans le péché nous rend la pénitence si difficile; et moi je vous réponds, avec saint Bernard, que c'est parce qu'elle éloigne Dieu de nous, parce qu'elle fortifie l'inclination que nous avons au mal, parce qu'elle affoiblit en nous toute la vertu de la grâce, et parce qu'elle a de sa nature une essentielle opposition à celle qui nous réconcilie avec Dieu. Quatre articles dont chacun séparément peut nous tenir lieu de démonstration. Oui, mes chers Auditeurs, le premier malheur que nous attire la rechute, c'est d'éloigner Dieu de nous, et d'épuiser en quelque sorte sa miséricorde,

qui, tout infinie qu'elle est en elle-même, ne laisse pas d'être bornée par rapport à nous et à la distribution qu'elle fait de ces grâces spéciales et de ces secours extraordinaires dont notre conversion dépend. *Super tribus sceleribus Damasci et super quatuor non convertam eum.*[1] Pour les trois premiers crimes de Damas, disoit Dieu par un de ses prophètes, je les ai soufferts, et j'ai bien voulu les oublier; mais pour le quatrième, je laisserai agir ma justice et ma colère : comment cela? en m'éloignant de ces impies qui m'ont irrité par leurs infidélités. Or, du moment, Chrétiens, que Dieu s'éloigne de nous, il ne faut plus s'étonner si la pénitence devient difficile, et si cette difficulté croît à proportion de cet éloignement: pourquoi? parce qu'il n'y a que Dieu, remplissant notre cœur de sa présence, et y répandant l'onction de son esprit, qui puisse nous faciliter la pénitence et nous la faire aimer. En pouvons-nous voir une plus belle figure que dans cet homme si fameux de l'Ancien Testament, l'invincible Samson? Une passion l'avoit aveuglé; mais l'aveuglement où il étoit tombé n'étoit pas allé d'abord jusqu'à lui ôter les forces dont Dieu l'avoit singulièrement et miraculeusement pourvu. L'étrangère à qui il s'étoit attaché, par une perfidie insigne l'avoit déjà lié plusieurs fois pour le livrer aux Philistins, ses plus

[1] Amos. I.

déclarés ennemis; mais il avoit toujours trouvé moyen de rompre ses liens et de se mettre en liberté. De là il se flattoit que quoi qu'elle fît dans la suite, il sauroit toujours bien se dégager; et il se disoit à lui-même : *Egrediar sicut ante.*[1] Enfin cette femme artificieuse emploie si adroitement ses ruses, qu'elle le séduit, qu'elle le dompte, qu'elle lui coupe cette chevelure fatale où par un secret mystère sa vertu étoit renfermée. La nouvelle en est bientôt portée aux Philistins. Ils le surprennent, ils se jettent en foule sur lui : il veut se relever comme autrefois; mais il ne savoit pas, ajoute le Texte sacré, que Dieu s'étoit retiré de lui : *Nesciens quod recessisset ab eo Dominus.*[2] Voilà, mon cher Auditeur, le tableau de votre âme dans l'état malheureux où je la conçois, qui est celui de la rechute dans le péché. Vous dites, en vous réveillant quelquefois du profond sommeil où vous êtes endormi, et faisant sur votre misère quelque réflexion : Je sortirai de cet état comme j'en suis déjà sorti, *Egrediar sicut ante.* Je briserai mes fers, je ferai un effort sur moi-même, et je me délivrerai de cette passion qui me tient captif, *Egrediar et excutiam.* Mais vous ne considérez pas que Dieu s'éloigne; qu'à mesure qu'il vous quitte, vous êtes privé de son secours; que la pénitence vous devient dès là un fardeau pesant et un joug insup-

[1] Judic. 16. — [2] Ibid.

portable; et qu'au lieu que vous y trouviez auparavant des consolations, vous ne l'envisagez plus qu'avec horreur, parce que vos fréquentes rechutes vous ont séparé de Dieu, et ont mis entre Dieu et vous comme un chaos presque insurmontable : *Nesciens quod recessisset ab eo Dominus.* Combien de fois, Chrétiens, avez-vous éprouvé ce que je dis !

Cependant la volonté se pervertit toujours, et la même rechute qui l'affoiblit pour le bien lui donne de nouvelles forces pour le mal. Vous en savez le progrès, et en vain m'arrêterois-je à vous le décrire, puisque c'est par vous et par les tristes épreuves que vous en faites que j'en suis instruit. Après le premier péché commence l'habitude; l'habitude venant à se former, elle jette peu à peu dans l'aveuglement et dans l'endurcissement. De là le vice s'enracine et passe comme dans une seconde nature. Cette seconde nature est ce que saint Augustin appelle nécessité. De cette nécessité suit le désespoir, et le désespoir cause l'impossibilité morale de la pénitence; car voilà l'idée que nous en donne saint Paul, *Desperantes, semetipsos tradiderunt impudicitiæ;*[1] et il s'est servi de l'exemple du péché de la chair et de l'amour impur, parce que c'est celui où la rechute opère plus infailliblement et plus ordinairement ces détestables effets. D'abord l'âme chrétienne abhorroit comme un

[1] Ephes. 4.

monstre le péché, parce que sa raison n'étoit pas encore aveuglée, ni sa volonté corrompue; mais à force de rechutes, ce péché, par ordre et par degrés, prend un entier ascendant; on s'y accoutume, on se familiarise avec lui, on le commet sans scrupule, on s'y porte avec passion, on en devient esclave, on désespère de le pouvoir vaincre, on s'y abandonne absolument : *Desperantes, semetipsos tradiderunt impudicitiæ.* Mais encore, reprend saint Chrysostôme, de qui désespère-t-on? est-ce de Dieu? est-ce de soi-même? De Dieu et de soi-même, reprend ce saint docteur. De Dieu, parce que c'est un Dieu de sainteté qui ne peut approuver le mal; et de soi-même, parce qu'on est un sujet d'iniquité qui ne peut plus aimer le bien: de Dieu, parce qu'on a si souvent abusé de sa miséricorde et de sa patience; et de soi-même, parce qu'on a fait tant d'épreuves de son inconstance et de son infidélité; de Dieu et de soi-même tout ensemble, parce qu'on voit entre Dieu et soi des oppositions infinies; car voilà la source de ces désespoirs. Ces désespoirs sont-ils raisonnables? Non, Chrétiens, puisque, bien loin de l'être, ce sont de nouveaux crimes devant Dieu, n'étant jamais permis à un pécheur, tandis qu'il est en cette vie, de désespérer de Dieu et de sa bonté qui est sans mesure. Mais ces désespoirs, tout déraisonnables qu'ils sont, ne laissent pas d'être les

premiers effets de la rechute dans le péché: pourquoi? parce que l'espérance, qui est le fondement essentiel de la pénitence, se trouvant ébranlée par-là, il faut que, contre l'intention de Dieu même, tout l'édifice de la pénitence le soit aussi, et que cette vertu qui devroit être la ressource de l'homme pécheur, par un défaut de confiance et de foi lui devienne une pierre de scandale contre laquelle son désespoir le fait heurter: *Desperantes, semetipsos tradiderunt impudicitiæ.*

Ajoutez à cela, mes chers Auditeurs, que par de fréquentes rechutes nous nous rendons inutiles les remèdes les plus puissans et les plus efficaces, et que la parole de saint Paul semble parfaitement s'accomplir en nous, quand il dit que lorsque nous péchons volontairement après avoir reçu la connoissance de la vérité, remarquez bien cette circonstance, il n'y a plus désormais d'hostie pour l'expiation de notre péché, et qu'il ne nous reste plus autre chose qu'une affreuse attente du jugement et de la vengeance de Dieu: *Voluntarie peccantibus jam non relinquitur pro peccatis hostia: terribilis autem quædam expectatio judicii.*[1] En effet, Chrétiens, que direz-vous à un homme de ce caractère qui cent fois s'est lavé dans les eaux de la pénitence, et cent fois s'est replongé dans ses premières abominations? que lui direz-vous, et, avec

[1] Hebr. 10.

toute l'ardeur du zèle dont vous vous sentirez pressé pour lui, par où le toucherez-vous? Il n'y a rien qu'on ne lui ait représenté, point de vérité qu'il n'ait considérée, point d'exemple qu'on ne lui ait mis devant les yeux. Il a été persuadé de tout, il a entendu toutes les remontrances qu'on pouvoit lui faire, il a presque épuisé toute la vertu des sacremens; et par ses continuelles rechutes il s'est non-seulement accoutumé, mais endurci à tout cela, si bien que Dieu lui peut dire ce qu'il disoit à son peuple : *Insanabilis fractura tua, pessima plaga tua, curationum utilitas non est tibi.*[1] Ah, pécheur! qu'as-tu fait, et à quelle extrémité t'es-tu réduit! A force d'ouvrir tes plaies, tu les as rendues incurables; et les remèdes de ma grâce, qui font des miracles pour la conversion des autres, n'ont plus de quoi te guérir.

Mais allons à la source, et disons, Chrétiens, que cette difficulté extrême de la pénitence, après la rechute dans le péché, vient de la nature même de la rechute, qui d'elle-même est singulièrement opposée à la grâce de notre conversion; car la rechute ajoute à la malice du péché l'ingratitude et le mépris : l'ingratitude du bienfait ou du premier pardon déjà obtenu, et le mépris de la majesté de Dieu offensée; deux obstacles à une seconde réconciliation. Ingratitude du bienfait, qui consiste, dit Ter-

[1] Jerem. 30.

tullien, non-seulement en ce que nous oublions les miséricordes de Dieu passées, mais en ce que nous les tournons contre lui-même, jusqu'à nous en servir pour pécher plus hardiment et plus impunément. Et en effet, si nous étions sûrs que la rémission de ce péché qui vient de nous être accordée est la dernière de toutes les grâces que nous avons à espérer, et qu'après cela la porte de la miséricorde nous sera fermée pour jamais, si nous le savions, quelque emportés que nous soyons, ce seroit assez pour nous retenir et pour nous préserver de la rechute. Nous nous faisons donc du remède même de la pénitence un attrait à notre libertinage; et, comme parle Tertullien, l'excès de la clémence d'un Dieu sert à fomenter et à entretenir la témérité de l'homme : *Et abundantia clementiæ cœlestis libidinem facit humanæ temeritatis;*[1] c'est-à-dire que nous sommes méchans parce que Dieu est bon, et qu'au préjudice de tous ses intérêts, le moyen unique qu'il nous a laissé pour retourner à lui et pour rentrer dans la voie du ciel nous est comme une ouverture aux égaremens de nos passions et à la corruption de nos mœurs : *Quasi pateret via ad delinquendum, quia patet ad pœnitendum.*[2] Or Dieu, Chrétiens, étant ce qu'il est, peut-il, pour l'honneur même de sa grâce et pour la justification de sa providence, n'avoir pas une opposition spéciale

[1] Tertull. — [2] Ibid.

à se réconcilier avec nous dans cet état? Mépris de la majesté et de la souveraineté de Dieu. Car, pour suivre toujours la pensée de Tertullien, qu'avoit fait le pécheur en se convertissant la première fois et en embrassant la pénitence? il avoit détruit l'empire du démon dans son cœur pour y faire régner Dieu. Et que fait-il en retombant dans son désordre? il bannit Dieu de son cœur pour y rétablir l'empire du démon. L'homme, dans cette alternative de pénitence et de rechute, semble vouloir faire comparaison de l'un et de l'autre; et, après avoir essayé de l'un et de l'autre, il conclut contre Dieu en s'attachant à son ennemi et le choisissant par préférence à Dieu : de sorte, tout ceci est encore de Tertullien, de sorte que comme par la pénitence son intention avoit été de satisfaire à Dieu, maintenant, par une pénitence toute contraire, et qui est en quelque manière la pénitence de sa pénitence même, aux dépens de Dieu il apaise le démon et lui satisfait. Or, si quelque chose peut nous rendre Dieu irréconciliable, n'est-ce pas un tel outrage? Toute rechute peut nous engager dans ce malheur, mais particulièrement celle qui va jusqu'à quitter absolument Dieu, jusqu'à nous dégoûter de son service, jusqu'à secouer le joug de sa loi; je veux dire celle par où nous ne retombons pas seulement dans le péché, mais dans l'attachement au péché : car une semblable rechute est une

espèce d'apostasie dont le savant Estius, après plusieurs Pères, a prétendu expliquer le passage de saint Paul, *Impossibile est renovari ad pœnitentiam :* ne voulant pas que cette impossibilité, même morale, de revenir à la pénitence, fût l'effet des simples rechutes, qui arrivent par surprise, par foiblesse, par fragilité; mais soutenant, et avec raison, que dans le sentiment de l'Apôtre, c'étoit la suite de ces rechutes éclatantes, de ces rechutes méditées et délibérées, de ces rechutes qui portent conséquence pour l'état de vie, et qui, après des conversions édifiantes et publiques, déshonorent le culte de Dieu et scandalisent la piété. Vous le savez, Chrétiens, et fasse le ciel que votre expérience ne vous ait jamais fait sentir combien ces inconstances criminelles rendent difficile et comme impossible le retour à Dieu.

Finissons, et de tout ce discours tirons une double conclusion. L'une regarde ceux qui, depuis leur pénitence, se sont maintenus heureusement et constamment dans l'état de la grâce : et l'autre s'adresse à ces pécheurs qui, par de funestes rechutes, se sont rengagés dans les voies de l'iniquité d'où la pénitence les avoit retirés. Donnons aux premiers l'important avis que le Docteur des Gentils donnoit aux chrétiens de Corinthe : *Qui se existimat stare, videat ne cadat.*[1] Prenez garde, mes

[1] 1. Cor. 10.

Frères, et que le malheur de tant d'âmes que la rechute a perdues et qu'elle perd tous les jours, vous serve de leçon et de motif pour exciter votre vigilance. Mais en quoi cette vigilance doit-elle consister? à vous bien connoître, et à bien connoître les dangers qui vous environnent. A vous bien connoître vous-mêmes, vos foiblesses, vos inclinations, vos passions, afin de ne point compter sur vos forces et de vous en défier; car c'est une salutaire défiance de vous-mêmes qui doit faire votre assurance. A bien connoître les dangers qui vous environnent, afin de les éviter, de fuir l'occasion, de vous éloigner de telle compagnie; car ce qui peut mieux vous garantir, avec la grâce divine, c'est la fuite. Relevons l'espérance des seconds, et après les avoir justement intimidés, ne les renvoyons pas dans le découragement. C'est pour cela que je les exhorte à faire de plus grands efforts que jamais. Leur conversion est difficile, mais elle n'est pas encore absolument impossible; ou, si elle est impossible à l'homme, elle ne l'est pas à Dieu ni à sa grâce. Parce qu'elle n'est pas impossible et qu'elle est d'ailleurs nécessaire, il faut l'entreprendre; et parce qu'elle est difficile, il faut l'entreprendre avec une résolution forte et généreuse. Ce que je leur conseille surtout aux uns et aux autres, c'est de chercher un guide fidèle, un directeur éclairé et désintéressé; de lui exposer leur état et de prendre ses

conseils; de ne point craindre qu'il les connoisse, mais de craindre plutôt qu'il ne les connoisse pas assez. Ainsi ils se maintiendront dans les voies de la pénitence, s'ils y sont rentrés; ou ils y rentreront, s'ils ne s'y sont pas maintenus. La pénitence les conduira dans le chemin du salut et les fera enfin arriver au port de la béatitude éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR LE XIXe DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR L'ÉTERNITÉ MALHEUREUSE.

Tunc dixit rex ministris : Ligatis manibus et pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores. Ibi erit fletus et stridor dentium.

Alors le roi dit à ses officiers : Jetez-le dans les ténèbres, pieds et mains liés. C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincemens de dents. Saint Matth., chap. 22.

C'est l'arrêt que prononce un roi de la terre, contre un indigne sujet dont il se tient offensé, et c'est ainsi qu'il punit la témérité de cet homme, qui, sans égard à la majesté du prince et au respect qui lui est dû, s'est présenté à son festin, et n'y a pas apporté la robe de noces. Mais, Chrétiens, ce roi de la terre, tout rigoureux qu'il paroît, n'est qu'une image bien imparfaite de ce roi du ciel, qui doit un jour nous appeler à son tribunal pour y être jugés,

et pour y entendre le formidable arrêt de notre réprobation, si nous avons eu le malheur d'encourir sa disgrâce et de tomber dans les mains de sa justice. Les plus puissans rois de la terre, dans la plus grande sévérité de leurs châtimens, n'ont, après tout, de pouvoir et n'exercent leur rigueur que sur les corps, sur ces corps déjà périssables par eux-mêmes et mortels, *Ligatis manibus et pedibus*: mais d'étendre ses vengeances jusques à l'âme, de faire sentir à l'âme tout le poids de sa colère, de la réprouver et de la perdre, et par le même anathème de l'envelopper avec le corps dans la même damnation, c'est l'essentielle et terrible différence qui distingue ce juge redoutable, dont le bras vengeur s'appesantit si rudement sur ses ennemis, et les poursuit dans les ombres de la mort et les profonds abîmes de l'enfer. Le dirai-je néanmoins, mes chers Auditeurs? ce n'est point précisément par-là, ce n'est point par la peine actuelle et présente qu'il fait ressentir au pécheur réprouvé, que ce souverain maître me semble plus à craindre : c'est par la durée infinie de cette peine, c'est par son éternité. Si ce n'étoit pas une peine éternelle, il y auroit une fin à espérer; et cette espérance, dans l'extrémité même de la douleur, seroit un soulagement et un soutien. Mais une peine sans fin, sans espoir, sans remède, voilà ce que je viens vous proposer comme le comble de la misère et l'état le plus acca-

blant. Voilà la source de ces larmes intarissables, et la cause de ces grincemens de dents dont il est parlé dans notre évangile : *Ibi erit fletus et stridor dentium.* Vous voyez, Chrétiens, l'importante matière que j'entreprends aujourd'hui de traiter. Je veux vous entretenir de l'éternité malheureuse ; et parce que c'est une de ces vérités capitales qui se soutiennent par elles-mêmes, je veux, sans art et sans étude, vous en donner les idées les plus communes. Il ne me faut que le secours de votre grâce, ô mon Dieu, et je vous le demande par l'intercession de Marie, en lui disant : *Ave.*

C'est dans tous les siècles, depuis l'établissement de l'Église, qu'on a raisonné sur l'éternité malheureuse ; et qu'outre les impies et les libertins déclarés qui ont refusé de souscrire à cet article fondamental, il s'est trouvé, comme il s'en trouve tous les jours au milieu même du christianisme, des chrétiens foibles et chancelans, qui se sont laissé troubler de certains doutes au sujet de cette éternité, et que leur trouble, par une conséquence naturelle, a refroidis dans tous les exercices de la religion. Car dès que ce point de foi commence à s'ébranler dans une âme, c'est une suite immanquable que, perdant la crainte des jugemens de Dieu, elle se relâche à proportion dans la pratique de ses devoirs et qu'elle vienne enfin à les abandon-

ner. Il est donc, mes chers Auditeurs, d'une nécessité absolue de vous affermir contre des incertitudes et des doutes qui peuvent, quoique souvent involontaires, avoir des effets si pernicieux; et il me suffira pour les détruire de leur opposer les principes mêmes de la foi que nous professons. Mais afin de donner à mon sujet plus d'étendue, je prétends aussi dans ce discours attaquer un autre désordre, non moins ordinaire ni moins condamnable. C'est de croire une éternité malheureuse, ou de se flatter au moins de la croire d'une foi ferme, d'une foi parfaite quant à la soumission de l'esprit; et cependant de n'en tirer nulle résolution, je dis nulle résolution efficace pour le règlement de sa vie, et pour s'appliquer avec plus de fidélité et plus de zèle aux œuvres chrétiennes; car n'est-ce pas là une des contradictions les plus insoutenables? Ainsi, mes Frères, pour vous proposer en deux mots tout mon dessein, je vais vous faire voir comment la foi doit nous confirmer dans la créance de l'éternité malheureuse, ce sera la première partie: et comment la créance de l'éternité malheureuse, par le plus juste retour, doit nous exciter à la pratique des œuvres de la foi, ce sera la seconde partie. L'une et l'autre méritent une attention particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

Oui, Chrétiens, l'éternité des peines que souffrent les réprouvés dans l'enfer, est un mystère dont la créance semble avoir de grandes difficultés; mais j'ajoute que la foi, sur la vérité de cet article, doit corriger nos erreurs et perfectionner nos lumières. Or elle fait l'un et l'autre, et je vous prie de bien comprendre ma pensée. Dieu propose aux hommes une révélation aussi pleine de terreur que digne de respect : savoir, que tout péché, mortel de sa nature, mérite d'être puni par un supplice éternel. Dieu, dis-je, nous propose ce point de créance avec tout le poids de son autorité : et par la bouche des prophètes ; car leur feu, dit Isaïe, ne s'éteindra jamais : et par la bouche des apôtres; ceux qui résistent à l'Évangile, en souffriront, selon le témoignage de saint Paul, éternellement la peine : et par les oracles de la sagesse incarnée; Allez, maudits, au feu éternel, qui vous est préparé depuis le commencement du monde : et par le consentement unanime de toute l'Église, laquelle a toujours interprété l'Écriture en ce sens : et par les décisions des conciles, qui nous l'ont expressément déclaré : et par la tradition des deux lois, l'ancienne et la nouvelle, qui sur ce dogme important ont toujours tenu le même langage : enfin,

par toutes les maximes de la foi, qui nous annonce une peine éternelle dans sa durée, comme due à un seul péché, et même à un péché d'un moment, quand il va jusqu'à nous séparer de Dieu, et à rompre le sacré nœud qui nous doit unir à lui. Est-il donc une vérité plus solidement établie? Mais sur cette vérité néanmoins, sur cette révélation si authentiquement proposée, l'esprit de l'homme a souvent formé des difficultés, c'est-à-dire des erreurs; et lorsqu'il s'y est soumis, il a voulu chercher des raisons pour se justifier à soi-même cette étonnante proportion d'une éternité de peine avec un moment de péché. Or à quoi nous sert la foi, ou à quoi nous doit-elle servir? Je l'ai dit, et je le répète : à corriger ces erreurs, comme étant opposées à la vérité primitive et infaillible; et à fortifier, à perfectionner les lumières qui nous donnent quelque idée de ce mystère si éloigné de nos vues humaines et de nos connoissances. Voilà le plan de cette première partie, qui renferme sur les jugemens de Dieu les plus grandes instructions. Écoutez-moi.

Ne parlons point de l'athéisme, qui, niant un Dieu, nie conséquemment l'auteur d'une peine éternelle. Ne nous arrêtons point non plus à l'impiété d'Épicure, qui, faisant mourir l'âme avec le corps, détruit le sujet capable de souffrir une peine éternelle. Voici trois erreurs moins grossières et plus raisonnables en apparence, qui ont attaqué

l'éternité des peines, dans la proportion qu'elle a avec le péché. Car les uns ont prétendu que cette éternité de supplice pour un péché, quelque énorme qu'il puisse être, répugnoit à la bonté de Dieu; les autres ont cru de plus qu'elle blessoit les lois de la justice de Dieu; et les derniers, enchérissant encore, ont pensé qu'elle étoit même au-dessus de la toute-puissance de Dieu. Dieu est trop bon pour affliger éternellement une âme pécheresse; Dieu est trop juste pour venger dans des siècles infinis ce qui s'est passé dans un instant; Dieu n'est pas assez puissant pour faire que la créature subsiste une éternité entière dans les souffrances et dans la douleur. Voilà leurs raisonnemens: mais moi, mes Frères, je soutiens que notre foi dans ses principes a de quoi nous affermir contre toutes ces erreurs, et comment est-ce qu'elle y procède? Apprenez-le.

Non, répond-elle aux premiers, une peine éternelle pour un péché n'est point incompatible avec la bonté divine; et ce qui vous trompe, c'est la fausse opinion que vous avez conçue de cette bonté souveraine d'un Dieu. Car vous voulez qu'elle consiste dans une molle indulgence à tolérer le mal et à l'autoriser: mais c'est cela même qui la détruiroit, puisqu'elle ne seroit plus ce qu'elle est dès qu'elle cesseroit de haïr le péché autant qu'elle le déteste et qu'elle le hait. Pourquoi disons-nous

que Dieu est souverainement bon, (c'est la belle remarque de Tertullien) sinon parce qu'il a souverainement le mal en horreur? Et qu'est-ce à l'égard de Dieu que d'avoir une souveraine horreur pour le mal, si ce n'est de le poursuivre sans relâche et d'en être l'implacable vengeur? *Quis enim boni author, nisi qui inimicus mali; et quis inimicus mali, nisi qui expugnator; quis autem expugnator, nisi qui et punitor?*[1] Ainsi raisonnoit-il contre Marcion. Comprenez donc, ô Homme! (c'est toujours le même Tertullien qui parle) comprenez ce que c'est qu'un Dieu bon. C'est un Dieu opposé essentiellement au péché, un Dieu toujours ennemi du péché, et par une suite nécessaire, un Dieu persécuteur éternel du péché. Tellement qu'il ne seroit plus Dieu s'il y avoit un instant où il n'agît pas contre le péché pour le condamner et pour le punir, parce que ce ne seroit plus un Dieu bon de la manière qu'il l'est et qu'il le doit être. Mais que voudroit le pécheur? En se faisant des idées de bonté selon les intérêts de sa passion, il voudroit un Dieu sous lequel les crimes pussent être quelque jour en paix; *Deum malles sub quo delicta aliquando gauderent:*[2] et il jugeroit ce Dieu bon, qui rendroit l'homme méchant par l'assurance d'une rémission future; *Et illum bonum judicares, qui hominem malum faceret securitate delicti.*[3] De là, poursuit encore

[1] Tertull. — [2] Ibid. — [3] Ibid.

Tertullien, vous ne voulez point reconnoître cette bonté, dont l'essence est de ne pouvoir jamais convenir avec le mal, et d'avoir pour lui une haine sans retour. Mais si vous ne la reconnoissez pas, tous les saints et tout ce qu'il y a eu de vrais fidèles, versés dans la science de Dieu, l'ont reconnue; ils l'ont hautement confessée, ils l'ont publiée et glorifiée, parce que éclairés d'une sagesse supérieure à la vôtre et toute céleste, ils ont vu que Dieu devoit être bon de la sorte, et que selon les règles de sa sainteté il ne le pouvoit être autrement.

Pour remonter à la source de l'erreur que je combats, Origène fut le premier qui voulut faire Dieu plus miséricordieux qu'il n'est en lui-même, ou plutôt, comme dit saint Augustin, qui voulut paroître lui-même plus miséricordieux que Dieu, lorsqu'il avança qu'après un certain temps les peines des âmes réprouvées finiroient. Hérésie dont il se fit le chef, et pour laquelle l'Église le frappa de ses anathèmes. Aussi, Chrétiens, observez je vous prie le prodigieux égarement de l'esprit de l'homme, quand il n'est pas conduit par la foi. Cet Origène qui, par un sentiment présomptueux de la bonté de Dieu, ne vouloit pas que la peine des damnés fût éternelle, par une autre erreur toute contraire, mettant des bornes à la miséricorde de Dieu, s'emporta jusqu'à soutenir que la gloire des bienheureux auroit elle-même son terme, et que comme les ré-

prouvés passeroient de l'état des souffrances à celui du repos, ainsi les saints qui règnent avec Dieu changeroient de temps en temps, par une triste et monstrueuse vicissitude, leur état de repos dans un état de souffrances, pour se purifier toujours davantage, et s'acquitter pleinement des anciennes dettes qu'ils auront contractées dans la vie. Voilà, reprend saint Augustin, comment cet homme si déclaré d'une part en faveur de la divine miséricorde, l'outrageoit de l'autre, et perdoit l'avantage dont il se prévaloit, d'en être le plus zélé partisan: puisque s'il donnoit aux âmes réprouvées une fausse espérance de la béatitude, il ôtoit aux âmes prédestinées la solide assurance de l'éternité de leur bonheur. Mais après tout, pouvoit dire Origène, pourquoi donc tant exalter la bonté de notre Dieu, Créateur de l'univers, si de longs siècles de satisfaction et de peine ne suffisent pas pour expier à ses yeux un seul crime, et pour éteindre le feu de sa colère? Ah! s'écrie saint Grégoire, l'homme est toujours subtil à tirer des conséquences de la bonté de Dieu contre Dieu même! Et moi je réponds, pourquoi donc l'Écriture nous fait-elle entendre tant de menaces et tant d'arrêts foudroyans, qui condamnent le pécheur à cette affreuse éternité de supplice, s'il y a lieu de penser qu'il ne doive pas toujours souffrir? Chose étrange! ajoute ce grand Pape, nous nous mettons en peine de garantir la bonté

de Dieu, et nous ne craignons pas de le faire auteur du mensonge pour sauver sa miséricorde, comme s'il étoit moins véritable dans ses paroles que favorable dans ses jugemens. *Deum satagunt perhibere misericordem, et non verentur prædicare fallacem.* [1]

En effet, la même Écriture qui m'apprend que Dieu a des entrailles de miséricorde pour les hommes, me déclare en même temps et dans les termes les plus formels qu'il y a des flammes éternelles allumées pour le tourment des pécheurs. Il ne m'est pas plus permis de douter de l'un que de l'autre; mais je dois par l'un rectifier les faux préjugés dont je pourrois me laisser prévenir à l'égard de l'autre; car au lieu de dire, Dieu est la source de toute bonté, donc il ne punira pas éternellement le péché, je dois dire, Dieu punira éternellement le péché, quoiqu'il soit la source de toute bonté et la bonté même, puisque la foi me l'enseigne de la sorte, et que c'est une vérité fondamentale dans la religion. Ainsi la bonté de Dieu n'exclut point l'éternité des peines, ni l'éternité des peines n'est point contraire à la bonté de Dieu. Mais comment et par où se concilient dans le même Dieu cette bonté suprême et cette extrême sévérité, c'est ce qu'il ne m'appartient pas de pénétrer; mais c'est ce que je suis obligé de croire.

[1] Greg.

Il me suffit de savoir l'un et l'autre, et de le savoir, comme je le sais, avec une entière certitude dès que l'un et l'autre m'est révélé par l'esprit de Dieu : je me tiens là, et je ne vais pas plus avant. Ce n'est pas que, sans diminuer d'un seul moment la durée des peines de l'enfer, je ne pusse absolument concevoir tout ce que je sais et tout ce que je crois de la bonté de Dieu. Ce n'est pas qu'il me fût si difficile de comprendre qu'une bonté assez ennemie du péché pour avoir fait descendre un Dieu sur la terre, afin de le détruire; pour l'avoir porté à se revêtir de notre chair à prendre sur soi toutes nos misères, à mourir sur une croix, l'est encore assez pour le déterminer, ce même Dieu si saint et si bon, à ne faire jamais grâce au péché. Mais la voie est plus courte et plus sûre tout ensemble, de respecter ce mystère sans l'examiner, et de me contenter du témoignage de ma foi que je ne puis démentir. Elle est infaillible dans ses connoissances, et ses connoissances sont au-dessus de toutes mes vues. Quand donc, en me faisant reconnoître dans Dieu une suprême bonté, elle m'annonce toutefois une éternité malheureuse, ou quand en m'annonçant cette malheureuse éternité, elle ne m'en fait pas moins reconnoître dans Dieu une bonté suprême, en voilà plus qu'il ne faut pour résoudre tous mes doutes, et c'est ainsi, Chrétiens, que la foi corrige la première erreur touchant la peine éter-

nelle du pécheur impénitent et réprouvé. Passons à la seconde.

C'est qu'une peine éternelle ne peut s'accorder avec la justice de Dieu : pourquoi? parce que le propre de la justice est de conformer le châtiment à l'offense ; en sorte que ni l'offense par sa grièveté ne soit point au-dessus de la peine, ni la peine par sa rigueur au-dessus de l'offense. Or où est cette égalité et cette proportion entre une éternité de peine et un péché de quelques jours, de quelques heures, et même d'un seul moment? Si j'avois, mon cher Auditeur, à justifier cet article de notre foi autrement que par la foi même, je pourrois vous répondre que s'il n'y a pas entre cette éternité et ce péché une proportion de durée, il peut y avoir, et qu'il y a en effet une proportion de malice d'une part, et d'autre part de satisfaction et de punition : de malice dans le péché, et de satisfaction dans le châtiment. Je m'explique. Car ce qui nous trompe, c'est de vouloir mesurer la durée de la satisfaction que la justice de Dieu ordonne, par la durée de l'action criminelle dont le pécheur s'est rendu coupable. Faux principe, dit saint Augustin, et pour en voir sensiblement l'illusion, il n'y a qu'à considérer ce qui se passe tous les jours dans la justice même des hommes. Qu'est-ce que l'ignominie d'un supplice infâme, et que la tache qu'il imprime, laquelle ne s'effacera jamais? Qu'est-ce qu'un état

de servitude et qu'un esclavage perpétuel? Qu'est-ce que l'ennui d'un bannissement, d'un exil, d'une captivité aussi longue que la vie? Tout cela, n'est-ce pas, autant qu'il le peut être, une espèce d'éternité? Or nous voyons néanmoins que la justice humaine emploie tout cela contre un attentat presque aussitôt commis et achevé qu'entrepris et commencé. Et quand, pour venger cet attentat si peu médité quelquefois et si promptement exécuté, elle fait servir tout cela, nous ne trouvons rien dans la peine qui excède le crime. Elle va plus loin, et qu'est-ce que la mort, demande encore saint Augustin : cette mort, de toutes les choses terribles selon la nature, la plus terrible; cette mort qui de tous les biens temporels, enlève à l'homme, en le détruisant, le plus précieux, qui est la vie; cette mort dont le coup est irremédiable, et dont les suites par-là même sont comme éternelles. Toutefois, que ce soit le châtiment de certains crimes, quelque subits d'ailleurs et quelque passagers qu'ils aient été, c'est ce que nous approuvons; c'est en quoi nous admirons et la sagesse et l'équité des lois du monde. Il est vrai, continue le même Père, et cette observation convient parfaitement à mon sujet, il est vrai que le sentiment de cette mort passe, mais l'effet ne passe point, et c'est surtout ce que se propose la loi. Car prenez garde, s'il vous plaît, que la première et la plus directe intention de la loi n'est pas

de tourmenter pour quelque temps le criminel sur qui elle lance son arrêt; mais que par cet arrêt irrévocable elle pénètre jusque dans l'avenir, et que sa vue principale est de le retrancher pour jamais du commerce et de la société des vivans, dont elle l'a jugé indigne. *Qui vero morte mulctatur, numquid moram qua occiditur, quæ brevis est, ejus supplicium leges æstimant; an non potius quod in sempiternum eum auferant de societate viventium?*[1] Ce sont les paroles du saint docteur; d'où il s'ensuit que pour mesurer la proportion de la peine et de l'offense, ce n'est donc pas une règle toujours à prendre que la durée de l'une ou de l'autre, et que, dans un supplice qui ne finit jamais, pour un péché qui finit si vite et dont le plaisir est si court, la justice divine peut être à couvert de tout reproche.

Voilà encore une fois, Chrétiens, la réponse que j'aurois à vous faire, et qui seroit pour vous, sinon une preuve convaincante, du moins une des plus fortes et des plus sensibles conjectures; mais ce n'est point là ce que je me suis prescrit, et, sans quitter mon dessein, j'en reviens à la foi. Que me dit-elle? deux choses : que Dieu est juste, et que ses vengeances sont éternelles. Elle ne me peut tromper sur aucune de ces deux vérités, puisque ce sont autant d'oracles émanés de la première vérité; par conséquent ce sont pour moi deux vérités incon-

[1] August.

testables; par conséquent ces deux vérités ne se combattent point l'une l'autre, et concourent parfaitement ensemble; par conséquent la peine des damnés subsistant dans toute son éternité, la justice de Dieu subsiste dans toute son intégrité : que dis-je? c'est dans cette éternité même qu'éclate la justice divine, puisque la peine des damnés n'est éternelle que parce que Dieu est juste, et qu'autant qu'il est juste. Par conséquent, lorsqu'on me représente cette peine éternelle, je ne dois pas conclure que Dieu est injuste; car rien d'injuste, dit saint Augustin, quand c'est le juste par excellence qui l'a résolu : *Nihil injustum esse potest, quod placet justo.*[1] Mais la conclusion que je dois tirer est celle de saint Ambroise : qu'il faut donc que le péché soit le plus grand de tous les maux, puisqu'un Dieu si juste le punit par la plus grande de toutes les peines; qu'il faut donc que le péché renferme un fonds de malice inépuisable, puisqu'au jugement même de la souveraine justice il demande pour réparation une éternité tout entière; qu'il faut donc que le monde soit bien aveugle, lorsqu'il regarde avec tant d'indifférence le péché et qu'il en témoigne si peu de crainte, puisqu'un seul péché le conduit dans le plus profond abîme de la misère pour n'en sortir jamais : tout cela fondé sur les principes indubitables et inébranlables de la religion.

[1] August.

Que lui reste-t-il à cette foi si droite et si éclairée? de corriger la troisième erreur, qui refuse à Dieu le pouvoir d'exercer sur le même sujet une vengeance éternelle, et de lui faire toujours également sentir les cruelles atteintes et les vives impressions du feu qui le brûle. Erreur entre toutes les autres la plus frivole et la plus vaine pour quiconque a quelque notion d'un Dieu tout-puissant. Comme si Dieu ne pouvoit pas donner au feu, qu'il a choisi pour être l'instrument de sa colère, des qualités propres, et au-dessus de l'ordre naturel; comme si Dieu, qui de rien a tout créé et qui d'un seul acte de sa volonté soutient tout, ainsi que la foi nous le fait connoître, manquoit de force et de vertu pour soutenir toute l'activité de ce feu, sans aliment et sans matière; comme s'il étoit difficile à Dieu, après avoir formé et le corps et l'âme, de rendre l'un incorruptible aussi-bien que l'autre, sans le rendre, non plus que l'autre, impassible, et de les conserver dans les flammes, pour en éprouver les plus violentes ardeurs, sans en recevoir la plus légère altération; comme si c'étoit là de plus grands miracles pour Dieu que tant de prodiges éclatans que la foi nous met devant les yeux, et où elle nous donne à entendre qu'il n'a même fallu que le doigt du Seigneur : *Digitus Dei est hic.*[1] Qu'est-ce donc quand il déploie tout son bras, et

[1] Exod. 8.

qu'il l'appesantit sur de rebelles créatures, frappées de sa haine? qui le peut savoir, et quelle horreur de l'apprendre par soi-même? *Brachium Domini cui revelatum est?*[1] Ah! mes chers Auditeurs, ne cherchons point par d'inutiles questions et des recherches dangereuses à diminuer les salutaires frayeurs qu'excite en nous l'esprit chrétien. Croyons, et dans un saint tremblement rendons à la bonté de notre Dieu, à la justice de notre Dieu, à la puissance de notre Dieu, tous les hommages qui leur sont dus. N'écoutons point notre cœur, qui se trompe et qui voudroit nous tromper : parce que la vue d'un tourment éternel le trouble, et que ce trouble intérieur l'importune et le gêne dans ses passions déréglées, il tâche par toute sorte de moyens à rompre ce frein, et devient ingénieux à inventer mille subtilités contre les vérités les plus essentielles. Ne discourons point tant, mais agissons. Ce ne sera ni notre philosophie ni tous nos discours qui nous garantiront de ce jugement de Dieu si formidable : mais ce qui nous en préservera, c'est la docilité de notre foi avec la sainteté de nos œuvres ; et voilà sans contredit de tous les partis le plus sage, puisque c'est évidemment le plus sûr.

Je ne prétends pas néanmoins que la raison ne puisse être ici consultée, selon qu'elle est soumise à la foi et qu'elle compatit avec la foi. Je ne crain-

[1] Isai. 53.

drai point même de la faire ici parler, et de recueillir tout ce qu'elle a découvert, pour justifier la conduite de Dieu, et cet arrêt irrévocable qui, réprouvant le pécheur, le condamne à une peine éternelle; car c'est là, Chrétiens, le terrible mystère, qui de tout temps a exercé les premiers hommes de l'Église et les plus versés dans les choses divines; et quoique les jugemens du Seigneur n'aient pas besoin de la justification des hommes, puisqu'ils se justifient assez par eux-mêmes, comme dit le prophète, *Judicia Domini vera, justificata in semetipsa;*[1] toutefois ces saints docteurs ont pensé que sur l'éternité malheureuse des réprouvés il étoit bon de voir toutes les convenances qui s'y rencontrent, et pour cela même d'user de toutes les lumières et de toutes les raisons que l'esprit humain, tout borné qu'il est, nous fournit. Peut-être les avez-vous déjà plus d'une fois entendues, ces raisons que j'ai à produire : mais peut-être aussi vais-je vous les proposer tout autrement qu'on ne vous les a fait concevoir; car mon dessein, en les produisant, n'est pas tant de vous en faire sentir toute la force, que de vous faire ensuite comprendre comment la foi les perfectionne. C'est à quoi je me suis engagé, et ce qui demande une nouvelle attention.

Or la première raison est de saint Jérôme et de

[1] Ps. 18.

saint Augustin. Oui, mes Frères, dit saint Jérôme, l'homme pécheur doit éternellement satisfaire à Dieu, parce que sa volonté étoit de résister éternellement à Dieu. Cette pensée est solide et vraie; mais pour y bien entrer, écoutons saint Augustin, lequel a pris soin de l'éclaircir et de la mettre dans tout son jour; car, selon la belle remarque de ce saint docteur, dans une volonté perverse et criminelle, ce n'est point précisément l'effet qu'il faut regarder, mais encore plus la volonté, l'affection du cœur; et quoique l'effet manque, parce qu'il ne dépend pas de l'homme, il est juste que la volonté soit punie, et qu'elle le soit d'une peine proportionnée à sa mauvaise disposition : *Merito malus punitur affectus, etiam cum non succedit effectus.*[1] Or j'en appelle au témoignage de la conscience : et n'est-il pas certain que ces amateurs d'eux-mêmes et du monde, que ces esclaves du plaisir et de leurs sensuelles cupidités, que tant de pécheurs vendus au péché, se trouvent devant Dieu, scrutateur des âmes et de leurs plus secrètes intentions, tellement disposés, qu'ils voudroient ne quitter jamais cette vie présente dont ils goûtent les faux biens, qu'ils voudroient éternellement y jouir des mêmes objets de leurs passions, et que volontiers ils renonceroient à toute autre félicité? Si donc l'acte du péché ne dure pas, l'amour du péché et l'attachement au

[1] Aug.

péché est en quelque manière éternel : de sorte que dans la disposition du pécheur est enfermée une volonté secrète, ou, pour parler avec l'école, une volonté interprétative d'être à jamais pécheur, puisqu'il voudroit toujours posséder ce qui entretient son péché. Aussi, c'est la réflexion de saint Grégoire pape, à bien considérer les impies et tout ce que nous comprenons sous le nom de pécheurs, ils ne cessent de pécher que parce qu'ils cessent de vivre; et ils souhaiteroient de ne cesser jamais de vivre, pour ne cesser jamais de pécher; et s'ils désirent de vivre, ce n'est point proprement pour la vie, mais pour le péché : car sans le péché cette vie, qui leur est si chère et si précieuse, leur deviendroit insipide et ennuyeuse. Il y a donc toute la proportion nécessaire entre l'éternité de leur peine et la malignité de leur cœur, et l'on ne doit point tant s'étonner que le châtiment n'ait point de fin, après que la volonté de pécher n'a point eu de terme.

Ce n'est pas assez : mais à cette raison saint Thomas en ajoute une seconde : c'est, dit ce docteur angélique, qu'en quelque disposition de volonté que puisse être l'homme quand il pèche, il m'est évident que le péché qu'il commet est irréparable de sa nature; qu'étant irréparable, il est en ce sens éternel, et que par-là même il mérite un supplice éternel. Appliquez-vous à ceci, Chré-

tiens. Tout péché mortel, une fois commis, ne peut être aboli qu'en l'une de ces deux manières : ou de la part du pécheur, par une satisfaction digne d'être acceptée ; ou de la part de Dieu, par une cession gratuite et absolue de ses intérêts. Que le pécheur, je dis le pécheur réprouvé, satisfasse dignement à Dieu, c'est de quoi il est incapable dès qu'il est privé de la grâce. Que Dieu cède ses droits, c'est à quoi rien ne l'oblige, et ce qu'on ne peut exiger de lui ; donc, à s'en tenir aux termes de la justice, ce péché dans toute l'éternité ne se réparera jamais, et paroîtra toujours aux yeux de Dieu comme péché. Or tandis que le péché demeure sans être effacé par nulle réparation, il doit avoir sa peine, conclut l'Ange de l'école, et la durée de la peine doit répondre à la durée du péché.

Il y a plus, et c'est la troisième raison que les théologiens, après saint Augustin, tirent encore de la nature du péché ; car qu'est-ce que le péché ? c'est un éloignement volontaire de Dieu, c'est un mépris formel de Dieu, c'est un amour de la créature préférablement à Dieu, c'est une injure et l'injure la plus atroce faite à la majesté de Dieu. Cela posé comme une vérité universellement reconnue, mesurons, dit saint Augustin, la grièveté de cette injure par la grandeur du maître qu'elle outrage, et nous trouverons qu'elle est infinie dans son objet, puisqu'elle blesse une grandeur infinie. Or un pé-

ché dont la malice est infinie demande une peine infinie; et comment le sera-t-elle? sera-ce en elle-même et dans son essence? c'est ce qui ne se peut, et ce que nul être créé n'est en état de porter. Reste donc que ce soit une peine infinie autant qu'elle le peut être, je veux dire dans son éternité, et qu'elle s'étende jusque dans l'immensité des siècles à venir. Voilà l'unique voie que Dieu ait de se satisfaire soi-même. Sans cette éternité, il y auroit toujours une distance infinie entre l'offense et la peine : mais par cette éternité, quoique Dieu ne soit jamais pleinement satisfait, parce que la peine, étant éternelle, n'est jamais entièrement remplie, il y a néanmoins entre le châtiment et le crime toute l'égalité possible.

Telles ont été, dis-je, mes chers Auditeurs, sur le grand sujet de l'éternité malheureuse, les productions de l'esprit de l'homme. Voilà où sont parvenus ces esprits sublimes que Dieu avoit remplis de sa sagesse et du don d'intelligence. Voilà les découvertes qu'ils ont faites, et les lumières qu'ils ont suivies. Respectons leurs sentimens : ils sont solidement établis. Prenons bien leurs vues, et elles nous paroîtront justes et toutes saintes. Mais avouons-le après tout : il faut que la foi vienne au secours pour les perfectionner et les confirmer. Vous voulez savoir par où elle les confirme et les perfectionne : ah! Chrétiens, c'est un de ces secrets

qui ne sont connus qu'aux âmes humbles et aux vrais fidèles. Car si la foi donne à toutes ces connoissances une perfection et une force particulière, ce n'est point en élevant nos esprits, mais plutôt en les abaissant; ce n'est point en leur laissant une liberté présomptueuse d'examiner et de raisonner, mais en les soumettant à l'autorité et à la mystérieuse obscurité de la parole de Dieu; ce n'est point en tirant le voile qu'elle nous met sur les yeux et en nous présentant la vérité dans un plein jour, mais en nous réduisant, contre toutes les difficultés et tous les embarras, à cette réponse de saint Paul, qui, dans un mot, résout tous les doutes et fixe toutes nos incertitudes : *O altitudo!*[1] O jugement de mon Dieu; ô trésors inépuisables et cachés, non-seulement de sa sagesse et de sa miséricorde, mais de sa justice! Je puis bien en entrevoir quelques apparences; mais m'appartient-il d'en pénétrer le fond? *Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus!*[2] Et qui de nous en effet peut lire dans le sein de Dieu tout ce qu'il veut, et pourquoi il le veut? Qui de nous a-t-il appelé à ses conseils? *Quis novit sensum Domini, aut quis consiliarius ejus fuit?*[3] Quand donc j'aurai fait mille efforts pour sonder cet abîme, si je ne veux pas m'égarer et me perdre, je dois

[1] Rom. 11. — [2] Ibid. — [3] Ibid.

toujours en revenir au principe fondamental, et m'écrier en m'humiliant : *O altitudo!*

Chose admirable, Chrétiens : dès que la foi nous a mis en cette préparation de cœur et dans cette soumission intérieure, c'est alors que, disposés à faire le sacrifice de tous nos raisonnemens et à y renoncer, nous pouvons mieux raisonner que jamais ; et en voici l'évidente démonstration : parce que n'ayant plus ni préjugés, ni vues propres à quoi nous demeurions opiniâtrément attachés, nous voyons d'un œil plus épuré, et nous jugeons d'un sens beaucoup plus rassis. Ces hautes idées que la foi nous donne de la majesté de Dieu, de la bonté de Dieu, de sa justice et de sa sainteté, par conséquent de l'audace de l'homme qui s'élève par le péché contre cette majesté infinie, de l'ingratitude de l'homme qui se tourne par le péché contre cette bonté souveraine, de la malignité et de la corruption du cœur de l'homme qui offense par le péché cette justice inflexible, et cette sainteté éternellement et nécessairement ennemie de tout désordre ; ces grands objets, n'étant plus affoiblis, ou par les fausses préventions d'un esprit indocile, ou par les aveugles cupidités d'un cœur passionné, se présentent dans toute leur force, et font sans obstacle toute leur impression. On les comprend avec moins de peine ; et même, à certains momens, il semble qu'on en ait une connois-

sance distincte, et je ne sais quel sentiment actuel qui remplit l'âme et qui la saisit. Il semble qu'on ait devant les yeux l'éternité tout entière, et qu'on en parcoure l'immense étendue. On la voit, autant qu'il est possible à la foiblesse de nos esprits, dans toute son horreur; et au lieu de s'arrêter à de vaines discussions, on ne pense qu'à s'humilier sous la main toute-puissante de Dieu, et à prévenir ses redoutables arrêts. On dit comme le saint homme Job : *Vere scio quod ita sit;*[1] oui, il en est ainsi : car c'est ainsi que la parole même de mon Dieu me l'assure; et le plus sage parti pour moi n'est pas d'entrer en de sèches disputes et d'opiniâtres contestations sur la vérité de cette divine parole, mais de prendre de solides mesures pour éviter l'affreux malheur qu'elle m'annonce. Tout ce que j'ai donc à faire est de me prosterner aux pieds de mon juge, est de me tenir devant lui dans un saint tremblement, est de le fléchir par l'humilité et par la ferveur de ma prière. Serois-je le plus juste des hommes, voilà la disposition où je dois être et où je dois demeurer jusques au dernier soupir de ma vie : *Etiam si habuero quippiam justum, non respondebo, sed judicem meum deprecabor.*[2] C'est là encore une fois ce qu'on dit, et c'est là qu'on porte toutes ses réflexions. Effet salutaire de la foi : d'une foi prudente, mais du reste docile;

[1] Job. 9. — [2] Ibid.

et, dans sa pieuse docilité, mille fois plus éclairée que toute la science et toute la sagesse du monde; d'une foi soumise, que Dieu soutient par certaines touches secrètes, qu'il élève par certaines lumières de sa grâce, et à qui il découvre ses plus impénétrables mystères. Telle a été la foi des saints. Étoit-ce dans eux petitesse d'esprit? étoit-ce superstition? mais ne savons-nous pas d'ailleurs quels étoient ces rares génies, et ce que toute l'antiquité a pensé de ces grands hommes, qu'elle a révérés comme ses maîtres, et que nous nous proposons encore comme nos guides et nos modèles? Ce qu'ils ont cru, ne pouvons-nous pas bien le croire? Et serons-nous bien justifiés au tribunal de Dieu quand nous lui dirons : Seigneur, je n'ai tenu nul compte de cette éternité, je l'ai négligée parce que je ne la croyois pas? Non, vous ne la croyiez pas; mais pourquoi? parce que vous ne vouliez pas la croire, parce que vous affectiez de ne la pas croire, afin de n'en être point troublé dans vos désordres: car voilà le principe ordinaire de l'incrédulité. Cependant, mon cher Auditeur, que vous l'ayez crue ou que vous ne l'ayez pas crue, elle n'en est pas moins réelle, les preuves qui pouvoient vous en convaincre n'en sont pas moins solides; et ce sera votre condamnation. N'en demeurons pas là. Nous avons vu comment la foi doit nous confirmer dans la créance de l'éternité

malheureuse ; et nous allons voir comment la créance de l'éternité malheureuse doit nous engager à la pratique des œuvres de la foi, et à toute la sainteté de vie qu'elle exige de nous. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

De toutes les conséquences, il n'en est point de plus juste que celle qui va servir de fond à cette seconde partie, où j'ai à vous montrer comment la créance d'une éternité malheureuse doit exciter toute notre ferveur dans la pratique des œuvres chrétiennes, et nous engager à une réformation entière de nos mœurs. Car ce feu éternel, ce feu de l'enfer, ou, si vous voulez, ce feu de l'autre vie, doit éteindre en celle-ci un feu qui nous dévore et qui nous perd, c'est le feu de nos passions déréglées ; et en allumer un autre, qui est celui d'une charité agissante et d'un saint zèle pour le règlement et le bon ordre de toute notre conduite. Conséquence fondée sur deux principes. L'un est l'amour de nous-mêmes ; je dis cet amour raisonnable, cet amour chrétien que Dieu même nous commande, et qui nous oblige à nous préserver, autant qu'il nous est possible, et par les moyens que nous en avons, du plus grand de tous les malheurs. L'autre est, selon les maximes de notre

foi, l'indispensable nécessité d'une vie sainte, c'est-à-dire d'une vie ou innocente ou pénitente, pour se garantir de ce souverain mal et pour ne pas tomber dans l'état de cette affreuse damnation.

Et en effet, pour peu que nous nous aimions nous-mêmes, comme il nous est ordonné de nous aimer, que devons-nous craindre davantage, et que devons-nous éviter avec plus de soin, que la perte entière de nous-mêmes et une perte irréparable? Voyons ce que nous faisons tous les jours pour la vie naturelle de nos corps. Parce que nous y sommes attachés, à cette vie mortelle et fragile, est-il rien qui nous coûte pour la conserver? Y a-t-il danger qui ne nous alarme, y a-t-il remède auquel nous n'ayons recours, est-il précaution que nous ne prenions, est-il dépense que nous ménagions, est-il état où nous ne nous réduisions, est-il plaisir à quoi nous ne renoncions? Quelle attention, quelle vigilance, quelle détermination à tout entreprendre et à tout souffrir : pourquoi? pour ne pas perdre une vie d'ailleurs passagère, et pour retarder une mort du reste inévitable et dont la peine ne se fait sentir que quelques momens. D'où il est aisé de juger quelle impression doit faire, avec plus de sujet, sur nos cœurs, la crainte d'une mort éternelle, et d'une réprobation où l'homme rejeté de Dieu sans ressource, et abandonné à tous les fléaux de la plus rigoureuse justice, ne subsis-

tera durant des siècles infinis et ne vivra que pour son tourment. Si l'aveuglement de notre esprit n'est pas encore allé jusqu'à nous oublier absolument nous-mêmes, à quoi devons-nous nous employer avec plus d'ardeur qu'à mettre notre âme à couvert d'une si fatale destinée, et à la sauver de cette ruine totale ? Or il n'y a, vous le savez, point d'autre voie pour cela que la fuite du péché, que le renoncement au monde, que le service de Dieu, que l'observation de la loi de Dieu, que tous ces exercices du christianisme qui nous sanctifient devant Dieu et qui nous entretiennent dans la grâce de Dieu. Voilà donc ma proposition vérifiée, que de croire une éternité de peine, c'est le motif le plus puissant pour nous remettre dans la règle ou nous y maintenir, et pour nous porter à vivre en chrétiens. Donnez-moi le pécheur le plus obstiné : je le défie, si la foi n'est pas tout-à-fait morte dans son cœur, de rien répliquer à ce raisonnement.

Mais pour mieux développer ce point qu'il nous est si utile de méditer, et dont l'extrême importance demande toutes nos réflexions, je prétends que dans la foi de l'éternité malheureuse nous avons, pour corriger tous les désordres de notre vie et pour ne rien omettre de tout ce qui peut, selon l'Évangile, nous affermir et nous avancer dans les voies de Dieu, le motif tout ensemble et

le plus universel et le plus sensible. Appliquez-vous à ces deux pensées. Je ne dis pas le motif le plus parfait, mais je dis seulement d'abord le motif le plus universel. Car, entre les motifs dont une âme chrétienne peut être mue, et qui peuvent la conduire et la faire agir, je conviens que celui-ci, quoique saint et surnaturel, suivant l'expresse définition du concile de Trente, est après tout le moins relevé. Mais sans être dans le même degré d'excellence que les autres, je soutiens aussi qu'il a sur les autres cet avantage, d'être plus propre de tous les états et d'étendre plus loin sa vertu. Je m'explique.

Il est vrai, se retirer du vice, et après de longs égaremens revenir à Dieu par un pur amour de Dieu; s'adonner à la pratique de ses devoirs et les observer en vue de la récompense qui y est promise, et qui n'est autre que Dieu même, ce sont des motifs supérieurs et beaucoup plus dignes de l'esprit chrétien. Il est à souhaiter que toutes les âmes se portent là, et l'on doit, autant qu'on le peut, les y élever. Mais il n'est pas moins vrai que tous ne sont pas également disposés à prendre ces sentimens, ni à se laisser toucher de ces vues toutes pures et toutes divines. Il y a des justes, des fervens, des parfaits qui, comme des enfans dans la maison du Père céleste, cherchent à lui plaire, à le posséder, pour le posséder et pour l'aimer; et

qui, par-là même, sans cesse excités et animés, s'attachent inviolablement à ses divins préceptes et se font une loi étroite de ses moindres volontés. Ils le servent par une affection toute filiale. Mais aussi il y a des lâches, des mondains, des pécheurs, de ces hommes terrestres et tout matériels, dont a parlé saint Paul, qui ne sont guère succeptibles d'autre impression que de la crainte des jugemens et des vengeances de Dieu. Parlez-leur des grandeurs de Dieu, des perfections de Dieu, des bienfaits de Dieu, des récompenses mêmes de Dieu, à peine vous écouteront-ils; et s'ils vous donnent quelque attention, tout ce que vous leur ferez entendre leur frappera l'oreille sans descendre jusque dans leur cœur. Pourquoi? parce que leur cœur obscurci des épaisses ténèbres que les passions y ont répandues, et rempli des idées les plus grossières, est devenu tout animal selon l'expression de l'Apôtre. Or, l'homme animal, ajoute ce ce même docteur des gentils, ne comprend point les mystères de Dieu, ou ne les comprend qu'autant qu'ils ont de rapport à ses sens. *Animalis homo non percipit ea quæ sunt Spiritus Dei.*[1] Voulez-vous donc les remuer, les exciter, les réveiller de ce sommeil léthargique où ils demeurent profondément assoupis? Faites retentir autour d'eux les tonnerres de la colère divine, et ce foudroyant arrêt qui les

[1] 1. Cor. 2.

doit condamner à des flammes éternelles. *Discedite a me, maledicti, in ignem æternum.*[1] Faites-leur considérer attentivement et représentez-leur, avec toute la force de la grâce, les suites et l'horreur de cette parole : *Æternum.* Demandez-leur, avec le prophète, comment ils pourront, dans l'éternité tout entière, souffrir toujours, brûler toujours, être toujours tourmentés, sans jamais non-seulement parvenir à la fin de leur supplice, mais y recevoir quelque soulagement et y avoir quelque relâche. *Quis poterit habitare cum igne devorante, cum ardoribus sempiternis ?*[2] Peignez-leur la douleur, le regret, la désolation, que dis-je ? la fureur, le désespoir de tant de malheureux sur qui Dieu a lancé ce redoutable anathème dont vous les menacez et dont ils ressentiront éternellement toute la rigueur. Engagez-les à faire quelque retour sur eux-mêmes, et remontrez-leur que ces réprouvés, dont la condition leur paroît si déplorable, et pour qui il n'y a plus désormais d'espérance, n'ont point été dans la vie plus criminels qu'eux, et que plusieurs même ne l'ont pas été autant qu'eux ; qu'ils suivent la même route, qu'ils marchent dans le même chemin, et par conséquent qu'ils vont à la même perdition, et qu'ils doivent s'attendre à tomber dans le même abîme, d'où rien ne les pourra retirer. Donnez-leur à juger ce que feroient ces dam-

[1] Matth. 25. — [2] Isai. 33.

nés pour se racheter, s'il leur restoit encore là-dessus quelque ressource; ce qu'ils entreprendroient pour cela, ce qu'ils endureroient pour cela, ce qu'ils sacrifieroient pour cela, à quelles habitudes ils renonceroient, à quelles pénitences ils se condamneroient, à quelles extrémités ils en viendroient; et annoncez-leur que tout l'avantage qu'ils ont présentement est de pouvoir ce que ces réprouvés ne peuvent plus, mais que bientôt, s'ils n'y prennent bien garde, ce qu'ils peuvent maintenant ils ne le pourront plus eux-mêmes. Enfin conjurez-les d'avoir pitié de leur âme : *Miserere animæ tuæ.*[1] Quand vous leur tiendrez ce langage vous vous en ferez plus aisément écouter. Comme un malade, plongé dans une mortelle léthargie, commence à donner quelque marque de sentiment et à ouvrir les yeux lorsqu'on lui applique le fer et le feu, ce pécheur, à moins qu'il ne soit tombé dans le dernier endurcissement, aura peine à tenir contre ces réflexions effrayantes : elles le frapperont, elles le consterneront; la conscience les lui retracera mille fois dans l'esprit, et surtout en certaines rencontres plus favorables; la grâce, peu à peu, et peut-être tout à coup, fera germer ces semences de conversion; cet homme enfin reviendra à lui, se reconnoîtra, et la parole du Saint-Esprit s'accomplira dans sa personne, que la crainte

[1] Eccles. 30.

du Seigneur est le commencement de la sagesse : *Initium sapientiæ timor Domini.*[1]

C'est ainsi que tant de mondains et de libertins ont été retirés de leurs voies corrompues, et qu'ils sont rentrés dans la voie du salut. Il n'y a qu'à consulter l'histoire de tous les siècles, et l'on verra combien cette pensée de l'éternité malheureuse a eu d'efficace dans tous les temps, et quels fruits de pénitence et de sanctification elle a produits : que c'est elle qui a conduit sur le sommet des montagnes et dans les plus ténébreuses cavernes tant de voluptueux, amateurs du monde et encore plus amateurs d'eux-mêmes et de leur chair : que c'est elle qui leur a fait rompre les nœuds les plus étroits et les plus forts engagemens ; qui, de la plus molle sensualité, les a fait passer à tous les exercices de de la plus dure mortification; qui les a réduits aux jeûnes, aux veilles, aux larmes continuelles et aux plus sanglantes macérations : que c'est elle qui a rempli les cloîtres et les monastères de religieux, d'hommes, de filles, de femmes pénitentes; qui les a tous assujettis au joug de la plus austère et de la plus pesante régularité; qui les a portés à s'immoler comme des victimes, sans épargner ni biens, ni fortune, ni plaisirs, ni liberté, ni santé, ni vie.

Et il ne faut pas penser que cette vue d'un mal-

[1] Ps. 110.

heur éternel ne convienne qu'aux âmes engagées dans le crime, ou à ces âmes foibles et encore toutes couvertes, si j'ose ainsi m'exprimer, de la poussière du monde et des impuretés de leurs inclinations vicieuses. Je l'ai dit et je le répète, c'est une vue convenable à tous les degrés de perfection ; et quand je pourrois avec quelque apparence me flatter d'être aux premiers rangs des élus de Dieu, alors même ne cesserois-je point, pour me soutenir, pour me fortifier, pour m'élever, de me remettre dans l'esprit et de méditer les vengeances infinies de Dieu : car je regarderois comme une présomption de croire, ainsi que se le persuadent quelques âmes chrétiennes, que ce seroit en quelque manière dégénérer de l'état parfait en m'arrêtant à de pareilles considérations. Ah ! mes chers Auditeurs, nous ne sommes pas plus parfaits que l'étoit David, qui, selon qu'il le témoigne lui-même, s'entretenoit de l'éternité dans ses plus profondes réflexions, et en mesuroit, autant qu'il lui étoit permis, l'immense étendue : *Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui.*[1] Nous ne sommes pas plus saints que l'étoit saint Jérôme, qui, dans le souvenir de l'éternité, se frappoit sans cesse la poitrine pour attirer sur lui les miséricordes du Seigneur et pour détourner les coups redoutables de sa colère. Nous ne sommes pas dans un degré plus élevé que

[1] Ps. 76.

tant de solitaires et d'anachorètes qui, des plus sublimes contemplations où Dieu sembloit les transporter jusqu'au troisième ciel, descendoient si souvent en esprit dans le fond des enfers et se perdoient dans ce vaste abîme de l'éternité. Bienheureux Arsène, voilà ce qui vous occupoit et la nuit et le jour, ce qui vous faisoit verser tant de pleurs, ce qui vous faisoit adresser au ciel tant de vœux, ce qui vous faisoit pratiquer tant de jeûnes et tant d'austérités : bienheureux nous-mêmes si nous y pensions comme vous; on en verroit bientôt les mêmes fruits.

Car si ce motif est le plus universel, je puis ajouter que c'est encore le plus sensible. Ce qui se fait sentir à nous sur la terre plus vivement et ce qui nous touche davantage, c'est la peine, et l'idée que nous nous en formons. Le plaisir perd de sa pointe à proportion de sa durée, jusque-là même que tout plaisir qu'il est, il nous devient insipide, il nous devient incommode et fatigant par une trop longue continuité; mais la peine, au contraire, fût-ce la plus légère en elle-même, bien loin de diminuer par le temps, croît toujours et se rend enfin insupportable. De là viennent ces frayeurs que nous cause la seule vue d'un mal dont nous pouvons être atteints comme les autres et dont nous avons à nous préserver : il suffit que l'esprit en soit frappé pour en imprimer presque par avance dans les sens

toute la douleur. Or si cela est vrai à l'égard d'un mal passager, combien plus l'est-il à l'égard d'un mal éternel? Si donc je veux arrêter les mortelles atteintes d'une passion impure qui naît dans mon cœur et qui commence à le corrompre; si je veux réprimer le penchant malheureux qui m'entraîne vers le monde et vers certains objets du monde, que je ne puis éviter avec trop de soin et dont je ne connois que trop la contagion; s'il s'agit de renoncer à un attachement criminel, à une habitude qui me tyrannise, et que je veuille résister aux violentes attaques où je me trouve sans cesse exposé; s'il faut me relever d'une langueur paresseuse et lâche qui me fait négliger mes devoirs, et qui pourroit peu à peu m'emporter et me conduire aux plus grands désordres; s'il est question de régler ma vie et de la rendre plus exacte, plus fervente, plus laborieuse et plus mortifiée, malgré les révoltes de la nature qui s'y oppose et tous les combats qu'elle me livre : que fais-je? je recueille toute mon attention pour contempler l'éternité, cette éternité de peine et de malheur. Dans l'horreur d'une si triste destinée, j'applique toutes les puissances de mon esprit à cette éternité, je l'envisage par tous les endroits, et j'en prends, pour ainsi dire, toutes les dimensions. Pour me tracer encore une plus vive image de cette éternité, et me la représenter d'une manière plus conforme aux sens et à l'intel-

ligence humaine, je me sers des mêmes comparaisons que les Pères, et je fais, si j'ose ainsi m'exprimer, les mêmes supputations : je me figure toutes les étoiles qui brillent dans le firmament, à cette multitude innombrable j'ajoute toutes les gouttes d'eau rassemblées dans le sein de la mer, et si ce n'est pas assez, je compte, ou je tâche à compter tous les grains de sable qu'elle étale sur ses rivages. De là je m'interroge moi-même, je raisonne avec moi-même, et je me demande : Quand, sur ces brasiers ardens que le souffle du Seigneur et sa colère ont allumés pour ses vengeances éternelles, j'aurois souffert autant de siècles et mille fois au delà, l'éternité seroit-elle finie pour moi? non; et pourquoi? parce que c'est l'éternité, et que l'éternité n'a point de fin. On peut absolument savoir le nombre des étoiles du ciel, des gouttes d'eau dont la mer est composée, des grains de sable qu'elle jette sur ses bords: mais de mesurer dans l'éternité le nombre des jours, des années, des siècles, c'est à quoi l'on ne peut atteindre, parce que ce sont des jours, des années, des siècles sans nombre; disons mieux, parce que dans l'éternité il n'y a proprement ni jours, ni années, ni siècles, et que c'est seulement une durée infinie.

Voilà encore une fois à quoi je m'attache, et sur quoi je fixe mes regards : car je m'imagine que je

vois cette éternité, que je marche dans cette éternité et que je n'en découvre jamais le bout. Je m'imagine que j'en suis enveloppé et investi de toutes parts; que si je m'élève, si je descends, de quelque côté que je me tourne je trouve toujours cette éternité; qu'après mille efforts pour m'y avancer, je n'y ai pas fait le moindre progrès, et que c'est toujours l'éternité. Je m'imagine qu'après les plus longues révolutions des temps je vois toujours au milieu de cette éternité une âme réprouvée, dans le même état, dans la même désolation, dans les mêmes transports : et, me substituant moi-même en esprit à la place de cette âme, je m'imagine que dans ce supplice éternel je me sens toujours dévoré de ce feu que rien n'éteint, que je répands toujours ces pleurs que rien ne tarit, que je suis toujours rongé de ce ver qui ne meurt point, que j'exprime toujours mon désespoir par ces grincemens de dents et ces cris lamentables qui ne peuvent fléchir le cœur de Dieu. Cette idée de moi-même, cette peinture me saisit et m'épouvante; mon corps même en frémit, et j'éprouve tout ce qu'éprouvoit le prophète royal lorsqu'il disoit à Dieu : Seigneur, pénétrez ma chair de votre crainte, et de la crainte de vos jugemens. *Confige timore tuo carnes meas; a judiciis enim tuis timui.*[1] Heureuse disposition contre tous les assauts des plus dangereuses tenta-

[1] Ps. 118.

tions et tous les charmes des plaisirs les plus engageans. Dans le saisissement où je suis, quoi que le christianisme puisse exiger de moi, il n'y a rien à quoi je ne sois déterminé, et que je n'entreprenne de pratiquer; car j'en conçois la nécessité, et je la conçois par la vue de l'éternité. De sorte que la foi par cette vue de l'éternité et par la grâce qui l'accompagne, exerce sur moi comme un empire absolu. Elle me réduit aux devoirs les plus rigoureux de la justice chrétienne; elle m'encourage à vaincre toutes les difficultés qui s'y rencontrent et à me faire pour cela de salutaires violences; elle tient en bride toutes mes passions, elle m'instruit, elle me gouverne, elle m'assujettit pleinement à Dieu.

Mais l'éternité est incompréhensible, et le moyen de craindre ce que l'on ne comprend pas? Et moi, mon cher Auditeur, je vous réponds : le moyen de ne le pas craindre? Elle est incompréhensible cette éternité malheureuse : il est vrai; mais c'est par-là qu'elle est plus terrible. Si je la comprenois je la craindrois moins, parce qu'elle seroit bornée, puisque je ne puis rien comprendre que de borné; si je la comprenois, elle auroit un terme dans sa durée aussi-bien que dans mon esprit, et dès-là j'en devrois être moins effrayé, parce que je pourrois espérer de parvenir à ce terme, et que dans l'état de damnation il me resteroit encore une ressource. Mais un mal si grand qu'il en est inconcevable,

c'est ce qui jette dans toutes les facultés de mon âme une terreur dont je ne puis revenir. En effet, dès que c'est un mal que je ne conçois pas, il est donc au-dessus de tous les maux que je conçois : et quand je les verrois tous réunis dans un même sujet pour le tourmenter, les comprenant tous, je conclurois qu'ils sont donc tous, quoique rassemblés, infiniment au-dessous de ce mal que je ne puis comprendre. D'où je tirerois encore cette conclusion, qui en est la suite nécessaire, que, quand il faudroit souffrir tous les autres maux, je devrois, sans hésiter et même avec joie, y consentir pour me délivrer d'un mal que tous les maux ensemble ne peuvent égaler. Or à combien plus forte raison dois-je donc me soumettre à une légère pénitence, dois-je donc me résoudre à quelques efforts et à quelques sacrifices qu'on me demande, dois-je donc me captiver à quelques exercices très-soutenables et très-praticables, pour rendre ma conduite plus régulière selon Dieu et pour vivre en chrétien?

Voilà comment doit raisonner tout homme sage, et qui conserve encore dans son cœur quelque semence de religion. Voilà comment il raisonnera et ce qu'il conclura immanquablement, lorsqu'il fera sur l'avenir une sérieuse réflexion, et qu'il suivra de bonne foi les premiers sentimens qu'inspire la vue d'une éternité de malheur. Mais on ne conclut

rien et l'on ne se porte à rien, parce qu'on n'y pense point, ou qu'on n'en a de temps en temps qu'une réminiscence vague et superficielle. On pense assez, et l'on ne pense même que trop, à tout ce qui pourra arriver dans le cours des années que l'on se promet de passer sur la terre. On n'est que trop attentif aux revers, aux contre-temps, aux disgrâces, aux pertes qui peuvent déranger les affaires et renverser la fortune. On n'examine que trop ce que l'on deviendra dans la suite de l'âge, et l'on ne prend sur cela que trop de précautions et trop de mesures. A force même de s'en occuper et de s'en remplir l'esprit, on se forme mille chimères dont on se laisse vainement agiter; et l'on se charge de mille soins réels et pénibles, pour prévenir des maux imaginaires qu'une timide prévoyance fait envisager. Cependant on vit dans le plus profond oubli de son sort éternel : on y demeure tranquille et sans inquiétude; la vie coule, l'éternité s'approche ; et, comme ces victimes qui alloient les yeux bandés à l'autel où elles devoient être immolées, on va se jeter en aveugle dans le précipice. Hé! mes Frères, sommes-nous chrétiens? sommes-nous hommes? Sommes-nous chrétiens, et où est notre foi? Sommes-nous hommes, et où est notre raison? Quand donc penserez-vous à cette éternité, si vous n'y pensez pas maintenant? sera-ce dans l'éternité même? Oui, vous y penserez alors,

vous y penserez durant toute l'éternité : mais sera-t-il temps d'y penser? mais comment y penserez-vous? mais quel tourment sera pour vous cette pensée, et de quels regrets serez-vous déchirés, quels reproches vous ferez-vous à vous-mêmes, de n'y avoir pas plus tôt pensé? C'est pour cela que nous vous en rappelons si souvent le souvenir : et que ne puis-je, pour la réformation du monde et pour son salut, faire à chaque heure du jour retentir dans toutes les contrées de l'univers cette seule et courte parole, éternité! Ce seroit assez pour y opérer les plus grands miracles de conversion.

Non-seulement on ne pense point à l'éternité malheureuse, mais je sais où en est venu, par un excès d'aveuglement, et où en vient encore tous les jours le libertinage du siècle : jusqu'à se jouer d'une si utile pensée, jusqu'à regarder avec mépris un homme qui en paroît touché et qui en veut profiter, jusqu'à dire de lui, par la plus scandaleuse dérision, Il craint l'enfer; car tel est le langage d'une infinité de mondains. Ah! mes chers Auditeurs, vous raillerez tant qu'il vous plaira : je ne l'en craindrai pas moins, cet enfer. Je le crains, et que ne suis-je assez heureux pour vous faire part de ma crainte! Je le crains souverainement, je le craindrai constamment, et plaise au ciel que je le craigne efficacement! Je le crains souverainement, parce que ma crainte doit être proportionnée à son

sujet; et puisque cet enfer que je crains est le souverain malheur, je ne le craindrois pas autant que je dois si ce n'étoit pas une crainte souveraine. Je le craindrai constamment, et, pour ne perdre jamais cette crainte, je la renouvellerai sans cesse par la méditation et par une vue fréquente des jugemens de Dieu. Tant que je vivrai en ce monde, quelques vertus que j'aie pratiquées, je ne saurai jamais avec assurance si devant Dieu je suis digne d'amour ou de haine, si je mérite ses récompenses éternelles ou ses vengeances. Quand même j'aurois lieu d'être en repos, et sur le passé, et sur le présent, au milieu de tant de piéges qui m'environnent, et après des chutes si étonnantes dont on a été plus d'une fois témoin, je ne pourrai jamais me répondre de l'avenir : et dans cette double incertitude, ma plus sûre sauvegarde sera la vigilance et la crainte. Enfin l'une des plus grandes grâces que je puisse obtenir du ciel, c'est que ma crainte soit efficace : car il y a une crainte de l'enfer stérile et infructueuse, comme il y a un désir inutile du salut. On craint et on désire, ou l'on croit désirer et craindre : mais on veut en même temps que ce désir ni cette crainte ne coûtent rien. Crainte réprouvée! En craignant je dois agir, je dois me corriger, je dois m'avancer, je dois me perfectionner, je ne dois rien omettre de tout ce qui peut me garantir du malheur où je crains de tomber.

Tels sont mes sentimens, et puissent-ils ne s'effacer jamais de mon esprit! Si l'impie les traite de foiblesse et de timidité superstitieuse, je préférerai ma foiblesse à toute sa prétendue force. Il rira de ma simplicité, et moi j'aurai pitié de sa folie, lorsqu'il ne craint point ce qu'ont craint tant d'hommes mille fois plus sages et mieux instruits que lui; de son insensibilité, lorsqu'il prend si peu de part à une affaire qui le touche de si près, et qu'il s'intéresse si peu au plus grand de tous ses inté êts; de sa témérité et de son audace, lorsqu'il s'expose si légèrement et de sang-froid à une éternelle réprobation, et qu'il n'a point de peine à en courir tout le risque. S'il s'endurcit aux avis charitables que je voudrois sur cela lui donner, et si malgré les plus fortes remontrances il demeure dans son obstination, à l'exemple de ces anges qui se retirèrent de Babylone, je l'abandonnerai à son sens réprouvé, et je penserai à moi-même. Je leverai les mains vers Dieu, et je lui ferai la même prière que le prophète : *Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam.*[1] Ne perdez pas, Seigneur, ne perdez pas mon âme avec les impies. Sauvez-la par votre miséricorde. Aidez-moi à la sauver moi-même par mes œuvres. C'est une âme immortelle, c'est mon unique : ah! mon Dieu, dès qu'elle seroit une fois perdue, elle le seroit

[1] Ps. 25.

pour jamais. Préservons-nous, mes chers Auditeurs, d'une telle perte. Chacun y est pour soi; et de toutes les affaires, il n'en est point qui nous soit plus propre ni plus particulière que celle-là. Le succès en dépend de Dieu et de nous. Dieu de sa part ne nous manquera pas; ne manquons pas à sa grâce, et disposons-nous par la parfaite observation de ses commandemens à recevoir sa gloire dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR LE XXe DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LE ZÈLE POUR L'HONNEUR DE LA RELIGION.

Credidit ipse, et domus ejus tota.

Il crut en Jésus-Christ, et toute sa maison crut comme lui. Saint Jean, chap. 4.

C'est d'un père de famille que l'Évangile nous produit aujourd'hui l'exemple. Touché du miracle que le Sauveur du monde venoit d'opérer en sa faveur, et ayant embrassé la loi de cet Homme-Dieu, il la fait encore embrasser à ses domestiques, et ne croit pas pouvoir mieux employer son pouvoir qu'à lui soumettre toute sa maison : *Credidit ipse, et domus ejus tota.* Ce n'est pas qu'il use de violence, ni que d'une autorité absolue il entraîne des esprits rebelles, et arrache d'eux, pour ainsi

parler, une foi contrainte et forcée. En matière de religion tout doit être libre et pleinement volontaire, et Dieu réprouveroit un culte où le cœur n'auroit point de part. Si donc cette heureuse famille s'attache désormais à Jésus-Christ et en suit fidèlement la doctrine, c'est qu'elle y est engagée par l'exemple de son chef, c'est qu'elle y est animée par ses sages remontrances, c'est que le témoignage de ce nouveau chrétien est une instruction pour elle qui l'éclaire, qui la convainc, et que de l'honneur qu'il rend à la foi elle apprend elle-même à l'honorer. Car ce fut là sans doute, mes chers Auditeurs, la grâce prévenante et extérieure dont Dieu se servit, tandis qu'il agissoit intérieurement dans les âmes, et qu'il y répandoit les rayons de sa lumière. Si ce maître n'eût pas cru, ou si dissimulant sa foi il n'eût pas eu l'assurance de s'en déclarer, tant de sujets, soumis à son obéissance et témoins de sa conduite, seroient demeurés dans les ténèbres de l'infidélité; mais parce qu'il ne se contenta pas de croire, et qu'il parla selon sa créance, qu'il s'expliqua hautement, qu'il confessa Jésus-Christ de bouche et par œuvres, sa conversion seule fut le principe de toutes les autres conversions. *Credidit ipse, et domus ejus tota.* Or voilà le zèle que je voudrois allumer dans vos cœurs. Voilà, Chrétiens, par où je voudrois corriger mille scandales que nous causons à notre religion

et qui la déshonorent. Je vais vous faire comprendre ma pensée : mais pour vous la bien développer j'ai besoin de l'assistance du Saint-Esprit, et je la demande par l'intercession de Marie : disons-lui, *Ave.*

Nous avons tous une obligation indispensable et naturelle d'honorer notre religion, comme nous en avons une d'honorer notre Dieu. Ces deux obligations sont fondées sur le même principe, et l'une est une suite nécessaire de l'autre. Dieu et la religion, dit saint Thomas, ne se peuvent séparer. Car Dieu est la fin dernière que nous cherchons, et la religion est le moyen qui nous lie à cette fin. Comme il est donc impossible d'aimer la fin sans aimer le moyen, aussi est-il impossible d'honorer Dieu sans honorer la religion. Voilà le plus noble zèle que nous puissions jamais concevoir; et celui de tous auquel nous sommes le plus étroitement engagés. C'est le plus excellent et le plus noble, parce que faire honneur à la religion, c'est le faire à Dieu même. Or quel avantage pour une créature, qu'elle soit capable de faire honneur à son Dieu ! C'est celui auquel nous sommes le plus étroitement engagés, parce que le premier de tous les devoirs, comme les païens mêmes l'ont reconnu, regarde la Divinité et la religion. L'amour de la patrie, la foi conjugale, la piété des enfans envers

leurs pères, le lien des amitiés les plus intimes, tout cela est fort et ce sont de grandes obligations: mais tout cela doit céder à l'obligation dont je parle; et plutôt que d'y manquer, il faut être prêt de renoncer à tout le reste.

Qu'est-ce que notre religion? C'est un précieux héritage que nous avons reçu de nos ancêtres, comme ils l'avoient eux-mêmes reçu de Dieu. C'est à nous de le conserver et de le maintenir avec honneur. Moïse, Josué et les autres conducteurs du peuple de Dieu, pouvoient tout sur lui quand ils l'intéressoient par cette considération. Allons, disoient-ils, généreux Israélites, c'est pour le Dieu d'Abraham qu'il faut combattre; c'est le Dieu d'Isaac et de Jacob qui vous commande de marçher; c'est le Dieu de vos pères qui nous envoie pour vous témoigner combien il se tient offensé de vos superstitions. A cette parole du Dieu de leurs pères, ils se sentoient émus, ils obéissoient sans réplique, ils brisoient leurs idoles, les armées entières se mettoient sur pied et se présentoient à l'ennemi. Quoi donc, demande saint Chrysostôme, est-ce que Dieu étoit pour eux quelque chose de plus parce qu'il avoit été le Dieu d'Abraham, ou que leur religion étoit plus sainte, parce qu'elle avoit été celle de leurs pères? Non, répond ce saint docteur : mais cependant cette vue du Dieu de leurs pères réveilloit en eux les plus purs sentimens

de leur foi. Se regardant comme les successeurs d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ils avoient honte d'avoir dégénéré de leur piété; et ce seul motif leur inspiroit le zèle de ces grands patriarches, je veux dire le zèle de la vraie religion.

Je ne suis, Chrétiens, ni un Moïse, ni un Josué, pour prétendre la même autorité sur vous : mais j'en ai une autre en vertu de mon ministère, qui ne m'autorise pas moins à vous parler de la part de Dieu; et c'est par un mouvement particulier de son esprit, que je viens vous solliciter pour les intérêts de votre religion et de la mienne : me promettant au reste bien plus de vous, que jamais Moïse n'eut droit d'attendre du peuple juif. Car c'étoit un peuple grossier et incrédule, un peuple insensible aux bienfaits de Dieu, un peuple léger et inconstant : et moi j'espère trouver en vous un peuple docile, qui sera touché des scandales dont la religion de Jésus-Christ est déshonorée, et qui conspirera avec moi pour les retrancher du royaume de Dieu et de son Église : *Et colligent de regno ejus omnia scandala.*[1] Il ne s'agit ici que des scandales qui attaquent spécialement la religion, et voici le dessein de ce discours. Je suppose deux qualités essentielles dont je vous ai déjà entretenus et que nous reconnoissons, comme chrétiens, dans notre religion, savoir, la vérité et la sainteté. La vérité

[1] Matth. 13.

de sa doctrine, et la sainteté de sa morale. Or de là je tire deux conséquences qui vont partager ce discours. Notre religion est vraie; donc nous devons tous l'honorer par la profession de notre foi, c'est la première partie. Notre religion est sainte; donc nous devons tous l'honorer par la pureté de nos mœurs, c'est la seconde partie. Voilà où se réduit ce zèle dont j'ai entrepris de vous entretenir, et ce qui me donnera lieu de combattre bien des désordres, que nous ne pouvons assez déplorer dans le christianisme. Donnez-moi votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'EST une décision de l'Apôtre, que pour acquérir la justice chrétienne et pour parvenir au salut il faut deux choses : croire dans le cœur, et faire au dehors profession de sa créance. Professer la foi et ne l'avoir pas dans le cœur, ce seroit hypocrisie: mais aussi l'avoir dans le cœur et n'oser pas dans les rencontres et dans les sujets où son honneur le demande, la produire au dehors, et en faire une déclaration publique, ce seroit pour elle un outrage, puisque ce seroit la désavouer dans la pratique et en rougir. *Corde creditur ad justitiam; ore autem confessio fit ad salutem.* [1] Il est donc d'un devoir essentiel à l'égard de tout chrétien, de joindre pour

[1] Rom. 10.

honorer sa religion, à la soumission de l'esprit, la confession de la bouche; et tel a été l'hommage que lui ont rendu si hautement et avec tant d'éclat les premiers fidèles. Rien n'a plus contribué à sa gloire, que la sainte liberté de ces parfaits chrétiens à la reconnoître et à la publier. Voulez-vous savoir comment au milieu des plus violentes persécutions, bien loin de déchoir en aucune sorte et de rien perdre de sa splendeur, elle s'est toujours soutenue et toujours élevée? C'est, répond saint Cyrille, qu'elle recevoit alors de grands et d'illustres témoignages. Les empereurs pensoient la détruire en exerçant toute leur sévérité contre ceux qui la professoient, et c'étoit justement le moyen de l'établir. Ils travailloient par-là, sans le vouloir, à son accroissement, parce qu'ils lui procuroient autant de témoins qu'ils condamnoient de prétendus criminels. Chaque confession lui coûtoit un martyr, mais chaque martyr lui attiroit une troupe de nouveaux défenseurs.

Écoutez l'excellente raison qu'en donne Tertullien. C'est, dit-il, que l'inébranlable et admirable constance des fidèles dans la profession de leur foi, étoit une leçon sensible et convaincante pour les païens. *Illa ipsa, quam exprobratis, obstinatio confitendi magistra est.*[1] Et en effet, ces idolâtres, tout attachés qu'ils étoient à leurs superstitions,

[1] Tertull.

voyant dans le christianisme qu'ils persécutoient, une telle fermeté, se sentoient portés à examiner le fond de cette religion prêchée avec tant de zèle, défendue avec tant de force, avouée avec tant d'assurance et au péril même des plus cruels tourmens et de la mort. *Quis enim contemplatione ejus non concutitur ad requirendum quid intus in re sit!*[1] Par cette recherche et cet examen qu'ils en faisoient, ils apprenoient à la connoître; et c'étoit assez qu'ils la connussent, pour la révérer et pour l'embrasser. *Quis autem ubi requisivit, non accedit?*[2] Voilà, conclut Tertullien, ce qui augmentoit tous les jours le nombre des disciples de Jésus-Christ, et ce qui donnoit tant de lustre et tant de crédit à la loi qu'ils professoient. Mais au contraire, qu'un d'eux eût fait une fausse démarche et se fût démenti dans une malheureuse occasion; que la crainte des hommes et leurs menaces l'eussent ébranlé, qu'une espérance humaine l'eût tenté et surmonté, qu'il eût honteusement disparu pour ne pas répondre et ne pas rendre raison de sa foi; ou qu'obligé de paroître, il eût, par une lâche dissimulation, caché ce qu'il étoit, ah! la honte en rejaillissoit jusque sur la face de l'Église; la peine qu'elle en ressentoit lui étoit plus douloureuse que les roues et que les croix, et, comme disoit saint Cyprien, la foiblesse des membres faisoit languir le corps et lui causoit les plus

[1] Tertull. — [2] Ibid.

tristes défaillances. *In prostratis fratribus, et nos prostravit affectus.*[1]

Or, il est vrai, mes Frères : ces temps d'une persécution ouverte et générale ont cessé, et nous ne sommes plus appelés devant les tribunaux, ni exposés aux arrêts des tyrans. On ne nous fait plus un crime d'être chrétiens, et même on nous en feroit un de ne l'être pas. Mais ne nous flattons point de cette paix ; car, à le bien prendre, cela veut dire que nous ne sommes plus en pouvoir d'honorer autant notre religion que l'ont honorée ces glorieux athlètes, qui eurent le courage et le bonheur de signer leur foi de leur sang. Cependant sans être en état de l'honorer comme eux, il y a un témoignage qu'elle attend de nous : et parce que souvent nous lui refusons ce témoignage si juste et si raisonnable, qu'arrive-t-il ? C'est qu'au lieu de lui faire tout l'honneur que nous pourrions au moins lui procurer, nous la déshonorons par nos scandales et la décréditons. Si je puis bien vous développer ce mystère d'iniquité, vous en gémirez avec moi, et vous apprendrez à en réparer les suites funestes. Suivez-moi, je vous prie.

Oui, Chrétiens, la profession de notre foi, et l'honneur qu'en retire la religion, est pour nous d'un devoir tellement rigoureux que nous n'y pouvons manquer sans en devenir responsables et à

[1] Cypr.

Dieu, et à l'Église, et à toute la société des fidèles. Trois preuves exprimées en trois mots, et fondées sur la doctrine de saint Thomas. Expliquons-les. Car quand Dieu a voulu instituer une religion sur la terre, il n'a pas prétendu qu'elle y demeurât obscure et dans les ténèbres. Parce qu'elle devoit servir à sa gloire et qu'elle n'étoit même établie que pour sa gloire, il ne suffisoit pas qu'elle fût tout intérieure et renfermée dans le secret des âmes; mais il falloit qu'elle fût visible, il falloit qu'elle parût au jour et au plus grand jour, afin que par son éclat elle contribuât à relever la grandeur du maître à qui elle nous soumet et qu'elle nous propose comme l'objet de notre culte. Or elle ne peut ainsi paroître qu'autant que nous la professons; et de là ces exercices publics qu'elle nous fait pratiquer, de là ces sacrés mystères qu'elle nous fait célébrer, de là ces solennités et ces fêtes qu'elle nous fait observer, de là ces pieuses assemblées où elle nous appelle, et ces augustes cérémonies où elle nous fait assister; de là ces prières communes, ces louanges divines qu'elle nous fait réciter, de là tout cet extérieur de religion que nous devons accompagner de l'esprit, et qui, nous donnant une haute idée du service de Dieu, nous attache plus étroitement à Dieu même et nous excite à le glorifier. Si donc nous voulons nous borner à une fausse obéissance du cœur, et que nous dé-

pouillions notre religion de ces apparences et de ces dehors, si nous craignons de la faire voir, nous l'obscurcissons, nous la retenons captive dans un honteux silence ; toute vraie qu'elle est, nous en altérons, non pas la vérité qui est toujours la même, mais la foi qui a divers degrés et qui peut être plus ou moins vive. La tache se communique, elle s'étend en quelque sorte jusques à Dieu, et par-là nous lui dérobons une partie de la gloire qu'il avoit en vue et dont nous lui sommes redevables.

Il n'est donc pas surprenant que Dieu, par un commandement exprès, nous oblige de nous faire connoître sur le point de la religion, de parler ouvertement et sans déguisement, d'ajouter aux paroles tout ce qui peut dans la pratique découvrir et mettre en évidence notre foi, d'en rehausser, par cette confession, les avantages et d'en confirmer la vérité. Mais ce n'est pas tout, poursuit l'Ange de l'école, et cette même confession de la foi que la lumière céleste a gravée dans notre sein, l'Église, par un autre précepte, a droit encore de nous la demander, et en effet nous la demande comme une ratification de la promesse faite pour nous dans notre baptême, et de l'engagement contracté en notre nom. Cette pensée est solide, comprenez-la. Sur les sacrés fonts de baptême nous avons fait à l'Église un serment d'obéissance, et nous nous sommes présentés pour être admis parmi

ses enfans et au nombre des fidèles. A la face des autels nous avons solennellement reconnu la vérité de la loi où nous voulions être agrégés pour y vivre et pour y mourir. Nous avons renoncé au démon, au monde, à la chair, pour nous dévouer à Jésus-Christ, pour porter le joug de Jésus-Christ, pour être revêtus de Jésus-Christ. Tout cela en présence du ministre qui nous a conféré la grâce, en présence des spectateurs, les uns garans et les autres seulement témoins de notre protestation authentique et irrévocable. Voilà comment nous avons reçu la foi dès la naissance; mais, après tout, ce n'étoit point nous proprement alors qui agissions, nous qui parlions, nous qui nous engagions, et qui répondions. On répondoit pour nous, on parloit pour nous, on agissoit pour nous. L'Église a bien voulu se contenter de ce premier engagement; elle l'a accepté, mais à une condition : c'est que dans la suite il seroit ratifié, et par qui? par nous-mêmes : et par où? non point tant par un aveu de l'esprit, quoique nécessaire, que par un aveu de la bouche, par un aveu déclaré, publié, notifié à tout le monde chrétien. Sans cela, sans une telle profession, nous révoquons tacitement ce que nous avons dit par le ministère de ceux qui nous ont prêté leur voix pour nous faire entendre; nous les démentons, et nous nous démentons nous-mêmes. Du moins nous rendons notre foi suspecte, et nous faisons cette injure à la religion où l'Église

nous a associés et incorporés, de ne plus oser prendre son parti ni lui marquer notre attachement dès que notre raison développée peut en discerner la vérité, et que nous nous trouvons en état de l'honorer par notre propre témoignage.

Le mal va encore plus avant, et nous violons une troisième et dernière obligation, c'est celle de l'exemple que doit chaque fidèle à toute la société chrétienne dont il est membre : car nous ne sommes tous qu'un même corps en Jésus-Christ, et ce qui fortifie ce corps mystique, ce qui lui donne une sainte vigueur, ce qui soutient la foi qui en est l'âme ; ce qui la fait fleurir, c'est l'édification commune que l'un reçoit et qu'il rend à l'autre. Ce sont ces dehors de religion qui frappent les yeux, et qui font d'autant plus d'impression sur les cœurs que nous nous sentons naturellement excités à imiter ce que nous voyons. Touché de cet extérieur, on conçoit pour la religion même un profond respect. L'impiété est forcée de se taire, et la vérité triomphe. Mais, par une règle toute contraire, que ce culte visible et apparent commence à s'abolir, tout commence à languir. On ne sait presque plus ce que c'est que la religion. Les libertins s'en prévalent, les fidèles en sont troublés : Qu'est-ce que la foi, dit-on, et y en a-t-il encore dans le monde ? *Filius hominis veniens, putas fidem inveniet in terra ?*[1]

[1] Luc. 18.

Voilà, dis-je, mes chers Auditeurs, les principes évidens et incontestables d'où le docteur angélique a tiré, comme une conséquence infaillible, l'important devoir que je vous prêche. Devoir général et qui nous regarde tous. Mais devoir particulier pour vous, grands de la terre : un grand, par son élévation, est plus en état de faire honneur à sa religion ; de même aussi que sa grandeur et la distinction de son rang, par un malheur qui en est inséparable, le met en pouvoir de nuire davantage à la religion et de lui porter des coups plus mortels. Devoir particulier pour vous, pères et mères : un père et une mère, par l'autorité qu'ils ont dans leur famille, sont plus capables d'y entretenir l'esprit de religion, et, par conséquent, en deviennent beaucoup plus criminels s'ils ne prennent pas soin de l'y conserver, et que, par un abandon total des œuvres religieuses, ils le laissent peu à peu se détruire, soit dans eux-mêmes, soit dans ceux que le ciel leur a soumis. Devoir particulier pour vous, à qui la réputation, l'érudition, le génie, donnent, sans autre droit, un certain crédit dans le monde : il ne faut souvent qu'une parole d'un homme de ce caractère pour maintenir ou pour affoiblir la foi et la religion dans des esprits prévenus en sa faveur et disposés à l'écouter. C'est ce qu'avoit si bien compris le prophète royal, et ce que nous devons nous-mêmes conclure en disant comme lui : *Credidi,*

propter quod locutus sum.[1] J'ai cru, et je ne m'en suis pas tenu là. Je n'ai point cherché à déguiser mes sentimens, ni ma créance; je n'ai point eu peur qu'on en fût instruit et qu'on les connût : mais, dans la persuasion où j'ai été et où je suis encore, que je devois cet hommage à la vérité et cette reconnoissance au bienfait du maître qui me l'a révélée, je m'en suis expliqué dans tous mes discours et dans toute ma conduite. *Propter quod locutus sum.*

Telle étoit la fidélité de ce saint roi : mais, par une prévarication contre laquelle les prédicateurs de l'Évangile ne peuvent trop fortement s'élever, et qui doit exciter toute l'ardeur de leur zèle, que faisons-nous? Ah, mes Frères, que ne puis-je vous le représenter dans toute son étendue et dans toute son horreur! Au lieu d'honorer notre foi en la professant selon les règles d'une religion pure et sincère, nous la déshonorons par des scandales, dont le christianisme, qui est pour nous en cette vie le royaume de Dieu, se trouve rempli. Scandales de toutes les sortes : les uns directs, et ce sont des scandales de libertinage et d'irréligion; les autres indirects, et ce sont des scandales d'indifférence, de lâcheté, de respect humain en matière de religion. J'entre dans un fonds de morale que je n'entreprends pas d'épuiser, puisqu'il est presque iné-

[1] Ps. 115.

puisable : mais la simple exposition que je vais faire des désordres du siècle, je dis de ce siècle malheureux où nous vivons, suffira pour vous toucher, et vous convaincra mieux que tous les raisonnemens.

Scandales de libertinage et d'irréligion. Je ne prétends point ici parler de ces scandales énormes qui n'éclatent que trop souvent, lorsque, dans l'excès et dans la licence d'une débauche sans ménagement et sans égard, des impies font gloire de traiter avec profanation les choses de Dieu, de parler insolemment de nos mystères, de se jouer des plus horribles sacriléges, et d'employer ce qu'il y a de plus saint et de plus divin à leur divertissement. Cela s'est vu, Chrétiens, et Dieu veuille que ces anathèmes qui ont été au milieu de nous, pour user du terme de l'Écriture, n'aient pas attiré sur nos têtes les malédictions et les fléaux dont nous sommes continuellement affligés. Peut-être en portons-nous la peine sans le savoir. Quoi qu'il en soit, de telles impiétés et leurs auteurs ont plutôt besoin d'être réprimés par la sévérité des lois que par les salutaires avis des ministres évangéliques : et malheur à ceux qui, revêtus d'une puissance légitime pour arrêter ces scandales, les laissent impunis ; malheur à ceux par qui Dieu en doit être vengé, et par qui il ne l'est pas : car il saura bien se venger lui-même et sur eux-mêmes. C'étoit à eux d'être les protecteurs et les défenseurs de la cause de Dieu ;

mais, parce qu'une molle connivence, qu'une considération tout humaine les a retenus, c'est à eux que Dieu demandera raison de sa cause abandonnée et de ses intérêts trahis. Cependant le comble du scandale, n'est-ce pas de voir quelquefois des libertins si scandaleux et si diffamés aspirer encore après cela aux premiers rangs, et peut-être aux premiers rangs de cette même religion qu'ils ont profanée avec tant de mépris et tant d'outrage : voulant porter jusque sur le faîte de la dignité une tache qui ne s'effacera jamais, une flétrissure qui les exposera toujours aux reproches que le libertinage même pourra leur faire et leur fera, et qui par-là les rend presque absolument incapables d'être dignement et utilement ce qu'ils travaillent néanmoins à devenir?

Je ne veux point non plus parler de ces abominations de désolation qui paroissent tous les jours dans le lieu saint, c'est-à-dire de ces irrévérences qui se commettent à la face des autels, à la vue des prêtres du Dieu vivant, aux yeux de tout un peuple assemblé et humilié devant le Seigneur : comme si l'on avoit entrepris de venir insulter Dieu même dans sa propre maison; comme si son sanctuaire étoit destiné aux plus sales entretiens, aux plus criminelles libertés, aux plus indignes adorations. Scandale qui, par une espèce de providence ne se voit plus que dans l'Église chrétienne

et parmi nous : Dieu, dit excellemment saint Augustin, ayant, ce semble, voulu de notre impiété même nous faire une preuve de la vérité de notre religion; puisque c'est la seule dont le démon tâche de corrompre le culte et s'efforce de pervertir les pieuses pratiques. Pourquoi la seule? il n'est pas difficile d'en concevoir la raison. Car de toutes les religions c'est la seule où le vrai Dieu est servi; et l'intérêt de ce capital ennemi de Dieu est que tous les autres cultes, quoique faux et superstitieux, soient religieusement observés, parce que ce sont ses ouvrages et qu'il y est lui-même adoré. Encore une fois, ce n'est point de tout cela que je parle. Ce sont plutôt des monstres que des scandales, et, sans que je m'arrête à vous en faire d'affreuses images, il ne faut que le moindre sentiment du christianisme pour les détester.

Je passe donc à d'autres où nous tombons avec moins de peine, que nous évitons avec moins de soin, à quoi peu à peu l'esprit du siècle nous familiarise, que nous nous figurons assez innocens et dont quelquefois nous nous piquons jusqu'à en faire vanité, quoiqu'en effet ce soient des scandales et des scandales d'irréligion. Examinons la conduite du monde, et nous aurons bientôt appris à les connoître. Scandales d'irréligion, remarquez ceci, s'il vous plaît, scandales d'irréligion : ce sont mille railleries des choses saintes, où l'on s'égaie et dont

on s'applaudit. On raille de tout : on raille des personnes de piété, et cela détourne les esprits foibles de la voie de Dieu. On raille des pasteurs des âmes et des vicaires de Jésus-Christ, et cela les empêche de glorifier Dieu dans leur ministère. On raille des prédications et des prédicateurs, et cela fait que la divine parole est abandonnée et qu'elle n'opère rien. On raille des dévotions de l'Église sous ombre de crédulité, de simplicité, d'imagination et de vision dans les peuples qui les pratiquent, et cela tourne au mépris de l'Église même qui les autorise. On raille de certaines sociétés, de certaines indulgences sous prétexte des abus qu'on y découvre, ou que l'on croit y découvrir : au lieu d'imiter saint Augustin, qui, tout évêque qu'il étoit, n'osoit souvent s'élever contre un abus, de peur que la substance même de la chose n'en fût altérée ; car c'est ainsi qu'il s'en déclare dans une de ses lettres. On raille de la fréquentation des sacremens, et de là vient que ces sources de grâces et ces remèdes salutaires sont négligés.

Scandale d'irréligion : c'est cette malignité dont tant d'esprits aujourd'hui sont préoccupés contre l'Église ; car vous en verrez qui là-dessus ont un fonds de chagrin et d'amertume, dont ils ne sauroient se défendre. A peine peuvent-ils souffrir que l'Église soit dans l'éclat où elle est maintenant : ses revenus les choquent, sa juridiction leur déplaît.

Ils voudroient qu'elle fût aussi dépendante des puissances temporelles, aussi pauvre et aussi abjecte dans le monde, qu'elle l'étoit du temps des premiers Césars; c'est-à-dire qu'elle fût aussi esclave sous les chrétiens qui sont ses enfans, qu'elle l'étoit sous ses persécuteurs et ses ennemis. Nouveaux Hérodes, dit saint Bernard, qui laissent Jésus-Christ en paix dans l'obscurité de son berceau, mais qui sont jaloux de le voir puissant et exalté dans les progrès et l'exaltation de son Épouse. *Alter Herodes, qui Christum non in cunis habet suspectum, sed in Ecclesiis invidet exaltatum.*[1] Entendez-les parler de l'Église, il n'y a rien qu'ils ne défigurent. S'y consacrer pour vaquer à Dieu, c'est paresse ; s'y établir, c'est ambition et intérêt. Qu'un ecclésiastique ou un religieux s'oublie en quelque rencontre, vous diriez qu'ils en triomphent. Qu'il y ait eu quelque chose à censurer dans un homme constitué en dignité, dans un souverain pontife, c'est sur quoi ils sont savans et éloquens. Toujours disposés à raisonner sur ce que l'Église ordonne, et jamais à le favoriser; n'ayant d'esprit que contre l'Église, et jamais pour l'Église; n'étant attentifs qu'à borner son autorité, sans être dociles à s'y soumettre.

Scandale d'irréligion : c'est cette témérité si dangereuse et si ordinaire avec laquelle des hommes sans étude, sans lettres, sans nulle teinture des

[1] Bern.

sciences divines, s'énoncent hardiment sur tout ce qu'ils ne goûtent pas dans notre créance, ou qui n'est pas conforme à leur sens dans l'Écriture, quoique les seules raisons humaines, dit saint Augustin, dussent leur rendre cette créance et cette Écriture vénérables : et cela, Chrétiens, parce qu'ils sont du nombre de ceux que décrivoit l'apôtre saint Jude, qui blasphèment tout ce qu'ils ignorent, *Quæcumque ignorant, blasphemant.*[1] Au lieu qu'ils devroient dire : Du moins je porterai ce respect à ma foi et à ma religion, de ne condamner jamais ce que je n'entendrai pas, et d'en accuser plutôt mon ignorance, que de m'en prendre à celui dont les ténèbres valent mieux pour moi que toutes les lumières de mon esprit. Scandale d'irréligion : ce sont ces livres contagieux et ces ouvrages où la foi est artificieusement corrompue, où la vertu est traduite en ridicule, où la crainte de l'enfer et des jugemens de Dieu est représentée comme une foiblesse. Ouvrages reçus avec une estime générale, lus avec une avidité insatiable, récités dans tous les cercles et proposés pour des modèles. En vérité peut-on dire alors qu'il y ait de la religion dans le monde? Le peut-on penser? Scandale d'irréligion : ce sont ces liaisons avec des gens connus pour être des incrédules et des athées. Liaisons dont les plus vertueux, ou ceux qui passent pour tels, ne se font point de scrupule.

[1] Jud. 10.

Liaisons fondées sur cela seul que ce sont des esprits agréables, qu'ils divertissent et qu'ils plaisent, qu'ils brillent dans les conversations et qu'on les écoute volontiers sans se soucier du péril où l'on expose sa conscience et sa foi; sans se mettre en peine de l'avantage qui en revient à l'impiété, quand on voit que pour n'avoir point de religion on n'en est pas moins estimé ni moins recherché. Ah! Chrétiens, où est ce zèle du roi prophète, lorsqu'il protestoit si hautement à Dieu qu'il n'auroit jamais de commerce avec les impies, et que jamais il ne leur donneroit le moindre accès auprès de sa personne, parce qu'il craignoit de paroître en quelque sorte les approuver et les autoriser. *Odivi Ecclesiam malignantium, et cum impiis non sedebo.*[1]

Poursuivons, et ne nous lassons point d'un détail toujours abrégé, quelque étendu d'ailleurs qu'il puisse être. Scandales d'irréligion: ce sont ces entretiens où se débitent mille maximes formellement opposées à la morale de l'Évangile; par exemple, que rien n'est plus cher que l'honneur, et qu'il ne faut jamais souffrir une injure; que chacun, par rapport aux biens temporels, doit penser à soi, et se pourvoir comme il peut; qu'on n'est heureux qu'autant qu'on est riche, qu'autant qu'on est puissant et accrédité, qu'on jouit des commodités et des douceurs de la vie; qu'il y a un âge pour la

[1] Ps. 25.

retraite, et un autre pour le plaisir; que certaines fautes ne sont point de si grands péchés; qu'il n'est pas à croire que Dieu s'en tienne si grièvement offensé, ni qu'il les punisse si sévèrement. Maximes toutes mondaines, mais dont on se prévient, auxquelles on se conforme, que l'on répand, que l'on suit, malgré les anathèmes du Fils de Dieu qui les a tant de fois foudroyées et proscrites. Enfin, scandales d'irréligion : ce sont ces nouveautés, ces erreurs qu'on veut introduire aux dépens de la saine doctrine. Erreurs qui n'éclatent pas tout à coup, mais qui se glissent secrètement et par degrés. On les couvre d'un voile de religion et de réforme; on les insinue dans des discours publics, dans des conférences particulières, dans des libelles et des écrits; on leur donne un air de régularité, d'austérité, de pur christianisme, qui impose et qui engage. Elles ont bientôt leurs fauteurs, surtout parmi le sexe, plus facile à séduire et plus sujet à s'entêter. Elles ont bientôt leur parti; et ce parti croît, s'avance, lève la tête, se soutient par ses intrigues, ses artifices, ses discours; désole le champ du père de famille en y semant la zizanie, et cause dans le troupeau de Jésus-Christ les schismes et les divisions. Ce ne sont point là des fantômes; et plût au ciel que tout ce que j'en pourrois dire ne fût qu'imaginaire et en idée!

Or je vous demande, mes chers Auditeurs, si

tout cela et tout ce que je passe, ne sont pas des scandales, et des scandales directement contraires à cette profession simple, soumise, droite et ouverte qui honore la religion? Et combien d'autres aurois-je encore à vous reprocher? Scandales indirects, je veux dire scandales d'indifférence, scandales de négligence, scandales de complaisance, scandales de respect humain et d'une servile dépendance. Quelle matière à de nouvelles réflexions! Elle est infinie, et je suis obligé de la renfermer en peu de paroles.

J'appelle scandale d'indifférence une froideur mortelle et une malheureuse neutralité sur ce qui touche les intérêts de la religion. Qu'il s'élève quelques différends sur des questions importantes où la vraie foi est attaquée, des gens demeurent tranquillement à l'écart et ils ne prennent point, disent-ils, de parti; ils ne sont ni pour l'un ni pour l'autre, se flattant de suivre en cela l'avis du grand apôtre qui reprenoit les chrétiens de Corinthe d'être les uns pour Paul et les autres pour Apollo: mais ne faisant pas attention à ce qu'ajoutoit le même apôtre, qu'ils devoient être pour Jésus-Christ, et par conséquent que si Paul soutenoit la doctrine de Jésus-Christ, s'il combattoit pour l'Église de Jésus-Christ, ils devoient nécessairement se tourner du côté de Paul et le seconder. Cependant on se tient en paix; on entend tout, et l'on

ne s'attache à rien. Que la religion soit en danger, que l'Église de Jésus-Christ soit humiliée, qu'elle soit méprisée, qu'elle soit insultée, on n'en est nullement ému; et c'est, à ce qu'il semble, une sagesse, une discrétion, un esprit de dégagement; comme si dans la cause de Dieu tout homme, selon le mot de Tertullien, n'étoit pas né soldat; comme si jamais il étoit permis à des enfans de rester neutres entre leur mère et ses ennemis; à des sujets, entre leur prince légitime et des peuples révoltés; à des chrétiens, à des catholiques, entre l'Église et des rebelles qui lui déchirent le sein. J'appelle scandale de négligence une omission habituelle et presque universelle de tout ce qui est du culte de Dieu : et que peut-on, en effet, juger de la religion d'un homme à qui l'on ne voit jamais pratiquer nul exercice de religion? Point de prière, ni en commun, ni en particulier; point d'abstinences ni de jeûnes, quoique ordonnés par l'Église; point de confessions, de communions, pas même souvent au temps de la pâque. Or, vous savez combien cet état est fréquent, et dites-moi quel vestige de christianisme on y peut reconnoître? J'appelle scandale de complaisance une damnable facilité à prêter l'oreille aux paroles licencieuses de quelques amis d'une foi très-suspecte et peut-être tout-à-fait perdue. Ce n'est pas qu'on se plaise à ces sortes de conversations; mais par une criminelle con-

descendance on paroît s'y plaire. On voit assez ce qu'on auroit à répondre, mais on craindroit de se rendre fâcheux et critique; on se persuade pouvoir tout accorder à la liberté et à l'enjouement de l'entretien; on consent à tout, ou l'on semble y consentir dès qu'on n'y résiste pas; et tout fidèle qu'on peut être, on passe pour impie avec les impies. J'appelle scandale de respect humain et d'une servile dépendance, cette lâche timidité qui nous ferme la bouche en la présence d'un maître, d'un grand à qui l'on a vendu son âme et sa religion; ces vues de fortune par où l'on se laisse entraîner dans un parti que l'on sait être le parti de l'erreur; ces ménagemens au moins et ces réserves pour ne le pas choquer, et ne s'en attirer pas la disgrâce.

Hé, Seigneur, si dans la naissance de votre Église et dans ces premiers temps où elle eut à livrer tant de combats et à essuyer tant de persécutions, elle n'avoit point eu d'autres défenseurs, que seroit-elle devenue? Si les premiers chrétiens eussent été des indifférens, des négligens, de faux complaisans, des sages et des politiques mondains, auroient-ils sacrifié leurs biens et répandu leur sang pour l'honneur de la religion? En combien d'occasions l'auroient-ils trahie, non pas toujours en se déclarant contre elle, mais en ne se déclarant pas pour elle, mais en dissimulant, mais en se taisant! Car, dit saint Chrysostôme, il ne faut pas seule-

ment réputer pour traître à sa religion, celui qui l'abandonne ouvertement en appuyant le mensonge, mais celui qui ne la confesse pas hautement en soutenant la vérité : *Non enim solus ille proditor est veritatis, qui mendacium loquitur, sed qui veritatem, cum oportet, non confitetur.*[1] Soyons de bonne foi, mes Frères, et puisque nous sommes chrétiens, soyons-le pleinement, en faisant gloire de l'être. C'est ne l'être qu'à demi que de ne le vouloir pas paroître. Appliquons-nous à nous-mêmes le juste reproche que faisoit aux Juifs le prophète Élie : *Usquequo claudicatis in duas partes?*[2] Que ne vous déterminez-vous à l'un ou à l'autre; et comment, par un monstrueux assemblage de religion et d'infidélité, prétendez-vous être tout ensemble au Seigneur et à Baal? Si le Seigneur est notre Dieu, que ne le reconnoissez-vous sans déguisement; et s'il ne l'est pas, que ne le désavouez-vous absolument? *Si Dominus est Deus, sequimini eum; si autem Baal, sequimini illum.*[3] Tel est, mes chers Auditeurs, la disjonctive que l'Église vous propose encore aujourd'hui, ou que je vous propose en son nom. Choisissez : mais que dis-je! et y a-t-il là-dessus une autre résolution à prendre, que de nous dévouer plus fortement que jamais à l'excellente et divine foi où nous avons été élevés, et de lui rendre tous les hommages qu'elle attend de nous? Respec-

[1] Chrysost. — [2] 3. Reg. 18. — [3] Ibid.

tons la religion et tout ce qui a quelque rapport à la religion : car il n'y a rien pour nous de plus grand ni de plus sacré. Professons-la avec assurance, et ne rougissons jamais d'une si glorieuse confession. Dieu, dit saint Ambroise, ne nous a pas donné la honte et la pudeur pour un tel sujet, et ce seroit bien mal l'employer que de la faire servir contre lui-même. Notre foi est aveugle, (c'est la pensée de Zénon de Vérone) elle doit donc être moins sujette à rougir; et comme elle ne voit pas ce qu'elle croit, elle doit aussi nous fermer les yeux à toutes les considérations du monde quand il s'agit de repousser les scandales qui l'offensent. Ne nous contentons pas de l'honorer comme vraie, par une profession libre et publique : mais puisqu'elle est sainte, honorons-la par la pureté et la sainteté de nos mœurs. Autre devoir dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Que notre religion soit sainte, et même de toutes les religions la plus sainte, disons mieux, et même de toutes les religions l'unique vraiment et parfaitement sainte, c'est un principe, Chrétiens, que j'ai déjà établi dans un discours exprès sur cette matière, et qui, selon mon dessein, ne demande point ici de nouvelles preuves pour vous en con-

vaincre. Elle est sainte dans son auteur, sainte dans ses maximes, sainte dans ses préceptes et ses conseils, sainte dans ses mystères, sainte en tout : car c'est ainsi que le Saint-Esprit nous l'a représentée toute pure et sans tache, et voilà l'idée que je vous en ai donnée moi-même et que vous en avez dû concevoir. Ceci donc posé, j'ajoute une autre vérité non moins certaine ni moins indubitable, que de toutes les qualités et de toutes les prérogatives qui relèvent la religion de Jésus-Christ que nous professons, il n'en est point de plus excellente, ni par conséquent de plus glorieuse que sa sainteté : pourquoi? parce que c'est par sa sainteté qu'elle est digne de Dieu; parce que c'est sa sainteté qui la rend agréable à Dieu; parce qu'entre tous les témoignages, nul autre que sa sainteté ne montre plus infailliblement, ni même si infailliblement qu'elle est de Dieu. Dans cette religion Dieu a renfermé tous les dons : le don des miracles, le don des langues, le don de prophétie, le don de science, le don de sagesse, et les autres dont saint Paul nous fait le dénombrement : mais avec ces dons, si ce n'étoit une religion sainte, dès-là elle seroit réprouvée de Dieu; et indépendamment de ces dons, elle seroit toujours selon le gré de Dieu, dès qu'elle seroit sainte. D'où il s'ensuit que ce qui honore davantage la religion, c'est ce qui fait plus éclater sa sainteté, parce que c'est ce qui la rend plus vénérable.

Or il est constant que ce qui fait plus paroître la sainteté de notre religion, c'est la sainte vie de ceux qui la professent. Car, pour appliquer ici la figure de l'Évangile, on juge de l'arbre par ses fruits: s'il produit de bons fruits, on connoît que c'est un bon arbre, *Arbor bona facit fructus bonos.* La sainteté des effets marque la sainteté du principe qui les opère; et il faut qu'une religion soit sainte pour avoir la vertu de sanctifier. Ce n'est pas après tout qu'elle ne puisse être sainte en elle-même, sans que ceux qui en portent le nom et qui s'en déclarent les sectateurs acquièrent la même sainteté. Car, bien qu'ils y soient attachés par un engagement de parole et de foi, la perversité de leur cœur peut les en détacher dans la pratique par une criminelle et volontaire corruption de mœurs. Ils peuvent croire ses vérités, ils peuvent admirer ses maximes, ils peuvent même désirer sa perfection d'un désir inefficace et de pure complaisance, tandis qu'entraînés par le poids de la nature et emportés par l'ardeur des passions auxquelles ils se laissent gouverner, ils vivent tout autrement qu'ils ne croient, et suivent des maximes toutes contraires. Le désordre de leur vie vient de leur volonté qui se dérègle, et non point de leur religion qui n'en est en soi pas moins parfaite: et voilà la juste et solide réponse à ceux qui voudroient s'en prendre à la religion chrétienne des vices qui règnent parmi les chrétiens. Tout cela est incon-

testable : mais enfin il faut toujours avouer que ce qui donne plus de lustre à la sainteté d'une loi, c'est la sainteté de ceux qui l'ont embrassée. Être saint et paroître saint, ce sont deux choses toutes différentes. D'être sainte, c'est ce que la loi évangélique a de son fonds, ou ce qu'elle a reçu de Dieu : mais de paroître sainte, d'être estimée sainte, d'être révérée comme sainte, c'est ce qu'elle peut recevoir de nous et de notre sainteté, comment? parce que notre sainteté sera le témoignage visible et irréprochable de la sienne.

Si donc, mes chers Auditeurs, nous voulons l'honorer sous cette précieuse qualité de sainte, qui lui est si légitimement acquise et qui fait un de ses plus beaux ornemens, nous ne le pouvons mieux qu'en travaillant à notre propre sanctification. Et c'est pour cela que saint Paul recommandoit tant aux fidèles de se rendre irrépréhensibles dans toute leur conduite, et de faire en sorte que les païens et les idolâtres ne trouvassent rien à censurer en eux : persuadé qu'il étoit, que rien ne releveroit davantage la gloire du christianisme et ne contribueroit plus à le répandre dans toutes les parties du monde. C'est pour cela qu'il exhortoit si expressément ces mêmes fidèles à pratiquer le bien, non-seulement devant Dieu, mais devant les hommes, afin que l'honneur en rejaillît sur la religion qui le leur enseignoit, et qu'elle en devînt

plus respectable. C'est pour cela que tous les Pères de l'Église se sont tant appliqués à entretenir dans ceux qu'ils instruisoient l'innocence et la pureté de la vie, et à n'y rien souffrir contre l'édification publique : ayant en vue, outre le salut de chaque particulier, l'avantage qu'en tireroit tout le corps de la religion et le crédit où elle s'établiroit. C'est pour cela que toutes les nouvelles sectes, toutes les hérésies, ont toujours affecté un air de réforme et un extérieur de régularité, par où elles se sont insinuées dans les esprits et elles ont fait de si tristes progrès.

Aussi quand saint Augustin, parlant aux infidèles, vouloit exalter la religion chrétienne et leur en donner une haute idée, il leur faisoit considérer les chrétiens : et voilà ce qui tant de fois a touché les plus grands ennemis de l'Évangile et ses plus cruels persécuteurs. Quand ils voyoient parmi le troupeau de Jésus-Christ tant d'équité et de droiture, tant de candeur et de bonne foi, tant de piété et de retenue, tant d'union et de charité, tant de force, de patience, de désintéressement, tant de vertus, ils ne pouvoient refuser à une religion qui formoit de tels hommes les éloges qui lui étoient dus, et que leur arrachoit, comme malgré eux, la vérité dont ils étoient témoins. Voilà par où tous les saints l'ont honorée, tant de saints ecclésiastiques, tant de saints religieux, tant de saints solitaires, tant de

saints de tous les états et de toutes les conditions. Nous avons la même foi, nous en avons reçu les mêmes avantages, nous en attendons les mêmes récompenses: qui peut nous dispenser d'avoir pour elle le même zèle, et de lui procurer le même honneur?

Mais qu'est-il arrivé dans le cours des siècles, et que voyons-nous dans le nôtre, plus qu'on ne le vit jamais? C'est que nous avons dégénéré et que nous dégénérons tous les jours de cette première sainteté qui faisoit autrefois fleurir le christianisme, et dont ses défenseurs se servoient pour en inspirer l'estime et pour l'autoriser. Regardez, disoit Tertullien pour sa justification et pour celle de ses frères attaqués de toutes parts et exposés à toute la violence des tyrans, regardez comment nous vivons, et vous ne mépriserez pas ce que nous croyons. Il n'y a entre nous ni fraude, ni injustice; il n'y a ni traîtres, ni scélérats. Vous avez dans vos prisons des chrétiens; mais leur seul crime, c'est le nom qu'ils portent et la profession qu'ils en font. Hors de là que pouvez-vous dire contre eux, et de quoi les pouvez-vous accuser? Nous nous assemblons, mais seulement pour invoquer notre Dieu; et nos prières presque continuelles sont suivies des exercices d'une sainte pénitence. Du reste, quel tort faisons-nous à personne, et quelle charité même n'exerçons-nous pas envers tous? A quels

devoirs manquons-nous? Jugez donc, concluoit cet ardent apologiste, jugez par notre vie qui nous sommes; et de ce que nous sommes, jugez quelle doit être cette foi par qui nous le sommes. Telle étoit la règle qu'il donnoit pour bien connoître la religion chrétienne et pour en faire voir l'excellence. Mais à s'en tenir maintenant et précisément à cette règle, au lieu que c'étoit alors la gloire de la religion, n'en seroit-ce pas, dans l'état présent du christianisme, la honte?

Je l'ai dit, et je ne puis trop le répéter, ni trop fortement vous l'imprimer dans l'esprit: il y a, selon la belle remarque de Tertullien et celle d'Arnobe après lui, il y a entre les fausses religions du paganisme et la religion chrétienne cette différence essentielle, que dans le paganisme ceux qui étoient bons et vertueux ne l'étoient point par religion, puisque au contraire les religions païennes ne portoient qu'aux vices, et en donnoient dans leurs prétendues divinités les exemples. De sorte que tous les désordres qui se commettoient parmi les païens, on pouvoit les attribuer à leur religion, ou plutôt à leur superstition, sans lui pouvoir rien attribuer de toutes les vertus qui se pratiquoient. Mais par un privilége directement opposé, tout ce qui se fait de bien dans le christianisme doit tourner à l'honneur de la religion chrétienne, puisque c'est elle qui l'ordonne et qui le persuade: et rien

de tout ce qui se fait de mal ne doit tourner à sa confusion, puisqu'elle est la première et la plus rigoureuse à le défendre et à le condamner. C'est ainsi, mes Frères, qu'il en devroit être : mais nous savons néanmoins que par la malignité des esprits il en va tout autrement. On a toujours voulu, et l'on veut toujours, quoique injustement, que notre foi soit responsable de notre mauvaise conduite. Et quel avantage, en effet, pour les libertins lorsqu'ils voient au milieu du peuple chrétien et parmi nous les trahisons et les perfidies, les inimitiés et les vengeances, les débauches et les impudicités? Je dis parmi nous; car prenez garde, s'il vous plaît, qui sont ceux qui scandalisent la foi que nous professons et qui la déshonorent par les excès et les déréglemens de leur vie. Sont-ce les hérétiques? Dès qu'ils se sont séparés de sa communion, elle n'entre plus en rien de tout ce qui vient de leur part et n'y prend plus d'intérêt. Elle ne se glorifie point, dit Tertullien, de leurs bonnes œuvres et de leurs vertus apparentes; mais aussi depuis le grand scandale qu'ils lui ont causé en l'abandonnant, de quelque manière qu'ils se comportent ils ne sont plus capables de lui en causer d'autres. *Nec vitiis inquinatur, nec virtutibus coronatur.*[1] Il n'y a que nous, mes chers Auditeurs, qui puissions dans l'opinion des hommes

[1] Tertull.

la relever ou la rabaisser, la couronner de gloire ou la charger de confusion. Soyons saints comme elle et selon elle, la voilà dans le plus haut point de son crédit. Mais si nous violons toutes ses règles, mais si nous traitons son culte avec de scandaleuses irrévérences; mais si nous allions, ou si nous prétendons allier la pureté de sa morale avec la contagion du siècle, avec les excès de la passion, avec les cupidités de la chair, avec le goût du plaisir et des voluptés sensuelles, c'est alors qu'elle tombe dans le mépris et, si j'ose dire, dans l'ignominie.

Or n'est-ce pas là que nous la réduisons? N'est-ce pas à quoi nous l'exposons; et n'est-il pas à craindre qu'il en soit de l'Église de Jésus-Christ comme il en fut de Jérusalem, lorsque ses ennemis la trouvant toute dépeuplée et déserte, lui faisoient les plus cruelles insultes. *Hæccine est urbs perfecti decoris?*[1] Est-ce là cette Église jadis si florissante et si belle? Cette Église qui remplissoit le monde de l'éclat de ses vertus et de l'odeur de sa sainteté; cette Église qui sanctifioit les villes, les provinces, les empires; cette Église qui consacroit les solitudes et les déserts, qui formoit les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges? *Hæccine est?* Est-ce là elle, et en quel état l'apercevons-nous? Qui l'a ainsi défigurée, et quels traits y pouvons-nous découvrir de son ancienne splendeur?

[1] Thren. 2.

Facti sunt filii perditi.[1] Ses enfans, qu'elle avoit élevés dans son sein, qu'elle avoit instruits à son école, qu'elle avoit éclairés de toutes ses lumières et pourvus de ses secours les plus puissans, sont devenus des enfans de perdition. *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus.*[2] Elle avoit toujours combattu le péché comme son ennemi capital, elle l'avoit tant de fois vaincu et banni des cœurs où il s'étoit établi : mais il a repris sur elle tout l'avantage qu'elle lui avoit enlevé. Il a répandu son venin sur tout ce qu'elle avoit de plus cher, de plus sacré, et qu'elle conservoit avec plus de soin. Il n'a pas même épargné les ministres de ses autels, et la dépravation est générale. Faut-il s'étonner qu'elle en ressente une si vive douleur, et qu'elle soit plongée dans l'amertume! *Et ipsa oppressa amaritudine.*[3] Elle adresse sur cela ses plaintes à son Dieu et à son époux; elle lui représente sa peine : Voyez, Seigneur, lui dit-elle, considérez l'affliction où je suis, et le décri où m'ont mis ceux-là mêmes que je portois entre mes bras, et à qui j'avois communiqué vos dons les plus précieux pour en profiter. *Vide, Domine, et considera quoniam facta sum vilis.*[4] Mais tandis qu'elle gémit et qu'elle se plaint, elle est toujours en butte aux railleries et aux sanglans outrages des impies, des athées, des partisans de l'hérésie, qui ne l'envi-

[1] Thren. 1. — [2] Ibid. 1. — [3] Ibid. — [4] Ibid.

sagent qu'avec dédain, et qui se jouent de ses plus pieuses observances. *Viderunt eam et deriserunt sabbatha ejus : quoniam viderunt ignominiam ejus.*

Voilà, dis-je, ce que nous attirons à l'Église du Dieu vivant, et voilà à quoi nous ne donnons que trop d'occasion. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore des âmes fidèles dont la piété, dont la vie régulière et sainte peut faire honneur à la religion ; et à Dieu ne plaise que je leur refuse les justes éloges qui leur sont dus! Il y en a dans le clergé, il y en a dans le cloître, il y en a même parmi les grands et parmi les petits : car il a été de la bonté de Dieu de ne pas laisser prendre au vice un empire si universel que la ruine de son peuple fût entière ; et il a été de sa sagesse et de son adorable providence, pour la conviction des uns et pour leur condamnation, de conserver toujours dans le christianisme et dans tous les ordres, dans tous les rangs du christianisme, certains exemples. C'est la consolation de l'Église, et là-dessus nous pouvons lui dire comme le Prophète disoit à Jérusalem : *Consolamini, consolamini :*[1] Sainte Mère, soutenez-vous dans votre affliction et consolez-vous ; malgré vos pertes, voici encore de dignes enfans qui vous restent, et qui peuvent en quelque sorte vous dédommager : *Consolamini.* Mais que dis-je, Chrétiens ! et qu'est-ce que cette consolation, si nous observons bien deux cho-

[1] Isai. 4.

ses : premièrement la multitude presque infinie des pécheurs qui déshonorent leur foi, et qui, sans la renoncer peut-être d'esprit et de cœur, la renoncent dans la pratique et par leurs actions criminelles; secondement l'injustice des hommes, surtout des ennemis de la vraie religion, qui ferment les yeux à tout ce qu'il y a d'édifiant pour n'en être point touchés, parce qu'ils ne le veulent pas être, et qui ne les tiennent ouverts qu'aux scandales, dont ils font le sujet de leurs discours injurieux et où ils appliquent toute leur réflexion.

Car ne dois-je pas aujourd'hui reconnoître dans le christianisme ce que le prophète royal avoit déjà depuis si long-temps reconnu dans le judaïsme ; et faut-il qu'un prédicateur de l'Évangile en soit réduit à faire publiquement cet aveu ! *Omnes declinaverunt.*[1] Tous se sont égarés ; ils ont tous quitté les voies de la sainteté qu'on leur avoit tracées et où ils étoient appelés, pour s'engager dans leurs voies propres, dans la voie de leur ambition, dans la voie de leur intérêt, dans la voie de la passion qui les domine. Oui, tous, ils se sont ainsi livrés au péché, *Omnes :* c'est-à-dire qu'entre eux le plus grand nombre est celui des pécheurs ; c'est-à-dire que pour un juste qui se sépare de la multitude, nous pouvons compter mille pécheurs; c'est-à-dire que partout et quelque part que nous portions la

[1] Ps. 13.

vue, rien presque ne se présente à nous que des pécheurs : pécheurs de tout âge, de tout sexe, de tout caractère et de toute espèce; pécheurs superbes et orgueilleux, pécheurs mercenaires et avares, pécheurs dissimulés et vindicatifs, pécheurs violens et emportés, pécheurs malins et médisans; ainsi des autres. *Omnes declinaverunt.* Encore s'ils savoient dans leur iniquité se prescrire de certaines bornes et demeurer dans les limites d'une certaine pudeur : mais y a-t-il rien dans les plus sales passions de si infect et de si honteux où ils ne se laissent entraîner? N'est-ce pas là même de tous les vices celui qui leur est devenu le plus commun, celui où ils se plongent plus promptement, celui où ils vivent plus habituellement, celui dont ils reviennent plus rarement, celui dont ils rougissent moins, dont ils se font moins de scrupule et moins de peine, dont ils se glorifient quelquefois plus hautement? *Corrupti sunt.*[1] Je n'oserois m'expliquer davantage, et je les renvoie au témoignage de leur conscience pour penser en eux-mêmes (si cependant il n'est pas plus à propos qu'ils effacent absolument de leur esprit ces infâmes idées, à moins que ce ne soit un sentiment de pénitence qui leur en retrace un souvenir général), pour penser, dis-je, en eux-mêmes, et pour se dire à eux-mêmes en quels abîmes de corruption et à quelles

[1] Ps. 13.

abominations, la sensualité qui les gouverne les a conduits : *Abominabiles facti sunt.*[1] Ah ! mes Frères, Jésus-Christ, notre législateur et notre maître, fut moqué, fut insulté, fut outragé dans sa passion : mais, comme nous la renouvelons par le péché cette passion si ignominieuse, je puis bien conclure avec l'éloquent Salvien que nous en renouvelons tous les opprobres, et qu'ils retombent sur la sainte loi que ce divin Sauveur est venu nous enseigner. *In nobis opprobrium patitur Christus.*[2]

Il est vrai, et il en faut toujours convenir, que parmi tant d'ivraie semée dans le champ de l'Église, il y a quelque bon grain. Je sais qu'il se trouve encore dans la religion chrétienne quelques chrétiens capables d'en soutenir l'honneur. Mais est-ce sur eux que le libertinage attache ses regards ? Est-ce au bien qu'ils font, est-ce aux exemples qu'ils donnent et aux vertus qu'ils pratiquent que le monde se rend attentif ? Dans une société, dans une compagnie, un homme scandaleux fait plus d'impression sur les esprits que tous les autres ensemble, quelque réglés qu'ils puissent être.

Finissons, mes chers Auditeurs, et fasse le ciel que ce discours rallume tout votre zèle pour le soutien de votre foi et pour sa gloire. C'est ainsi que, sans passer les mers et sans porter l'Évangile à des peuples éloignés, vous pouvez participer au minis-

[1] Ps. 13. — [2] Salv.

tère des Apôtres. Ne détruisons pas dans le sein de l'Église ce que d'autres bâtissent au milieu de l'idolâtrie : et tandis que des ouvriers infatigables vont chercher des nations barbares et leur inspirer le respect de nos saints mystères, ne les avilissons pas dans l'esprit même des fidèles et ne leur donnons pas lieu d'en être moins touchés. Nous sommes si sensibles à l'honneur d'une famille où nous avons pris naissance, si sensibles à l'honneur d'un corps où nous avons été associés comme membres : ne le serons-nous point à l'honneur d'une religion où nous avons été si heureusement régénérés, à qui nous nous sommes si étroitement engagés, par qui nous avons reçu tant de grâces, et dont nous attendons encore une couronne immortelle? Car si nous sommes, selon l'expression de l'Apôtre, par la sainteté de nos mœurs, la joie et la couronne de notre religion, *Gaudium meum et corona mea,* elle sera la nôtre ; et autant que nous l'aurons honorée en cette vie, autant serons-nous glorifiés dans l'éternité, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR LE XXIe DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LE PARDON DES INJURES.

Tunc vocavit illum Dominus suus, et ait illi : Serve nequam, omne debitum dimisi tibi, quoniam rogasti me : nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum ? Et iratus Dominus ejus, tradidit eum tortoribus.

Alors son maître le fit appeler, et lui dit : Méchant serviteur, je vous ai remis tout ce que vous me deviez, parce que vous m'en avez prié : ne falloit-il donc pas avoir pitié de votre compagnon comme j'ai eu pitié de vous ? Sur cela le maître indigné le livra aux exécuteurs de la justice. Saint Matth., ch. 18.

Jamais reproche ne fut plus convaincant, ni jamais aussi châtiment ne fut plus juste. Pour peu que nous ayons de lumière et de droiture naturelle, il n'y a personne qui ne sente toute la force de l'un, et qui n'approuve toute la rigueur de l'autre. Car

que pouvoit répondre ce serviteur impitoyable, et si dur à se faire payer sans délai une somme de cent deniers, lors même que son maître, touché pour lui de compassion et ayant égard à sa misère, venoit de lui remettre jusques à dix mille talens? Si donc, irrité d'une telle conduite, le maître ne diffère pas à punir ce misérable; s'il le traite comme ce malheureux a traité son débiteur, et s'il le fait enfermer dans une obscure prison, c'est un arrêt dont l'équité se présente d'abord à l'esprit et dont la raison est évidente. Voilà, mes chers Auditeurs, la figure, et dès que nous en demeurons là, nous n'y voyons rien qui nous surprenne, ni rien qui ne soit conforme aux lois d'une étroite justice. Mais laissons la figure, et faisons-en l'application. Jésus-Christ l'a faite lui-même dans notre évangile, et il y a sans doute de quoi nous étonner. Car c'est ainsi, dit le Fils de Dieu, que votre Père céleste se comportera envers vous : *Sic et Pater vester cœlestis faciet vobis.*[1] Quelle menace, et à qui parle le Sauveur du monde? à vous, Chrétiens, et à moi, si nous ne pratiquons pas à l'égard du prochain la même charité que ce Dieu de miséricorde a tant de fois exercée en notre faveur, et qu'il exerce encore tous les jours; si dans les offenses que nous recevons du prochain, nous nous livrons à nos ressentimens et à nos vengeances; si nous ne par-

[1] Matth. 18.

donnons pas, si nous ne remettons pas libéralement toute la dette, ou si nous ne la remettons pas sincèrement et de bonne foi. *Sic et Pater vester cœlestis faciet vobis, si non remiseritis unusquisque proximo suo de cordibus vestris.* De là, mes Frères, vous jugez de quelle importance il est de vous exhorter fortement au pardon des injures; or c'est ce que j'entreprends aujourd'hui. Matière d'une conséquence infinie ; matière où je n'aurois pas la confiance de m'engager, si je ne comptois, Seigneur, sur l'onction divine et l'efficace toute-puissante de votre parole. Soutenez-moi, mon Dieu, dans un sujet où votre grâce m'est plus nécessaire que jamais. Je la demande par la médiation de Marie. *Ave.*

Si je parlois à des païens et en philosophe, je pourrois trouver dans les principes mêmes de la prudence du siècle, de quoi réprimer les saillies de la vengeance et de quoi condamner les excès d'une passion aussi aveugle qu'elle est violente et emportée. Mais du reste, mes chers Auditeurs, convenons qu'avec toutes les preuves de la philosophie humaine, je discourrois beaucoup et avancerois peu ; et que les plus spécieux raisonnemens n'aboutiroient tout au plus qu'à satisfaire votre curiosité, et non point à convaincre vos esprits, ni à toucher vos cœurs. Il faut donc prendre la

chose de bien plus haut, et c'est à la religion que je dois avoir recours. Il faut vous parler, non en sage du monde, mais en prédicateur de Jésus-Christ. Il faut pour vous soumettre, employer l'autorité de Dieu même; et pour vous engager, vous proposer un intérêt éternel. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à mon dessein, que j'explique en deux mots. Je viens vous entretenir d'un des plus grands commandemens de la loi, et, afin de vous en persuader solidement la pratique, je viens établir deux propositions, qui partageront ce discours. Dieu a droit de nous ordonner en faveur du prochain, le pardon des injures que nous en avons reçues : c'est la première proposition et la première partie. Si nous refusons au prochain ce pardon, nous donnons à Dieu un droit particulier de ne nous pardonner jamais à nous-mêmes : c'est la seconde proposition et la seconde partie. Prenez garde, mon cher Auditeur. Voulez-vous disputer à Dieu son droit? je vais le justifier. Prétendez-vous que Dieu vous pardonnant, après que vous n'aurez pas pardonné, se relâche ainsi de son droit? c'est de quoi je vais vous détromper. Il n'est point ici question de belles paroles, ni des agrémens de l'éloquence chrétienne : mais il s'agit de vous faire vivement comprendre deux des plus grandes vérités. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Je l'avoue, Chrétiens : le pardon des injures est difficile, et il n'y a rien dans le cœur de l'homme qui n'y répugne. C'est ce que le christianisme a de plus sublime, de plus héroïque, de plus parfait. Pardonner sincèrement et de bonne foi, pardonner pleinement et sans réserve, voilà, dis-je, à en juger par les sentimens naturels, la plus rude épreuve de la charité et l'un des plus grands efforts de la religion. Mais après tout je soutiens que Dieu a droit de l'exiger de nous, et je dis qu'il l'exige en effet : comment cela? comme maître, comme père, comme modèle, comme juge. Comme maître par la loi qu'il nous impose, comme père par les biens dont il nous comble, comme modèle par les exemples qu'il nous donne, et comme juge par le pardon qu'il nous promet. Tout ceci est d'une extrême importance : n'en perdez rien.

Pardonner les injures et aimer ses ennemis, c'est un précepte, mes chers Auditeurs, fondé sur toutes les lois divines et aussi ancien que la vraie religion. Dans la loi de nature, dans la loi écrite, dans la loi de grâce, cet amour des emmemis a été d'une obligation indispensable : et quand on disoit aux Juifs, Vous aimerez votre prochain et vous haïrez votre ennemi, ce n'étoit pas Dieu qui le di-

soit, remarque saint Augustin, mais ceux qui interprétoient mal la loi de Dieu. Ce n'étoit pas une tradition de Moïse, mais une tradition des pharisiens, qui, corrompant la loi de Moïse, croyoient que le commandement d'aimer le prochain leur laissoit la liberté de haïr leurs ennemis. Jésus-Christ n'a donc point établi une loi nouvelle, lorsque, usant de toute sa puissance de législateur, il nous a dit Aimez vos ennemis et pardonnez-leur: mais il a seulement renouvelé cette loi, qui étoit comme effacée du souvenir des hommes; il a seulement expliqué cette loi, qui étoit comme obscurcie par l'ignorance et les grossières erreurs des hommes; il a seulement autorisé cette loi, qui étoit comme abolie par la corruption où vivoient la plupart des hommes. Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, poursuivoit le Sauveur du monde, que faites-vous en cela plus que les publicains; et si vous n'avez de la charité que pour vos frères, qu'y a-t-il là qui vous relève au-dessus des païens? Toute votre charité alors ne peut être digne de Dieu, ni telle que Dieu la demande, puisque ce n'est point une charité surnaturelle, mais une charité purement humaine. Et voilà pourquoi, concluoit le Fils de Dieu, il vous est ordonné d'aimer jusques à vos ennemis, de remettre à vos ennemis les offenses que vous pensez en avoir reçues, de conserver la paix avec vos ennemis, et même

de la rechercher. Ainsi l'a-t-on dû de tout temps, et ainsi le devez-vous maintenant, en vertu de l'ordre que je vous intime ou que je réitère et que je vous fais entendre dans les termes les plus formels. *Ego autem dico vobis : diligite inimicos vestros.*[1]

Or, supposé ce précepte, je prétends, Chrétiens, que Dieu a un droit incontestable de nous y assujettir, parce qu'il est le maître; et par conséquent que nous sommes indispensablement obligés de nous y soumettre et d'y obéir, pour reconnoître là-dessus, aussi-bien que sur tout le reste, notre dépendance, et pour rendre à son souverain pouvoir l'hommage que nous lui devons. Précepte appuyé sur les raisons les plus solides et les plus sensibles; mais quand il s'agit de l'autorité de Dieu et de l'absolue soumission qu'il attend de nous en qualité de souverain être, ce seroit en quelque sorte lui faire outrage que de vouloir traiter avec lui par raison. Il commande, c'est assez. Il dit : *Ego autem dico vobis;* il n'en faut pas davantage. Et qui êtes-vous en effet, ô Homme, pour entrer en discussion avec votre Dieu; et vous appartient-il de raisonner sur ses adorables et suprêmes volontés ? *O homo, tu quis es, qui respondeas Deo ?*[2]

Quelle est donc d'abord la réponse la plus courte

[1] Matth. 5. — [2] Rom. 9.

et la plus décisive pour renverser toutes vos excuses et pour détruire toutes les prétendues justifications dont votre vengeance tâche à se couvrir? la voici, et comprenez-la. C'est que Dieu veut que vous pardonniez, et que vous pardonniez de cœur; c'est-à-dire que vous ne vous contentiez pas de garder certains dehors et de ne vous porter à nul éclat, mais que vous bannissiez de votre cœur toute animosité volontaire et tout ressentiment. Dieu le veut, et je vous l'annonce de sa part : *Ego autem dico vobis.* A cela vous ne pouvez plus rien répliquer qui ne tombe de lui-même. Mais ce sacrifice me coûtera bien cher : dès qu'il est nécessaire, il n'y a point à examiner s'il vous coûtera beaucoup ou s'il vous coûtera peu, puisqu'il n'y a rien, de quelque prix qu'il puisse être, que vous ne deviez sacrifier à Dieu. Mais c'est un effort au-dessus de la nature: aussi n'est-ce pas selon la nature qu'on l'exige de vous, mais selon la grâce, qui ne vous manquera pas, et qui est assez puissante pour vous soutenir. Mais j'y sens une répugnance que je ne puis vaincre, et le moyen que je me fasse une pareille violence? Abus, répond saint Jérôme: quand Dieu vous l'ordonne, la chose dès-là vous est possible, puisque Dieu n'ordonne rien d'impossible. Et qu'y a-t-il, ajoute le même saint docteur, de plus possible pour vous que ce qui dépend de vous et de votre volonté? Il n'y a point

ici, comme à l'égard de bien d'autres préceptes, à alléguer, ou la distance des lieux, ou la fortune, ou l'âge, ou la santé, ni le reste. Mais que dira le monde? il dira que vous êtes chrétien et que vous vous comportez en chrétien; il dira que vous êtes soumis à Dieu, et votre fidélité l'édifiera. Ou s'il ne pense ni ne parle de la sorte, quoi qu'il pense et quoi qu'il dise, vous mépriserez ses jugemens et ses discours, et vous vous souviendrez que c'est à l'ordre de Dieu et non aux idées du monde que vous devez vous conformer. Mais on me traitera d'esprit foible, et il y va de mon honneur : votre plus grand honneur est de renoncer en vue de Dieu à tout honneur mondain, et l'acte le plus héroïque de la vraie force est de triompher ainsi tout à la fois et de vous-même et du siècle profane. Mais cet homme se prévaudra de mon indulgence et n'en deviendra que plus hardi à m'attaquer : peut-être sera-t-il touché de votre religion; ou s'il ne l'est pas, et qu'il en devienne plus mauvais pour vous, vous en deviendrez meilleur devant Dieu, à qui seul il vous importe de plaire. Ah! Chrétiens, que notre amour-propre est fécond en subtilités pour se justifier, et pour se soustraire impunément à la loi de Dieu! Si j'entreprenois de découvrir tous ses artifices, c'est une matière que je ne pourrois épuiser : mais, fût-il mille fois plus artificieux et plus subtil, il faudra toujours qu'il

plie sous l'empire dominant du maître qui nous interdit toute haine, et qui s'en est déclaré si expressément par ces paroles, *Ego autem dico vobis: diligite inimicos vestros.*

Mais ce n'est point après tout par une obéissance pure et par une soumission forcée qu'il prétend nous engager à l'observation de sa loi. Il veut que la reconnoissance y ait part; et le pardon qu'il sollicite pour le prochain, c'est encore plus comme bienfaiteur et comme père qu'il s'y intéresse, que comme législateur et comme maître. S'il nous commandoit d'aimer nos ennemis et de leur pardonner pour eux-mêmes, son précepte pourroit nous paroître dur et rigoureux. Car il est vrai qu'à considérer précisément la personne d'un ennemi qui s'élève contre nous, nous n'y trouvons rien que de choquant, rien qui ne nous pique et qui ne soit capable d'exciter le fiel le plus amer. Mais que fait Dieu? Il se présente à vous, mon cher Auditeur; et détournant vos yeux d'un objet qui les blesse, il vous ordonne de l'envisager lui-même. Il ne vous dit pas : C'est pour celui-ci, c'est pour celle-là que je vous enjoins de leur pardonner : mais il vous dit, C'est pour moi. Il ne vous dit pas, Pardonnez-leur parce qu'ils le méritent; mais il vous dit, Pardonnez-leur parce que je l'ai bien mérité moi-même. Il ne vous dit pas, Ayez égard à ce que vous leur devez; mais il vous dit, Ayez égard à ce

qui m'est dû et à ce que je leur ai cédé. Ce fut ainsi que les enfans de Jacob touchèrent le cœur de Joseph leur frère, qu'ils avoient si indignement vendu, et qu'ils obtinrent de lui le pardon de l'attentat même le moins pardonnable où leur envie les avoit portés contre sa propre personne. Votre père, lui dirent-ils, et le nôtre nous a chargés de vous faire une demande en son nom : c'est que vous ne pensiez plus au crime de vos frères, et que vous oubliiez l'énorme injustice qu'ils ont commise envers vous. *Pater tuus præcepit nobis ut hæc tibi verbis illius diceremus : obsecre ut obliviscaris sceleris fratrum tuorum, et peccati, atque malitiæ quam exercuerunt in te.*[1] Au souvenir de Jacob, de ce père que Joseph aimoit et dont il avoit été si tendrement aimé, ses entrailles s'émurent, les larmes lui coulèrent des yeux; et bien loin d'éclater en menaces, et de reprocher à ces frères parricides leur barbare inhumanité, il les rassura, *Nolite timere ;*[2] il prit lui-même leur défense, et les excusa en quelque manière, *Vos cogitastis de me malum, sed Deus vertit illud in bonum ;*[3] il se fit leur soutien et leur protecteur, *Ego pascam vos et parvulos vestros.*[4]

Or, Chrétiens, ce n'est point au nom d'un père temporel, ni au nom d'un homme comme vous, c'est au nom du Père céleste, au nom d'un Dieu

[1] Genes. 50. — [2] Ibid. — [3] Ibid. — [4] Ibid.

créateur, d'un Dieu rédempteur que je m'adresse à vous. Combien de fois peut-être, vous retraçant l'idée de ses bienfaits, vous êtes-vous écriés comme David, dans un renouvellement de piété et de zèle: *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?*[1] Que vous donnerai-je, ô mon Dieu, pour tout ce que vous m'avez donné; et que ferai-je pour vous, Seigneur, après tout ce que vous avez fait pour moi? Combien de fois avez-vous désiré l'occasion où vous pussiez par une marque solide lui témoigner votre amour? N'en cherchez point d'autre que celle-ci; et dès que vous pardonnerez pour Dieu, comptez avec assurance que vous aimez Dieu. Je ne sais si vous concevez bien toute ma pensée: elle est vraie, elle est indubitable et pour une âme encore susceptible de quelque sentiment de religion, je ne vois rien de plus engageant ni de plus consolant. Expliquons-nous. La plus grande consolation que je puisse avoir sur la terre est de pouvoir croire, avec toute la certitude possible en cette vie, que j'aime Dieu; et que je l'aime, non d'un amour suspect et apparent, mais d'un amour réel et véritable: car autant que je suis certain de mon amour pour lui, autant suis-je certain de son amour pour moi et de sa grâce. Or de tous les témoignages que je puis là-dessus souhaiter, il n'en est point de moins équivoque et de

[1] Ps. 115.

plus sûr que de pardonner à un ennemi : pourquoi? parce qu'il n'y a que l'amour de Dieu et le plus pur amour qui me puisse déterminer à ce pardon. Ce n'est point la nature qui m'y porte, puisqu'il la combat directement; ce n'est point le monde, puisque le monde a des maximes toutes contraires. D'où il s'ensuit que Dieu seul en est le motif, que le seul amour de Dieu en est le principe; et qu'en disant à Dieu, Je vous aime, Seigneur, et pour preuve que je vous aime, je remets de bonne foi telle injure qui m'a été faite, je suis, en parlant de la sorte, à couvert de toute illusion.

Et quelle onction, mes chers Auditeurs, n'accompagne point ce témoignage secret qu'on se rend à soi-même? J'ai sujet de penser que j'aime mon Dieu, et que je l'aime vraiment. Je fais quelque chose pour mon Dieu, que je ne puis faire que pour lui, et par conséquent que je fais purement pour lui. Quel goût ne trouve-t-on point en cette réflexion? Mais le mal est que, sans regarder jamais Dieu dans l'homme, nous ne regardons que l'homme même; et de là ces longues et vaines déclamations sur l'indignité du traitement qu'on a reçu, sur l'audace de l'un, sur la perfidie de l'autre, sur mille sujets qu'on défigure souvent, qu'on exagère, qu'on représente avec les traits les plus noirs. Hé! Chrétiens, qu'il en soit comme

vous le dites, et comme il vous plaît de l'imaginer, j'y consens; mais ne comprendrez-vous jamais que ce n'est point là de quoi il s'agit? Que quand nous vous exhortons à pardonner, nous ne prétendons pas justifier à vos yeux le prochain, puisque s'il étoit innocent il n'y auroit point de pardon à lui accorder. Que voulons-nous donc? c'est que vous vous éleviez au-dessus de l'homme; c'est que vous donniez à Dieu ce que vous refuseriez à l'homme; c'est que vous pensiez que Dieu se tiendra honoré, glorifié et, si j'ose dire, obligé de ce que vous ferez en faveur de l'homme. Du moment que vous vous serez bien imprimé dans l'esprit cette vérité fondamentale et essentielle, y aura-t-il effort qui vous étonne, ou qui doive vous étonner et vous arrêter?

Allons plus avant, et si, pour nous exciter encore et nous régler, il nous faut un grand exemple, Dieu lui-même, comme modèle, nous en servira et nous convaincra par la vue de ses miséricordes envers nous et par la douceur de sa conduite; car nous avons beau nous plaindre et relever nos droits, il n'y a jamais eu, ni jamais il n'y aura de réplique à l'argument que Dieu nous fait aujourd'hui sous la figure de ce maître de l'Évangile : *Omne debitum dimisi tibi; nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui?*[1] J'aime mes en-

[1] Matth. 18.

nemis, et je leur pardonne; je vous ai vous-même aimé, et combien de fois vous ai-je pardonné? ne devez-vous donc pas m'imiter en cela et pardonner comme moi? Raison qui nous ferme la bouche, et qui nous accable du poids de son autorité. Et pour l'examiner à fond, prenez-la, mon cher Auditeur, dans tous les tours qu'il vous plaira. Considérez-y les offenses de part et d'autre, et comparez la personne qui les reçoit, celle qui les fait, le pouvoir et la manière de se venger, l'intérêt qui se trouve à pardonner, la fin que l'on peut dans l'un ou dans l'autre se proposer; pesez, dis-je, exactement tout cela, et en tout cela vous verrez comment l'exemple d'un Dieu vous condamne et que c'est assez de ce seul exemple, si vous ne le suivez pas, pour vous rendre criminels. De là vos vengeances vous paroîtront pleines d'injustice, de foiblesse, de lâcheté, d'aveuglement, d'ingratitude envers Dieu, et d'oubli de vous-mêmes. Toutes ces considérations sont dignes de vous, et demandent une attention particulière.

Car, pour en venir au détail, nous sommes piqués d'une injure et quelquefois nous nous en prenons à Dieu même : mais combien lui-même en souffre-t-il tous les jours et en a-t-il souffert? Nous ne pouvons supporter qu'un homme se soit attaqué à nous et qu'il nous ait outragés; mais Dieu nous fait voir des millions d'hommes, ou plutôt

tous les hommes ensemble qui se soulèvent contre lui et qui le déshonorent. Nous avons peine à digérer que tel et tel depuis si long-temps nous rendent de mauvais offices; mais Dieu nous répond que depuis qu'il a créé le monde, le monde n'a pas un moment cessé de l'insulter. Il nous est fâcheux d'avoir un ennemi dans cette famille, dans cette compagnie, mais Dieu en a par toute la terre. A quoi sommes-nous si sensibles; et sur quoi faisons-nous paroître tant de délicatesse? sur une parole souvent mal entendue, sur une raillerie mal prise, sur une contestation dans l'entretien, sur une vivacité qui sera échappée, sur un mépris très-léger, sur un air froid et indifférent, sur une vaine prétention qu'on nous dispute, sur un point d'honneur. Car voilà, vous le savez, voilà ce qui fait naître parmi les hommes les plus grandes inimitiés, et même parmi ces hommes si jaloux de passer dans le monde pour sages et pour esprits forts. Mais, dit saint Chrysostôme, à regarder les inimitiés des hommes dans leur principe, qu'elles sont frivoles! Et qu'y a-t-il de comparable à tout ce qui s'est fait et à tout ce qui se fait contre notre Dieu: aux impiétés, aux sacriléges, aux imprécations et aux blasphèmes; aux profanations de ses autels, de son nom, de ses plus sacrés mystères; aux révoltes perpétuelles et les plus formelles contre sa loi? Mais encore qu'est-ce que ce souverain Maître, créateur

de l'univers, et qu'est-ce que de foibles créatures, qu'il a formées de sa main et tirées du néant? Si donc, vils esclaves, nous nous récrions si hautement en toutes rencontres et sur les moindres blessures, n'a-t-il pas droit de nous confondre par son exemple et de nous dire : *Omne debitum dimisi; nonne ergo oportuit et te misereri?* Moi, la grandeur même, moi digne de tous les hommages, mais exposé à toute l'insolence des pécheurs, et à tous les excès de leurs passions les plus brutales, j'oublie en quelque sorte pour eux, et la supériorité de mon être et l'innombrable multitude, la grièveté, l'énormité de leurs offenses. Moi-même je leur tends les bras pour les rappeler, moi-même je leur ouvre le sein de ma miséricorde pour les y recueillir, moi-même je les préviens de ma grâce et leur communique mes plus riches dons. C'est ainsi que j'en use, tout Dieu que je suis. Mais vous, ennemis irréconciliables, vous n'écoutez que la vengeance qui vous anime et la colère qui vous transporte! Mais vous, hommes, vous voulez traiter dans toute la rigueur des hommes comme vous; *Nonne oportuit et te misereri conservi tui!* Mais vous, sans vous souvenir de votre commune origine qui vous égale tous devant mes yeux, vous prétendez vous prévaloir de je ne sais quelle distinction humaine, pour exagérer tout ce qui se commet à votre égard et pour le mettre au rang des fautes irrémissibles!

Mais vous, mesurant tous vos pas et craignant de rien relâcher de vos droits, plus imaginaires que réels, vous passez les années et quelquefois toute la vie dans des divisions scandaleuses, plutôt que de faire une démarche; et pour une occasion, pour un moment où votre frère a manqué, vous demandez des réparations qui ne finissent point! Mais vous, comptant pour beaucoup de ne pas porter les choses à l'extrémité, vous demeurez dans une indifférence qui ne témoigne que trop l'éloignement et l'aliénation de votre cœur! Sont-ce là les règles de la charité que je vous ai recommandée, et dont j'ai voulu être le modèle?

Malheur à nous, mes Frères, si nous ne nous conformons pas à ce divin exemplaire. Le péché originel de l'homme a été de vouloir être semblable à Dieu: mais ici Dieu non-seulement nous permet, mais nous conseille, mais nous exhorte, mais nous ordonne d'être parfaits comme lui. Comment accorder ensemble l'un et l'autre? Rien de plus aisé, répond saint Augustin expliquant cette apparente contradiction. Le premier péché de l'homme a été de vouloir être semblable à Dieu en ce qui regarde la prééminence de cet être suprême, c'est-à-dire qu'il a souhaité d'être grand comme Dieu, éclairé comme Dieu, indépendant comme Dieu. Or, c'étoit là un orgueil insupportable et une criminelle présomption. Mais la perfection est de ressembler à Dieu

par l'imitation de sa sainteté et de ses vertus; je veux dire d'être charitable comme Dieu, miséricordieux comme Dieu, patient comme Dieu : *Estote perfecti sicut pater vester cœlestis perfectus est.*[1]

Je dis plus, et je soutiens, mon cher Auditeur, que cet exemple doit avoir sur vous d'autant plus d'efficace, qu'il vous est personnel. Concevez bien ceci. Je ne vous ai parlé qu'en général de tout ce que Dieu reçoit d'outrages de la part des hommes, et de tout ce qu'il leur remet si libéralement et si aisément; mais que seroit-ce si de toutes les personnes qui composent cet auditoire, prenant chacun en particulier, je lui mettois devant les yeux tout ce qu'il a fallu que Dieu dans le cours de sa vie lui pardonnât, et tout ce qu'il se flatte en effet que Dieu lui a pardonné? Que seroit-ce si je présentois à ce mondain toutes les abominations d'une habitude vicieuse, où il s'est livré à ses désirs les plus déréglés; où, sans retenue et sans frein, il s'est abandonné aux plus honteux débordemens; où, mille fois révolté contre sa propre conscience, il a étouffé la voix de Dieu qui se faisoit entendre à lui, il a rejeté la grâce de Dieu qui l'éclairoit et qui le pressoit, il a foulé aux pieds la loi de Dieu qui l'importunoit et qui le gênoit, il a raillé des plus saints mystères de Dieu dont la créance le condamnoit et dont l'idée le fatiguoit et le troubloit; il

[1] Matth. 5.

a sacrifié Dieu et tous les intérêts de Dieu à l'objet périssable qui l'enchantoit et le possédoit? Que seroit-ce si, parcourant tous les autres états, j'appliquois cette morale à l'impie, à l'ambitieux, à l'avare (car il n'y a que trop lieu de croire que dans cette assemblée il se trouve de toutes ces sortes de pécheurs), que seroit-ce, dis-je, mon cher Frère, si je vous retraçois le souvenir de toutes vos iniquités et que je raisonnasse ainsi avec vous : Voilà ce que Dieu a toléré, voilà sur quoi il a usé à votre égard de toute son indulgence, voilà ce qu'il a cent fois oublié pour vous rapprocher de lui et pour se rapprocher de vous? Par où jamais pourrez-vous vous défendre de suivre un exemple si puissant et si présent? Or, ce que je vous dirois, Dieu vous le dit actuellement dans le fond de l'âme : *Serve nequam, omne debitum dimisi tibi.* Méchant serviteur, c'est spécialement à vous que j'ai tout remis, *Tibi.* Je pouvois vous perdre, et je me suis employé à vous sauver; je pouvois vous bannir éternellement de ma présence, et je vous ai recherché; vous étiez pour moi dans une indocilité, dans une insensibilité, dans une dureté de cœur capable de tarir toutes les sources de ma miséricorde, et rien ne les a pu épuiser. De quel front et par quelle monstrueuse opposition un débiteur à qui l'on a fait grâce, et grâce sur des dettes accumulées et dont il seroit accablé, peut-il poursuivre avec une sévérité inexo-

rable l'acquit d'une dette aussi légère que celle qui vous intéresse? *Omne debitum dimisi tibi : nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui?*

Mais peut-être, Chrétiens, doutez-vous de ce pardon de la part de Dieu et par rapport à vous. Car qui sait s'il est digne d'amour ou de haine, et qui peut être certain de la rémission de ses péchés? Hé bien, si vous craignez de ne l'avoir pas encore obtenue, je viens vous enseigner le moyen infaillible de l'obtenir, en vous faisant considérer Dieu comme juge; et s'il y a une vérité qui doive faire impression sur vos cœurs, n'est-ce pas celle-ci par où je conclus cette première partie? Il est vrai, tel est en cette vie notre triste sort et l'affreuse incertitude où nous nous trouvons: nous savons que nous avons péché, et nous ne savons si Dieu nous a pardonné. Les plus grands saints ne le savoient pas eux-mêmes; et des pénitens par état, après avoir passé de longues années dans les plus rigoureux exercices d'une mortification accablante, saisis néanmoins de frayeur, se demandoient les uns aux autres, comme nous l'apprend saint Jean Climaque: Ah! mon Frère, pensez-vous et puis-je penser que mes péchés devant Dieu soient effacés? Si des saints étoient pénétrés de ce sentiment, quel doit être celui de tant de pécheurs? Or dans le sujet que je traite, j'ai de quoi les tirer de cette incertitude qui les trouble; j'ai de quoi leur donner l'assu-

rance la plus solide et la plus ferme, puisqu'elle est fondée sur la parole même de Dieu, sur l'oracle de la vérité éternelle. Car c'est Dieu qui nous l'a dit; et s'il nous ordonne de pardonner, c'est en ajoutant à son précepte cette promesse irrévocable et si engageante, Je vous pardonnerai moi-même : *Dimittite et dimittemini.*[1] En deux mots, quel fonds d'espérance et quel motif pour animer notre charité! Il n'y a là ni ambiguïté ni équivoque, il n'y a point de restriction ni d'exception : tout y est intelligible, tout y est précis et formel. Remarquez-le bien : Dieu, par la bouche de son Fils, ne nous dit pas, Pardonnez, et je vous pardonnerai certains péchés; mais de quelque nature qu'ils puissent être, vos péchés vous seront remis, *Et dimittemini.* Il ne nous dit pas, Pardonnez, et je vous pardonnerai plusieurs péchés; mais leur nombre, selon l'expression du prophète, fût-il plus grand que celui des cheveux de votre tête, tous vos péchés en général vous seront remis, *Et dimittemini.* Il ne nous dit pas, Pardonnez, et, après un temps marqué pour satisfaire à ma justice, je vous pardonnerai; mais du moment que vous aurez pardonné, vos péchés dès-là vous seront remis, *Et dimittemini.* Tellement, Chrétiens, que dès que je pardonne et que je pardonne en vue de Dieu et par amour pour Dieu, je puis autant compter sur le

[1] Luc. 6.

pardon de mes péchés que sur l'infaillibilité de Dieu et sur son inviolable fidélité. Rempli de cette confiance, je vais à l'autel du Seigneur, et, sans oublier le respect dû à cette infinie majesté, j'ose lui parler de la sorte : Je suis pécheur, et je le reconnois en votre présence, ô mon Dieu ; mais tout pécheur que je suis, vous me recevrez en grâce, parce que selon vos ordres j'ai moi-même fait grâce. Dans le sacrifice que je viens vous présenter je n'ai point d'autre victime à vous offrir que mon cœur et que son ressentiment : je vous l'immole, Seigneur, et c'est une hostie digne de vous, puisqu'elle est purifiée du feu de la charité; et si vous rejetiez cette hostie, j'en appellerois à votre parole; et si vous m'imputiez encore quelque chose après l'avoir racheté par cette hostie, je dirois, Seigneur, et vous me permettriez de le dire, ou que vous m'avez trompé, ou que vous avez changé : or ni l'un ni l'autre ne vous peut convenir.

N'en doutez point, mon cher Auditeur, quand vous aurez fait un pareil effort, et que vous adresserez à Dieu une telle prière, il vous écoutera, il vous répondra dans le secret du cœur ce qu'il fit entendre à Madeleine en la renvoyant : Allez en paix, vos péchés vous sont pardonnés : *Remittuntur tibi peccata; vade in pace.* Le ministre de la pénitence, témoin d'une disposition si sainte, et

[1] Luc. 7.

comptant sur toutes les autres qui s'y trouvent renfermées, prononcera sans hésiter la sentence de votre absolution, et répandra sur vous toutes les bénédictions du ciel. Vous vous retirerez content de Dieu, et content de vous-même. Or, à toutes ces conditions et par tous ces titres, dites-moi si Dieu n'a pas droit d'exiger de vous le pardon qu'il vous ordonne et dont il vous a fait une loi. Mais vous, dès que vous ne le voulez pas accorder ce pardon si légitimement dû et si expressément enjoint, ne donnez-vous pas à Dieu un droit particulier de ne vous pardonner jamais à vous-même? C'est ce que vous allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce que nous craignons communément le plus, et ce qui nous seroit dans la vie plus fâcheux et moins soutenable, c'est, Chrétiens, qu'on nous traitât comme nous traitons les autres, qu'on nous jugeât comme nous jugeons les autres, qu'on nous poursuivît et nous condamnât comme nous poursuivons et condamnons les autres. Notre injustice va jusqu'à ce point, de ne vouloir rien supporter de ceux avec qui nous sommes liés par le nœud de la société humaine, et de prétendre qu'ils nous passent tout, qu'ils nous cèdent tout, qu'en notre

faveur ils se démettent de tout. Si, par un retour bien naturel, ils se comportent envers nous selon que nous nous comportons envers eux ; s'ils s'élèvent contre nous, de même que nous nous élevons contre eux, et s'ils nous font ressentir toute la rigueur qu'ils ressentent de notre part, nous en paroissons outrés et désolés. Mais à combien plus forte raison devons-nous donc craindre encore davantage que Dieu ne se serve pour nous de la même mesure dont nous nous servons pour le prochain : c'est-à-dire qu'il ne devienne aussi implacable pour nous que nous le sommes pour nos frères, et que le pardon que nous ne voulons pas leur accorder, il ne nous l'accorde jamais à nous-mêmes? Or c'est justement à quoi nous nous exposons par notre inflexible dureté et par nos inimitiés. En ne voulant pas nous conformer à sa conduite, nous l'obligeons de se conformer à la nôtre ; et nous obstinant à ne rien pardonner, nous lui donnons un droit particulier de ne nous pardonner jamais. Comment cela? le voici. Parce qu'alors nous nous rendons singulièrement coupables, et coupables en quatre manières. Observez-les : coupables envers Dieu, coupables envers Jésus-Christ, Fils de Dieu, coupables envers le prochain substitué en la place de Dieu, et coupables envers nous-mêmes. Coupables envers Dieu, dont nous violons un des préceptes les plus essentiels; coupables envers Jésus-

Christ Fils de Dieu, que nous renonçons en quelque sorte dès que nous renonçons au caractère le plus distinctif et le plus marqué du christianisme; coupables envers le prochain substitué en la place de Dieu, et à qui nous refusons ce qui lui est dû en conséquence du transport que Dieu lui a fait de ses justes prétentions; enfin coupables envers nous-mêmes, soit en nous démentant nous-mêmes et la prière que nous faisons tous les jours à Dieu, soit en prononçant contre nous-mêmes, par cette prière, notre propre condamnation. Quelle ample matière, et quel nouveau fonds de morale? Écoutez-moi, tandis que je le vais développer.

Car il ne faut point se persuader, Chrétiens, qu'il vous soit indifférent de pardonner ou de ne pardonner pas, et que devant Dieu vous en soyez quittes pour lui représenter la justice de vos ressentimens et de vos vengeances, par la grièveté des injures qui vous offensent. Tout offensés que vous pouvez être, Dieu vous défend de suivre les mouvemens de votre cœur aigri et envenimé, et quelque violente que soit la passion qui vous anime, il veut que vous l'étouffiez : pourquoi? parce qu'il s'est réservé à lui seul le droit de vous venger et de vous faire justice, quand il lui plaira et selon qu'il lui plaira : *Mihi vindicta et ego retribuam.*[1] Il ne prétend pas que sans sujet et sans égard on s'attaque

[1] Rom. 12.

à vous, ni que le tort que vous recevez demeure impuni : mais parce que s'il vous permettoit d'être vous-mêmes les juges et les exécuteurs de la juste satisfaction que vous pouvez attendre, tout le lien de la société seroit bientôt rompu et toute la charité éteinte dans le monde; pour la maintenir cette société qu'il a établie et pour conserver entre les hommes cette charité si nécessaire, il vous ordonne de lui abandonner votre cause, de vous en reposer sur lui, et de réprimer jusqu'au moindre sentiment qui vous porteroit aux dissensions et à une fatale désunion. Précepte si exprès et d'une obligation si étroite, qu'il entend même que sur le point de lui présenter tout autre sacrifice, vous quitterez l'autel, vous y laisserez la victime, et vous irez avant toute chose vous réconcilier avec votre ennemi. Sans cela, quelque présent que vous apportiez à son sanctuaire et que vous ayez à lui mettre dans les mains, il le rejette et le réprouve. Que faites-vous donc, mon cher Auditeur, quand par une division scandaleuse ou par une secrète aliénation, vous séparez ce que Dieu avoit uni, et vous troublez la paix dont il étoit le garant et le sacré nœud? Outre l'ennemi visible que vous avez sur la terre et que vous aigrissez encore davantage, vous en suscitez contre vous un autre dans le ciel, mais plus puissant mille fois et plus redoutable, tout invisible qu'il est: c'est Dieu même. Or, se rendre ainsi cou-

pable et condamnable aux yeux de Dieu, n'est-ce pas l'autoriser spécialement à vous punir, et à vous punir sans rémission?

Non, Chrétiens, tant que vous serez inflexibles pour vos frères, n'espérez pas que Dieu jamais se laisse fléchir en votre faveur. Vous vous prosternerez à ses pieds, vous gémirez devant lui, vous vous frapperez la poitrine et vous éclaterez en soupirs pour le toucher : mais la même dureté que vous avez à l'égard d'un homme comme vous, il l'aura envers vous; et malgré vos gémissemens et vos soupirs, n'attendez de lui d'autre réponse que ce foudroyant anathème : Point de miséricorde à celui qui n'a pas fait miséricorde, *Judicium sine misericordia illi qui non fecit misericordiam.*[1] Il est vrai que dans son Église il y a un tribunal de miséricorde pour les pécheurs et pour le pardon de leurs péchés, et qu'il a revêtu ses ministres de son pouvoir pour vous absoudre : mais ce pouvoir, par rapport à vous, est suspendu dès que vous voulez fomenter dans votre âme le mauvais levain qui l'envenime, et le ministre alors doit vous dire en vous renvoyant : *Judicium sine misericordia illi qui non fecit misericordiam.* Il est vrai qu'à la mort Dieu commande aux prêtres de redoubler leurs soins pour votre secours, et de vous communiquer abondamment et libéralement toutes les grâces

[1] Jacob. 2.

qu'ils ont à dispenser. Mais s'ils ne peuvent vous engager à une réunion sincère et de cœur, et s'ils n'en ont de solides témoignages, il leur défend à ce moment même, à ce formidable moment, de vous faire part des remèdes spirituels dont une telle disposition vous rend indignes, et plutôt que de vous les appliquer en cet état, il veut qu'ils vous laissent mourir sans sacremens et en réprouvés, afin que sa parole s'accomplisse : *Judicium sine misericordia illi qui non fecit misericordiam.* Ah! combien de pécheurs sont ainsi passés au jugement de Dieu; et si plusieurs ont consenti dans cette extrémité à de prétendues réconciliations, combien, sous de trompeuses apparences, sont morts aussi ennemis qu'ils l'étoient depuis de longues années! Car il est certain que de toutes les passions il n'en est point qui s'imprime plus profondément que la haine, ni qu'il soit plus difficile de déraciner. On a vu des chrétiens après avoir enduré pour l'Évangile de cruels supplices et triomphé de tous les efforts des tyrans, s'oublier eux-mêmes à la vue d'un ennemi; et, sur le point de consommer leur victoire, céder à un ressentiment, et perdre avec la foi la couronne du martyre.

Je ne m'en étonne point, puisque rien n'est plus directement opposé à l'esprit de Jésus-Christ que l'esprit de vengeance et les aversions qui l'entretiennent dans un cœur. Autre sujet de la colère

et de l'indignation de Dieu. Car entre les caractères de la loi évangélique, un des plus propres, et je puis dire le premier, c'est cette charité qui, sans distinction d'amis et d'ennemis, nous lie tous ensemble, et ne fait de tous les cœurs qu'un même cœur, et de toutes les âmes qu'une même âme. Cette charité qui va jusqu'à bénir ceux qui nous chargent de malédictions, jusqu'à prier pour ceux qui nous persécutent et qui forment contre nous les plus injustes entreprises, jusqu'à les embrasser, jusqu'à les secourir dans leurs besoins, jusqu'à les aider de tout notre pouvoir. Cette charité que pratiqua sur la croix le Fils de Dieu, notre Sauveur et notre divin exemplaire, lorsque s'adressant à son Père, il prit la défense des juifs qui poursuivoient sa mort, des juges qui l'avoient condamné, et de ses bourreaux mêmes qui l'outrageoient encore après l'avoir crucifié : *Pater, dimitte illis; non enim sciunt quid faciunt.*[1] Voilà, dis-je, la perfection de la loi de grâce; voilà le précepte que Jésus-Christ semble avoir eu plus à cœur, le précepte qu'il a spécialement adopté comme son précepte, auquel il s'est particulièrement attaché, sur lequel il a plus fortement insisté; voilà à quoi il veut qu'on nous connoisse en qualité de chrétiens : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis.*[2] Quand donc, contre toutes les règles de cette charité si haute-

[1] Luc. 23. — [2] Joan 13.

ment et si expressément recommandée, nous nous éloignons les uns des autres, et que nous vivons dans une guerre, ou déclarée, ou d'autant plus dangereuse et plus mortelle qu'elle est plus couverte. Quand à la première atteinte qui nous blesse, nous nous récrions, nous nous emportons, nous ne pensons qu'à rendre reproche pour reproche, médisance pour médisance, mal pour mal, quel qu'il puisse être. Quand retenus par un respect tout humain et par une modération feinte, nous conservons cependant au fond de notre âme un venin qui l'empoisonne, et qui ne manque pas de se répandre dans l'occasion, quoique subtilement et sans bruit. Quand nous nous consumons de réflexions, de désirs, d'envies, que nous inspire une secrète malignité et qui ne tendent qu'à la satisfaire. Quand nous nous laissons préoccuper des idées communes, que nous nous faisons une gloire d'avoir vengé une injure, que nous regarderions comme un opprobre de n'en avoir pas effacé la tache, que nous aurions honte de n'en avoir pas eu raison par quelque voie que ce soit : n'est-ce pas alors renoncer Jésus-Christ, sinon de bouche au moins d'effet, puisque c'est renoncer une des maximes fondamentales de la sainte religion qu'il nous a prêchée? N'est-ce pas rougir de Jésus-Christ, puisque c'est rougir de sa morale et de l'observation de sa loi? Or, ne nous y trompons.

pas, et comprenons bien deux choses : premièrement, qu'il n'y a point d'autre médiateur par qui nous puissions obtenir la rémission de nos péchés que Jésus-Christ; secondement, que quiconque aura renoncé Jésus-Christ, Jésus-Christ le renoncera; et que quiconque aura rougi de Jésus-Christ devant les hommes, Jésus-Christ devant son Père rougira de lui. Par conséquent, que si nous ne pardonnons comme Jésus-Christ et selon la loi de Jésus-Christ, nous ne pouvons compter sur sa médiation, ni espérer par ses mérites l'abolition de nos offenses; mais si ce n'est pas par lui que nous l'avons, par qui l'aurons-nous?

Chose étrange, mes chers Auditeurs! Nous sommes chrétiens, ou nous prétendons l'être. En vertu de la profession que nous en faisons, nous n'avons pas une fois recours à Dieu pour implorer sa grâce que ce ne soit au nom de Jésus-Christ, comme frères de Jésus-Christ, comme membres de Jésus-Christ. Et cependant nous prenons des sentimens tout opposés à ceux de Jésus-Christ, nous tenons une conduite toute contraire à la sienne, nous le désavouons et nous le déshonorons, en désavouant son Évangile et déshonorant le christianisme où par une vocation particulière il nous a spécialement appelés. Autrefois le signe des chrétiens et la gloire du christianisme, c'étoit l'esprit de paix qui régnoit entre eux; c'étoit, comme je l'ai

dit, ce concours unanime de tant de volontés dans une même volonté, et de tant d'intérêts dans un même intérêt : tellement que de toute une multitude il ne se faisoit pour ainsi dire qu'un même homme. Les païens le remarquoient, et c'est ce qui les étonnoit, ce qui les édifioit, ce qui les charmoit. Qu'y avoit-il en effet de plus admirable et de plus grand? Ils voyoient parmi des gens de tous les pays et de tous les caractères une concorde que rien ne troubloit. Ils voyoient des martyrs endurer sans se plaindre, et même avec joie, les fausses accusations, les calomnies atroces, les ignominies publiques, tout ce qu'il y a de plus outrageant et de plus diffamant. Ils voyoient ces généreux soldats de Jésus-Christ et ces fidèles imitateurs de sa charité pardonner à leurs tyrans toute la fureur qui les animoit contre eux, et embrasser ceux qui les tourmentoient, qui les déchiroient, qui les brûloient. C'étoit là le triomphe de la religion : mais en voici le scandale. C'est que parmi les successeurs de ces chrétiens si patiens et si charitables, il ne se trouve presque plus de patience dans les injures ni de charité. On voit des disciples de Jésus-Christ en de perpétuelles contestations et en des discordes éternelles. On emploie toutes les considérations divines et humaines pour les adoucir et pour les accommoder : mais souvent on y perd ses soins et l'on n'y peut réussir. Ce qu'il y a de plus déplo-

rable, c'est que, par la plus funeste de toutes les illusions, ce sont quelquefois les plus chrétiens en apparence et les plus déclarés pour la piété, qui gardent dans le cœur plus d'amertume et plus de fiel. Ils viennent à l'autel de Jésus-Christ, ils participent au sacrement de Jésus-Christ, ils prêchent la plus sévère morale de Jésus-Christ; et cependant ils roulent dans leur esprit mille projets de la vengeance la plus vive et la plus pure. Et cependant ils forment mille intrigues et mille cabales, non point seulement contre quelques particuliers, mais contre des sociétés, contre des corps entiers, pour les noter, pour les décrier, pour les ruiner. Et cependant ils n'épargnent ni le sacré ni le profane, ni l'artifice ni le mensonge, pourvu qu'ils puissent parvenir à la fin qu'ils se proposent, d'humilier, de confondre, de perdre quiconque ose les contredire, et ne donne pas aveuglément dans leurs idées, ou plutôt dans leurs erreurs. Encore prétendent-ils agir en cela pour Jésus-Christ et défendre la cause de Jésus-Christ : comme si cet Homme-Dieu, ce Dieu de charité, qui pour la défense de sa propre personne ne proféra pas une parole, autorisoit dans eux, sous le vain prétexte de sa gloire, les plus aigres sentimens, les plus iniques préjugés, les plus noires médisances et les plus injustes pratiques.

Mais revenons. De ne vouloir pas pardonner,

c'est se rendre coupable envers Dieu, coupable envers Jésus-Christ Fils de Dieu, et je dis encore coupable envers le prochain substitué en la place de Dieu : troisième raison qui engage Dieu à nous juger nous-mêmes selon toute la sévérité de sa justice et sans indulgence. Car, quel que puisse être cet homme contre qui vous vous tournez et pour qui vous vous montrez si intraitable, il est revêtu de tous les droits de Dieu, et c'est de lui que Dieu vous a dit ce que l'apôtre saint Paul disoit à son disciple Philémon au sujet d'Onésime : Recevez-le comme moi-même, et usez-en avec lui comme vous en devez user avec moi-même : *Suscipe illum sicut me.*[1] Il vous a déplu dans une occasion, il s'est échappé à votre égard, et c'est une dette dont vous pourriez lui demander compte. Mais cette dette je la prends sur moi ; et pour une juste compensation, je lui transporte celles que je pourrois à meilleur titre exiger de vous. Car souvenez-vous que vous vous devez vous-même à moi, et que j'ai sur vous un droit absolu et sans réserve. *Si autem aliquid nocuit tibi, aut debet, hoc mihi imputa; ego reddam, ut non dicam tibi quod et te ipsum mihi debes.*[2] C'est ainsi, dis-je, que Dieu s'en est expliqué, et c'est ainsi que votre frère, tout redevable qu'il vous est, a droit d'attendre de votre part un traitement favorable et une remise entière. Mais

[1] Philem. 17. — [2] Ibid. 18.

vous, violant tous ses droits, vous n'êtes occupé que des vôtres. Vous les relevez, vous les exagérez, vous les redemandez avec une hauteur et une exactitude que vous appelez droiture, justice, équité; mais que j'appelle moi inhumanité, que j'appelle cruauté, que quelquefois même je puis appeler férocité. Car qui ne sait pas quels sont les emportemens d'une passion de vengeance? On se croit tout permis et l'on ne garde nulles mesures. Dans la fausse idée que l'on se forme d'une offense que l'imagination grossit et que notre délicatesse fait croître à l'infini, quoi qu'on dise, quoi qu'on entreprenne, quoi qu'on exécute, ce n'est jamais trop. Pour un trait, on en renvoie mille autres; pour un mot, on en vient à mille discours remplis d'invectives les plus injurieuses et qui n'ont point de fin; pour une fois et pour un moment, on passe les années et souvent toute la vie à butter sans cesse un homme, à le chagriner, à le traverser, et, s'il est possible, à le désoler et à l'accabler: pourquoi? parce que, aveuglés d'un amour-propre qui ne se prescrit point de bornes, nous nous infatuons de nos prétendus droits et nous perdons tout souvenir du droit réel et solide que Dieu a transmis au prochain.

Après cela, mes chers Auditeurs, allez à l'autel faire la prière que le Sauveur vous a lui-même tracée. Allez aux pieds de Dieu prononcer contre

vous-mêmes l'arrêt le plus foudroyant. Allez à la face de ce Dieu de majesté vous démentir vous-mêmes, vous condamner vous-mêmes, et vous rendre enfin coupables envers vous-mêmes. C'est la dernière preuve par où je finis, et dont vous devez être touchés. Nous disons tous les jours à Dieu : Seigneur, pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, *Dimitte nobis, sicut et nos dimittimus.*[1] Nous le disons, mais si nous comprenons le sens de cette prière, et que nous ayons l'âme ulcérée d'un ressentiment qui la pique et qu'elle n'ait pas encore guéri, cette prière de sanctification devient pour nous une prière d'abomination; et je soutiens que nous ne la devons proférer qu'en tremblant; que nous la devons regarder comme une sentence de mort et comme l'anathème le plus terrible qui puisse tomber sur nos têtes. Et en effet, n'est-ce pas ou nous démentir nous-mêmes, ou nous condamner nous-mêmes? Nous démentir nous-mêmes, si nous pensons d'une façon et que nous parlions de l'autre; si ne voulant pas sincèrement et de bonne foi que Dieu mette cette égalité parfaite entre son jugement et le nôtre, nous osons néanmoins lui tenir un langage tout opposé. Nous condamner nous-mêmes si, consentant à ce que Dieu ne nous pardonne qu'autant que nous

[1] Matth. 6.

pardonnerons, nous ne pardonnons pas; et si pour rentrer en grâce auprès de lui nous ne remplissons pas une condition sans laquelle nous semblons conséquemment lui demander qu'il nous réprouve.

Car qu'est-ce à dire, pardonnez-nous, mon Dieu, de même que nous pardonnons, lorsque réellement et dans la pratique nous ne pouvons nous résoudre à pardonner? *Dimitte nobis, sicut et nos dimittimus.* Faites-y, mon cher Frère, toute l'attention nécessaire, et je m'assure que vous en serez saisi de frayeur. C'est dire à Dieu : Seigneur, comme je porte dans mon sein une aversion que rien n'en peut arracher, ayez pour moi la même haine; et comme je ne veux jamais voir cet ennemi, ni qu'il me voie, ne souffrez pas que moi-même je vous voie jamais dans votre royaume. Travaillez à ma perte, comme je travaille à la sienne, et couvrez-moi dans l'enfer d'une confusion éternelle, comme je voudrois sur la terre le combler d'opprobre : *Sicut et nos.* C'est dire à Dieu : Ne me pardonnez pas mieux, Seigneur, que je pardonne; et comme cette réconciliation où l'on m'engage n'est qu'apparente, ne vous réconciliez point autrement avec moi. Je suis toujours ennemi; soyez toujours le mien. Malgré la parole que j'ai donnée, je n'attends, pour me venger, que l'occasion qui me manque : servez-vous pour vous

venger de moi de toutes celles qui se présenteront et qui ne vous manqueront pas : *Sicut et nos.* C'est dire à Dieu : De même, Seigneur, qu'il me suffit, ou que je veux qu'il me suffise, en pardonnant, de ne point agir contre la personne, et que du reste je ne prétends la gratifier en rien, l'aider en rien, abandonnez tous mes intérêts et ne prenez part à aucune chose qui me concerne. Privez-moi de tous vos dons, et refusez-moi toute faveur, tout secours, tout bien : *Sicut et nos.* Est-ce ainsi, mon cher Auditeur, que vous l'entendez? Du moins c'est ainsi que vous le dites, et c'est ainsi que Dieu dans son jugement l'accomplira. Quelle horreur! ah! pensez-y, Chrétiens; quelle conviction et quelle horreur, quand Dieu, en vous rejetant de sa présence, vous dira : *De ore tuo te judico.* Il ne faut point d'autre juge que vous-même. L'arrêt de ma justice qui vous éloigne de moi vous paroît rigoureux : il vous consterne, il vous désespère. Mais c'est vous-même qui l'avez dicté, et vous l'avez eu cent fois vous-même dans la bouche. De quoi pouvez-vous vous plaindre? Je suis la règle que vous m'avez marquée : je vous pardonne comme vous avez pardonné; ou plutôt, parce que vous n'avez jamais pardonné, ne comptez jamais que je vous pardonne. Retirez-vous. *De ore tuo te judico.*

C'est à vous, mes Frères, à le bien méditer, ce

[1] Luc. 19.

funeste arrêt, et c'est à vous à prendre sur cela votre parti. Car il n'y a point de tempérament, point de milieu : ou pardon de votre part, ou de la part de Dieu affreuse réprobation. Choisissez de l'un ou de l'autre. Mais quoi? voudrois-je donc à ce prix me donner une satisfaction si vaine? M'est-il donc si important de réparer une injure, que je veuille qu'il m'en coûte mon éternité, mon salut, mon âme? En poursuivant un ennemi et en le haïssant, ne seroit-ce pas être mille fois encore plus ennemi de moi-même; et en repoussant un mal, ne seroit-ce pas m'attirer le plus grand de tous les maux, le souverain mal? Comment en jugerai-je à la mort, et comment en jugent tant d'autres? Oserois-je mourir alors dans l'état d'inimitié où je vis, et ne seroit-ce pas un scandale pour le monde même, qui, malgré ses faux principes sur les injures, par la contradiction la plus sensible et par le témoignage qu'il se trouve forcé de rendre à la vérité, condamneroit lui-même un mourant assez endurci pour emporter avec lui son ressentiment dans le tombeau. Or pourquoi ne pas faire maintenant et utilement ce qu'il faudra faire nécessairement un jour et peut-être sans fruit? Car qu'est-ce que ces réconciliations de la mort, et que peut-on se promettre de ce qui n'est souvent qu'une cérémonie et qu'un usage? S'il y a quelques difficultés à surmonter et quelques vic-

toires à remporter sur moi, j'en serai bien dédommagé par l'onction divine qu'on y goûte. Jamais Joseph ne ressentit plus de consolation que lorsqu'il embrassa ses frères qui l'avoient vendu. Il en pleura, non pas de douleur, mais de la joie la plus douce et la plus solide. Quoi qu'il en soit, Chrétiens, nous sommes pécheurs (car voilà toujours où il en faut revenir), et pécheurs en toutes manières. Comme pécheurs, nous avons un besoin infini que Dieu nous pardonne. Pardonnons, et espérons tout de sa miséricorde dans le temps et dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR LE XXIIe DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LA RESTITUTION.

Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo.

Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. Saint Matth., chap. 22.

C'EST l'oracle que Jésus-Christ, la sagesse incréée, prononce en notre Évangile, pour confondre la prudence humaine dans la personne de ses ennemis. Les pharisiens, ces prétendus réformateurs, lui firent, de concert avec quelques gens de la cour d'Hérodes, une question à laquelle il sembloit ne pouvoir répondre sans se rendre criminel. Ils lui demandèrent s'il étoit juste et même permis de payer le tribut établi dans la Judée par l'empereur romain : *Licet censum dare Cæsari, an non?*[1]

[1] Matth. 22.

Si par sa réponse il eût approuvé cette nouvelle imposition, c'étoit choquer directement les intérêts des juifs, à qui les pharisiens prêchoient sans cesse qu'étant le peuple de Dieu, ils ne pouvoient s'assujettir aux lois des hommes comme les autres nations de la terre : mais d'ailleurs s'il eût répondu favorablement pour l'exemption du peuple, c'étoit s'exposer à être traité de séditieux par les Hérodiens, qui, suivant les mouvemens de la cour et du sénat de Rome, à l'exemple d'Hérodes leur souverain, s'efforçoient partout de publier que puisque les Romains par leurs armes maintenoient le repos de la Judée et en étoient les protecteurs, on ne pouvoit sans injustice leur refuser une telle reconnoissance et un tribut si raisonnable. Vous savez, Chrétiens, quelle fut la décision du Sauveur du monde, lorsque, prenant la pièce de monnoie qu'on lui avoit présentée et y voyant l'image de Tibère, Allez, hypocrites, dit-il ; rendez à César ce que vous confessez vous-mêmes être à César, et rendez à Dieu ce qui est à Dieu. Réponse qui confondit la malice des hommes sans engager l'innocence du Fils de Dieu, qui donna tout à César sans rien ôter au peuple, et dont les ennemis mêmes de Jésus-Christ conçurent de l'admiration : *Et audientes mirati sunt :* [1] mais en sorte, remarque saint Jérôme, qu'avec ce sentiment d'admira-

[1] Matth. 22.

tion qui devoit les attacher à cet Homme-Dieu, ils remportèrent néanmoins tout leur endurcissement et toute leur infidélité : *Infidelitatem cum admiratione reportantes.*[1]

Mon dessein est de vous expliquer, mes chers Auditeurs, cette divine réponse et cette importante maxime de notre adorable maître, parce qu'elle contient un des devoirs les plus essentiels de la justice chrétienne. Je ne m'arrêterai point aux mystiques interprétations de quelques Pères et de quelques prédicateurs après eux. Je m'en tiens à la lettre; et dans le sens le plus naturel, je viens vous dire avec Jésus-Christ : *Reddite,* rendez-vous mutuellement, mes Frères, ce que vous vous devez les uns aux autres. Soyez pour le prochain aussi fidèles que vous voulez qu'il le soit pour vous; et si par usurpation vous aviez attenté sur ses droits, que votre premier soin soit de les réparer par une prompte et légitime restitution : *Reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari :* après cela vous pourrez rendre à Dieu ce qui lui appartient, *Et quæ sunt Dei Deo.*

Mais que dis-je, et quel ordre! N'est-ce pas à Dieu que nous devons d'abord penser; et dans la concurrence, ne doit-il pas être satisfait préférablement à tout autre? Les intérêts du prochain peuvent-ils entrer en parallèle avec les siens, et toute réparation due à sa justice ne tient-elle pas

[1] Hieron.

le premier rang entre nos obligations? D'où vient donc que Jésus-Christ paroît établir un ordre tout contraire? Ce n'est pas, répond le docteur angélique saint Thomas, que l'intérêt du prochain doive l'emporter sur l'intérêt de Dieu; mais c'est que l'intérêt de Dieu est nécessairement renfermé dans l'intérêt du prochain, et qu'il n'est pas possible que nous nous acquittions auprès du prochain sans nous acquitter par-là même auprès de Dieu, qui en est le protecteur et comme le tuteur. Ainsi, Chrétiens, souffrez que je me borne précisément à ces paroles, *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari*, rendez à César ce qui appartient à César, et que je vous parle aujourd'hui de la restitution par rapport aux biens de fortune. Je me promets beaucoup de cette matière; elle est morale, elle est instructive, elle est capable de remuer les plus secrets ressorts de vos consciences. Demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave.*

Saint Chrysostôme, parlant des injustices qui se commettent contre le prochain, et en particulier des usurpations, soit violentes, soit frauduleuses, dont la société humaine est continuellement troublée, a fait une réflexion bien solide, quand il a dit que l'injustice étoit de tous les désordres du monde celui que l'on condamnoit, que l'on dé-

testoit, que l'on craignoit le plus dans les autres; mais en même temps que l'on négligeoit, que l'on toléroit, que l'on fomentoit davantage en soi-même. Il est étrange, disoit ce saint docteur, de voir le soin avec lequel nous nous précautionnons contre la mauvaise foi des hommes à notre égard, et cependant le peu de défiance que nous avons de notre mauvaise foi envers eux. Nous sommes vigilans et attentifs pour empêcher que ceux qui traitent avec nous ne nous fassent le moindre tort, et à peine pensons-nous jamais au tort que nous leur faisons. Quoique la charité nous oblige à croire que notre prochain est équitable, la prudence nous fait prendre des mesures avec lui comme s'il n'avoit nulle équité; et parce qu'il peut être injuste, nous nous gardons de lui comme s'il l'étoit en effet. Au contraire, quoique la connoissance que nous avons de nous-mêmes nous convainque qu'il y a dans nous un fonds inépuisable d'iniquité, l'amour-propre qui nous aveugle fait que nous ne nous en défions presque jamais : et néanmoins, ajoute saint Chrysostôme, il est évident que l'iniquité dont on use envers nous nous est bien moins préjudiciable que celle dont nous usons envers autrui, puisque dans les maximes du salut c'est un mal sans comparaison plus grand de tromper que d'être trompé, de faire l'injustice que de la souffrir, de dépouiller le prochain que d'être

dépouillé soi-même. Le monde n'en juge pas de la sorte ; mais la foi, qui est notre règle, établit ce point de morale comme une vérité infaillible, dont il ne nous est pas permis de douter. Il s'ensuit donc qu'un homme chrétien qui veut vivre selon les principes de la loi de Dieu doit avoir plus de délicatesse pour ne pas blesser les intérêts de son frère que pour conserver les siens propres, et que sa principale étude ne devroit pas être de se préserver de la mauvaise foi de ceux qui l'approchent, mais de préserver ceux qui l'approchent et de se préserver soi-même de la sienne. Cette conséquence passeroit même dans le paganisme pour indubitable; jugez si elle peut être contestée dans la religion de Jésus-Christ. Or voilà, mes chers Auditeurs, l'important secret que je dois aujourd'hui vous découvrir, pour vous faire prendre selon Dieu une conduite sûre et pour vous mettre à couvert de la rigueur de ses jugemens : cette exactitude de conscience, cette fidélité inviolable, cette horreur de tout ce qui ressent l'injustice. Et si vous m'en demandez la raison, la voici avec le précis et l'abrégé de tout ce discours.

C'est que je remarque quatre choses qui doivent nécessairement produire en nous ces saintes dispositions : la facilité de s'approprier injustement le bien d'autrui, c'est la première; et la difficulté infinie de restituer ce bien quand on en est une

fois saisi, c'est la seconde; l'impuissance fausse et prétextée dont on se pare communément lorsqu'il s'agit de cette restitution, c'est la troisième; et la véritable impossibilité de se sauver sans cette restitution, c'est la dernière. Prenez garde, Chrétiens: si de ces quatre choses ainsi proposées, vous en ôtiez une seule, c'est-à-dire s'il étoit rare et extraordinaire dans le monde de s'emparer, contre les lois de la conscience, du bien du prochain; ou qu'après s'en être emparé, la restitution en fût aisée: si la difficulté de la faire alloit jusqu'à l'impossible, ou du moins que l'obligation n'en fût pas absolument indispensable, j'avoue que le péché dont je parle n'auroit pas des suites si pernicieuses ni si funestes pour le salut. Mais quand j'avance tout à la fois ces quatre propositions également constantes : rien de plus aisé que de se trouver devant Dieu coupable d'une injustice, et rien de plus difficile que de la réparer; rien de plus faux que l'impossibilité prétendue par la plupart des hommes de faire cette réparation, et rien de plus vrai que l'impossibilité du salut sans cette réparation : ah! Chrétiens, il n'y a point d'homme, pour peu qu'il soit engagé dans le commerce du monde, qui ne doive trembler et qui ne doive tous les jours se citer soi-même devant le tribunal de Dieu, pour y rendre sur ce sujet un compte exact. Développons ces grandes vérités. Je traiterai les deux

premières dans la première partie, et les deux autres dans la seconde. C'est tout le partage de cet entretien.

PREMIÈRE PARTIE.

De quelque apparence d'équité que le monde se pique, et quelque raffinée d'ailleurs que puisse être la prudence du siècle pour se garantir de l'injustice et de l'usurpation, je le répète, Chrétiens, rien n'est plus aisé ni plus commun parmi les hommes que de se trouver, sans y penser même, chargé du bien d'autrui. Et saint Chrysostôme, examinant d'où peut naître cette facilité malheureuse, a fort bien dit qu'elle vient ordinairement de deux chefs : de la cupidité qui est en nous, et des occasions continuelles qui sont hors de nous. Car la cupidité qui est en nous nous fait regarder avec jalousie le bien du prochain, et les occasions où nous sommes nous mettent souvent en pouvoir de le lui enlever. Or ce pouvoir joint à cette jalousie, c'est ce qui entretient dans le monde le péché d'injustice et ce qui nous le rend si facile. Ainsi raisonne ce saint docteur; et en effet, si dans la recherche et dans l'usage des biens de la terre nous n'agissions, ou que par le mouvement de la grâce, ou que par la lumière de la raison, ou même que par la simple inclination de la nature, ce péché

dont le désordre est si général, ne seroit pas à craindre pour nous. Car la nature, qui ne demande que le nécessaire, se contenteroit aisément du peu qu'elle a; la raison, qui fait justice à un chacun, n'auroit garde de prétendre à ce qui ne lui appartient pas; et la grâce, qui porte même jusqu'à se dépouiller du sien, seroit bien éloignée de nous autoriser à prendre ce qui est aux autres. Mais aujourd'hui ce n'est ni la grâce, ni la raison, ni la nature même qui nous gouverne, c'est la passion. C'est cette concupiscence dont parle l'Écriture qui infecte tout le corps de nos actions, et pour user du terme du Saint-Esprit, qui enflamme tout le cercle et tout le cours de notre vie. *Inflammat rotam nativitatis nostræ.*[1] Or la concupiscence ne dit jamais, C'est assez; au contraire, plus elle a, plus elle veut avoir, se persuadant toujours que tout lui manque, et, par un prodige d'aveuglement que saint Ambroise a remarqué, se faisant une infinité de besoins auxquels elle tâche, à quelque prix que ce soit, de satisfaire. Et parce qu'elle ne trouve pas de quoi remplir tous ces besoins imaginaires dans le peu de bien qui lui est échu selon les ordres de la providence (Dieu même, tout Dieu qu'il est, dit saint Augustin, ne pouvant contenter un avare), que fait-elle? Ce qu'elle ne trouve pas dans son fonds, elle le cherche dans le

[1] Jacob. 3.

fonds d'autrui, et elle considère le bien du prochain comme le supplément de son indigence. Voilà le caractère de cette passion.

Or pour cela il n'y a point d'artifice qu'elle n'emploie, point de ruse qu'elle n'invente, point de crime qu'elle ne commette et à qui elle ne donne même une couleur de vertu. De là c'est elle qui a enseigné aux hommes l'art de pallier les usures; c'est elle qui leur a révélé le mystère des confidences et des simonies; c'est elle qui leur a suggéré l'usage commode des antidates et des faux contrats; c'est elle qui leur a fait une science des chicanes les plus honteuses et de toutes les supercheries. Oui, Chrétiens, c'est la passion du bien qui a mis en crédit tant d'espèces d'usures différentes dont les noms mêmes étoient inconnus, et que quelques-uns font présentement valoir comme des productions de leur esprit et de leur subtilité, selon le mot de l'Écriture: *Multi quasi inventionem æstimant fœnus.*[1] Ce péché d'usure, qui étoit condamné dans le paganisme, a trouvé de l'appui chez les chrétiens. La cupidité l'y a introduit, et, pour le justifier, elle l'a fait passer pour un secours de la charité, et pour un soutien nécessaire au commerce public. De peur qu'il n'effrayât les âmes timorées et fidèles, elle a eu soin de le déguiser en mille façons. C'étoit, si nous l'en voulons croire,

[1] Eccles. 29.

une simplicité à nos pères d'estimer l'argent stérile de sa nature ; elle a su le rendre fertile : et, par un miracle bien surprenant, il a paru entre ses mains la chose du monde la plus fructueuse. *Hæc pecuniam tanquam humum proponit*,[1] dit Zénon de Vérone ; et voici, Chrétiens, comment les premiers Pères de l'Église se sont expliqués sur cette matière, et en quoi ils ont fait consister la malice du péché que je combats : l'avarice regarde son argent comme une terre féconde, le présentant à qui le veut pour attirer celui d'autrui. Mais les paroles qui suivent sont encore bien plus expresses et plus remarquables. *Eamque peregrinantem ferali supputatione nutrire non desinit, ut summam quærat, non quam commodatio dedit, sed quam pepererint armati numero dies et anni.*[2] Pendant qu'elle promène cet argent de main en main, elle ne cesse point de l'augmenter par une funeste supputation d'intérêts, exigeant ceci pour cela, jusqu'à ce qu'elle ait recueilli une somme, non pas égale au prêt qu'elle a fait, mais enflée du surcroît détestable que lui ont produit les années, les mois, les jours, armés, pour ainsi dire, de leur nombre et devenus terribles par leur multitude : *Armati numero dies et anni.* Pouvoit-on dépeindre l'usure sous des traits plus forts et plus marqués ?

Il en est de même de tous les autres désordres

[1] Zenon. Veron. — [2] Ibid.

du siècle. Car n'est-ce pas cet amour déréglé des biens temporels qui nous a appris ce secret, maintenant si connu, de trafiquer et de vendre jusque dans le sanctuaire, de faire négoce du patrimoine des pauvres et des bénéfices de l'Église, de les exposer comme à l'enchère sous ombre de permutations, d'en tirer des tributs et des pensions sans aucun titre même apparent, d'en compter les revenus parmi les choses dont on se croit maître, d'en rechercher la pluralité et de les multiplier autant qu'il est possible? Abus qui crient au ciel vengeance de tant de profanations et de sacriléges; et, ce qui est encore plus capable de nous toucher, abus sujets aux affreuses conséquences de la restitution. N'est-ce pas, dis-je, la cupidité qui leur a donné naissance? Sauroit-on tant de stratagèmes et useroit-on de tant de détours, de tant de surprises et de tant de fourberies en matière de procès, si l'on n'étoit possédé de ce démon? Et tant de contrats simulés qui se font tous les jours au mépris des lois divines et humaines, les uns pour frustrer de ses droits un seigneur, les autres pour exclure un créancier, ceux-ci au préjudice d'un pupille, ceux-là contre l'intérêt du prince et du peuple, ne sont-ce pas autant d'inventions de cette concupiscence dont le charme commence par les yeux et empoisonne bientôt le cœur? Voilà, mes chers Auditeurs, la première cause de l'extrême facilité qu'on trouve

à commettre des injustices ; disons mieux, voilà d'où vient la difficulté et souvent l'impossibilité morale de n'en commettre pas. Car il n'y a qu'à vivre comme l'on vit, et qu'à suivre le cours ordinaire du monde, pour être infailliblement emporté par ce torrent. Ah ! Chrétiens, qu'il est donc aisé d'y faire un triste naufrage !

Ajoutez à cela les occasions presque continuelles qui s'offrent à nous, et qui sont autant de piéges presque inévitables tendus de toutes parts à la convoitise des hommes. Car de croire qu'il n'y ait de violences et de vols que ceux qui se font dans les forêts et dans des lieux écartés, c'est une erreur trop grossière pour vous l'attribuer ; et vous êtes trop éclairés pour ne savoir pas que, comme il y a des larcins qui n'osent se produire et qui donnent de la confusion, aussi y en a-t-il dont les hommes ne rougissent point, et qui se commettent dans les conditions les plus éclatantes, suivant cette parole du philosophe : *Multi furto non erubescunt.*[1] En effet, poursuit-il, on voit tous les jours les plus petits brigandages punis selon la sévérité des lois, pendant que les plus grands, que les plus scandaleux, que les plus énormes se soutiennent non-seulement avec impunité, mais avec honneur ; pendant qu'ils marchent en triomphe et qu'ils insultent en quelque façon aux larmes des misérables : *Nam et*

[1] Senec.

minora latrocinia puniuntur, dum magna feruntur in triumphis.[1] Mais ne parlons point de ceux-là, Chrétiens ; arrêtons-nous à nous-mêmes et reconnoissons ce qu'il seroit important que nous eussions sans cesse devant les yeux, que les occasions d'usurper le bien d'autrui nous sont très-présentes et qu'elles nous assiégent de tous côtés. Telle est la nature et telles sont les suites de la société qui est entre les hommes. Un domestique a le bien de son maître entre les mains ; s'il manque de religion et de conscience, c'est une tentation pour lui journalière et à laquelle il lui est difficile de résister. Un marchand négocie, il donne et il reçoit ; s'il n'est homme de probité, et s'il ne craint Dieu, c'est une matière qu'il a toujours prête pour allumer et pour satisfaire son avarice. Qu'est-ce que la plupart des charges et des emplois, sinon autant de spécieux moyens pour prendre commodément et honorablement ? Qu'est-ce que la profession d'un juge, sinon un perpétuel danger de préjudicier aux intérêts des parties dont il a les différends à terminer? Qu'est-ce que la condition d'un officier de guerre, sinon une espèce de nécessité de ruiner ceux mêmes dont on a entrepris la défense ? Ainsi de tous les autres états. Il y a plus, dit le chancelier Gerson ; tout homme qui doit, quelque légitime que soit l'engagement de la dette

[1] Senec.

qu'il a contractée, est actuellement saisi du bien de son prochain ; et s'il n'acquitte pas cette dette dans le temps prescrit, il commence à retenir injustement ce bien ; et tandis qu'il le retient de la sorte, c'est comme s'il l'enlevoit à chaque moment ; et quoiqu'il le relâche dans la suite par un paiement ou volontaire ou forcé, le péché de l'avoir retenu n'en est pas moindre devant Dieu. Or, qu'y a-t-il dans le monde de plus commun que tout cela? D'où il faut conclure que les grands, les riches, les hommes constitués en dignité, qui semblent être les plus éloignés de l'usurpation et du larcin, sont néanmoins ceux qui s'y trouvent les plus exposés. Car ce riche mondain, au milieu de sa grandeur et de sa magnificence, est chargé du bien d'une infinité de pauvres; du bien d'un domestique qui le sert, du bien d'un artisan qui travaille pour lui, du bien d'un marchand qui le fournit; et ce bien, sans qu'il y prenne garde, est autant le sujet de ses iniquités que de sa honte. Les pauvres peuvent lui nuire d'une façon, et il peut nuire aux pauvres de l'autre; comment? je l'ai dit, par les occasions où l'engage même la providence.

Devez-vous donc, Chrétiens, vous étonner qu'il y ait une facilité si grande à tomber dans le désordre de l'injustice : et faut-il demander après cela pourquoi le Sage, qui étoit éclairé des lumières de l'esprit de Dieu, cherchoit partout un homme qui eût les mains nettes du bien d'autrui ; l'appelant un

homme de miracles, disant qu'il vouloit faire son éloge, l'élevant jusques au ciel et le canonisant dès cette vie : *Quis est hic, et laudabimus eum?*[1] Oui, mes Frères, reprend saint Chrysostôme, c'est un miracle de la grâce d'être tous les jours dans l'occasion et dans le pouvoir de s'emparer du bien d'autrui, et de ne se trouver jamais saisi que du sien propre. Ce qui me surprend et ce que j'ai cent fois déploré, c'est de voir des gens, livrés, comme dit saint Paul, à la corruption de leurs désirs; outre ces occasions générales d'attenter sur le bien du prochain, en rechercher de particulières, s'y ingérer d'eux-mêmes, les poursuivre avec ardeur et former mille intrigues pour y parvenir. Vous savez, Chrétiens, quelle est leur ambition : c'est d'avoir des deniers à manier, c'est d'entrer dans un traité, c'est d'obtenir une commission. Voilà le plus haut point de leur fortune : et vous savez quelle commission est la plus considérable et la plus importante dans leur estime; celle où il y a plus d'affaires, c'est-à-dire celle où il y a plus de péril, celle où il est plus à craindre de se damner, celle où un homme, s'il veut oublier les lois de la religion et les violer, le peut plus sûrement et plus avantageusement. Car voilà l'idée véritable de ce genre d'emplois, et voilà ce qui les distingue : le pouvoir de faire plus ou moins de mal.

[1] Eccles. 31.

Ah! mon cher Auditeur, que ces sentimens sont opposés au vrai christianisme, et qu'ils s'accordent peu avec la conscience! Car je vous dis, moi, que du moment que vous ambitionnez ces emplois, ces emplois sont pernicieux pour vous; et ne les connoissez-vous pas assez pour savoir qu'en les exerçant vous pouvez vous procurer mille profits injustes; et n'avez-vous pas assez d'expérience de vous-même pour voir qu'en même temps que vous le pourrez vous serez dans le danger prochain de le vouloir! Or, cela étant, s'il arrivoit même que vous y fussiez destiné et appelé, ne feriez-vous pas de bonne foi, ou du moins ne devriez-vous pas faire les derniers efforts pour les éviter, bien loin de vous y pousser? Ce sont des emplois, me direz-vous, où il faut quelqu'un, et pourquoi ne sera-ce pas moi aussi-bien qu'un autre? Mais je vous réponds ce que j'ai déjà répondu plus d'une fois sur une matière à peu près semblable, que s'il y faut quelqu'un, c'est quelqu'un qui craigne d'y être, quelqu'un qui tremble en y entrant, quelqu'un qui gémisse et qui s'afflige sincèrement d'en porter la charge. Voilà celui qu'il y faut : celui-là s'y pourra sauver, et s'y comportera avec honneur. Mais c'est un emploi avantageux, et où l'on peut s'enrichir en peu de temps. Hé n'est-ce pas pour cela même que vous devez l'appréhender, puisque c'est un oracle de votre foi que quiconque veut devenir

riche en peu de temps, ne peut guère être juste selon Dieu : *Qui festinat ditari, non erit innocens.*[1] Permettez-moi, mes Frères, de faire ici une réflexion. Vous en faites souvent de politiques sur les affaires du monde. En voici une chrétienne, que la politique la plus intéressée ne détruira pas. Toutes les règles de la conscience vous apprenoient qu'il n'est rien de plus contraire au salut qu'un emploi où il est aisé de s'enrichir : mais toutes les règles de la conscience n'avoient pas assez de force pour vous le faire fuir dans cette vue. Qu'a fait Dieu? il a permis que les considérations humaines vinssent au secours de votre devoir, et que l'intérêt même temporel vous obligeât à ne plus tant désirer ce qui se trouvoit sujet à tant de recherches et à de si tristes décadences. Je ne sais si vous profiterez de cette leçon, mais malheur à ceux pour qui ce dernier remède de la miséricorde et de la sagesse divine n'aura d'autre effet que d'exciter leurs murmures et de les jeter dans le désespoir. Vous m'entendez, et il n'est pas nécessaire que je m'explique davantage.

Mais revenons. C'est donc une chose très-ordinaire et très-facile parmi les hommes que de commettre l'injustice sur ce qui concerne le bien d'autrui. Est-il aussi facile et aussi commun de la réparer après l'avoir commise? Je vous le demande, Chrétiens : c'est à vous-mêmes que j'en appelle, et

[1] Prov. 28.

à ce long usage du monde que vous avez encore plus que moi. En voyons-nous aujourd'hui beaucoup qui, pour satisfaire au christianisme et à la loi de Dieu, prennent le parti de restituer un bien mal acquis? Je ne veux que cette preuve de ma seconde proposition. Où voit-on aujourd'hui des exemples pareils à ceux que rapportoit saint Augustin pour l'édification du peuple de Dieu? Je veux, mes Frères, disoit ce grand homme dans le livre des cinquante homélies, je veux vous faire part de ce que j'ai vu, et de ce qui m'a donné l'idée sensible d'une solide religion. Je veux, pour exciter votre piété, lui proposer ce que fit un pauvre de Milan, réduit dans une extrême indigence des biens de la terre, mais parfaitement riche des trésors du ciel. Il avoit trouvé deux cents pièces d'or, et cette somme, en se l'appropriant, pouvoit lui tenir lieu d'une ample fortune; mais aussi lui eût-elle été la matière d'un crime. Le voilà donc dans le trouble : plus affligé d'avoir, quoique innocemment ce qui n'est pas à lui, que celui même à qui la somme appartient de l'avoir perdue. Il s'informe, il cherche, il use de toutes les diligences pour savoir qui a fait cette perte; il le trouve, et transporté de joie, il lui remet tout entre les mains. Celui-ci par une juste reconnoissance lui offre vingt pièces de cette monnoie; mais le pauvre refuse de les accepter. L'autre le presse au moins d'en rece-

voir dix ; mais le pauvre persiste dans son refus. Enfin piqué d'une si sainte générosité, le maître lui abandonne la somme entière, protestant qu'il n'y prétend rien ; et moi, répond le pauvre, j'y prétends encore beaucoup moins, puisque je n'ai en effet nul droit d'y prétendre. Exemple mémorable, et quel combat, mes Frères, s'écrie saint Augustin, quelle contestation! Mais où sont maintenant les imitateurs d'une telle fidélité ; c'est-à-dire, où sont les âmes délicates jusqu'à ce point sur l'intérêt d'autrui, qu'une chose trouvée leur soit un fardeau dont elles ont impatience de se décharger ? Je dis un fardeau, parce qu'il leur impose devant Dieu l'obligation d'une enquête exacte et d'une fidèle restitution. Quoi qu'il en soit, où sont-elles ces âmes pleinement désintéressées ? Où voit-on, demande le même Père dans l'excellente lettre qu'il écrivoit à Macédonius, où voit-on un homme du barreau, après avoir défendu et gagné une cause injuste, se mettre en devoir de réparer le dommage dont il est l'auteur ? Où voit-on des juges touchés d'un remords salutaire, rendre à des parties lésées ce qu'ils leur ont enlevé par un jugement inique et de mauvaise foi ? Où voit-on des ecclésiastiques restituer les fruits des bénéfices qu'ils possèdent sans en accomplir les charges ? Avec cette seule figure j'aurois de quoi convaincre et de quoi confondre

tous les états qui composent le monde chrétien.

Mais je laisse ces sortes d'abus ; et voyez seulement, mes chers Auditeurs, la peine que témoignent certains riches et certains grands du monde quand il s'agit d'acquitter des dettes légitimement contractées ; et la violence qu'ils se font, ou plutôt qu'il leur faut faire pour arracher d'eux un paiement dont ils conviennent les premiers qu'ils ne peuvent se défendre. Par combien de paroles et de vaines promesses n'éludent-ils pas les poursuites d'un créancier ? Combien de rebuts ne l'obligent-ils pas à essuyer? De combien de retardemens et de remises ne fatiguent-ils pas sa patience : et cela, sans prendre garde aux effets terribles et aux engagemens de conscience dont une semblable dureté est nécessairement suivie. Car, s'il n'étoit question que des bienséances et des raisons humaines, quoiqu'il n'y ait rien, même selon le monde, de plus indigne que ce procédé, je n'insisterois pas là-dessus. Mais quand il y va du salut éternel, si je ne m'en expliquois avec tout le zèle et toute la force que requiert le sacré ministère que j'exerce, ce seroit être prévaricateur. Or, il y va du salut, Chrétiens, et de quelque prétexte que vous cherchiez à vous autoriser, la théologie la plus indulgente et la plus commode ne peut rien rabattre de cette décision. Cependant vous savez ce qui arrive, surtout parmi les grands du siècle. On traite un homme d'impor-

tun et de misérable parce qu'il demande son bien, et ce misérable est contraint de poursuivre une dette comme s'il poursuivoit une grâce, parce que c'est à un grand qu'il a affaire; n'en obtenant jamais d'autre réponse sinon qu'il n'y a rien encore à lui donner, quoiqu'en même temps il y ait tout ce qu'il faut pour cent dépenses superflues; quoiqu'il y ait tout ce qu'il faut pour le luxe, quoiqu'il y ait tout ce qu'il faut pour le jeu, quoiqu'il y ait tout ce qu'il faut pour le crime. Et avec cela peut-être ne laisse-t-on pas d'affecter tout l'extérieur de la dévotion, et de se déclarer pour la morale la plus étroite.

Ah! mes chers Auditeurs, souffrez que je vous le dise ici avec douleur, voilà l'un des obstacles à la conversion les plus invincibles que les gens du monde aient à surmonter : cette difficulté de rendre au prochain ce qui lui est dû. Voilà ce qui les endurcit, voilà ce qui étouffe dans eux les mouvemens de la grâce, voilà ce qui les rend esclaves du démon et ce qui les tient si opiniâtrément éloignés de Dieu. Ils viennent, disoit saint Augustin faisant le portrait et le caractère de ce genre de pécheurs, c'est-à-dire de ces usurpateurs et possesseurs du bien d'autrui; ils viennent se prosterner devant les autels, les yeux baignés de larmes, le cœur plein d'amertume et de repentir. Ils s'accusent, ils se condamnent, et ils veulent, à ce qu'il paroît, se réconcilier parfaitement avec Dieu. Mais quand on

leur parle de restituer, c'est là qu'ils commencent à se démentir et à changer de langage. Jusque-là ils écoutent le prêtre comme le lieutenant de Dieu, ils se soumettent à lui comme à leur juge, ils lui obéissent comme au pasteur et au médecin de leur âme : quoi qu'il exige d'eux et qu'il leur ordonne, tout leur semble aisé. Mais vient-il à leur prescrire une restitution, dès-là ils le prennent lui-même à partie; et dans le désespoir de le gagner, ils en cherchent un autre plus traitable, un autre moins embarrassant, un autre qui les trompe et qui se damne avec eux. Vous diriez que le ministre de Jésus-Christ devient en un moment leur ennemi, parce qu'il s'arme d'un zèle d'équité pour l'intérêt du prochain. Cette résistance, poursuit saint Augustin, nous force souvent à employer contre eux toute la rigueur de la discipline de l'Église; et quand ils s'opiniâtrent à retenir ce qu'ils possèdent injustement, nous nous faisons une loi de leur refuser ce que Dieu nous a confié et de leur retrancher l'usage des divins mystères. *Nolentes autem reddere arguimus, increpamus, sancti altaris communione privamus.*[1] Mais hélas! que ces remèdes sont communément foibles et impuissans; et qu'il y en a peu qui se déterminent à restituer, pour être ensuite rétablis dans la participation du corps de Jésus-Christ qui est le souverain bien des justes sur

[1] August.

la terre! D'où vient cela? c'est qu'il n'y a rien dans le fond qui répugne davantage et qui soit plus contraire au naturel de l'homme, que de se dessaisir des choses qui flatent sa cupidité. *Ingemiscimus gravati*, disoit l'Apôtre, quoiqu'en un autre sens, *eo quod nolumus expoliari.*[1] Nous gémissons sous le poids de l'iniquité qui nous accable, parce que nous ne pouvons nous résoudre à nous dépouiller de cette possession criminelle contre laquelle il y a si long-temps que notre conscience réclame, et qu'elle ne cessera jamais de troubler par le ver intérieur qu'elle excite en nous. Hé quoi, dit un mondain délibérant avec soi-même sur une importante restitution, faudra-t-il donc ruiner mes enfans, en leur ôtant ce qu'ils ont toujours envisagé comme l'héritage de leur père; et tout innocens qu'ils sont de mon injustice, auront-ils la disgrâce et le malheur d'en porter la peine? Faudra-t-il déchoir du rang que je tiens dans le monde, et d'une fortune opulente me voir réduit dans une vie obscure? Faudra-t-il me faire connoître pour ce que je suis, pour un ravisseur du bien d'autrui; et en le restituant, exécuter contre moi-même un jugement si sévère? Où prendre de quoi réparer toutes les injustices dont je me sens coupable? Où trouver ceux qui les ont souffertes et à qui je devrois satisfaire? Toutes ces raisons se présentent à son esprit, le

[1] 2. Cor. 5.

jettent dans la confusion et dans le trouble, le portent à des désespoirs, lui donnent des dégoûts de sa religion, lui en rendent l'exactitude odieuse, le tentent de ne plus rien croire, le mettent au terme de tout risquer et de mourir impénitent; en un mot, lui représentent cette restitution plus fâcheuse que la mort même, et malgré les sollicitations pressantes de l'Esprit de Dieu lui font conclure, Non je ne le puis. Vous ne le pouvez, mon cher Auditeur! Ah! plût à Dieu que cette parole fût sincère et véritable; et qu'au lieu de l'extrême difficulté dont je conviens, elle signifiât dans vous une impuissance absolue! Quelque déplorable que fût votre sort, votre salut du moins seroit hors de risque : car si vous n'aviez pas de quoi satisfaire les hommes, vous auriez de quoi contenter Dieu. Mais la question est de justifier cette impuissance dont vous vous prévalez; et je vais vous faire voir qu'il n'est rien de plus faux que le prétexte de cette impossibilité alléguée par la plupart des hommes en matière de restitution, comme aussi rien n'est plus vrai que l'impossibilité réelle du salut sans la restitution. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Je le dis, Chrétiens, et il est vrai, que cette impuissance qu'allèguent les hommes du siècle pour se dispenser de restituer le bien d'autrui, est

presque toujours chimérique, vaine, mal fondée, et qu'elle ne subsiste que dans les idées de l'amour-propre et du propre intérêt. En voulez-vous être convaincus ? Appliquez-vous. Car il n'y a pour cela qu'à examiner les prétendues raisons que j'ai déjà marquées et les excuses que l'esprit du monde ne manque pas de suggérer à ses partisans, pour les entretenir dans une erreur aussi grossière que l'est celle dont j'entreprends de vous détromper ; raisons qui se détruisent d'elles-mêmes, et qu'il suffit d'exposer dans une simple vue pour vous en faire d'abord comprendre le peu de solidité.

Car, que dit l'un ? que s'il restitue il ruine sa famille : voilà le premier prétexte et le plus apparent. Mais ne vaut-il pas mieux ruiner ses enfans que de les damner ? C'est la réponse de saint Chrysostôme, qui dans un mot devroit fermer la bouche à l'iniquité du siècle. Je vais plus avant et je soutiens que, bien loin de ruiner ses enfans en restituant un bien mal acquis, on les ruine tout à la fois et on les damne en ne restituant pas : ce qui revient au même principe. Et en effet, reprend éloquemment saint Chrysostôme, cet héritage d'autrui que vous possédez et qu'une tendresse malheureuse vous fait réserver pour vos enfans, changera-t-il de nature entre leurs mains ? Cessera-t-il d'être à autrui, parce

que vous les en aurez injustement pourvus? L'obligation de le rendre s'éteindra-t-elle dans votre personne? Ne passera-t-elle pas de vous à eux, et n'en seront-ils pas les héritiers, aussi-bien et encore plus que de la chose même que vous leur voulez conserver? De là jugez lequel des deux doit être leur ruine : de leur ôter ce bien, ou de le leur laisser. Car si vos enfans se trouvent plus consciencieux et plus chrétiens que vous, s'ils ont assez de courage pour faire ce que vous n'avez pas fait et pour restituer ce que vous vous serez opiniâtré à retenir, que leur laissez-vous? la peine d'une restitution onéreuse, jointe au danger d'une affreuse tentation. Et s'ils sont assez durs et assez aveugles pour vouloir suivre votre exemple, en ne restituant pas ce que votre ambition ou votre avarice a usurpé sur le prochain, que faites-vous? vous les rendez complices de votre péché, et par l'amour le plus cruel vous les enveloppez avec vous dans le malheur de votre éternelle réprobation. Quoi donc, ajoute saint Chrysostôme, espérez-vous que votre mauvaise foi leur servira de caution auprès de Dieu? Voudriez-vous que Dieu, qui est la sainteté et l'équité même, fît prospérer dans vos enfans l'impie qu'il a eu en horreur et qu'il a détesté dans vous? Et si par des ressorts secrets de sa providence il permettoit qu'une succession

aussi mal établie que celle-là fût suivie de quelque prospérité, n'est-ce pas cette prospérité même qui devroit vous faire trembler et vous tenir lieu de la plus funeste de toutes les malédictions? Par conséquent rien de plus frivole que la crainte d'une prétendue ruine de vos enfans. Ce n'est point proprement les ruiner que de les réduire à l'état où ils doivent être. Mais avançons.

Un autre dit : je suis obligé de maintenir mon état; et du moins dans ma condition puis-je garder ce qui m'est nécessaire pour une honnête médiocrité. Et moi je réponds que le premier devoir d'un chrétien est de restituer, et non pas de maintenir son état; et que si l'état a quelque chose d'incompatible avec la restitution, non-seulement vous n'êtes plus obligé de le maintenir, mais que la loi de Dieu indispensable est que vous y renonciez. Et qu'est-il nécessaire, mon cher Auditeur, que vous mainteniez ainsi votre état dans le monde? Il est nécessaire que Dieu soit obéi et que chacun ait le sien; mais il est indifférent que vous occupiez telle place et que vous soyez plus ou moins élevé. Vous ne pouvez satisfaire à telles dettes en soutenant la dépense de votre maison. Hé bien retranchez cette dépense, diminuez ce nombre de domestiques, réglez votre table, soyez plus modeste dans vos habits, passez-vous de cet équipage dont tant de personnes

plus qualifiées que vous ont su en effet se passer. Vivez dans la simplicité et la retraite, et faites tout cela dans cet esprit de justice qui est l'âme du christianisme. Voilà en quoi consiste la vraie piété ; et hors de là, tout ce que vous faites pour Dieu n'est qu'hypocrisie, toutes vos dévotions sont autant d'abus. Il vous est impossible de réparer le tort que vous avez fait, si vous ne prenez la résolution de vous cacher désormais et de vous ensevelir dans les ténèbres. Ce parti vous coûtera, j'en conviens ; mais il n'y a point de théologien qui ne vous y condamne ; et en vous y condamnant vous-même, vous ne ferez rien de pur conseil ni de surérogation. Descendez d'un rang où le péché vous a fait monter, et bornez-vous à celui où la providence vous a fait naître. Il n'est rien de plus raisonnable ni de plus conforme à toutes les règles de la probité naturelle et chrétienne. Je n'en veux que votre propre témoignage, et jugez-en par vous-même. Car dites-moi quel sentiment vous auriez d'un homme, qui tenant en ses mains votre bien, refuseroit de le remettre dans les vôtres, parce qu'il le croiroit nécessaire à l'entretien de sa condition ? Ne lui diriez-vous pas qu'il a bonne grâce de vouloir s'entretenir dans sa condition à vos dépens, et, de quelque manière qu'il pût l'entendre, ne lui représenteriez-vous pas que votre bien est votre bien, et qu'il ne

vous a pas été donné pour servir de ressource à sa mauvaise fortune? Or, appliquez-vous cette réponse, et vous reconnoîtrez que le prétexte de votre état n'est donc pas un titre solide que vous puissiez opposer au précepte étroit et rigoureux de restituer le bien d'autrui.

Mais s'il faut que je restitue, je n'aurai pas même le nécessaire à la vie. C'est la difficulté que se propose saint Augustin dans l'explication du psaume cent vingt-huitième. Observez, je vous prie, la décision de ce Père, qui fut par excellence le casuiste, ou pour mieux dire, l'oracle de son temps, et qui mérite bien d'être encore celui de notre siècle. *Audet aliquis dicere, non habeo aliud unde vivam.* [1] Quelqu'un me dira, il ne me reste pour vivre que ce seul secours et je n'en ai point d'autre : abus, reprend le saint docteur. Car un voleur public et un enchanteur pourroient tenir le même langage quand on les presse de renoncer à leurs infâmes pratiques, puisque l'un et l'autre est en possession de ne subsister que par le larcin ou par les maléfices. *Hoc et mihi latro, hoc et maleficus diceret.* [2] Mais on leur peut répondre que, s'il est vrai qu'ils en soient venus à cette extrémité, il y a une providence en qui ils sont obligés de se confier ; et que ce n'est point dans ces commerces d'iniquité, mais dans

[1] Aug. — [2] Ibid.

la piété des fidèles, qu'ils doivent chercher le soulagement de leur misère. Je dis le même à tout chrétien chargé d'une restitution. Ce n'est point sur le bien d'autrui, surpris par artifice et retenu par violence, qu'il doit compter pour avoir de quoi fournir à ses besoins : mais c'est sur le bon usage des talens de l'esprit, qu'il a reçus de Dieu; c'est sur la santé dont il jouit, utilement employée; c'est, au défaut de tous les deux, sur la charité publique qui ne lui manquera jamais. Qu'il ait recours à ces moyens, j'y consens et je l'y exhorte. Il peut s'en faire un mérite et une vertu; mais il ne peut sans crime retenir un bien qui n'est point à lui.

L'honneur a quelque chose en cette matière de plus délicat; et il y en a qui se croient dans l'impuissance de restituer, parce qu'ils se persuadent ne le pouvoir faire sans se déshonorer. Combien sont assez préoccupés de l'amour d'eux-mêmes pour prétendre que le moindre degré de ce qu'ils appellent leur réputation doit l'emporter alors sur les plus notables et les plus essentiels intérêts du prochain? Or il faut être ou bien peu éclairé, ou bien mal-intentionné, disoit le chancelier Gerson, pour entrer dans ce sentiment. Bien peu éclairé, si l'on ignore par combien de voies secrètes on peut faire une restitution sans hasarder sa réputation. Bien mal-

intentionné, si, les connoissant, on n'est pas en disposition de les prendre.

Mais enfin, dit-on, de quelque diligence que je puisse user, où trouverai-je toutes les personnes à qui je suis redevable; et quelque disposé que je sois à restituer, comment satisferai-je à tant de particuliers que j'ai trompés? Comment dédommagerai-je toute une ville, toute une province dont la dépouille m'a enrichi? Je conviens, mon cher Auditeur, que la restitution est plus ou moins difficile selon les conjonctures et la situation différente des choses. Je conviens qu'il y a des affaires tellement embarrassées que l'on n'y peut presque rien démêler. De vouloir là-dessus m'engager dans une discussion exacte, c'est un détail qui ne peut être propre de la chaire, parce qu'il est infini et qu'il va bien au delà des bornes d'un discours. Il me suffira de vous tracer quelques règles générales, et il ne tiendra qu'à vous de vous les appliquer. La première est d'exciter en vous et de concevoir un vrai désir de réparer, autant qu'il dépendra de vos soins, tous les dommages que vous avez causés. Dès que vous le voudrez bien, que vous en aurez bien compris la nécessité et que vous serez dans une ferme résolution de ne rien épargner pour cela, il vous viendra dans l'esprit assez de manières et assez d'expédiens que je ne puis vous suggérer et qu'une

bonne volonté vous fera bientôt imaginer. La seconde est de les chercher ces expédiens et ces moyens : de les chercher, dis-je, de bonne foi, et d'y donner toute l'attention que demande l'importance du sujet. Bien des embarras dès lors et bien des obscurités où vous ne pensiez pas pouvoir pénétrer commenceront à s'éclaircir, et peut-être verrez-vous s'évanouir tout à coup tous les obstacles qui vous arrêtoient. La troisième est de poser pour principe et de vous bien convaincre que l'obligation de restituer n'est point indivisible ; que ce que vous ne pouvez accomplir dans toute son étendue, il le faut au moins faire en partie et selon les facultés présentes ; que ce qui ne se peut dans un temps, se peut dans l'autre, et qu'il y a plus d'une façon de compenser le tort qu'a reçu le prochain. La quatrième, c'est de s'adresser à un homme intelligent, sage et droit ; de lui donner une juste connoissance de votre état, de lui exposer les faits simplement et fidèlement, de ne point chercher à le prévenir ni à le gagner en votre faveur, mais de lui laisser une liberté entière, pour prononcer selon les vues d'une prudence éclairée et selon les lois de l'équité chrétienne. Avec de telles dispositions et de telles mesures, je prétends que ce qui ne vous sembloit pas auparavant praticable, vous le deviendra, vous le paroîtra ; et que vous

jugeant vous-même dans la justice, vous souscrirez sans résistance à l'arrêt de votre condamnation. Mais parce que la cupidité nous domine, et que malgré les plus belles démonstrations d'un désir véritable de restituer, on ne le veut que de bouche et qu'en apparence, sans le vouloir réellement et de cœur, qu'arrive-t-il? On se contente d'un examen superficiel, et la moindre difficulté qui naît, on la prend pour une impuissance absolue. On étouffe mille retours de la conscience, on écarte mille réflexions qu'elle présente et on les traite de scrupules. Dès qu'on ne peut satisfaire à tout, on conclut de ne satisfaire à rien. On n'en veut croire nul autre que soi-même, ou si l'on veut bien s'en rapporter à quelqu'un, ce n'est que dans la pensée d'en tirer une décision favorable, et que pour se confirmer dans l'idée de cette impossibilité imaginaire dont on se flatte. D'où il s'ensuit que voulant toujours restituer, ou disant toujours qu'on est dans le dessein de le faire aussitôt qu'on le pourra, on ne le fait jamais, parce qu'on ne pense jamais le pouvoir.

Cependant, mon cher Auditeur, point de salut sans la restitution, et c'est la dernière vérité par où je finis. Car, de toutes les obligations à quoi le salut est attaché, il n'en est point de plus étroite que celle-ci, ni qui souffre moins d'adoucissement, de tempérament, d'accommodement. Obligation

rigoureuse, dit l'Ange de l'école, soit à l'égard des hommes ministres de Dieu, soit à l'égard de Dieu même. A l'égard des hommes ministres de Dieu, parce qu'ils n'en peuvent jamais dispenser; à l'égard de Dieu, parce que, s'il le peut, il ne le veut pas. Remarquez, s'il vous plaît, ce que je dis. Dieu a donné aux hommes qui sont ses ministres sur la terre une puissance presque sans bornes. Ils peuvent, en vertu de la juridiction qu'ils exercent, considérée dans sa plénitude, dispenser des lois de l'Église les plus saintes, absoudre des censures les plus foudroyantes, relever des sermens les plus authentiques, faire cesser l'engagement des vœux les plus solennels, effacer les crimes les plus énormes, remettre les peines et les satisfactions les plus légitimement imposées : ils ont, dis-je, tous ces pouvoirs en mille rencontres. Mais s'agit-il de restituer? chose étonnante, Chrétiens! ces hommes, que l'Écriture appelle des dieux et qu'elle traite de tout-puissans, ne peuvent plus rien. Ces clefs données à saint Pierre, n'ont pas la vertu d'ouvrir le ciel à quelque usurpateur que ce soit, tant qu'il se trouve volontairement chargé du bien de son prochain, et l'Église, à qui il appartient de lier et de délier en tout le reste, nous fait entendre que là-dessus elle a les mains liées elle-même. Ce n'est pas assez; mais selon de très-savans théologiens, après le Docteur angélique, Dieu

même, à notre égard et à proprement parler, ne peut user sur cela de dispense. Il peut bien, disent-ils, comme Seigneur absolu de toutes choses, transporter la propriété et le domaine de mon bien à celui qui me l'a ravi, parce que je n'ai rien dont Dieu ne soit le maître plus que moi-même. Mais s'il ne fait pas ce transport et tandis que ce bien est à moi, Dieu, tout Dieu qu'il est, ne peut dégager quiconque me l'a enlevé de l'obligation de me le rendre; pourquoi? parce que cette obligation est nécessairement enfermée dans la loi éternelle et invariable de la souveraine justice. Je sais que d'autres théologiens raisonnent plus simplement et prétendent que ce pouvoir, qui est en Dieu, de transporter le domaine d'un bien mal acquis, est le même en effet que le pouvoir de dispenser en matière de restitution. Quoi qu'il en soit, je soutiens que Dieu, quand il auroit ce double pouvoir, ne veut se servir en notre faveur et au préjudice de l'équité ni de l'un ni de l'autre; qu'il ne l'a jamais voulu et que jamais il ne le voudra : car c'est l'oracle du Saint-Esprit et un arrêt prononcé par le grand apôtre, que l'injustice n'entrera point dans le royaume céleste : *Neque fures, neque avari, neque rapaces regnum Dei possidebunt.*[1]

Arrêt fondé sur les principes les plus incontestables, et loi tellement nécessaire que, sans cela,

[1] 1. Cor. 6.

le monde ne seroit plus, selon l'expression de l'Évangile, qu'une retraite de voleurs. Car si l'on pouvoit, sans nulle restitution ni nulle volonté d'en faire, après avoir usurpé le bien d'autrui, rentrer en grâce avec Dieu et prétendre à la possession de son royaume, ne seroit-ce pas une des plus fortes tentations pour ceux mêmes à qui il reste quelque fonds de religion? Quelle sûreté y auroit-il parmi les hommes; et dans la pensée que chacun pourroit impunément garder ce qu'il auroit, quoique injustement enlevé, y a-t-il vexations et iniquités où l'on ne se portât? Et certes, si dans le système présent et dans l'impossibilité actuelle où se trouve tout chrétien de se sauver sans restituer ou sans le vouloir, le christianisme est néanmoins encore rempli de fraudes, de concussions, d'usures, de chicanes; si, malgré ce frein de la restitution et de sa nécessité irrémissible, il y a toutefois tant de négoces criminels, tant de profits illégitimes, tant de conventions simoniaques, tant de jugemens vendus, tant de mystères abominables et de stratagèmes pour s'enrichir aux dépens du prochain, que seroit-ce si l'on se voyoit affranchi de ce devoir, et qu'on eût, sans y avoir satisfait, quelque espérance d'être favorablement reçu de Dieu et mis au nombre de ses prédestinés?

Je n'ignore pas ce que quelques-uns, moins éclairés, auront à me répondre : qu'indépendam-

ment de toute injure faite à l'homme, la contrition seule, et à plus forte raison jointe avec le sacrement de pénitence, suffit pour se réconcilier pleinement avec Dieu. Oui, mon cher Auditeur, c'est assez pour cela d'un cœur contrit. Mais comment contrit? non point seulement en paroles ni en apparence, mais touché d'une contrition sincère, d'une contrition solide et chrétienne. Or je prétends, et c'est un point universellement reconnu, qu'une véritable contrition renferme comme une partie essentielle la volonté efficace de restituer, puisqu'elle renferme essentiellement la volonté efficace et le propos de rétablir toutes choses, soit à l'égard de Dieu, soit à l'égard du prochain, dans le même état qu'elles étoient avant le péché. Supposons donc, tant qu'il nous plaira, un homme qui se frappe devant Dieu la poitrine, qui gémisse aux pieds d'un ministre de Jésus-Christ, qui se refuse toutes les douceurs de la vie, et qui châtie son corps par toutes les austérités de la mortification, qui s'expose aux tourmens les plus rigoureux et au plus cruel martyre: si cependant, injuste possesseur d'un bien à quoi il n'a nul droit et qu'il sait appartenir à un autre, il n'est pas actuellement et volontairement déterminé à s'en défaire, je dis que sous ces dehors et sous le beau masque de pénitence dont il se couvre, il n'est rien moins que pénitent, ou que ce n'est qu'un faux pénitent. Je dis que dans une telle dis-

position, s'il approche du sacrement de l'autel, c'est un sacrilége et un profanateur. Je dis que si la mort vient à le surprendre, il meurt en impie, et que c'est un réprouvé.

Voilà, Chrétiens, ce que nous enseigne sur cette matière la sainte foi que nous professons, et voilà les pensées avec lesquelles je vous renvoie. S'il y a dans cette assemblée quelque auditeur sur qui ces vérités n'aient point fait encore une assez forte impression, je n'ai plus rien à lui dire que ce que disoit saint Grégoire à un homme du monde: Ah! mon cher Frère, lui écrivoit ce grand pape, considérez, je vous prie, que ces richesses que vous avez amassées par des voies criminelles vous abandonneront un jour; mais que les crimes que vous avez commis en les amassant ne vous abandonneront jamais. Souvenez-vous que c'est une extrême folie de laisser après vous des biens dont vous n'aurez été maître que quelques momens, et d'emporter avec vous des injustices qui vous tourmenteront éternellement. Ne soyez pas si insensé que de transmettre à des héritiers tout le fruit de votre péché, pour vous charger de toute la peine qui lui est due; et ne vous engagez pas dans l'affreux malheur de brûler vous-même en l'autre vie, pour avoir élevé en celle-ci des étrangers et des ingrats. Ainsi parloit ce saint docteur, et j'ajoute avec saint Augustin : *Redde pecuniam, perde pecuniam, ne perdas*

animam. Rendez, mon Frère, rendez cet argent qui ne vous appartient pas; perdez même, s'il est nécessaire, celui qui vous appartient : pourquoi? afin de ne pas perdre votre âme qui appartient à Dieu et qui a coûté tout le sang d'un Dieu. Car il n'y a point de tempérament à prendre, ni de milieu; il faut perdre l'un ou l'autre : votre âme, si vous voulez conserver cet argent; ou cet argent, si vous voulez sauver votre âme. Or, entre l'un et l'autre y a-t-il à balancer; et si vous délibérez un moment, en faudra-t-il davantage pour vous condamner au jugement de Dieu?

C'est ce que l'apôtre saint Jacques nous a représenté dans une belle et vive image, lorsque, s'adressant à ces riches engraissés de la substance du prochain, et les supposant entre les mains de Dieu comme de malheureuses victimes que ce souverain juge immole à sa justice, il leur fait ces reproches si amers et si désolans : *Agite nunc, divites; plorate ululantes in miseriis vestris.*[1] Allez maintenant, riches avares; pleurez, poussez de hauts cris, et reconnoissez l'affreuse misère où vous êtes tombés par votre insatiable convoitise. Que sont devenus ces trésors dont vous étiez si avides et qui étoient les fruits de votre iniquité? Vous craigniez tant de les laisser échapper; et malgré toutes les remontrances qu'on vous faisoit, malgré tous les

[1] Jacob. 5.

remords de votre conscience qui vous remettoit devant les yeux vos injustices, vous ne pouviez vous résoudre à les réparer. Aveugles, vous ne pensiez pas que la mort vous les enleveroit ces biens si injustement possédés; mais vous voyez en quelle pauvreté elle vous a réduits : *Divitiæ vestræ putrefactæ sunt; aurum et argentum vestrum æruginavit.*[1] Encore s'il ne vous étoit point arrivé d'autre malheur que de les perdre. Mais la perte même que vous en avez faite et que vous ne pouviez éviter, puisque c'étoient des biens périssables, et que d'ailleurs vous étiez vous-mêmes mortels, c'est ce qui rend contre vous le plus convaincant et le plus sensible témoignage. Car d'avoir sacrifié votre âme, cette âme immortelle, à des biens passagers et sur quoi il y avoit si peu à compter, voilà le dernier degré de l'aveuglement et le plus grand de tous les désordres : *Et ærugo eorum in testimonium vobis erit.*[2] Qu'avez-vous donc fait en accumulant revenus sur revenus, profits sur profits; en prenant de toutes parts et à toutes mains, et ne vous dessaisissant jamais de rien? Vous l'éprouvez à présent, et vous le sentirez pendant toute l'éternité. *Thesaurizastis vobis iram in novissimis diebus.*[3] Vous vous êtes fait un trésor de colère pour le jour redoutable des vengeances divines; vous avez suscité contre vous autant d'accusateurs qu'il y a eu de malheureux

[1] Jacob. 5. — [2] Ibid. — [3] Ibid.

que vous avez tenus dans l'oppression et dont la ruine vous a enrichis. N'entendez-vous pas leurs cris qui s'élèvent au trône du Seigneur? Du moins il les entend, et c'est assez. Oui, il entend les cris de ces domestiques dont vous exigiez si rigoureusement les services, et à qui vous en refusiez si impitoyablement la récompense; les cris de ces marchands qui vous revêtoient, qui vous nourrissoient, qui vous entretenoient de leur bien, et qui n'en ont jamais touché le juste prix; les cris de ces ouvriers qui s'épuisoient pour vous de travail, et qui n'ont jamais eu de vous leur salaire; les cris de ces créanciers que vous avez fatigués par vos délais, arrêtés par votre crédit, privés de leurs plus légitimes prétentions par vos artifices et vos détours; les cris de ces orphelins, de ces pupilles, de ces familles entières : le Seigneur, encore une fois, le Dieu d'Israël les entend ces cris; et qui vous défendra des coups de sa justice irritée, et des foudres dont son bras est armé pour vous accabler? *Ecce merces operariorum qui messuerunt regiones vestras, quæ fraudata est a vobis, clamat; et clamor eorum in aures Domini sabaoth introivit.*[1]

Il n'y a, mes Frères, qu'une restitution prompte et parfaite qui puisse vous préserver de ces foudroyans anathèmes que Dieu, vengeur des intérêts du prochain, est prêt à lancer sur vos têtes. Je dis

[1] Jacob. 5.

une restitution prompte : car je vous l'ai déjà fait entendre, et je ne puis trop vous le redire : dès le moment que vous pouvez satisfaire, il ne vous est pas permis de différer; et c'est, non-seulement un abus, mais un péché de remettre, comme quelques-uns, à la mort ce qu'on peut accomplir pendant la vie. Je dis une restitution parfaite, sans réduire les gens à des compositions forcées et à des accommodemens auxquels ils ne consentent que par contrainte et parce qu'ils craignent d'être frustrés de toute la dette. Renouvelez, mon Dieu, parmi votre peuple, cet esprit de droiture et d'équité, cet esprit de désintéressement qui est le vrai caractère du christianisme où vous nous avez appelés. Ne souffrez pas que des biens aussi vils et aussi méprisables que le sont tous les biens de la terre, nous fassent oublier les biens de la gloire et de la béatitude céleste que vous nous préparez. Que nous serviroit de gagner tout le monde, si nous venions à vous perdre et à nous perdre nous-mêmes? Mais au contraire, quand nous serions dépouillés de tout en cette vie, ne seroit-ce pas toujours la souveraine félicité pour nous de mériter ainsi votre grâce et de vous posséder dans la vie éternelle, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR LE XXIIIe DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LE DÉSIR ET LE DÉGOUT DE LA COMMUNION.

Dicebat enim intra se : Si tetigero tantum vestimentum ejus, salva ero.

Elle disoit en elle-même : Si je puis seulement toucher sa robe, je serai guérie. Saint Matth., chap. 9.

C'est le juste raisonnement de cette femme, affligée d'une longue infirmité, qui l'avoit réduite dans une extrême langueur et dont elle souhaitoit d'être guérie. Témoin des miracles qu'opéroit le Sauveur du monde, elle conclut qu'il ne seroit pas moins puissant pour elle que pour les autres, et qu'elle n'en devoit pas moins attendre de secours. Elle porta encore sa confiance plus loin, et ne crut pas même nécessaire d'exposer à cet Homme-

Dieu sa peine, de lui adresser sa prière, ni qu'il prononçât en sa faveur une seule parole; car, dit-elle le voyant au milieu d'une foule de peuple qui l'environnoit de toutes parts, si je puis seulement pénétrer jusqu'à lui, et si j'ai le bonheur de toucher le bord de sa robe, c'est assez; j'éprouverai bientôt les effets de cette divine vertu dont il donne tous les jours de si éclatants témoignages: *Si tetigero tantum vestimentum ejus, salva ero.*[1] Elle ne se trompa pas, Chrétiens : ses espérances furent remplies, le Fils de Dieu répondit à son attente; et vous savez combien, en lui rendant la santé du corps, il loua hautement et releva le mérite de sa foi : *Confide, filia, fides tua te salvam fecit.*[2] Or si les seuls vêtemens de Jésus-Christ eurent une telle efficace, que ne peut point pour la sanctification de nos âmes cet adorable sacrement où nous recevons Jésus-Christ même présent en personne; où sa chair sacrée, son sang précieux, nous servent de nourriture et de breuvage; où, par l'union la plus réelle et la plus intime, il demeure en nous, et nous communique en quelque manière tout son être et toute sa divinité! N'est-il donc pas bien surprenant, mes Frères, qu'au lieu de le chercher avec plus d'empressement encore et plus d'ardeur que ne le chercha cette malade de notre Évangile, nous nous tenions si long-temps éloignés de lui;

[1] Matth. 9. — [2] Ibid.

qu'étant sujets à tant de foiblesses, et ne pouvant ignorer nos infirmités spirituelles et nos besoins, nous ayons si peu recours au remède le plus prompt et le plus puissant; que la participation du corps de notre Dieu qui nous est permise et où nous sommes invités, que l'usage de la communion nous devienne si rare, et que nous imaginions autant de prétextes pour nous en retirer, que nous devrions marquer de zèle pour en approcher? C'est l'abus que je voudrois corriger dans le christianisme, et que j'entreprends aujourd'hui de combattre, après que nous aurons demandé les lumières du Saint-Esprit, et que nous aurons salué Marie, en lui disant, *Ave.*

Entre les différentes dispositions où nous sommes à l'égard du sacrement de Jésus-Christ et de l'usage que nous en devons faire, il y en a deux auxquelles je m'attache dans ce discours et dont j'ai dessein de vous entretenir : l'une est le désir de la communion, et l'autre le dégoût de la communion. Désir de la communion, directement contraire à ce mortel dégoût où tombent tant d'âmes mondaines, et qui leur fait négliger l'aliment le plus salutaire, et ce pain de vie descendu du ciel pour être sur la terre notre soutien dans les voies de Dieu. Dégoût de la communion, non moins formellement opposé à ce saint désir

dont les âmes chrétiennes et pieuses sont animées, et qui en fut toujours le vrai caractère. Prenez garde, mes chers Auditeurs : ce n'est point précisément de la fréquente communion que je viens vous parler. Je vous en ai déjà fait voir les avantages, et bien d'autres avant moi vous les ont représentés. Mais ce que je viens examiner avec vous, ce sont les deux principes à quoi nous pouvons communément attribuer, ou la piété des uns que nous voyons communier souvent, ou la négligence des autres qui communient si rarement. Parce que ceux-là sont touchés d'un certain goût pour la communion, parce qu'ils s'y sentent portés d'un désir secret qui les y attire, ils ne manquent nulle occasion de se présenter à la table du Seigneur, et se feroient une des plus sensibles peines d'en être privés. Et comme ceux-ci, ou par la dissipation du monde qui leur dessèche le cœur, ou par une passion particulière qui les possède, ont perdu tout sentiment de piété, et que cette viande céleste dont ils devroient se nourrir leur est devenue insipide, ils passent les années entières sans y prendre part, et voudroient même autoriser leur conduite par des excuses aussi frivoles qu'elles sont apparentes et spécieuses. Or ces deux sortes de chrétiens ont besoin d'instruction : les premiers sur le désir de la communion qu'ils font paroître, et où l'on ne peut trop les confirmer; ce sera le

sujet de la première partie : les seconds sur le dégoût de la communion, où ils vivent et qui leur fait abandonner cette source de grâces; ce sera le sujet de la seconde partie. Matière qu'on ne vous a peut-être jamais bien développée et qui n'est guère commune dans la chaire évangélique. Donnez-y, je vous prie, toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Toute âme chrétienne doit désirer la communion, et rien n'est plus utile pour nous ni plus efficace que ce désir, dès qu'il n'excède point la mesure qui lui convient, et que nous savons le contenir dans les justes limites qu'une prudence évangélique lui prescrit. Observez, s'il vous plaît, ce que je dis, qui se réduit à ces trois points : le premier, que nous devons tous désirer la communion, et vous en comprendrez aisément les raisons; le second, que ce désir nous est très-salutaire, et vous en verrez les fruits; le troisième, que ce désir néanmoins doit être conduit par la sagesse de l'Évangile, et vous apprendrez à le régler. Ainsi les motifs de ce désir, les avantages de ce désir, les règles de ce désir, voilà sur quoi j'ai d'abord à m'expliquer et à vous donner tout l'éclaircissement nécessaire.

Je prétends donc et j'avance que toute âme

chrétienne doit désirer la communion. Pourquoi? Par ce grand motif où tous les autres sont renfermés, savoir que toute âme chrétienne doit désirer souverainement et par-dessus toute chose d'être unie à Jésus-Christ, puisque c'est en Jésus-Christ qu'elle trouve tous les biens ; car c'est en lui qu'elle trouve sa nourriture, sa force, sa consolation, son espérance, toutes les lumières et tous les secours pour marcher dans le chemin du salut et pour arriver à ce bienheureux terme. D'où il s'ensuit que par amour, que par intérêt, mais un intérêt solide et tout spirituel, rien n'est plus à souhaiter ni à rechercher pour elle dans la vie que cette union étroite qui l'attache à son Sauveur et qui la fait entrer en participation de tous ses trésors. Or ce qui nous unit réellement, intimement, substantiellement à Jésus-Christ, c'est la communion. Celui qui mange ma chair demeure en moi, et moi je demeure en lui : *Qui manducat meam carnem, in me manet, et ego in illo.*[1] Union si singulière, qu'elle ne peut être suppléée en ce monde par nul autre sacrement; et de là cette maxime universelle des Pères et de tous les maîtres de la vie intérieure et dévote, que, par rapport à ce lieu d'exil où nous sommes, et pendant que nous y sommes, le plus grand mal que nous ayons à craindre est d'être séparés du

[1] Joan. 6.

corps de notre Dieu, comme notre plus grand bien est de le recevoir.

Tout cela, mes chers Auditeurs, est évident : mais vous me demandez si ce désir de la communion peut convenir à un pécheur dans l'état actuel de son péché ; car dans cet état il est indigne de communier. Il est vrai, dit saint Chrysostôme, cette indignité peut bien être une raison pour ne pas approcher de la communion ; mais elle ne peut ni ne doit jamais être une raison pour ne pas désirer la communion. Autre chose est de communier en effet, et autre de le désirer seulement et dans la manière que nous devons l'entendre. De communier en effet, ce seroit pour un pécheur, tant qu'il est encore dans la disgrâce de Dieu et dans l'engagement du péché, un sacrilége et une profanation; par conséquent la table du Seigneur lui est interdite alors, et il doit s'en exclure lui-même. Mais, tout exclus qu'il est de cette sainte table, il peut désirer d'y être rappelé, d'y être rétabli, d'y être admis tout de nouveau, non point avec son péché, mais après s'être lavé et purifié de la tache de son péché. Touché de son malheur et de la triste disette où il languit, il peut entrer dans le même sentiment que l'enfant prodigue, et se dire à lui-même: *Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus ! ego autem hic fame pereo.*[1] Com-

[1] Luc. 16.

bien d'âmes sur qui Dieu peut-être n'a jamais répandu ses grâces avec autant d'abondance que sur moi, parce qu'elles ont été fidèles et qu'elles ont profité du peu de talens qu'elles avoient reçus, s'avancent, s'entretiennent, et, pour ainsi parler, s'engraissent dans la maison du Père céleste, tandis que je péris de faim! Il peut, en faisant de solides réflexions sur le funeste abandonnement où il vit, et regrettant les dommages infinis que lui cause l'éloignement de la communion, s'écrier avec les paroles de David : *Quandò veniam et apparebo ante faciem Dei?*[1] Serai-je donc toujours banni de la présence de mon Dieu et de son sanctuaire? Quand viendra le temps où je pourrai paroître devant lui parmi les conviés, et prendre place comme eux à son festin? A quoi tient-il, et ne ferai-je point pour cela quelque effort? Voilà, dis-je, comment le pécheur peut souhaiter la communion, et comment même il la doit souhaiter. Ainsi, soit que je sois positivement indigne de la communion, ou que je ne le sois pas, il me convient toujours de la désirer. Si je n'en suis pas absolument indigne, ce désir contribuera toujours de plus en plus à m'en rendre digne; et si mon indignité est expresse et absolue par le péché qui me domine et qui règne en moi, ce désir au moins

[1] Ps. 41.

me préservera d'un endurcissement total, et sera toujours une ressource pour moi.

Il y a plus encore, et, fondé sur la maxime que je viens d'établir, je soutiens même que plus un homme est pécheur, plus il doit désirer la communion, et la preuve en est convaincante; parce que plus il est pécheur, plus il est malade, plus il est foible, plus il est éloigné de Dieu : or, plus il est malade, plus il doit désirer ce qui peut le remettre dans une santé parfaite ; plus il est foible, plus il doit désirer ce qui peut réparer ses forces perdues ; plus il est éloigné de Dieu, plus il doit soupirer après Dieu pour le retrouver et pour se rejoindre à lui. Dès là donc que la communion est le remède le plus efficace dont nous puissions user, dès que c'est contre nos foiblesses le secours le plus puissant que nous puissions employer, dès que c'est le sceau de notre réunion avec Dieu, plus nos plaies sont profondes et nos maladies dangereuses, plus devons-nous avoir d'ardeur pour approcher du médecin dont nous attendons notre guérison ; et plus nous nous trouvons loin de Dieu, plus devons-nous aspirer vers l'autel, où il veut bien encore se communiquer à nous et nous réconcilier pleinement avec lui.

Il faut pour cela des dispositions, je le sais; mais voici les avantages de ce désir que je voudrois allumer dans vos cœurs. Car, pour passer

maintenant à l'autre article que je me suis proposé, je dis deux choses, que je vous prie de bien comprendre : premièrement, que le désir est lui-même la première disposition que nous devons apporter à la communion; et secondement que ce même désir est encore le principe et le mobile de toutes les autres dispositions que demande la communion. Expliquons-nous. C'est la première disposition : je ne dis pas que c'est une disposition suffisante; mais encore une fois que c'est de toutes les dispositions la plus convenable et la première. En effet, le sacrement que nous recevons dans la communion, en quelle qualité et pourquoi nous est-il donné? Comme l'aliment et la nourriture de l'âme. C'est un pain, *Panis quem ego dabo;* [1] c'est une viande, *Caro mea vere est cibus;* [2] c'est un breuvage, *Sanguis meus vere est potus.* [3] Voilà comment Jésus-Christ l'a institué, et comment il nous l'a fait entendre dans les termes les plus formels. Or une viande ne profite jamais mieux, et n'est même communément utile et saine au corps, que lorsqu'on la prend et qu'on la mange avec appétit. Ainsi en est-il de cette viande divine qui nous est distribuée par les mains des prêtres. Le goût qu'on y trouve, la sainte avidité qui nous la fait rechercher ou du moins désirer, est un signe de la préparation du

[1] Joan. 6. — [2] Ibid. — [3] Ibid.

cœur à en tirer le fruit qu'elle peut produire. Et parce que ce fruit dépend de la grâce de Dieu, j'ajoute que c'est encore pour Dieu une espèce d'engagement à nous accorder cette grâce et à la verser sur nous dans toute son abondance. Pourquoi cela? parce que cette faim, que cette soif de la communion, si j'ose m'exprimer de la sorte, est un honneur particulier que nous rendons au sacrement de Jésus-Christ, puisque c'est un témoignage de l'estime que nous en faisons, et de la haute idée que nous en avons conçue. De là cette invitation du Sauveur du monde, que je puis bien appliquer à mon sujet: *Si quis sitit, veniat ad me;* [1] celui qui se sent pressé de la soif, qu'il vienne à moi. Plus il sera altéré, plus je répandrai sur lui ces eaux vivifiantes dont mon sacrement est la source intarissable. De là cette effusion de tous les dons célestes que fait ce même Sauveur sur l'âme affamée, selon le mot du Prophète: *Animam esurientem satiavit bonis.* [2] Il n'épargne rien pour elle; et plus il voit croître sa faim, plus il prend plaisir à la rassasier. De là aussi ce redoublement, cette vivacité de désir, ce nouveau feu dont une âme quelquefois est embrasée. Une communion, bien loin de l'éteindre, ne sert qu'à l'enflammer davantage; et c'est en cette âme que s'accomplit toute

[1] Joan. 7. — [2] Ps. 106.

la parole du Saint-Esprit : *Qui edunt me, adhuc esurient.* [1]

Mais, Chrétiens, je vais trop loin : revenons. Outre que le désir est lui-même la première disposition pour bien communier, c'est encore le principe et comme le mobile de toutes les autres dispositions que demande la communion. Car quand je désire sincèrement et efficacement une fin, dès là je suis déterminé à tous les moyens qui sont nécessaires pour y parvenir. Si donc je désire de bonne foi la communion, ce seul désir m'engage à ne rien négliger de tout ce que ma religion exige de moi pour participer dignement au divin mystère.

Je sais, par exemple, que de toutes les dispositions, la plus essentielle est la pureté de la conscience, et que je ne puis, avec un cœur ou corrompu par l'intérêt, ou enflé par l'orgueil, ou amolli par la sensualité, ou aigri par le ressentiment et la vengeance, ou flétri de quelque autre sorte que ce soit, m'unir à un Dieu qui est la sainteté même, et le saint des saints : que fais-je, si c'est un vrai désir qui me porte à la communion? Ne voulant pas profaner le sacrement, et ne voulant pas non plus l'abandonner, je conclus que je dois rentrer en moi-même, et purifier mon âme de tout ce qui pourroit blesser l'œil

[1] Eccles. 24.

du Seigneur au moment qu'il daignera la visiter. C'est-à-dire, je conclus que je dois me dessaisir de ce bien qui ne m'appartient pas, que je dois réparer ce dommage dont je suis l'auteur et que j'ai injustement causé; que je dois rabattre cette hauteur d'esprit qui me rend en mille occasions fier et impérieux, vain et méprisant, colère, violent, emporté; que je dois réprimer cette ambition, qui dans le cours de ses entreprises me fait violer tant de devoirs et commettre tant d'injustices; que je dois renoncer à cet attachement, pardonner cette injure, me réconcilier avec cet ennemi, surtout me réconcilier avec Dieu, et pour cela avoir recours au tribunal de la pénitence, par une confession exacte et accompagnée de tous les sentimens et de toutes les résolutions qui en font le mérite.

Je sais que, pour un fréquent usage de la communion, ce n'est point assez d'une vie exempte de certains vices grossiers, et du reste remplie de mille imperfections, lâche, tiède, négligente; mais que cette communion fréquente suppose la ferveur de la piété, la fidélité aux moindres devoirs, la pratique des vertus. Si donc mon désir, sans se borner à quelques communions éloignées les unes des autres, m'inspire de les réitérer aussi souvent que je le pourrai et que mon état le permettra, quelles sont les saintes conséquences que

je tire? Voulant communier souvent et voulant communier utilement, je conclus que je dois sanctifier ma vie et la conformer au nombre de mes communions : c'est-à-dire, je conclus que je dois vivre dans la retraite et la séparation du monde, parce que la fréquente communion ne peut s'accorder avec une vie mondaine et dissipée; que je dois renouveler sans cesse l'ardeur de ma dévotion et m'adonner sans relâche à tous les exercices du christianisme, parce que la fréquente communion ne peut convenir avec une vie paresseuse et inutile; que je dois, autant qu'il est possible, veiller à la garde de mon cœur, en régler tous les mouvemens, en modérer toutes les passions, en déraciner les plus légères habitudes, en bannir tout ce qui n'est pas selon le gré de Dieu et selon la perfection de sa loi, ou du moins le vouloir ainsi et y travailler, parce que la fréquente communion ne peut compatir avec des imperfections où l'on s'entretient volontairement, et dont on ne prend ni l'on ne veut prendre nul soin de se défaire; que je dois être humble, charitable, patient, mortifié, assidu à la prière et à toutes les œuvres pieuses, ou du moins que je dois m'appliquer à le devenir, parce que la fréquente communion est le prix de tout cela, de même aussi que tout cela est communément le fruit de la fréquente communion. Voilà

encore une fois ce que je conclus, et à quoi le désir de la communion me détermine.

Or par là ce désir n'est-il pas pour nous comme un principe de sanctification; et en quelques égaremens que nous soyons tombés, tant que nous conserverons ce désir, ne sera-ce pas toujours un fonds d'espérance pour notre retour à Dieu et pour notre conversion? D'où vous jugez, mes chers Auditeurs, ou vous devez juger avec moi, de quelle conséquence il est de ne laisser pas éteindre ce désir dans le christianisme, mais de le réveiller incessamment dans les cœurs et de l'y faire croître. Voici néanmoins l'abus de notre siècle : qu'il me soit permis de m'en expliquer aujourd'hui, et de le déplorer en votre présence. Au lieu de nourrir dans les âmes ce désir de la communion, au lieu de rallumer continuellement parmi les fidèles et de le redoubler, on le ralentit, on le refroidit, et l'on vient peu à peu à l'amortir tout-à-fait et à l'anéantir. Comment? en ne représentant jamais la communion au peuple chrétien que sous des idées et des images effrayantes; en ne lui retraçant dans l'esprit et ne lui mettant devant les yeux que l'excellence du sacrement, que l'indignité de l'homme, que le danger d'une mauvaise communion et les suites malheureuses qu'elle traîne après soi; en exagérant les dispositions requises pour communier

dignement, et les proposant dans un degré de perfection où il est d'une extrême difficulté et presque impossible d'atteindre. Car n'est-ce pas là que tendent ces maximes outrées d'une morale prétendue sévère ? Maximes que l'on débite dans les entretiens particuliers, que l'on fait entrer dans les discours publics, dont on compose d'amples volumes, et que l'on appuie de citations sans nombre et souvent sans fidélité : mais surtout maximes dont se laissent préoccuper, ou, pour mieux dire, infatuer des âmes foibles, d'autant plus aisées à séduire qu'elles sont moins instruites du fond des choses et moins capables de s'en instruire par elles-mêmes ; donnant en aveugles à tout ce qui porte un caractère de rigueur; suivant sans réflexion et sans modération les premiers sentimens d'une timidité naturelle et mal réglée; ne distinguant ni l'illusion ni la vérité; n'écoutant rien là-dessus, et ne pouvant presque revenir de leurs préjugés contre la communion.

Cependant qu'arrive-t-il de là ? c'est que la plupart, si je puis rapporter ici cet exemple, raisonnent à l'égard de la communion comme les disciples de Jésus-Christ raisonnèrent à l'égard de l'état du mariage, lorsque ce divin maître leur en marqua les engagemens. S'il en est de la sorte, lui dirent-ils, il vaut donc mieux demeurer libre et ne se point lier à de telles conditions : *Si ita*

est, non expedit nubere. [1] Voilà justement ce qu'on dit : Puisqu'il y a tant à craindre en communiant, il est donc plus à propos de s'abstenir de la communion et de n'en avoir pas un usage si fréquent. Puisque la communion demande des dispositions si relevées et si parfaites, quand serai-je parvenu là, et le plus sûr pour moi n'est-ce pas de rendre mes communions plus rares, et d'attendre le temps que je m'y croirai assez préparé ? On le dit, et on le fait. Cette crainte de la communion en détruit le désir. D'un jour à un autre il diminue. On le perd enfin ; et n'ayant plus ce désir, on n'a plus l'aiguillon le plus piquant pour nous exciter à la pénitence et à la réformation de nos mœurs, pour nous tenir dans une vigilance perpétuelle sur nous-mêmes, pour nous tirer de nos lâchetés et de nos tiédeurs.

Vous me direz que ce n'est pas là l'intention de ceux qui s'énoncent en des termes si forts sur la communion ; qu'ils n'en combattent pas le désir, et qu'au contraire ils l'approuvent et le louent : mais que pour l'honneur de Jésus-Christ et l'avancement des âmes, ils ne se proposent autre chose que d'arrêter et de prévenir les excès où ce désir mal conçu pourroit nous mener. Ah ! mes chers Auditeurs, n'examinons point ici les intentions ; c'est à Dieu à en juger :

[1] Matth. 19.

mais peut-être si nous voulions là-dessus entrer dans une sérieuse discussion, trouverions-nous que ces intentions si pures en apparence et si saintes ne sont rien moins que ce qu'elles paroissent. On a certains principes touchant la fréquentation du sacrement de nos autels. On voudroit contre les vues de Jésus-Christ, contre la pratique des premiers fidèles, contre la conduite des plus habiles maîtres dans les voies de Dieu, retrancher le pain aux enfans, selon l'expression de l'Écriture : c'est-à-dire, qu'on voudroit abolir dans l'Église les fréquentes communions; et pour y réussir, il n'y a point de plus sûr moyen que d'inspirer aux âmes l'éloignement de la communion : par où ? par ces menaces qu'on leur fait entendre, par ces peintures qu'on leur trace, par ces frayeurs dont on les remplit. Quoi qu'il en soit, et sans pénétrer davantage dans les desseins qu'on peut avoir, je m'en tiens à l'effet, et je n'en puis assez gémir. Car ce qui s'ensuit immanquablement de là, c'est ce que nous voyons: je veux dire qu'on vit dans une indifférence mortelle à l'égard de la communion, et qu'on va jusqu'à se faire devant Dieu un prétendu mérite de cette indifférence et une vertu. .

Ce n'est pas que j'approuve tout désir de la communion, et comme il n'y a rien de si saint en soi qui ne puisse être sujet à l'illusion, dès

que nous ne le prenons pas dans les vues ni selon l'esprit du christianisme, je n'ai point de peine à convenir que dans le désir dont je relève ici les avantages, il y a des égaremens à craindre et des écueils à éviter. C'est un désir réglé que je demande. Or, un désir réglé n'est point un désir présomptueux qui nous ôte le sentiment de notre bassesse, et qui nous fasse aller à l'autel du Seigneur avec un orgueil de pharisien. Ce n'est point un désir aveugle, qui n'examine rien, et qui ne soit accompagné de nulle réflexion sur nous-mêmes et de nulle connoissance de nous-mêmes. Ce n'est point un désir précipité, dont le premier mouvement nous emporte, sans accorder à une juste et solide épreuve de soi-même le temps nécessaire. Ce n'est point un désir volage et capricieux, que l'humeur gouverne, et qui soit sujet à de bizarres et de perpétuelles vicissitudes. Ce n'est point un désir frivole et visionnaire, qui par la plus chimérique alliance prétende concilier ensemble la communion, et une vie lâche, une vie molle, une vie toute naturelle. Ce n'est point un désir opiniâtre et entêté, qui ne se conduise que par ses idées et qui les suive avec obstination, ne prenant conseil de personne et ne voulant dépendre de personne. Car voilà les désordres qu'il y auroit à condamner dans le désir de la communion, et que je condamne en effet moi-même.

Mais un désir humble, mais un désir éclairé ou demandant à l'être, mais un désir prudent et sage, mais un désir docile et soumis, en un mot un désir chrétien, ah! mes Frères (je parle à vous, ministres de Jésus-Christ), c'est ce que nous ne pouvons entretenir avec trop de soin parmi le peuple de Dieu et dans son Eglise. Or vous savez si c'est là toujours le soin qui vous occupe, et si, par une pratique toute contraire, on ne tourne pas aujourd'hui ses soins à ralentir toute l'ardeur que le premier esprit de l'Évangile avoit là-dessus excitée dans les âmes.

Quoi qu'il en soit, mes chers Auditeurs, c'est ici que vous pouvez vous appliquer l'avis de saint Bernard. Si le guide que vous avez choisi, dit ce Père, pour vous diriger dans les sentiers de la justice et dans le chemin de la perfection évangélique, vient à se relâcher envers vous et à vous mener par une voie trop douce, ne perdez rien des sentimens de votre pénitence, et par des exercices volontaires et libres suppléez à ceux qui ne vous sont pas ordonnés. C'étoit la maxime de ce saint docteur; et suivant cette maxime, je vous dis, moi : Quelque spécieuse que puisse être la direction que vous recevez, du moment qu'elle va à refroidir votre zèle pour la communion, tenez-la dès lors pour suspecte; et si vous ne voulez pas encore l'abandonner, du moins vous-mêmes,

avec le secours de la grâce et par toutes les considérations que la religion vous fournit, travaillez chaque jour à renouveler dans votre cœur ce que peut-être on cherche secrètement à y détruire. Quelque leçon qu'on puisse vous faire, et en quelques termes qu'on puisse s'exprimer pour vous peindre à vous-mêmes comme pécheurs, comme indignes de la table d'un Dieu si saint, dites toujours avec le prophète royal : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus.* [1] Il est vrai, Seigneur, et je le reconnois devant vous, je ne suis que foiblesse et que misère; mais, dans la connoissance de mes foiblesses et de mes misères, que dois-je souhaiter plus ardemment que de trouver en vous mon soutien et le remède à mes maux? Plus donc je sentirai mes besoins, plus j'aspirerai vers celui qui y peut subvenir; et le cerf pressé de la soif ne court pas aux fontaines d'eau vive avec plus d'ardeur que je soupirerai sans cesse après l'heureux moment où je pourrai recevoir mon Dieu et le placer dans mon sein. *Sitivit anima mea ad Deum fortem, vivum.* [2] C'est le Dieu fort, et sans lui mon âme languit dans une triste défaillance dont il n'y a que lui qui la puisse relever. C'est le Dieu vivant et le principe de la vie, et sans lui mon âme demeure dans un état de mort,

[1] Psal. 41. — [2] Ibid.

d'où il n'y a que lui qui la puisse retirer. *Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte, dum dicitur mihi, ubi est Deus tuus.* [1] Dès que je me vois éloigné de ce Dieu d'amour, il me semble que mon cœur s'élève contre moi, et qu'il me demande, où est ton Dieu? où sont ces heureux momens où tu goûtois à sa table les douceurs de cette viande divine qu'il te présentoit? Et dès que je crois pouvoir encore être admis à cette table sacrée, et qu'on m'annonce que j'y puis aller tout de nouveau, c'est pour moi la plus agréable parole, et je la reçois comme un homme affamé qu'on appelle à un repas délicieux : *In voce exultationis et confessionis, sonus epulantis.* [2] Puissiez-vous, Chrétiens, vous maintenir toujours dans ces sentimens, et vous préserver ainsi de ce dégoût de la communion dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le croiroit-on qu'une âme pût se dégoûter de cette nourriture céleste qui n'est autre que Dieu même, et pourroit-on jamais se persuader qu'un pain capable de faire les délices des anges, devînt insipide aux hommes et qu'ils eussent de la peine à en user? C'est néanmoins ce que nous

[1] Psal. 41. — [2] Ibid.

ne voyons que trop dans le christianisme ; et c'est peut-être le déplorable état de bien des personnes qui m'écoutent; état qui leur doit causer une affliction mortelle, et dont je voudrois aujourd'hui leur représenter assez vivement le malheur, pour les engager à en sortir et à ne rien négliger sur cela de tous les moyens que la sagesse évangélique peut leur fournir. La plus dangereuse marque d'une santé ou déjà altérée, ou qui commence à s'altérer, c'est le dégoût des viandes les plus saines et les plus propres à exciter l'appétit. On se croit dès lors atteint de quelque maladie secrète; on juge qu'il y a dans le corps quelque mauvais levain, et l'on emploie tous les secours de l'art pour ne le laisser pas invétérer et pour en prévenir les effets. Or voilà comment nous devons raisonner et comment nous devons agir avec plus de sujet, au regard de l'aliment de nos âmes. Perdre le goût de la communion, c'est un des signes les plus à craindre pour nous; et n'être point touché de se voir dans ce dégoût, y vivre avec indifférence et sans inquiétude, c'est le comble de l'endurcissement, et le témoignage certain d'une conscience ou absolument déréglée, ou sur le point de tomber dans un déréglement entier et de se perdre.

Expliquons-nous toutefois, Chrétiens, et comprenez d'abord de quelle sorte de dégoût je pré-

tends parler. Il y a un dégoût de la communion qui vient de Dieu, et il y en a un qui vient de nous-mêmes et de notre fonds : l'un, qui n'est qu'une épreuve de Dieu, ou qu'un châtiment passager de Dieu; et l'autre, qui procède d'une mauvaise disposition de notre cœur et d'une indifférence habituelle et volontaire pour les choses de Dieu. Épreuve de Dieu; car c'est ainsi que Dieu, de temps en temps, traite même les âmes fidèles. Afin de leur donner lieu de se faire mieux connoître à lui, et de lui prouver leur fidélité, il leur ôte certains sentimens d'une dévotion tendre, et certains goûts qu'elles trouvoient à la communion. Il veut qu'elles ne viennent à lui que pour lui; et parce qu'il seroit à craindre que l'abondance des consolations divines ne les accoutumât à se chercher elles-mêmes dans la fréquentation des saints mystères, autant que Dieu, il les laisse dans un état d'aridité et de sécheresse, où il semble que tout le feu de leur amour soit amorti, et où elles ont besoin de toute la force chrétienne pour ne se pas troubler et ne pas succomber. Or, dans cette disposition, une âme doit en effet se tenir aussi tranquille qu'elle le peut être; contente de tout ce qui plaît à Dieu, toujours également assidue et constante à s'approcher de Dieu, toujours attentive sur elle-même et dans une continuelle vigilance pour ne manquer à rien de tous ses devoirs et de toutes ses pratiques

envers Dieu; du reste se confiant en Dieu, et se persuadant bien que si Dieu l'épure de la sorte, ce n'est que pour la rendre plus digne de ses faveurs et pour la mieux disposer à recevoir ses plus intimes communications.

Châtiment de Dieu, mais châtiment passager. Je dis châtiment, et c'est une conduite assez ordinaire de Dieu. Il punit les infidélités d'une âme et ses fragilités par la soustraction de ces grâces particulières et de ces attraits dont elle étoit vivement touchée. Mais j'ajoute châtiment passager; car ce n'est pas pour abandonner cette âme que Dieu la châtie, mais pour la corriger, mais pour l'engager à se reconnoître, mais pour lui faire prendre, en l'aidant à se relever, une ferveur toute nouvelle. Du moment qu'elle a satisfait, qu'elle a rempli la mesure de sa pénitence, qu'elle s'est retournée vers Dieu, qu'elle le réclame et qu'elle le rappelle, il ne tarde pas à revenir; ou s'il se fait encore attendre, il revient enfin pour répandre ses dons sur elle avec plus d'effusion que jamais, et pour lui rendre tout ce qu'il lui avoit enlevé. Cette épreuve, Chrétiens, ce châtiment ont leurs peines, ils ont leurs dangers, et nous devons même communément demander à Dieu que s'il a, ou à nous éprouver, ou à nous punir, ce ne soit point par le dégoût de la communion. Mais outre ce dégoût que nous pouvons plus attribuer à Dieu

qu'à nous-mêmes, il y en a un autre mille fois plus pernicieux et dont la source est dans nous : dégoût si commun dans le monde, et dans le monde chrétien! Voilà celui dont je veux ici vous entretenir. Tâchons à en découvrir le principe; voyons-en les suites funestes, et apprenez enfin quels en sont les remèdes. Tout ceci mérite votre attention.

Dans les maladies de l'âme comme dans celles du corps, il est d'une extrême importance de connoître d'abord le principe qui les a formées. Or, il ne faut point chercher d'autre principe de ce dégoût dont il est maintenant question, que le relâchement de la vie. Je sais qu'on l'impute à des causes moins prochaines et plus apparentes, aux soins du monde, aux inquiétudes du monde, aux distractions du monde. Je sais qu'à l'exemple des conviés de l'Évangile, on dit : *Villam emi;*[1] j'ai un bien à cultiver et à faire valoir : *Uxorem duxi;*[2] j'ai un ménage à conduire et une maison à régler : *Juga boum emi quinque;*[3] je suis dans un trafic, dans un cours d'affaires qui m'occupe tout entier; et le moyen avec cela de fréquenter le sacrement de Jésus-Christ et d'y apporter la préparation convenable? Dès que j'y veux penser, l'ennui me saisit, et mon esprit, malgré moi, me porte ailleurs. J'en conviens, mon cher Auditeur; mais comment ces soins temporels, comment ces embarras et ces mouve-

[1] Luc. 14. — [2] Ibid. — [3] Ibid.

mens du monde vous inspirent-ils le dégoût de la communion, si ce n'est par le relâchement de vie où ils vous font tomber? Dans cette dissipation perpétuelle où l'on vit, on oublie aisément Dieu et tout ce qui a rapport au culte de Dieu. On n'est attentif qu'aux choses du monde, qu'aux vanités du monde, qu'aux divertissemens du monde, qu'aux intérêts du monde, qu'à toutes les scènes différentes qui se passent dans le monde et à la part qu'on y peut avoir. On n'est touché que de cela, on en est rempli et possédé. Or comme le cœur livré à un objet, devient indifférent pour tous les autres, on perd peu à peu toutes les bonnes dispositions où l'on étoit à l'égard de la piété; on ne s'affectionne plus aux exercices du christianisme; on n'a plus qu'une foi languissante, qu'une espérance incertaine, qu'une charité lâche et tiède, et c'est alors que l'on conçoit de l'éloignement pour la communion et qu'on s'en fait une peine.

Car voici ce qui arrive. On conserve encore assez de religion pour ne vouloir pas communier indignement, et l'on est toujours assez éclairé pour voir que la communion ne peut s'accorder avec la vie relâchée que l'on mène. Cependant on aime cette vie aisée et commode, cette vie sensuelle et délicate, cette vie dissipée et mondaine; et tout ce qui est capable de la troubler paroît insupportable. Ainsi la communion n'est plus qu'une gêne,

et ne présente plus à l'esprit qu'une idée fâcheuse et rebutante. On dit ce que les Juifs disoient de la manne : *Anima nostra nauseat super cibo isto.*[1] Pourquoi tant de communions? cela est bon pour les personnes retirées et dévotes par profession; mais je n'en suis pas encore là, et je ne me sens point encore appelé à une si grande retraite ni à une régularité si scrupuleuse. On prête volontiers l'oreille à ces discours si ordinaires et si spécieux sur l'extrême facilité avec laquelle des directeurs trop indulgens ou prétendus tels permettent l'usage de la sainte table. On approuve ces maximes étroites et rigoureuses qui vont à exclure presque tous les fidèles de la communion fréquente ; et afin de pouvoir vivre du reste avec plus de liberté, on se déclare sur ce point pour le parti de la morale sévère ; car à l'ombre de cette morale sévère on est en repos. On n'a plus tant à veiller sur soi-même, plus tant à s'étudier soi-même ; on n'a plus tant de reproches à soutenir au fond du cœur sur l'incompatibilité de la conduite qu'on tient et des communions qu'on fait : on a pris le plus court, qui étoit de se retrancher la communion, et de s'affranchir par-là du joug d'une pratique si incommode et si embarrassante.

Ah! mon cher Auditeur, est-ce ainsi que vous raisonniez et que vous agissiez à ces temps d'une

[1] Num. 21.

ferveur chrétienne, où vous étiez animé de l'esprit de Dieu? Parce que vous aviez alors du zèle pour la perfection de votre âme et pour votre avancement dans la voie du salut; parce que vous étiez appliqué aux devoirs de la religion, et que vous vous faisiez un point capital de les accomplir tous et de n'en négliger aucun, la communion vous consoloit, vous attiroit, vous fortifioit. C'étoit un entretien pour vous, et le plus doux entretien; vous y trouviez Dieu, et vous l'y goûtiez: mais depuis que ce premier feu qui vous brûloit n'a plus eu la même ardeur, et que votre charité s'est ralentie comme celle de cet évêque de l'Apocalypse, *Charitatem primam reliquisti;*[1] depuis que vous vous êtes émancipé de ces règles de conduite qui vous attachoient à certains exercices et qui vous retenoient ainsi dans l'ordre, c'est là que vous avez pris d'autres sentimens à l'égard de la communion. Jusque-là vous en approchiez, non-seulement sans peine, mais avec dévotion, mais avec onction; jusque-là vous étiez persuadé qu'il ne falloit pas se tenir long-temps éloigné de l'autel du Seigneur et de son divin sacrement: mais avouez-le de bonne foi, vous avez commencé à vous en dégoûter, quand vous avez commencé à vous relâcher dans la prière, quand vous avez commencé à quitter la lecture des bons livres, à n'entendre plus si assidûment la parole de Dieu,

[1] Apoc. 2.

à n'assister plus si régulièrement à l'office divin ni aux cérémonies de l'Église; quand vous avez commencé à vous lasser des saintes pratiques et des œuvres de charité qui vous occupoient, et qu'au contraire vous avez pris goût aux bagatelles et aux amusemens du siècle, à ses assemblées, à ses conversations, à ses jeux, à ses spectacles.

Et cela est vrai par proportion dans tous les états; car si je pouvois étendre ce détail jusques à l'état ecclésiastique, jusques à l'état religieux, vous verriez que s'il y a dans l'Église des prêtres ou qui se dispensent volontiers d'offrir le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, ou qui ne s'acquittent de cette importante fonction qu'avec une indévotion et une précipitation scandaleuse, très-disposés à s'en exempter s'ils n'y étoient engagés par un intérêt tout humain, c'est qu'il n'y a que trop de ces ministres qui n'ont de leur profession que le caractère et l'habit, sans en avoir la sainteté et le zèle. Que s'il y a dans les communautés et les monastères des personnes religieuses qui ne communient pas aussi souvent que la règle le leur prescrit et qu'il convient à des âmes séparées du monde et dévouées au service de Dieu, ou qui ne communient qu'avec répugnance et par une espèce de contrainte, ce sont communément ceux ou celles en qui l'esprit de la religion s'est plus altéré, en qui l'on voit moins de fidélité à leurs observances, de

qui l'on est moins édifié dans une maison, et qui se montrent moins exacts à remplir leurs obligations. Il est donc certain que le principe le plus universel du dégoût de la communion, c'est la tiédeur et le relâchement de la vie. Or, dès que ce dégoût vient d'une telle source, en faut-il davantage pour nous le faire considérer comme un mal et un très-grand mal ; et quand le principe est si corrompu, que devons-nous juger de l'effet?

Aussi quelles en sont les suites? Plût au ciel, mes chers Auditeurs, que nous n'en eussions pas tant d'expériences, ou plût au ciel que tant d'expériences que nous en avons, servissent à vous instruire, et vous fissent sortir du danger le plus évident et le plus prochain où vous puissiez être d'une ruine entière. Comprenez ma pensée, et suivez-moi : car il y a entre les maux de l'âme, comme entre les autres, une malheureuse connexion qui fait que le mal produit par un principe, rend encore son principe plus mauvais et contribue de sa part à l'augmenter. Ainsi le relâchement de la vie mène au dégoût de la communion, et le dégoût de la communion, par le retour le plus naturel, mais en même temps le plus funeste, porte à un nouveau relâchement de vie. Comment cela? il est aisé de l'entendre; c'est que le dégoût de la communion éloigne de la communion. Un malade qui a conçu du dégoût pour la nourriture qu'on lui

présente, la rejette, quelque saine d'ailleurs qu'elle puisse être, et quelquefois s'obstine si opiniâtrément à la réfuser, qu'il n'est pas possible, malgré tout ce qu'on lui dit et toutes les raisons qu'on lui apporte, de le résoudre à la prendre. Or voilà ce qui se passe au regard de la communion. Du moment qu'une âme, bien loin de se sentir attirée à la table du Seigneur, se trouve dans une disposition toute contraire, je dis dans une disposition où d'elle-même elle s'est réduite; du moment que la communion est une peine pour elle, est une fatigue, est un sujet de combat, il est immanquable qu'elle évitera de communier le plus qu'elle pourra, qu'elle aura toujours des prétextes pour s'en abstenir, qu'elle remettra toujours d'un temps à un autre temps, et que ce sera beaucoup si elle n'en vient pas jusqu'à se contenter de la communion que l'Église nous ordonne une fois chaque année. Je veux croire qu'elle n'ira pas tout d'un coup jusqu'à cette extrémité. On garde d'abord certaines mesures; on retient quelques communions, et l'on en retranche d'autres: mais enfin, à force d'en omettre et d'en retrancher, on s'accoutume peu à peu à ne communier presque plus; on perd sur cela tout sentiment; on est déchargé d'un fardeau qui, tous les jours, devenoit plus pesant ou le paroissoit; on est content de son état, et l'on s'en accommode.

De là que s'ensuit-il? Par rapport au corps, l'abstinence des viandes contribue quelquefois à la santé : mais il en va tout autrement à l'égard de l'âme. Moins on communie, moins on a de grâces, moins on a de forces, moins on a de vigilance, d'attention sur soi-même, de zèle pour son avancement; et par conséquent moins on communie, plus on tombe dans le relâchement et dans l'oubli de Dieu. Remarquez bien tout ce que je dis. Moins on communie, moins on a de grâces ; pourquoi? parce qu'on se tient plus éloigné de Jésus-Christ qui est la source de toutes les grâces, et qui ne les distribue nulle part ailleurs avec tant d'abondance que dans son sacrement. Il y a des grâces attachées aux autres sacremens, puisque c'est Jésus-Christ qui les a institués : mais Jésus-Christ n'a pas seulement institué l'adorable sacrement que nous recevons par la communion, il s'y est encore renfermé lui-même, et c'est pour cela que nous le regardons d'une façon plus particulière comme son sacrement. Or, quels effets de grâce doit opérer Jésus-Christ même présent en personne, et qu'est-ce que de se priver d'un si riche fonds? Moins on communie, moins on a de forces; pourquoi? parce que le soutien de l'âme, c'est la communion, puisque le sacrement auquel nous participons dans la communion est le pain de l'âme et son aliment. Moins on communie, moins

on a de vigilance, d'attention sur soi-même, de zèle pour sa perfection et son avancement, pourquoi? parce qu'on n'a plus le frein le plus puissant pour nous arrêter, l'aiguillon le plus piquant pour nous réveiller, le motif le plus pressant pour nous exciter, qui est la vue d'une communion prochaine; parce qu'on n'est plus si fortement engagé à réprimer ses passions, à éclairer ses démarches, à peser ses paroles, à régler toutes ses actions, pour se maintenir dans une préparation continuelle à la communion; parce qu'on n'est plus touché de ces mouvemens secrets, de ces reproches intérieurs, de ces lumières divines, de ces communications de Dieu, qui sont les fruits de la communion.

Le cœur donc se refroidit d'un jour à un autre, Dieu se retire, le monde prend sa place; et comme dans une terre inculte, les ronces et les épines, les mauvaises herbes, c'est-à-dire toutes les inclinations vicieuses, croissent et se fortifient. On les suit, on s'y laisse conduire en aveugle, et souvent où n'emportent-elles point une âme? Ah! Chrétiens auditeurs, on en a vu des exemples et l'on en voit encore qui vous feroient trembler, si j'osois ici les produire. On a vu dans les plus saintes sociétés des chutes presque semblables à celle de cet ange, qui du plus haut des cieux fut précipité au fond de l'enfer. On a vu les sociétés elles-mêmes

tout entières se démentir et devenir le scandale de la religion, par où ? par ce dégoût et cet éloignement de la communion. Si l'usage de la communion s'y fût conservé tel qu'il y devoit être, c'eût été une ressource contre les abus qui s'y glissoient. Mais entre les abus qui s'y sont introduits, un des plus dangereux a été de négliger la communion, et celui-là seul a fomenté tous les autres, et causé enfin une décadence totale. Car le prophète l'avoit ainsi prédit, lorsqu'il disoit à Dieu : Tous ceux qui s'éloignent de vous, Seigneur, périront. *Ecce qui elongant se a te, peribunt*[1].

Mais à cela quel remède? vous le voulez savoir, mes Frères, et je conclus par-là ce discours. Le remède, c'est de s'appliquer d'abord à bien comprendre, comme je viens de vous les représenter, et le principe ordinaire du dégoût de la communion, et ses suites. De les reconnoître dans soi, et de raisonner de la sorte avec soi-même : Je vois des personnes approcher bien plus souvent que moi de la sainte table, et y aller sans peine, y aller même avec désir et avec un désir très-ardent. Si de bonne foi je veux leur rendre justice, je suis obligé d'avouer que ce sont aussi des personnes plus réglées et plus chrétiennes que moi. Autrefois moi-même, surtout à certains temps où je pensois plus à Dieu et à mon salut, je fréquentois bien davantage le

[1] Psal. 72.

sacrement de nos autels; et il faut aussi convenir que je vivois alors beaucoup mieux que je ne vis à présent, que j'avois l'esprit plus recueilli et la conscience plus délicate, que mon cœur étoit plus susceptible de certains sentimens de dévotion. Maintenant que je ne tiens presque plus aucun compte de la communion et que je me dispense si aisément de ce saint exercice, il semble que je sois insensible à tout ce qui regarde Dieu, et comme endurci. Mais où se terminera cette langueur habituelle? Quelle en sera la fin, et quel en est au moins le danger? Ces réflexions, mes chers Auditeurs, et d'autres que vous pourrez faire, sont capables de vous imprimer une juste crainte, et cette crainte, en vous faisant sentir l'importance de la communion, sera peut-être assez efficace pour vous engager à mieux user désormais d'un sacrement si salutaire et si nécessaire.

Le remède, c'est de ne point suivre le dégoût où vous êtes, et d'agir même contre ce dégoût pour le surmonter. Voici ce que je veux dire. Un malade qui se sent du dégoût pour les viandes, et qui voit par-là son corps défaillir, fait effort et prend sur soi autant qu'il lui est possible, afin de s'accoutumer tout de nouveau à la nourriture dont il connoît qu'il ne peut se passer. Et en effet à force de se faire violence et de se vaincre, il se remet peu à peu dans son premier appétit et répare ses

forces affoiblies. Voilà comment vous devez vous-mêmes vous comporter. Vous n'avez nul attrait à la communion, vous y avez même une répugnance actuelle. Il n'importe, communiez : car avec toute votre répugnance, vous pouvez après tout vous mettre dans la disposition essentiellement requise pour participer au divin sacrement. Il vous en coûtera et vous aurez à combattre contre les révoltes de votre cœur, mais ce ne sera pas en vain. Dieu, témoin du désir que vous lui marquerez de le retrouver, des démarches que vous ferez pour cela et des soins que vous vous donnerez, se laissera fléchir en votre faveur. Il fera descendre sur vous la rosée du ciel et l'onction de sa grâce. Il vous comblera de ces bénédictions de douceur, dont il prévient ses élus, selon la parole du prophète, *Prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis*[1]; et vous éprouverez ce que mille autres ont éprouvé, et ce qu'il ne tient qu'à vous d'éprouver comme eux, c'est-à-dire qu'étant venus à la table de Jésus-Christ par le seul mouvement d'une foi pure et d'une religion sincère, mais du reste sans nulle affection sensible et sans goût, vous en sortirez remplis de consolation et plus touchés de Dieu que jamais. Car Dieu ne manque guère à se découvrir de la sorte, dès qu'on le cherche en esprit et en vérité.

[1] Psal. 20.

SERMON

POUR LE XXIVe DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LE JUGEMENT DE DIEU.

Et videbunt Filium Hominis venientem in nubibus cœli, cum virtute multa et majestate.

Ils verront le Fils de l'Homme venir sur les nues, avec une grande puissance et dans une grande majesté. Saint. Matth., chap. 24.

Ce n'est pas sans dessein que l'Église, dans l'ordre et la distribution de son année évangélique, commence et finit par la peinture du jugement de Dieu. Elle veut nous faire entendre que de toutes les pensées dont nous avons à nous occuper, il n'en est point qui nous doive être plus familière que celle de ce jugement redoutable, parce qu'il n'en est point qui nous soit plus salutaire. C'est par cette grande vue que tant de libertins ont été touchés et convertis à Dieu, que tant de justes ont été affermis et soutenus dans les voies de la piété chré-

tienne : et c'est par-là même, mes chers Auditeurs, que je puis me promettre, avec le secours de la grâce, ou de vous retirer de vos égaremens, si vous vous êtes laissé malheureusement séduire et entraîner par la passion ; ou de vous établir dans une sainte persévérance, et de vous attacher plus fortement que jamais aux devoirs d'une vie pieuse et réglée, si vous avez eu jusqu'à présent le bonheur de l'embrasser et de la suivre. Et il est vrai qu'entre les motifs qui nous détachent du péché et qui nous portent à Dieu, le plus efficace est la crainte des jugemens éternels, quoique ce ne soit pas le plus pur et le plus relevé. Car, étant aussi dominés que nous le sommes par l'intérêt propre, quelle impression doit faire sur nos cœurs le souvenir d'un juge qui, par son arrêt irrévocable, doit décider de notre destinée bienheureuse ou malheureuse pour l'éternité tout entier? Plût au ciel, Chrétiens, que je fusse en état un jour de prendre votre défense auprès de ce juge tout-puissant, et de vous rendre son jugement favorable! Mais puis-je mieux vous disposer à y paroître avec assurance, qu'en vous apprenant à le craindre de bonne heure et utilement? C'est ce que je me propose dans ce discours, et pour cela nous avons besoin de l'assistance du Saint-Esprit; demandons-la par l'intercession de la Vierge que nous honorons comme l'espérance et le refuge des pécheurs, et disons-lui, *Ave.*

Comme il n'y a que Dieu qui soit absolument ce qu'il est, et qui, sans prendre d'autres qualités ni d'autres titres, se distingue de tous les êtres, en s'appelant l'Être par excellence, *Ego sum qui sum :* aussi n'y a-t-il que le jugement de Dieu, je dis ce jugement où tous les hommes doivent comparoître devant le tribunal de Dieu, qui, dans le langage de l'Écriture, et même dans la manière commune de nous exprimer, s'appelle singulièrement et à proprement parler jugement. Concevez bien la raison qu'en apporte saint Chrysostôme, et qui va faire tout le partage de cet entretien. C'est qu'il n'y a, dit ce Père, que le jugement de Dieu qui soit parfait. Tous les autres jugemens sont des jugemens défectueux, c'est-à-dire, ou faux, ou incertains, ou lâches et capables d'être affoiblis par la passion : ce qui faisoit dire à saint Paul qu'il lui importoit peu d'être jugé par les hommes, *Mihi autem pro minimo est ut a vobis judicer ;*[1] ajoutant que quelque soin qu'il eût d'examiner toute sa vie, il n'osoit pas se juger soi-même, *Sed neque meipsum judico?*[2] parce que les jugemens qu'il pouvoit faire de soi, ou que les hommes en faisoient, n'étoient que des jugemens trompeurs, et qu'être jugé de la sorte, c'étoit ne pas l'être. C'est donc Dieu seul qui juge, poursuivoit ce grand apôtre, *Qui autem judicat me, Dominus est ;*[3] parce qu'il n'y a que Dieu dont le ju-

[1] 1. Cor. 4. — [2] Ibid. — [3] Ibid.

gement soit accompagné de ces deux qualités qui font les jugemens certains et irréprochables, savoir, d'une vérité infaillible et d'une équité inflexible. D'une vérité infaillible, en sorte que Dieu, comme souverain juge, ne peut être trompé; et d'une équité inflexible, qui dans l'exercice de cette fonction de juge le rend incapable d'être gagné. Or, voilà, Chrétiens, ce qui nous doit inspirer une sainte horreur du jugement de Dieu. Tout le reste en comparaison, quelque affreux d'ailleurs qu'il puisse être, n'est rien : mais d'avoir à soutenir le jugement d'un Dieu essentiellement véritable et inviolablement équitable, ou plutôt d'un Dieu qui est la vérité et l'équité même, c'est ce que je ne puis jamais assez craindre, parce que je ne puis jamais assez le comprendre. Telle est néanmoins l'idée que j'entreprends aujourd'hui d'imprimer fortement dans vos esprits : et parce qu'un contraire ne paroît jamais mieux que lorsqu'il est opposé à son contraire, je veux, pour l'édification de vos âmes, vous représenter le jugement que Dieu fera de nous, par opposition à celui que nous faisons maintenant de nous-mêmes, ou que nous donnons sujet aux autres d'en faire. Ainsi, la vérité infaillible du jugement de Dieu opposée à nos erreurs et à nos hypocrisies, ce sera la première partie. L'équité inflexible du jugement de Dieu opposée à nos foiblesses et à nos relâchemens, ce sera la seconde

partie. La conséquence infinie de l'une et de l'autre demande toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est de la providence, Chrétiens, que nous paroissions un jour ce que nous sommes, et que nous cessions enfin de paroître ce que nous ne sommes pas : et j'ose dire que Dieu manqueroit au premier de tous les devoirs dont il se tient comme responsable à soi-même, s'il souffroit que la vérité demeurât éternellement obscurcie, cachée, déguisée. Il faut qu'il lui rende une fois justice, et qu'après s'être lassé, pour ainsi dire, de la voir dans les ténèbres de l'aveuglement et du mensonge où les hommes la retiennent, il l'en fasse sortir avec éclat, suivant cette admirable parole de Tertullien : *Exurge veritas, et quasi de patientia erumpe.*[1] Or, c'est pour cela que le jugement de Dieu est établi. Nous l'outrageons cette vérité, et, s'il m'est permis de m'exprimer de la sorte, nous lui faisons violence en deux manières. Car, au lieu d'user avec fidélité des lumières qu'elle nous présente, nous la corrompons au dedans de nous par des erreurs criminelles, et nous la falsifions au dehors par des hypocrisies affectées; c'est-à-dire que nous ne voulons ni nous connoître, ni être connus; qu'un de nos soins est

[1] Tertul.

de nous tromper, et l'autre de tromper le public. Voilà l'état de notre désordre ; et Dieu, par une conduite tout opposée et par le zèle de la vérité, entreprendra de nous détromper de nos erreurs, et de lever pour jamais le masque à nos hypocrisies ; d'effacer les fausses idées que nous aurons données aux autres de nous, et de détruire dans nous celles que nous aurons conçues de nous-mêmes ; de dissiper malgré nous ces nuages par où la passion nous aura ôté la vue salutaire de ce que nous étions, et de répandre dans tous les esprits une évidence plus que sensible de ce que nous aurons été. Voilà ce que Dieu se proposera et ce qui nous rendra son jugement souverainement redoutable. Ne perdez rien, s'il vous plaît, d'une matière si importante.

Nous nous aimons, Chrétiens, jusqu'à être idolâtres de nos vices : mais ce qui est bien étrange, et ce qui paroîtroit d'abord incroyable, si l'expérience ne le vérifioit ; par le même principe que nous nous aimons, nous craignons mortellement et nous évitons de nous connoître ; pourquoi ? en voici la belle raison que donne saint Augustin : parce que nous savons qu'en nous connoissant nous serions obligés de nous haïr, et que si nous venions à pénétrer le fond de notre misère nous ne pourrions plus soutenir l'amour-propre qui nous possède et qui règne dans notre cœur. De là

vient que par un instinct secret de cet amour, nous nous éloignons de cette connoissance de nous-mêmes, et que dans la vie il n'est rien pour l'homme de plus fâcheux ni de plus importun que de rentrer dans soi-même, de faire réflexion sur soi-même, de s'étudier et de se juger soi-même, parce que tout cela ne peut aboutir qu'à l'humilier et par conséquent qu'à troubler la possession où il est de se flatter et de se complaire en lui-même. Tout cela néanmoins est de l'ordre; et c'est une chose monstrueuse, dit saint Chrysostôme, qu'une créature intelligente ne se connoisse jamais, et un déréglement énorme que ne se connoissant jamais, elle s'aime toujours injustement.

Qu'arrivera-t-il donc? appliquez-vous, mes chers Auditeurs, à comprendre le mystère de la vérité de Dieu. Le premier effet de son jugement sera de nous rappeler à cette connoissance odieuse et mortifiante de nous-mêmes, et de nous forcer enfin à convenir avec nous de ce que nous sommes, pour s'autoriser ensuite à agir contre nous dans toute l'étendue de ce qu'il est. Dans le cours d'une prospérité humaine, dira-t-il à ce mondain, dans le tumulte et le bruit du monde où mille objets t'éblouissoient, te charmoient et occupoient toute ton attention, tu ne te voyois pas; et parce que tu ne te voyois pas, tu n'avois pour toi-même que de vaines complaisances. Mais parce

que, pour ne te pas voir, tu te plaisois à toi-même et tu nourrissois dans ton cœur une secrète estime de toi-même, je déchirerai le bandeau qui t'aveugloit, et il est de ma justice que je te confonde par toi-même en te représentant à toi-même. Tu verras ton crime, non plus pour y remédier, mais pour te le reprocher; non plus pour l'expier par la pénitence, mais pour le ressentir par le désespoir; non plus pour en faire le sujet de ta contrition, mais de ta confusion : *Videbis factum tuum, non ut corrigas, sed ut erubescas.* [1]

Or cette vue, Chrétiens, est ce qu'il y aura de plus insupportable à l'homme pécheur : c'est ce qui l'accablera et ce qui le consternera. Et voilà pourquoi les réprouvés s'adressant, ainsi que le marque expressément saint Matthieu, aux collines et aux montagnes pour implorer leur secours, ne leur diront point, selon l'observation de saint Chrysostôme aussi solide qu'ingénieuse : Montagnes, cachez-nous le visage de ce Dieu de gloire qui nous doit juger; collines, empêchez-nous d'apercevoir ces esprits qui doivent nous tourmenter : mais seulement, Montagnes, tombez sur nous, couvrez-nous, servez-nous d'un rempart éternel contre nous-mêmes. Car c'est de nous-mêmes que nous avons aujourd'hui à nous défendre, et qu'il

[1] Aug.

est de notre intérêt d'éviter l'aspect : *Tunc incipient dicere montibus, cadite super nos ; et collibus, operite nos.* [1] Et en effet, si dans ce jugement nous pouvions être à couvert de nous-mêmes, ni la présence de Jésus-Christ quoique majestueuse, ni celle des démons quoique effrayante, ne seroient plus capables de nous troubler.

Mais venons au détail, et, pour tirer de cette première partie tout le fruit que j'en espère, entrons dans la discussion des choses. Nous avons, Chrétiens, deux sortes d'erreurs en ce qui regarde Dieu et le salut : des erreurs de fait et des erreurs de droit. Des erreurs de fait, qui nous ôtent la connoissance de notre propre action ; et des erreurs de droit, qui nous font même ignorer notre obligation. C'est à quoi se réduisent tous les désordres d'une conscience erronée. Or, à ces deux genres d'erreurs, Dieu, qui est la vérité éternelle, et qui, par un privilége de son être, n'est pas moins infaillible pour le fait que pour le droit, opposera cette double infaillibilité de son jugement. Infaillibilité dans les faits, pour nous confondre sur mille péchés auxquels peut-être nous n'avons jamais bien pensé. Infaillibilité dans le droit, pour nous condamner sur mille points de précepte et d'obligation dont nous nous sommes obstinés à ne vouloir jamais convenir. Ah ! Chrétiens, que n'ai-je

[1] Luc. 23.

le zèle et l'éloquence des prophètes, pour vous proposer ici l'un et l'autre dans toute sa force!

Nous entassons tous les jours péchés sur péchés: mais avec cela nous vivons tranquilles, nous accusant à peine devant Dieu, et ne nous avouant presque jamais coupables devant les hommes. Pourquoi? parce que nous ne cherchons qu'à nous aveugler sur tout le mal que nous commettons, parce que nous ne nous le reprochons que très-rarement, parce que nous ne l'envisageons que très-superficiellement, parce que nous ne l'approfondissons jamais, et que nous en perdons très-volontiers et très-aisément le souvenir. Que fera Dieu? Parlez, mon Dieu, pour vous-même, et faites-nous connoître par les oracles que vous avez prononcés quel doit être le procédé de votre justice, afin que nous le prévenions, ou que nous soyons inexcusables. Car ce ne sont pas mes raisonnemens, mais vos révélations toutes divines, qui en doivent instruire cet auditoire chrétien. Dieu, mes chers Auditeurs, suppléera là-dessus à votre défaut; il recherchera ce que vous aurez négligé, il approfondira ce que vous n'aurez fait qu'effleurer; ce qui manquera au compte que vous vous en serez rendu, il l'ajoutera; ce qui étoit demeuré comme enveloppé dans l'embarras de vos consciences, il le débrouillera. Ainsi nous l'a-t-il formellement déclaré dans ses

saintes écritures, et en des termes dont l'infidélité la plus endurcie ne peut désavouer qu'elle ne soit émue.

Oui, mes Frères, ce jugement de Dieu succèdera au nôtre, et réformera le nôtre : sur quoi? je le répète, sur tant de péchés que notre légèreté, que notre vivacité, que notre dissipation continuelle, que notre précipitation dans l'examen de nous-mêmes, que notre ignorance volontaire fait disparoître à notre vue. Car, rien de plus commun que ces péchés inconnus : je dis inconnus même au pécheur qui les a commis, et qui s'en trouve chargé devant Dieu. Je n'en voudrois point de preuve plus sensible que ce qui se passe au tribunal de la pénitence, s'il m'étoit permis de le révéler. Nous y voyons venir des mondains et des mondaines, après avoir été des années entières sans en approcher. Ils s'accusent au ministre de Jésus-Christ, et toute cette accusation se termine à quelques faits, dont le récit est presque aussitôt achevé que commencé. Est-ce que ces pécheurs sont moins criminels que des âmes timorées, (je ne dis pas scrupuleuses,) mais que des âmes sagement et solidement chrétiennes, qui dans des confessions de quelques semaines et même de quelques jours s'expliquent avec tout une autre étendue, et demandent de notre part beaucoup plus de temps pour les entendre? Il y auroit lieu

d'être surpris de cette différence, si l'on n'en découvroit pas d'abord le principe. C'est que ces hommes, que ces femmes du siècle peu en peine de se connoître, ne font presque nul retour sur eux-mêmes, et laissent échapper sans réflexion les points quelquefois les plus essentiels. Combien de pensées, de soupçons, de jugemens, de sentimens, de paroles, d'actions, qui ne leur reviennent point dans l'esprit, parce qu'ils ne se donnent ni le loisir, ni le soin de les rappeler? Combien de consentemens au mal qu'ils prennent pour de simples tentations? Combien de désirs formés, qu'ils ne distinguent point des simples idées? Combien de haines invétérées et depuis longtemps entretenues, qu'ils traitent d'antipathies naturelles et involontaires? Combien de discours libertins qu'ils ne regardent que comme des traits d'esprit et de belle humeur? Combien de tours et de détours, de chicanes et d'artifices, de dissimulations et de supercheries, de violences et de concussions, pour profiter, pour gagner, pour s'avancer, pour s'assurer un héritage, pour s'ingérer dans un emploi? Combien, dis-je, de toutes ces injustices, et combien d'autres dont ils se savent bon gré, dont ils s'applaudissent, bien loin de les réputer pour des crimes, et qui ne sont dans leur opinion qu'adresse, qu'habileté, que science du monde? Voilà ce qu'ils ne font

jamais entrer dans la recherche de leur vie; et quand, selon le devoir de notre ministère, nous voulons être éclaircis là-dessus et qu'il nous en rendent compte, comment nous répondent-ils, et pour qui passons-nous auprès d'eux?

Mais si, malgré nos soins, nous ne pouvons parvenir à développer ce chaos, et si nous sommes enfin obligés, après avoir pris les mesures convenables, de nous en rapporter à leur propre témoignage, ils ont un juge supérieur, qui de leur témoignage en appellera au sien, ou plutôt qui par son témoignage les rendra témoins eux-mêmes de toutes leurs iniquités. C'est lorsque répandant sur eux un rayon de sa vérité, il les éclairera de toutes parts, et qu'il ne laissera rien de si obscur et de si secret, qu'il ne produise à la lumière. Vois, pécheur, vois : (c'est ainsi qu'il leur parlera à chacun en particulier). Suis par ordre tout le cours de tes années; en voilà devant toi toutes les heures et tous les momens. Voilà sans y rien ajouter et sans y rien omettre, tout ce que tu as pensé, tout ce que tu as dit, tout ce que tu as fait; voilà cette passion qui t'a dominé, et tous les excès où elle t'a porté; voilà cet intérêt qui t'a corrompu, et toutes les usures, toutes les fourberies qu'il t'a inspirées et que tu as exécutées; voilà cette envie, ce ressentiment qui te dévoroit, et que tu as mille fois satisfait aux dé-

pens de la bonne foi, de l'équité, de la charité, de toute la compassion naturelle. En un mot, te voilà toi-même, et il ne tient qu'à toi de te considérer et de te contempler toi-même. Mais non, il ne tient plus proprement à toi. Car malgré toi je te forcerai éternellement à te considérer de la sorte, et à te contempler toi-même, pourquoi? afin que tu te haïsses et que tu te détestes éternellement toi-même. Ainsi, dis-je, parlera le Seigneur; et dites-moi, mes Frères, si vous le pouvez, quelle sera la surprise de ce pécheur et son effroi, quand d'une première vue il viendra tout à coup à découvrir cette affreuse multitude de péchés oubliés, de péchés ignorés, de péchés éloignés par la distance des temps, de péchés comptés pour rien et à peine remarqués, de péchés jusque-là ensevelis dans une confusion de faits presque impénétrable; mais alors tellement étalés devant lui et tellement rapprochés de lui, que pas un ne sera soustrait à sa vue, et que tous se montreront à ses yeux dans tout leur nombre et dans toute leur difformité?

Ce n'est pas que dès cette vie plusieurs ne les connoissent : mais appliquez-vous à cet autre article, qui s'étend encore plus loin. Nous connoissons nos désordres, mais, par un défaut d'attention qui ne nous est que trop ordinaire, nous n'en considérons ni les circonstances, ni

les dépendances, ni les conséquences, ni les effets, et de là nous ne nous accusons qu'à demi. Or, c'est surtout en cela que le jugement de Dieu doit être le supplément du nôtre, et c'est ce que le psalmiste comprenoit admirablement, lorsqu'il disoit à Dieu, *Appone iniquitatem super iniquitatem eorum :* [1] Ajoutez, Seigneur, ce que vous savez qui a manqué à la confession qu'ils ont faite de leurs iniquités, et tirez du fonds infini de votre sagesse, laquelle voit tout, ce qui doit rendre selon vous leur jugement complet : *Appone iniquitatem super iniquitatem.* Car voilà, remarque le chancelier Gerson, l'un des aveuglemens les plus pernicieux dans la pratique et dans l'usage de la vie chrétienne. On se juge et on se condamne, mais, par un malheureux secret d'abréger les choses, de dix péchés qui ont été, pour ainsi dire, compliqués et d'un enchaînement nécessaire entre eux, on n'en avoue qu'un, et cela parce qu'on n'envisage que la substance du péché dénuée de tout ce qui l'accompagne et de tout ce qui la suit.

On dit, j'ai trop d'amour et trop de complaisance pour ma personne ; mais on ne dit pas que cet amour de sa propre personne a été suivi d'un désir désordonné de plaire ; mais on ne dit pas que pour plaire on a méprisé toutes les lois

[1] Psal. 68.

de la modestie, n'omettant rien de ce que le luxe et la vanité ont pu y contribuer; mais on ne dit pas que ce luxe et ce désir de plaire ont fait naître dans autrui des passions criminelles; passions dont on s'est bien aperçu, que l'on a excitées et qu'on a pris plaisir à faire croître, bien loin d'en rompre le cours; mais on ne dit pas que par-là on a été la ruine des âmes, que l'on a fait périr et à qui l'on a servi de tentateur : *Appone iniquitatem super iniquitatem.* On dit, j'ai eu une attache qui m'a engagé dans des conversations trop libres; mais on ne dit pas que cette attache a refroidi peu à peu et même entièrement éteint un amour légitime et de devoir; mais on ne dit pas que cette liberté de la conversation a suscité des querelles et des jalousies, dont la paix d'une famille a été troublée; mais on ne dit pas que cet engagement a éclaté et scandalisé le public : *Appone iniquitatem super iniquitatem.* On dit, j'ai trop aimé le jeu; mais on ne dit pas que ce jeu, outre le crime d'une vie oisive qui n'en a pu être séparé, a fait abandonner les soins les plus essentiels, a détourné des exercices de piété et de religion, a donné un mauvais exemple à des enfans, a autorisé des domestiques dans leur libertinage, a empêché de payer ses dettes, a causé des emportemens et des dépits contre Dieu même : *Appone iniquitatem super iniquita-*

tem. J'ai parlé, dit-on, peu charitablement de mon prochain ; mais on ne dit pas qu'en parlant de la sorte on a perdu ce prochain d'honneur et de crédit, mais on ne dit pas que cette médisance a été un obstacle à sa fortune, mais on ne dit pas qu'on a parlé pour se venger d'une injure qu'on prétendoit avoir reçue : on ne le dit pas, et peut-être ne se l'est-on jamais dit à soi-même. Mais Dieu vous le dira, et c'est ainsi que dans son jugement il mettra iniquité sur iniquité : c'est-à-dire, qu'outre celles que nous avons connues, il nous présentera celles, ou que nous n'avons jamais observées, ou que nous avons oubliées. *Appone iniquitatem super iniquitatem.*

Je dis que nous avons oubliées ; car nous en perdons facilement la mémoire. Mais Dieu, qui se trouvera intéressé à réveiller ce souvenir et à le perpétuer, le rendra fixe et immuable ; comment cela ? en nous appliquant la lumière de son entendement divin, par où ces mêmes crimes lui sont toujours présens ; et en nous l'appliquant avec des traits si marqués, qu'il ne sera jamais en notre pouvoir de les effacer. Lumière divine, prenez garde s'il vous plaît, qui pour cela est comparée par le Saint-Esprit, non pas à la parole, mais à l'écriture : *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis ;*[1] ma langue, disoit le prophète, lorsqu'elle

[1] Psal. 44.

exprime les pensées de Dieu, est semblable à la plume d'un écrivain. Que vouloit-il dire? Similitude admirable! répond saint Jérôme. Parce que de même qu'un écrivain forme des caractères qui demeurent, qui se conservent des siècles entiers, et qui représentent toujours à l'œil ce que d'abord ils lui ont fait voir, au lieu que la langue ne forme que des paroles passagères, qui cessent d'être à l'instant qu'elles sont prononcées; aussi la lumière de Dieu a-t-elle un être permanent, de sorte que, lorsqu'une fois elle sera imprimée dans nos esprits, comme Dieu l'y imprimera, nous ne pourrons plus perdre l'idée des sujets de notre condamnation, et nous les verrons éternellement écrits dans Dieu même. *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis.* Et voilà, mes Frères, dit saint Bernard, ce que Dieu vouloit nous déclarer dans ce passage du Deutéronome, quand, après avoir fait le dénombrement des péchés de son peuple, il concluoit ainsi : *Nonne hæc condita sunt apud me, et signata in thesauris meis?*[1] Tout cela n'est-il pas comme en réserve chez moi, et tout cela n'est-il pas comme scellé dans les trésors de ma justice? Voyez-vous, Chrétiens, la conduite de Dieu à notre égard? Si, par un esprit de pénitence, nous conservions maintenant le souvenir de nos désordres, les ayant toujours devant les yeux et les repassant

[1] Deut. 32.

dans l'amertume de nos âmes, tout désordres qu'ils auroient été, nous nous en ferions devant Dieu un trésor de miséricorde; mais parce que nous les laissons volontairement échapper, Dieu les ramasse et nous en fait un autre trésor, qui est ce trésor de colère dont a parlé l'Apôtre. Trésor qu'il nous ouvrira dans le grand jour de la manifestation; trésor où il mettra le sceau, afin que jamais ni la négligence, ni l'oubli, même involontaire, n'y puissent donner la moindre atteinte, et que malgré nous notre esprit se trouve, pour ainsi dire, toujours saisi de la connoissance de nos propres actions. *Nonne hæc condita sunt apud me et signata in thesauris meis?*

Voilà ce qui concerne les erreurs de fait; mais il en est d'autres, que j'appelle erreurs de droit. En effet, l'extrémité de notre misère est que nous errons même dans les principes, et que, par un renversement qui se fait en nous aussi-bien de l'homme raisonnable que de l'homme chrétien, nous nous formons des consciences que notre raison, pour peu épurée et pour peu exacte qu'elle soit, ne peut s'empêcher de contredire: réglant nos devoirs par nos intérêts, opinant et décidant sur nos obligations selon le mouvement de nos passions; nous en rapportant à notre sens particulier, au préjudice des saintes lumières que la religion nous fournit; qualifiant les choses comme il nous plaît, traitant

de bagatelles et de rien ce qui est essentiel au salut ; ne jugeant de ce qui est criminel que par rapport aux idées du monde, c'est-à-dire, ne comptant pour criminel selon Dieu que ce qui l'est selon le monde ; nous figurant honnête et permis tout ce qui est autorisé par l'usage du monde ; au lieu de combattre le monde par notre foi, accordant notre foi avec le monde, et par-là même l'anéantissant et la détruisant. Mais Dieu, Chrétiens, viendra par son jugement rectifier tous ces faux principes, dissiper toutes ces illusions, réformer toutes ces consciences; et ce sera, dit-il, lorsqu'après nous avoir laissé prendre notre temps il prendra le sien : *Cum accepero tempus.*[1] Ces consciences, dont nous nous étions assurés et sur lesquelles nous nous reposions, il nous les fera paroître pleines d'injustice, de préoccupation, de mauvaise foi, et comme telles il les réprouvera. Dès cette vie, il nous avoit suffisamment pourvus de règles pour nous obliger à les réprouver nous-mêmes. Car nous n'avions qu'à les confronter avec la pureté de sa loi ; nous n'avions qu'à les soumettre aux jugemens de ceux qu'il avoit établis dans son Église pour nous conduire ; nous n'avions qu'à les comparer avec les premiers jugemens que nous faisions autrefois du bien et du mal, avant que notre raison fût pervertie et obscurcie par le péché : mais parce que

[1] Psal. 74.

nous n'avons rien fait de tout cela, et qu'emportés par l'esprit du monde, nous avons toujours voulu suivre ces consciences erronées; Dieu, pour nous confondre, leur opposera la sainteté, l'intégrité, l'incorruptibilité de son jugement. Et qu'aurons-nous autre chose, mes Frères, à lui répondre, que de faire en sa présence le même aveu que Job, et de le faire encore avec plus de sujet que ce saint homme : *Vere scio quod ita sit, et quod non justificetur homo compositus Deo.*[1] Ah! on nous le disoit, et nous l'éprouvons, Seigneur, que vos vues sont bien différentes des nôtres et bien au-dessus des nôtres. Nous pouvions nous justifier à nos yeux, mais nous ne l'étions pas pour cela devant vous; et c'est même pour nous être tant justifiés à nos yeux, que nous devenons devant vous plus criminels. Ou plutôt, mes chers Auditeurs, sans rien répliquer et sans rien dire, qu'aurons-nous à faire autre chose que de demeurer dans un triste et morne silence, confus, interdits, effrayés, apercevant partout les titres d'une juste et affreuse réprobation, et ne pouvant les déguiser, ne pouvant les éluder, ne pouvant les détruire ni les réfuter, parce que nous ne pourrons éteindre cette lumière éternelle de la vérité, qui nous percera de toutes parts et nous retracera incessamment l'odieuse peinture de nous-mêmes?

[1] Job. 9.

Je serois infini si, pour l'accomplissement de mon dessein et pour la conclusion de cette première partie, je voulois maintenant, dans une nouvelle image, vous exposer comment Dieu, vérité toujours infaillible, non content de nous faire connoître à nous-mêmes pour nous détromper de nos erreurs, nous fera encore connoître aux autres pour confondre nos hypocrisies. Hypocrisie, caractère de notre siècle, ou, pour mieux dire, caractère de tous les siècles où le libertinage a régné, puisque le libertinage, quelque déterminé qu'il puisse être, ne se soutiendroit jamais s'il ne se couvroit du voile de la religion. Hypocrisie, compagne inséparable de l'hérésie, et qui as fomenté toutes les sectes, puisqu'il n'y en a pas une qui ait osé se produire sans être revêtue des apparences d'une spécieuse réforme. Hypocrisie, qui, sous prétexte de perfection, vas à la destruction, et qui, sous ombre de ne vouloir rien de médiocre dans le culte de Dieu, anéantis visiblement, quoiqu'insensiblement, le culte de Dieu. Hypocrisie qui, sous l'austérité des paroles, caches les actions les plus basses et les plus honteuses, et qui, sous le masque d'une fausse régularité, insultes à la véritable et solide piété. Hypocrisie, qui, par un raffinement d'orgueil déguisé sous le nom de zèle, condamnes tout le genre humain, fais de la médisance une vertu, n'épargnes pas les puissances éta-

blies de Dieu, et n'as de charité pour personne. Hypocrisie, qui, pour parvenir à tes fins, remues toutes sortes de ressorts, formes toutes sortes d'intrigues, emploies toutes sortes de moyens; ne trouvant rien d'injuste dès qu'il te peut être utile, ni rien qui ne soit permis dès qu'il sert à ton avancement et à ton progrès : c'est là, c'est à ce tribunal que tu comparoîtras, et que Dieu, pour l'honneur de la vérité, révélera toute ta honte. Lui-même il nous le dit, mais avec des expressions dont j'aurois peine à user si elles n'étoient consacrées : *Ostendam gentibus nuditatem tuam et regnis ignominiam tuam.*[1] Oui, je découvrirai à toute la terre ton opprobre, c'est-à-dire tes artifices, tes fraudes, tes impostures, tes cabales, tes abominations d'autant plus ignominieuses pour toi, qu'elles auront été plus secrètes pour le monde. *Ostendam :* tout cela sera connu, et par-là non-seulement je me satisferai, mais je satisferai tout l'univers. Tu séduisois les peuples, tu leur imposois, tu te les attachois par une vaine montre de probité, de simplicité, de sévérité; tu recevois leur encens, et tu te repaissois de leurs éloges. Or, je produirai au grand jour tous ces mystères d'iniquité et toute cette turpitude. On la verra, et tu auras à soutenir les regards de tous ceux que tu as trompés : *Ostendam gentibus nuditatem tuam, et regnis*

[1] Nahum. 3.

ignominiam tuam. Voilà, Chrétiens, la menace, et jugez de l'effet. Que dis-je, et qui peut l'imaginer et le concevoir? Je vous le demande: qui peut concevoir de quelle confusion seront couverts tout à coup et accablés, tel peut-être et telle qui sont ici présens; qui, portant au fond de leur cœur de quoi les diffamer, lèvent la tête néanmoins avec plus de confiance et plus d'orgueil; qui, dans un moment, se tiendroient perdus sans ressource, si ce qu'ils cachent avec tant de soin et sous de si beaux dehors venoit à être su, non pas du public, mais seulement de cette personne en particulier ou de cette autre; qui ne trouveroient point alors d'assez épaisses ténèbres ni de retraite assez profonde où se précipiter et s'abîmer. Ah! je le répète, et qui peut penser quelle sera pour eux l'ignominie de cette révélation authentique et solennelle, où ils se verront comme donnés en spectacle à toutes les créatures intelligentes; où tout ce qu'il y aura eu de plus lâche, de plus indigne, de plus malin, de plus sale et de plus corrompu dans leurs sentimens, dans leurs déguisemens, dans leurs menées et leurs fourberies, dans leurs plaisirs et leurs brutales voluptés, sera tiré des ombres qui l'enveloppoient et mis sous les yeux de tous les hommes; où devenus les objets du mépris le plus général, ils seront surtout témoins de la surprise et de l'indignation de ceux qu'ils auront trompés, de ceux qui les croyoient

tels qu'ils paroissoient et qu'ils s'étudioient de paroître, droits, sincères, désintéressés, réglés, vertueux, honnêtes; mais qui commenceront à les connoître tels qu'ils étoient, sans foi, sans retenue, sans pudeur, sans charité, sans équité, sans religion. Je ne puis vous donner d'idée parfaite de cette infamie, et rien de tout ce qui se passe dans le monde n'en peut approcher. Un homme est décrié sur la terre et noté: mais il disparoît; mais il n'est flétri que dans une société, que dans un quartier, que dans une ville, que dans une certaine contrée; mais la tache enfin s'efface avec le temps: au lieu que l'hypocrite, démasqué à ce jugement redoutable, sera forcé malgré lui de demeurer en vue; que l'image de son hypocrisie sera gravée dans tous les esprits, et qu'éternellement cette image et sa honte subsistera.

Le remède, mes Frères, et le plus assuré préservatif que nous ayons et dont nous puissions présentement nous servir, c'est d'être de bonne foi avec nous-mêmes pour travailler à nous bien connoître, et de l'être avec les autres pour vouloir aussi sincèrement nous faire bien connoître à qui nous le devons, je veux dire aux ministres de la pénitence. Connoissons-nous nous-mêmes, afin de nous remplir d'une sainte haine de nous-mêmes, et de nous exciter à la réformation de nous-mêmes. Et faisons-nous bien connoître aux médecins spi-

rituels de nos âmes, afin qu'ils puissent mieux nous traiter, et qu'ils s'appliquent avec plus de fruit à la guérison de nos infirmités. Essuyons à leurs pieds et avec toute l'humilité chrétienne une confusion particulière et salutaire. Demandons à Dieu qu'il répande sur eux et sur nous sa vérité, et souhaitons que ce soit cette souveraine vérité qui nous conduise par leur ministère. Sans cela nous avons tout à craindre de cette vérité infaillible que rien ne trompera, et de cette équité inflexible que rien ne corrompra, comme il me reste à vous faire voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il y a une loi rigoureuse de justice, et nous ne pouvons douter que cette loi ne soit dans Dieu, pour corriger un jour les relâchemens et les abus infinis de notre amour-propre. Quelque lumière que nous ayons, Chrétiens, pour faire le discernement intérieur de nos consciences dont je viens de vous parler; rarement avons-nous le courage qui seroit nécessaire pour procéder contre nous-mêmes, pour nous traiter aussi sévèrement que nous nous sommes sincèrement et véritablement connus. Nous nous condamnons, (prenez garde, s'il vous plaît, à ces trois pensées auxquelles je réduis toute cette seconde partie) nous nous condamnons, mais en même temps nous nous faisons grâce et nous vou-

lons qu'on nous ménage jusque dans le tribunal le plus saint où nous nous soumettons à être jugés, qui est celui de la pénitence. Nous nous reconnoissons pécheurs devant Dieu, mais en même temps nous considérons ce que nous sommes selon le monde, et nous prétendons qu'on y doit avoir égard, tirant un avantage secret de la qualité de nos personnes et de la différence de nos conditions. Nous nous avouons coupables et punissables, mais en même temps nous nous alléguons à nous-mêmes notre foiblesse, ou plutôt notre délicatesse, que nous croyons devoir épargner, et pour laquelle nous exigeons des autres qu'ils aient de la condescendance et de la douceur. Trois effets de l'amour de nous-mêmes; trois désordres qui entretiennent l'impénitence des hommes du siècle dans le cours de la vie; trois relâchemens de l'esprit chrétien, à quoi il faut que l'équité inflexible du jugement de Dieu serve de correctif, et voici comment. Car Dieu, mes chers Auditeurs, nous jugera sans nous faire grâce; il nous jugera, non-seulement sans distinguer nos qualités, mais les employant contre nous-mêmes; il nous jugera sans consulter notre délicatesse, et il fera même de notre délicatesse le sujet principal de la rigueur de son jugement. Encore un moment de réflexion.

Nous nous faisons grâce en nous jugeant, et Dieu ne nous fera nulle grâce. Voilà de tous les points

de la religion celui qui nous paroît le plus terrible, et qui néanmoins est le mieux établi. Car c'est ainsi que le Saint-Esprit a défini en propres termes le jugement de Dieu : *Judicium sine misericordia.*[1] Un jugement sans miséricorde : pourquoi? pour l'opposer à cette miséricorde pernicieuse dont nous aurons usé dans les jugemens que nous faisons de nos personnes. Telle est en effet, Chrétiens, la fausse maxime qui nous préoccupe. Parce qu'il s'agit de nous-mêmes, nous croyons avoir un droit naturel de nous juger favorablement; et c'est au contraire pour cela que nous ne saurions y apporter un zèle trop rigide. S'il étoit question de juger les autres, ce seroit par ce principe de bénignité qu'il s'y faudroit prendre, et à peine y auroit-il quelque danger de la porter trop loin et d'en abuser. Mais dès que nous sommes nous-mêmes nos juges, le grand écueil à éviter, c'est cet esprit de douceur et de modération que l'amour-propre nous inspire, et qu'il ne manque jamais d'autoriser de mille prétextes spécieux. Voilà cependant où nous allons toujours. Nous voulons que les prêtres, qui sont les lieutenans de Dieu, et qui président de sa part à ce jugement secret de nos âmes dans le sacrement de la pénitence, deviennent en cela les complices de notre lâcheté. A force d'être indulgens comme nous le sommes envers nous-mêmes, nous les obli-

[1] Jacob. 2.

geons en quelque sorte à le devenir, c'est-à-dire, à nous accorder ce qui nous est commode, et à nous dispenser de ce qui nous mortifie : et il arrive tous les jours, par une prévarication indigne, mais qui est celle de notre siècle, que lors même que nous nous scandalisons en général de la trop grande facilité des ministres de l'Église, nous l'entretenons en particulier par cent manières artificieuses dont nous nous servons pour les faire entrer dans nos pensées et dans nos intérêts, et que ne trouvant point pour autrui de confesseurs assez sévères, nous en formons pour nous-mêmes des plus indulgens et des plus accommodans. Car de là vient l'espèce de nécessité où nous les mettons de garder avec nous tant de mesures, d'imaginer tant d'adoucissemens, de chercher tant de tempéramens ; et cela au préjudice de la sainte fonction qui leur est confiée, et qu'ils n'ont pas la force de soutenir, parce que nous en avons trop pour arrêter leur zèle et pour l'énerver.

Mais Dieu, Chrétiens, qui est le premier juge, et au tribunal duquel non-seulement nos crimes, mais les jugemens de nos crimes doivent être rapportés, confondra tout cela par ce jugement suprême dont le caractère est d'être sans miséricorde : *Judicium sine misericordia.* La raison est, dit saint Augustin, que ce sera la seule justice alors qui agira. Elle agit dès à présent, mais elle n'agit pas

toute seule, ou plutôt c'est la miséricorde qui agit par elle et dans elle. Car cette justice même que Dieu exerce contre nous dans la vie, est souvent une de ses miséricordes les plus spéciales, puisqu'il est certain que Dieu ne nous punit point en ce monde précisément pour nous punir; mais qu'il ne nous punit que pour nous convertir, que pour nous sanctifier, que pour nous instruire, et qu'ainsi ses châtimens dans les principes de la foi sont des bienfaits et des faveurs. Mais dans son jugement il n'écoutera que sa justice, il ne suivra que sa justice, il n'aura égard qu'aux droits de sa justice, parce que nous aurons négligé les dons de sa miséricorde, et que nous en aurons épuisé toutes les sources. Je dis plus : sa miséricorde négligée, méprisée, outragée, ne servira qu'à aigrir sa justice, et par où? par le témoignage qu'elle rendra contre nous, bien loin de s'intéresser pour nous : *Judicium sine misericordia.*

Ah! Chrétiens, que nous serviront alors ces grâces prétendues que nous aurons comme extorquées des vicaires de Jésus-Christ; ces condescendances qu'ils auront eues pour nous, de quel usage nous seront-elles? Dieu les ratifiera-t-il? conformera-t-il son jugement au leur? ce qu'ils auront délié sur la terre, le déliera-t-il dans le ciel? le pouvoir des clefs qu'il leur a donné va-t-il jusque-là? Non, non, mes chers Auditeurs, cela ne peut être. Dieu veut bien qu'ils

soient des ministres de miséricorde, mais d'une miséricorde sage et ferme, et non point d'une miséricorde aveugle et molle; mais d'une miséricorde qui retranche les vices et les habitudes criminelles, et non point d'une miséricorde qui les flatte et qui les fomente; mais d'une miséricorde qui mette à couvert sa cause et l'honneur de son nom, et non point d'une miséricorde qui l'outrage et le déshonore. Car une telle miséricorde, une miséricorde foible, timide, disposée à tout accorder, ne sauvera pas le pécheur et perdra le ministre : tellement que l'un et l'autre ne doit s'attendre de la part de Dieu qu'à un jugement sans miséricorde : *Judicium sine misericordia.*

Autre abus qui résulte de celui-ci. Nous tirons avantage de nos qualités, et parce que nous nous voyons dans des rangs de naissance et de fortune que le monde respecte, nous voudrions que Dieu nous respectât aussi; et nous le prétendons si bien, que quand les substituts de sa justice, qui sont les prêtres de la loi de grâce, entreprennent de nous juger selon les règles communes et générales du christianisme que nous professons, nous le trouvons mauvais : exigeant de leur discrétion qu'ilsn e nous confondent pas avec les âmes vulgaires, et mesurant leur prudence par la distinction qu'ils font de ce que nous sommes. N'est-ce pas ainsi que les choses se passent entre les ministres de la pénitence et nous! Mais voyons comment elles se

passeront devant Dieu. Si je vous disois que l'un des titres dont Dieu se glorifie davantage dans l'Écriture, est d'être un Dieu sans égard aux conditions des hommes; que c'étoit la louange particulière que les pharisiens mêmes attribuoient à Jésus-Christ, confessant en sa présence que dans les jugemens qu'il portoit, il ne considéroit point les personnes, *Non enim respicis personam hominum;*[1] et qu'en effet jusqu'au sujet de sa mère, c'est-à-dire de la plus auguste de toutes les créatures, cet Homme-Dieu s'est hautement déclaré tel, ne l'ayant jamais élevée dans le monde, et pour lui donner place dans sa gloire, ne l'ayant jamais partagée selon sa dignité, mais selon ses mérites et ses œuvres : *Laudent eam opera ejus.*[2] Si je vous le disois, je ne vous dirois que ce que vous avez cent fois entendu, et cela seul devroit renverser toutes vos prétentions imaginaires, fondées sur la différence de vos états. Mais je vous dis aujourd'hui quelque chose de plus fort, et quoi? c'est que la différence de vos conditions et de vos états, bien loin de vous être avantageuse, est justement ce qui rendra Dieu plus sévère et plus inflexible contre vous. Qui nous l'apprend? lui-même par ces paroles de la Sagesse, que vous devriez écouter comme autant de tonnerres et qui ont fait la conversion de tant de grands du monde : *Audite ergo vos qui continetis*

[1] Matth. 22. — [2] Prov. 31.

multitudines, et placetis vobis in turbis nationum. Quia horrende et cito apparebit vobis ; quoniam judicium durissimum his qui præsunt.[1] Sachez donc, vous qui commandez aux nations et qui vous plaisez dans la foule des peuples où vous êtes honorés, sachez que ce Dieu de majesté se montrera bientôt à vous, mais d'une manière qui vous doit saisir de frayeur. Car, pour ceux qui sont dans l'élévation, il ne peut y avoir qu'un jugement inexorable et rigoureux : *Quoniam judicium durissimum his qui præsunt.* De vous en marquer les raisons, ce seroit un soin superflu, puisque votre expérience vous les fait assez voir : ce mépris de Dieu dans lequel vivent les grands de la terre, cet oubli de leur dépendance, cette ostentation de leur pouvoir, et, sans parler du reste, cette dureté de cœur envers ceux qui leur sont soumis, ne justifie que trop la providence sur la sévérité avec laquelle Dieu les jugera.

Quoi qu'il en soit, voilà l'arrêt que la sagesse éternelle a prononcé : *Exiguo conceditur misericordia; potentes autem potenter tormenta patientur.*[2] S'il doit y avoir de la douceur dans le jugement de Dieu, c'est pour les foibles et pour les petits; mais les grands et les puissans du siècle, à proportion de leur grandeur, y doivent être plus rudement frappés. Je me suis donc trompé quand j'ai dit que Dieu ne distingueroit point nos qualités. Ah! mes chers Au-

[1] Sap. 6. — [2] Ibid.

diteurs, vous paroîtrez encore dans son jugement tout ce que vous êtes, et vous y porterez toutes les marques de ces dignités éclatantes dont vous aurez été revêtus; mais c'est ce qui allumera la colère de Dieu, et ce qui lui fera lancer sur vos têtes de plus terribles anathèmes. Votre souhait alors sera que Dieu voulût bien ne vous point distinguer, et qu'il vous jugeât comme les derniers des hommes; mais c'est ce que la loi inviolable de son équité ne lui permettra pas. Il faudra, malgré vous, que vous soyez jugés en grands, parce qu'il faudra que vous soyez punis de même. Ainsi l'ont été les Pharaons, les Balthazars, les Antiochus. Ils étoient princes, et voilà pourquoi Dieu, dans l'Écriture, a fulminé contre eux des arrêts qui nous font encore frémir. Or, vous devez compter que leur destinée sera la vôtre; et que, vivant comme eux, ce qui s'est accompli dans eux, s'accomplira infailliblement en vous; pourquoi? parce que la loi est sans exception : *Quoniam judicium durissimum his qui præsunt.*

Troisième et dernier abus. Nous nous supposons délicats, et parce qu'il nous plaît de l'être, nous nous faisons un droit et même une obligation de nous épargner; et ce qui est selon Dieu lâcheté et impénitence, nous l'érigeons en devoir. Non-seulement nous nous ménageons sans scrupule, mais nous nous ferions volontiers un scrupule de ne nous

ménager pas; et quoi que l'Écriture nous dise de cette nécessité indispensable de crucifier sa chair et ses sens, nous nous prévalons de la plus légère incommodité et du moindre besoin que nous sentons ou que nous croyons sentir. Encore si cette délicatesse ne s'étendoit qu'à certaines pratiques volontaires de la pénitence chrétienne, et à certains exercices de notre choix et moins expressément ordonnés; mais ce qu'il y a de bien déplorable, c'est qu'on s'en sert comme d'une dispense universelle à l'égard des observances même les plus étroites, et des préceptes les plus communs et les plus formels. Abstinences et jeûnes, ce sont des commandemens qu'on tient impraticables; et si les ministres de l'Église, dépositaires de ses lois et chargés de les faire observer, veulent entrer là-dessus dans une sérieuse discussion, et ne s'en rapportent pas d'abord à nous, on les regarde comme des gens indiscrets et peu versés dans l'usage ordinaire de la vie. De quoi ils ont encore plus lieu de gémir, c'est que ce sont les riches et les opulens du siècle qui font plus valoir leur prétendue délicatesse; comme si l'abondance où ils vivent altéroit leurs forces, et qu'au milieu de tout ce qui peut flatter le corps et l'entretenir, ils fussent absolument hors d'état de supporter ce que d'autres, dans des conditions laborieuses, soutiennent avec constance et avec fidélité.

De là, nul soin de satisfaire à Dieu; mais Dieu néanmoins doit être satisfait, et veut être satisfait. Que fera-t-il donc? parce que notre délicatesse nous aura empêchés de le satisfaire, il se satisfera lui-même par l'équité incorruptible de son jugement. Mais dans un jugement si équitable, cette délicatesse que nous alléguerons ne sera-t-elle pas une excuse légitime? Chose étrange, mes chers Auditeurs, que l'homme veuille se justifier devant Dieu par cela même pourquoi Dieu se prépare à le condamner, et que sa témérité aille jusqu'à ce point, de se couvrir de son propre désordre pour se dérober au juste châtiment qui lui est dû? Car nous nous fondons sur notre délicatesse pour nous rassurer contre le jugement de Dieu; et c'est sur notre délicatesse même que Dieu nous jugera: comment? en nous reprochant, ce qui n'est que trop réel et que trop vrai, et en nous faisant voir que c'étoit une délicatesse affectée, que c'étoit une délicatesse outrée, par conséquent que c'étoit une délicatesse criminelle, et que, bien loin de modérer l'arrêt de notre condamnation, elle en doit d'autant plus augmenter la rigueur, qu'elle aura été la source de plus de péchés, et qu'en même temps elle nous aura servi de prétexte pour nous décharger de toute peine et de toute réparation.

Aussi, Chrétiens, écoutez le formidable arrêt que le Seigneur a prononcé dans l'Écriture, et qu'il

prononcera encore plus hautement et avec plus d'éclat : *Quantum in deliciis fuit, tantum date illi tormentum.*[1] Que l'oisiveté, la paresse, les aises et les plaisirs de la vie soient la règle et la mesure de la damnation et du tourment. Car c'est ainsi qu'il exterminera comme autrefois, et bien plus même qu'autrefois, tous les efféminés d'Israël. C'est ainsi qu'il se tournera contre eux, et qu'il se dédommagera avec usure de la satisfaction volontaire qu'il attendoit de leur part, et qu'ils lui auront refusée. *Abstulit effœminatos de terra.*[2]

Sur cela, mes chers Auditeurs, je finis par un avis important que j'ai à vous donner; mais qui pourroit être pour vous un scandale, si vous et moi nous ne le prenions dans le vrai sens où il doit être entendu. Car je vous dis : aimez-vous vous-mêmes, mes Frères, et si vous voulez, aimez votre chair; j'y consens. Ce n'est point précisément l'amour de vous-mêmes, ni l'amour de votre corps que Dieu condamne, puisque personne, selon la parole du Saint-Esprit, ne hait proprement sa chair: *Nemo carnem suam odio habuit.*[3] Aimez-la donc encore une fois, cette chair; mais aimez-la d'un amour solide et chrétien, et non d'un amour terrestre et déréglé ; c'est-à-dire aimez-la pour l'autre vie, et non pour celle-ci. De tous les maux, épargnez-lui le plus grand, qui est le supplice éternel dont elle

[1] Apoc. 13. — [2] 3. Reg. 15. — [3] Ephes. 5.

est menacée et où votre mollesse la conduit. Or, vous ne l'aimerez jamais de cet amour sage et véritable, qu'en la haïssant dans ce monde ; je veux dire, qu'en l'affligeant, qu'en la renonçant, qu'en la soumettant, qu'en arrêtant ses révoltes, qu'en réprimant ses appétits, qu'en l'immolant et la sacrifiant. Ce langage lui semble dur, et elle y répugne ; je le sais et je ne m'en étonne pas, puisqu'il s'agit de la dompter, et de la crucifier avec tous ses désirs sensuels. Mais combien mille fois lui sera plus dure cette sentence que Dieu prononcera contre elle : Allez au feu, et au feu éternel ! *Discedite in ignem æternum !*[1] Hé quoi, mondain voluptueux, femme idolâtre de votre chair, vous l'aimez cette chair, et vous l'exposez au coup le plus sensible et le plus accablant dont elle puisse être frappée ! Vous l'aimez, et vous l'exposez à des flammes allumées du souffle même de Dieu ! Vous l'aimez, et vous l'exposez à une éternité de souffrances, et de quelles souffrances ! Voilà ce que j'appelle l'amour, non-seulement le plus aveugle, mais le plus insensé. Voilà ce qui me touche pour vous d'une compassion d'autant plus vive, que je vous vois plus amateurs de vous-mêmes et plus susceptibles des moindres impressions de la douleur. Traitons-nous maintenant, mes chers Auditeurs, traitons-nous avec toute la sévérité évangélique, si nous

[1] Matt. 25.

voulons que Dieu, dans son jugement, nous traite avec toute sa bonté paternelle. Ne nous faisons grâce sur rien, afin qu'il nous fasse grâce sur tout. Armons-nous contre nous-mêmes d'une inflexible équité, afin qu'il ne prenne à notre égard que des sentimens de miséricorde. Préservons-nous de son jugement par le nôtre; ou parce qu'il faut nécessairement paroître au jugement de Dieu, tâchons, par la rigueur du nôtre, de mériter ce jugement de faveur, qui mettra les élus de Dieu dans la possession d'une félicité éternelle, que je vous souhaite, etc.

HOMÉLIE

SUR L'ÉVANGILE

DE L'AVEUGLE-NÉ.[1]

Præteriens Jesus vidit hominem cæcum a nativitate.

Jésus passant, vit un homme qui étoit aveugle depuis sa naissance. Saint Jean, chap. 9.

De tous les faits qu'ont rapportés les historiens sacrés et dont ils ont composé leurs saints évangiles, nous pouvons dire, Chrétiens, qu'il n'en est point où ils se soient étendus dans un plus long détail, ni qu'ils nous aient représentés avec des traits plus vifs, que la guérison miraculeuse de cet aveugle-né, à qui le Sauveur du monde ouvrit les yeux, et en qui il voulut faire éclater sa gloire. Il semble que le fidèle évangéliste qui nous en fait aujourd'hui le récit ait pris à tâche de n'en pas omettre

[1] C'est l'évangile du mercredi de la quatrième semaine de Carême, où l'on pourra dans la suite placer cette homélie, qui est restée des Sermons du Père Bourdaloue.

une circonstance; et la peinture qu'il nous en trace est si naturelle et si sensible, que nous croyons, en lisant ce miracle, y être présens nous-mêmes et voir tout ce qui s'y passe. Je ne puis donc, ce me semble, mes chers Auditeurs, mieux contenter votre piété, qu'en suivant de point en point, dans ce discours, tout l'évangile de ce jour, pour en tirer, comme dans une simple homélie, les instructions salutaires qui se présenteront et qui serviront à l'édification de vos âmes. Or, dans toute la suite de cet évangile, je remarque surtout deux sortes de personnes qui s'y distinguent, et qui doivent particulièrement occuper notre attention. Nous les entendrons parler, mais du reste tenir deux langages bien différens. Nous les verrons agir, mais avec des sentimens bien opposés. D'une part, c'est l'aveugle même guéri par Jésus-Christ, et bénissant à haute voix son bienfaiteur; mais d'autre part, ce sont les pharisiens ennemis de Jésus-Christ, et piqués d'une mortelle envie contre ce Dieu Sauveur. Touché de la plus juste reconnoissance, et se faisant un devoir indispensable de confesser et de publier la vérité à la gloire de cet Homme-Dieu, qui vient d'opérer en sa faveur un prodige si merveilleux, l'aveugle reconnoît de bonne foi et déclare avec assurance le bienfait qu'il a reçu, en nomme l'auteur, en marque toutes les particularités, et se reprocheroit comme un crime et une monstrueuse

infidélité, non-seulement de rien dire qui pût obscurcir ce miracle, mais de rien taire de tout ce qui peut en rehausser l'éclat. Voilà comment s'explique un cœur droit; et, par une règle toute contraire, voici, dans l'exemple des pharisiens, comment se laissent aveugler des cœurs préoccupés, des cœurs envenimés; en un mot qui exprime encore mieux ma pensée, des cœurs intéressés. Car, selon les vues de ces faux docteurs de la loi, il étoit de leur intérêt de rabaisser les œuvres de Jésus-Christ et de le décréditer, parce que lui-même, par ses œuvres, il diminuoit leur crédit; et c'est pour cela que, malgré l'évidence du miracle fait dans la personne de l'aveugle-né, ils ne peuvent jamais se résoudre à en convenir, et qu'ils en prennent même occasion de calomnier le Fils de Dieu et de le traiter de pécheur. De là, nous comprendrons d'abord en quel aveuglement l'intérêt propre est capable de nous plonger et nous plonge tous les jours comme les pharisiens, ce sera la première partie. Et nous apprendrons ensuite du témoignage de l'aveugle, à dissiper, par les lumières de la foi, les ténèbres de l'erreur, et à confondre le mensonge par une sainte confession de la vérité, ce sera la seconde partie. Pour vous faire bien entendre l'un et l'autre, j'ai besoin des grâces du ciel, et je les demande par l'intercession de Marie. *Ave.*

PREMIÈRE PARTIE.

C'EST une chose étonnante, et qui sert même encore aujourd'hui de prétexte à l'infidélité, que les miracles du Sauveur du monde ayant été aussi éclatans et aussi publics que nous l'apprenons de l'Évangile, il se soit trouvé, non-seulement des hommes, mais des sages et des savans, tels qu'étoient les pharisiens, qui n'en aient pas été persuadés et qui se soient aveuglés jusqu'à ce point, que de n'en vouloir pas reconnoître l'auteur, de lui disputer sa mission et de s'opposer à sa prédication. Car enfin, me direz-vous dans une juste surprise, quel aveuglement, quelque affecté et quelque obstiné qu'on le suppose, pouvoit résister à la conviction sensible de tant de prodiges que cet Homme-Dieu faisoit dans la Judée, à la vue d'un million de témoins? Mais en un mot, Chrétiens, j'ai répondu à cette difficulté, par la proposition que j'ai avancée, quand j'ai dit que l'intérêt dont les pharisiens étoient préoccupés, et qui fut leur passion dominante, avoit été la source de ce désordre. Car si la prévention de l'intérêt propre peut bien aveugler les hommes, dans les choses mêmes qui tombent sous les sens, et qui n'excèdent pas la raison humaine, comme nous le voyons tous les jours, que ne peut-elle point dans celles qui

sont du ressort de la foi, tel qu'étoit en particulier le discernement du véritable messie; c'est-à-dire dans celles où, la raison ne suffisant pas, il faut que la grâce agisse; où le mystère de la prédestination s'accomplit; où, par un secret jugement, Dieu a droit de retirer ses lumières, et où le châtiment le plus commun dont il use, selon la doctrine des Pères, surtout de saint Augustin, est de répandre des ténèbres sur les cupidités injustes de notre cœur? *Spargens pœnales cœcitates super illicitas cupiditates.* [1] Voilà, Chrétienne compagnie, ce qui a fait méconnoître aux pharisiens la lumière même, je veux dire le verbe envoyé de Dieu, et ce qui a produit en eux à l'égard de Jésus-Christ cet aveuglement terrible, mais volontaire, que nous avons peine à concevoir. C'étoient des esprits intéressés, pleins d'une malheureuse ambition qui les possédoit, jaloux de l'autorité qu'ils s'étoient acquise, ou plutôt qu'ils avoient usurpée sur les peuples; et, parce qu'ils en tiroient selon le monde de grands avantages, déterminés à tout pour la maintenir. Dès que Jésus-Christ parut, ils le regardèrent comme un homme contraire à leurs desseins, comme l'ennemi de leur hypocrisie, comme le destructeur de leur secte; et de là vient qu'ils se firent un intérêt de le ruiner et de le perdre.

[1] August.

Car c'est pour cela, dit l'Évangéliste, qu'ils avoient conspiré, et résolu que quiconque le reconnoîtroit pour le Christ seroit chassé de la synagogue : *Jam enim conspiraverant, ut si quis eum confiteretur esse Christum, extra synagogam fieret.* [1] Cet intérêt qu'ils avoient devant les yeux, cette politique à laquelle toute leur conduite se rapportoit, cette envie de dominer et de régner, voilà ce qui les aveugla, voilà l'origine d'où procéda la malice et l'iniquité de tous les jugemens qu'ils formèrent, soit de la personne du Sauveur, soit de ses miracles. Commençons par sa personne ; et, dans un exemple aussi authentique que celui-ci, apprenons combien il est dangereux de suivre en aveugle le mouvement d'une passion au préjudice de la vérité.

Le crédit du Fils de Dieu étoit incommode aux pharisiens, et se trouvoit opposé à leurs intérêts. Il n'en falloit pas davantage pour le décrier dans leur estime, et pour leur faire croire de lui tout ce que l'aversion la plus violente et la haine la plus envenimée fut capable de leur suggérer. En effet, Jésus-Christ passoit pour un prophète, pour un homme de Dieu ; et ils étoient convaincus que c'étoit un pécheur : *Nos scimus quia hic homo peccator est.* [2] Nous le savons, disoient-ils, que cet homme est un méchant et

[1] Joan. 9. — [2] Ibid.

un hypocrite ; et l'assurance que nous en avons nous oblige à rendre ce témoignage contre lui. Mais cet homme, leur répliquoit-on, est exaucé de Dieu, mais cet homme fait des miracles, mais cet homme est irrépréhensible dans ses mœurs : il n'importe, c'est un pécheur et nous le savons, *Nos scimus.* Mais pourquoi le savoient-ils? parce qu'ils vouloient que cela fût, et qu'il étoit de leur intérêt qu'on le crût de la sorte. Or en ceci leur intérêt étoit la règle de leur jugement, et ce qu'ils vouloient étoit uniquement ce qui les persuadoit. Si le Sauveur du monde se fût déclaré pour eux, s'il eût été de leur parti, s'il se fût conformé à leurs maximes, il eût eu leur approbation; et sans être ni plus juste ni plus saint qu'il l'étoit, ils l'auroient canonisé. Mais parce qu'il condamnoit leurs erreurs, mais parce qu'il révéloit le mystère de leur fausse piété, mais parce qu'il désabusoit le peuple séduit par l'apparence de leur religion et par leur pernicieuse doctrine, quoi qu'il fît, c'étoit un pécheur et un homme de mauvaise vie : *Nos scimus quia hic homo peccator est.*

Excellente idée, Chrétiens, de la malignité de l'esprit du monde. Qu'est-ce qui nous aveugle pour l'ordinaire dans nos opinions et dans nos préjugés contre le prochain? Je vous l'ai dit, l'intérêt qui nous domine. Nous jugeons des

hommes, non point par le mérite qui est en eux, mais par l'intérêt qui est en nous; non point sur le pied de ce qu'ils sont, mais de ce qu'ils nous sont; non point pour les qualités, bonnes ou mauvaises, qui leur conviennent, mais par le bien ou le mal qui nous en revient. Car de là naissent les injustices énormes que nous commettons à l'égard de leurs personnes. De là, les entêtemens en faveur des uns; de là, les déchaînemens bizarres contre les autres; de là, les censures odieuses des plus dignes sujets; de là, les louanges outrées des sujets les plus médiocres, de là, les préférences iniques de ceux-ci et les exclusions de ceux-là; de là, ces abus presque infinis que déploroit David, et qui lui faisoient conclure que les enfans des hommes n'étoient que vanité; que leurs balances, c'est-à-dire celles de leur estime ou de leur blâme, étoient des balances trompeuses, et qu'eux-mêmes, par leurs désirs et leurs prétentions intéressées, ils travailloient sans cesse à s'aveugler et à se tromper. *Verumtamen vani filii hominum, mendaces filii hominum in stateris, ut decipiant ipsi de vanitate in idipsum.* [1]

Rien de plus vrai, Chrétiens, et c'est ce que notre expérience propre nous découvre tous les

[1] Psal. 61.

jours. Qu'un homme soit dans nos intérêts ou que nous ayons intérêt à le faire valoir, dès-là nous nous figurons qu'il vaut beaucoup; sans autre titre que celui-là, il est, dans l'étendue de notre idée, propre à tout et capable de tout. Au contraire, que l'intérêt nous aliène de lui, si nous nous en croyons, il n'est plus rien et ne peut plus rien. Cette passion d'intérêt nous le dépeint tel que nous le voulons, nous le contrefait, nous le déguise, nous cache les défauts qu'il a ou nous fait voir ceux qu'il n'a pas, nous diminue ses perfections ou nous les augmente, nous le représente sous autant de caractères différens, qu'il y a de différentes faces dans l'intérêt qui nous fait agir. Pourquoi un père tombe-t-il dans l'aveuglement le plus grossier sur le sujet de ses enfans? parce que son grand et essentiel intérêt est dans ses enfans. Pourquoi n'aperçoit-il pas en eux ce qui les rend ou méprisables ou insupportables à tout le monde? parce qu'il a lui seul un intérêt en eux que tout le monde n'a pas. Pourquoi approuve-t-il jusqu'à leurs folies et à leurs extravagances? parce que leurs extravagances et leurs folies ont du rapport à son intérêt. C'est ainsi que l'intérêt corrompt et affoiblit la raison.

Mais cet affoiblissement et cette corruption de la raison par l'intérêt, paroît encore bien plus

dans l'opposition de deux intérêts contraires. Car que ne peut point l'aliénation des esprits et des cœurs pour nous prévenir des erreurs les plus visibles au désavantage d'un ennemi; et dans quelle disposition ne nous met-elle pas de ne pouvoir plus lui rendre justice, parce que nous sommes déterminés à le désapprouver et à le condamner? Il s'est attiré notre disgrâce, cela suffit. Avec cela, en vain feroit-il des miracles, ses miracles mêmes nous le feroient paroître odieux : en vain posséderoit-il toutes les vertus; les vertus les plus sincères prennent dans notre imagination la couleur et la teinture des vices les plus honteux. S'il est dévot, nous le regardons comme un séducteur; s'il est honnête et obligeant, nous le traitons de lâche et de flatteur; s'il est réservé, nous l'accusons de dissimulation et de fourberie; s'il est ouvert, c'est, à ce qu'il nous semble, imprudence et inconsidération. Il a beau se distinguer par le mérite de ses actions, cet intérêt au travers duquel nous l'envisageons nous défigure et noircit à nos yeux les actions les plus saintes. Les autres ont beau lui donner des louanges, cet intérêt qui nous préoccupe nous fait juger que tous les autres se trompent et qu'il n'y a que nous qui le connoissions. En même temps qu'on lui applaudit, comme les femmes d'Israël applaudissoient à David, cet intérêt dont nous

sommes dominés nous envenime contre lui de même qu'il envenima Saül.

Et voilà, Chrétiens, encore une fois le caractère de tous les esprits ambitieux, surtout de ceux qui, selon l'expression de saint Ambroise, se sentent piqués de l'aiguillon de l'envie, *Quibus ambitionis stimulus invidia est.*[1] Comme l'ambition et l'envie ont pour objet le plus délicat de tous les intérêts, qui est la gloire, aussi ont-elles une malignité plus subtile pour aveugler l'homme dans toutes les occasions où cet intérêt d'honneur et de gloire se trouve en compromis. De là vient que par une fatalité ou plutôt par une indignité que nous ne pouvons nous reprocher assez, il ne nous est presque pas possible de conserver des sentimens équitables pour ceux qui prétendent avoir mêmes rangs que nous, pour ceux qui sont en état de nous les disputer, beaucoup moins pour ceux qui les obtiennent et qu'on nous préfère. Pourquoi cela? parce que l'intérêt est comme un nuage entre eux et nous, que notre raison n'a pas la force de dissiper. Nous jugeons sainement de tout ce qui est au-dessus ou au-dessous de notre sphère, j'entends de ceux qui, par leur élévation ou par leur obscurité, ne peuvent être des obstacles à nos entreprises; mais de ceux que la concurrence des mêmes honneurs et la

[1] Ambr.

poursuite des mêmes droits nous suscite pour adversaires, nous en jugeons d'une manière pitoyable et la plus déraisonnable.

Caractère non-seulement des esprits ambitieux, mais des esprits factieux, auprès de qui, comme remarque Tertullien, être de leurs adhérens, c'est le souverain mérite; n'en être pas, c'est le souverain décri : *Ubi ipsum illic esse, promereri; non esse, demereri est.*[1] Si vous êtes dévoués à leur parti, ne vous mettez plus en peine d'acquérir de la capacité, de la probité, de la piété : votre dévouement vous tiendra lieu de tout le reste. Caractère particulier de l'hérésie, dont le propre, selon l'observation de saint Augustin, a toujours été d'élever jusqu'au ciel ses fauteurs et ses sectateurs, et d'abaisser jusqu'au néant ceux à qui Dieu inspiroit le zèle de l'attaquer et de la combattre. Et ce caractère est admirablement exprimé dans les pharisiens de notre évangile, qui, tout corrompus qu'ils étoient, ne parloient d'eux-mêmes qu'en termes honorables; et tout éclairé, tout sanctifié qu'étoit ce pauvre qui les contredisoit, n'avoient pour lui que du mépris. Car pour nous, lui disoient-ils, nous observons inviolablement la loi, nous sommes les véritables disciples de Moïse, nous maintenons les traditions dans leur pureté : *Nos Moysi discipuli sumus.*[2] Mais vous, vous êtes un misérable chargé

[1] Tertul. — [2] Joan. 9.

de péchés, et qui, bien loin de pouvoir nous instruire, n'êtes pas digne de recevoir nos leçons : *In peccatis natus es totus, et tu doces nos.*[1] Or ils ne le méprisoient de la sorte, et il n'étoit un misérable dans leur opinion, que parce qu'il ne parloit pas comme ils vouloient et comme il étoit de leur intérêt qu'il parlât. Voilà, dit saint Augustin, ce qui arrivoit dans les schismes qui se sont formés entre les fidèles, et qui ont divisé l'Église de Dieu. La manière des hérésiarques étoit de s'ériger eux-mêmes premièrement, et puis leurs partisans et leurs associés, en hommes rares et extraordinaires. Tout ce qui s'attachoit à eux devenoit grand, et ce seul titre d'être dans les intérêts du parti étoit un éloge achevé. Il n'y avoit parmi eux, à les entendre, que des génies sublimes, que des prodiges de science et de vertu. Ils s'appeloient, sans hésiter, les vrais disciples des premiers Pères de l'Église, et étoient seuls en droit de dire, *Nos Moysi discipuli sumus.* C'étoit chez eux que se trouvoit la ferveur de l'ancienne discipline, et la solidité de l'esprit chrétien. Hors de chez eux, ils ne voyoient rien qui ne leur fît pitié. Les plus intelligens et les plus habiles du parti catholique, leur paroissoient des hommes foibles et ignorans ; tout ce qui ne les favorisoit pas, n'étoit que relâchement et que désordre ; n'être pas dans leurs sentimens, c'étoit être abandonné de

[1] Joan. 9.

Dieu et réprouvé. En effet, ils le croyoient ainsi ; et quoique tout cela fût autant d'illusions et de chimères, à force de souhaiter et de vouloir que ces chimères et ces illusions fussent des vérités, ils s'en faisoient des vérités et en triomphoient. Tant il est vrai que du moment que le ressort de l'intérêt joue, la raison ne juge plus qu'au gré de la volonté aveuglée et passionnée.

Non, Chrétiens, plus d'équité quand une fois l'intérêt prévaut; et cela est si constant, que les hommes qui sont nés pour la société, et dont tout le commerce roule sur une bonne foi réciproque, ne reconnoissent plus cette bonne foi et n'ont plus de créance les uns pour les autres, dès qu'ils aperçoivent dans les affaires qui se traitent entre eux le moindre mélange d'intérêt. Quelque probité qu'ait un juge, s'il est intéressé dans une cause, on se croit bien fondé à le récuser, et l'on ne croit point lui faire tort d'en appeler à un autre jugement que le sien. Quelque irréprochable d'ailleurs que soit un témoin, si son intérêt se trouve joint à son témoignage, son témoignage passe pour nul. Comme si les hommes, d'un commun accord, se rendoient à eux-mêmes cette justice, de confesser que quand leur intérêt est de la partie, ils ne sont plus capables de garder les règles de la justice. Il ne faut donc pas s'étonner que les pharisiens, s'étant fait un intérêt contraire à Jésus-

Christ, s'aveuglassent sur le sujet de sa personne : car c'étoit une conséquence naturelle, et il y eût eu du miracle si cet aveuglement n'avoit pas été l'effet de cet intérêt. Mais il faut s'étonner de ce que la personne de Jésus-Christ étant aussi sainte et aussi accomplie qu'elle l'étoit, les pharisiens se faisoient un intérêt de lui être contraires. Car voilà, mes chers Auditeurs, ce qui les perdit et ce qui nous perd. Nous nous faisons des intérêts qui vont premièrement à nous aveugler, et puis, par un engagement infaillible, à nous choquer, à nous aigrir, à nous emporter contre des gens dignes de toute notre estime, et avec qui la charité chrétienne nous devroit unir. O intérêt, que tu as perverti de jugemens au préjudice de cette divine charité, et que tu as fait de plaies à cette vertu, par tes funestes impressions dans les esprits des hommes!

Mais voyons encore ceci plus clairement dans la suite de notre évangile; et de l'aveuglement des pharisiens touchant la personne du Sauveur, passons à celui qui eut pour objet l'action particulière de cet Homme-Dieu et le miracle qu'il venoit d'opérer. Car c'est ici que la malignité de l'intérêt achève de se produire, et qu'elle se découvre tout entière. Prenez garde, Chrétiens : Jésus-Christ a miraculeusement guéri un aveugle-né, et ce miracle est opposé à l'intérêt de ses ennemis. Que font-ils? quelque éclatant que soit ce miracle, ils le contestent et le

désavouent. Obligés enfin d'en convenir, ils nient au moins que Jésus-Christ en soit l'auteur. Ils le nient, dis-je, sans raison, et contre toute apparence de raison, parce qu'ils ont intérêt à le nier. Si ce miracle les accommodoit, quelque incroyable qu'il leur parût, ils le croiroient; mais parce que ce miracle les déconcerte, quelque authentique qu'il puisse être, c'est dans leur idée un miracle supposé. De là, ce soin avec lequel ils l'examinent, non-seulement dans la rigueur, mais d'une manière pleine de malice. Car de quels artifices n'usent-ils pas, et quelles enquêtes ne font-ils pas? De là, cette détermination à écouter avec joie tout ce qui semble être favorable à leur incrédulité, et à ne supporter qu'avec chagrin tout ce qui la combat et qui la convainc. De là, cet esprit de censure qui les porte à condamner ce que l'évidence de la chose ne leur permet plus de révoquer en doute. De là, cette fausse régularité, qui les fait chicaner sur la circonstance du jour, ne voulant pas qu'un malade puisse être guéri le jour du sabbat, ni que ce sabbat soit un jour de miracles. De là, cette extrémité où le désespoir les réduit, leur faisant attribuer plutôt au démon ce qui est visiblement l'œuvre de Dieu, que de les forcer, s'ils reconnoissoient que c'est l'œuvre de Dieu, de rendre honneur à Jésus-Christ. De là, cette conduite violente qu'ils tiennent envers l'aveugle même et ses parens, les traitant avec hauteur, et les

intimidant pour leur fermer la bouche et leur imposer silence. Tout cela, parce que l'intérêt les possède, et que jusque dans les faits publics, qui devroient être naturellement moins contestés, le caractère de l'intérêt est de nous faire voir les choses, non pas comme elles sont et comme elles se passent, mais comme il nous seroit expédient, selon nos vues, qu'elles fussent et qu'elles se passassent en effet. Or, dans cette disposition de cœur, le moyen que les pharisiens avouassent sincèrement et de bonne foi le miracle de Jésus-Christ; et la justice elle-même, toute lumineuse qu'elle est, étoit-elle assez perçante pour entrer dans des esprits infectés d'une telle contagion? Ceci vous surprend, et doit vous donner de l'horreur pour l'esprit d'intérêt.

Mais achevons, Chrétiens, de nous appliquer cette morale, et rougissons de ce qu'au milieu du christianisme, cet esprit intéressé produit encore aujourd'hui les mêmes effets ou les mêmes erreurs, non plus sur ce qui regarde simplement les miracles du Fils de Dieu, mais généralement sur les points les plus essentiels et les plus incontestables de la religion; mais sur les devoirs de la conscience les plus naturels et les mieux établis; mais, ce qui paroîtroit presque impossible, sur les faits les plus évidens qui ont rapport et à la justice et à la charité envers le prochain. Confondons-nous de ce que, tout chrétiens que nous sommes, l'intérêt sur tout

cela nous rend plus aveugles que jamais les pharisiens ne l'ont été. Je dis sur les points les plus essentiels de la religion : car pourquoi le libertinage va-t-il à douter de tout, et à n'être convaincu ni touché de rien? Pourquoi se fait-on secrètement des systèmes de créance, ou, pour mieux dire, d'impiété et d'infidélité, selon lesquels on vit, sinon parce qu'il seroit de l'intérêt du libertin que la religion fût éteinte, et qu'il n'y eût rien de vrai que ce qui le flatte et que ce qui lui plaît. Nous ne comprenons pas quelquefois comment les païens pouvoient être si grossiers que d'adorer des dieux infâmes, incestueux, adultères; et saint Augustin nous assure qu'il le comprend bien : c'est, dit-il, qu'ils étoient intéressés à avoir des dieux comme ceux-là, et qu'il leur étoit avantageux, dans le moment qu'ils succomboient à une passion honteuse, de pouvoir s'autoriser d'un tel exemple. Voilà tout le fond de l'idolâtrie et du paganisme. Mais nous n'avons pas besoin de remonter si haut, et il ne faut ici que nous consulter nous-mêmes. Car, quelque obstiné que soit un libertin du siècle, il ne désavouera pas, s'il veut répondre sans déguisement, qu'il n'a commencé à douter de l'autre vie que quand il a été de son intérêt que tout se terminât à celle-ci; que l'enfer ne lui a paru une erreur populaire que quand il a été de son intérêt qu'il n'y eût plus d'enfer; qu'il n'a traité le péché de bagatelle

et de galanterie, que quand il a été de son intérêt que le péché ne fût plus péché; et que s'il en est venu, comme l'athée, jusqu'à conclure dans son cœur qu'il n'y a point de Dieu, ce n'est que quand il a été de son intérêt que l'être de Dieu fût anéanti.

Je dis sur les devoirs de la conscience les plus importans et les mieux établis. Car comment et par où se forment tous les jours tant de consciences erronées? par l'intérêt. Proposez à quelque homme que ce soit une affaire à traiter, une question à décider, un point de conscience à résoudre, et cachez-lui l'intérêt qu'il peut y avoir, pour peu qu'il soit versé en ces sortes de matières il vous donnera la décision la plus équitable et la plus juste, il vous convaincra par les raisons les plus sensibles et les plus palpables, il vous prescrira les règles les plus droites et même les plus étroites, il répondra à toutes vos difficultés et vous mettra devant les yeux la vérité dans toute son évidence. Mais tirez en même temps le voile, et découvrez-lui dans cette même affaire, dans ce même point de conscience et cette même décision, quelque intérêt particulier qui le regarde, c'est alors que les objets commenceront à changer pour lui de face, et qu'ils lui paroîtront tout autres qu'il ne les avoit considérés. Ces maximes, sur lesquelles il s'appuyoit, et qu'il croyoit indubitables, ne lui sembleront plus si certaines. Ces objections qu'on lui faisoit et

qu'il rejetoit comme insoutenables, ne seront plus, à son sens, si frivoles. Il examinera, il raisonnera, il subtilisera; et à force de subtilités et de raisonnemens que l'amour-propre ne manquera pas de lui suggérer, il en viendra souvent à autoriser ce qu'il condamnoit d'une première vue lorsqu'il n'y voyoit point son intérêt engagé. Et n'est-ce pas ainsi que tant de gens dans le christianisme, sages du reste, consciencieux et même dévots, ou passant pour l'être, ne se font nul scrupule de mille choses dont le public se scandalise et a raison de se scandaliser? On demande comment ils peuvent accorder ceci ou cela avec la piété et avec la sévérité de leur morale sur tous les autres sujets. On ne le comprend pas : mais eux, ils le comprennent parfaitement, ou pensent le bien comprendre. Ce qui troubleroit les plus relâchés, et ce qui les feroit trembler, ne leur cause pas le moindre remords. Ils ont leurs principes qu'ils suivent sans inquiétude; et à la faveur de ces principes, ils demeurent tranquilles et ne réforment rien de leur conduite ordinaire. De quelque manière que le monde puisse parler, ils se tiennent en assurance du côté de Dieu: ils vont à l'autel, ils célèbrent les saints mystères, ils participent aux sacremens. C'est-à-dire qu'ils ont leurs intérêts qui leur fascinent les yeux de l'âme, et qui éteignent toutes les lumières de leur esprit, parce qu'il est infaillible que partout où

l'intérêt entre, il attire après soi l'aveuglement et l'erreur.

Je dis sur les faits les plus sensibles qui ont rapport et à la justice et à la charité envers le prochain. Et en effet pourquoi nous entêtons-nous de mille fausses suppositions que nous voulons soutenir pour vraies, et pourquoi appuyons-nous sur une infinité de jugemens vains et téméraires? Pourquoi nous figurons-nous que ce qui n'a jamais été pensé a été dit, et que ce qui a été fait évidemment ne l'a pas été? Pourquoi comptons-nous sur nos imaginations comme sur des choses réelles, ce qui est la source malheureuse de la plupart de nos aversions, de nos inimitiés, de nos vengeances? C'est qu'il y a dans nous des intérêts qui, occupant toute la capacité de notre cœur, ne laissent à notre esprit aucun exercice de réflexion et de raison. Il faut donc, mes chers Auditeurs, si vous voulez être des enfans de lumière, renoncer à cet intérêt qui nous empêche de connoître Dieu, qui nous ôte la connoissance de nous-mêmes, qui nous rend incapables de ce discernement si nécessaire du bien et du mal, qui nous cache la corruption de nos désirs, qui nous déguise nos intentions, qui nous fait ignorer nos obligations, et qui, pour la conduite de la vie, nous jette dans des abîmes d'obscurités plus déplorables et plus funestes que celles de l'enfer. Et voilà, dit saint Bernard, ce qui nous doit donner de l'horreur

pour cet esprit intéressé, quand nous venons à en considérer les suites par rapport au jugement de Dieu. Car sur tout cela qu'aurons-nous à répondre à Dieu? Ces consciences erronées nous justifieront-elles devant lui? ces préoccupations et ces préventions nous serviront-elles d'excuses? ces idées fausses sur lesquelles nous avons agi diminueront-elles l'injustice et la malice de nos actions? Dieu n'aura-t-il pas toujours droit de nous ramener au principe, et de dire à chacun de nous : Il est vrai, tu as été aveuglé, préoccupé, trompé; mais tu n'as été tout cela que parce que tu as été intéressé, tu n'as jugé faussement et désavantageusement de ton frère que quand l'intérêt t'a divisé de lui; tu n'as ignoré tes propres devoirs que quand l'intérêt t'a dominé. Or de vouloir excuser un péché par un autre péché, c'est une présomption insoutenable et pleine de folie. C'est ainsi, dis-je, que le Fils de Dieu condamnoit les pharisiens dans notre évangile, et c'est ainsi qu'il nous condamnera si nous nous trouvons coupables du même désordre. Nous ne pouvons mieux l'éviter qu'en opposant aux ténèbres de l'erreur les lumières de la foi, et en confondant le mensonge, comme l'aveugle de notre évangile, par une sainte confession de la vérité. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'EST à la foi, Chrétiens, de confondre par ses lumières l'aveuglement volontaire des hommes ; et c'est à elle d'opposer le zèle de sa confession à ce faux zèle de l'intérêt dont les esprits mondains se préoccupent pour résister à la vérité. *Credimus*, disoit le grand apôtre, *propter quod et loquimur.*[1] Nous croyons, et c'est pour cela que nous parlons, afin que le témoignage de notre bouche s'accordant avec la persuasion intérieure de notre esprit, l'infidélité même soit obligée de se rendre. Voilà, mes chers Auditeurs, la règle qu'a suivie l'aveugle-né de notre évangile pour honorer le double miracle fait dans sa personne, c'est-à-dire le miracle de sa guérison et le miracle de sa conversion. Il a cru et il a parlé. Il a cru en Jésus-Christ, et il a confessé Jésus-Christ. Et je trouve que le zèle qu'il a montré dans cette confession a eu quatre qualités admirables pour confondre l'aveuglement des pharisiens. Car il a été sincère, pour confondre tous les artifices de leur duplicité; généreux, pour confondre l'orgueil de leur prétendue autorité; convaincant, pour confondre la foiblesse de leur vaine science, ou, pour mieux dire, de leur ignorance; et constant, pour confondre la dureté de leur obstination. Appliquez-vous, et dans l'exposition succincte que

[1] 2. Cor. 4.

je vais vous faire de la victoire et du triomphe de notre foi, apprenez ce qu'elle doit faire en vous et ce que vous devez faire avec elle.

L'aveugle guéri par le Fils de Dieu fut sincère jusqu'à la naïveté, dans le témoignage qu'il rendit du miracle dont il venoit lui-même d'être le sujet; et c'est ce qui jeta les pharisiens dans la confusion. Car ils eurent beau l'interroger et le questionner pour tâcher de le surprendre dans ses paroles, il persista toujours à soutenir ce qu'ils ne vouloient pas entendre, et par la simplicité de sa déposition il rendit inutiles toutes les ruses dont leur esprit double et artificieux se servoit pour obscurcir la gloire du Sauveur. Oui, leur déclara-t-il jusqu'à plusieurs fois, c'est moi qui suis cet aveugle de naissance que vous aviez vu mendier dans la place publique. Je vous l'ai dit, et je vous le dis encore: cet homme que vous appelez Jésus est celui qui a opéré dans moi cette merveille; et puisqu'il faut pleinement vous en éclaircir, voici la manière et les circonstances qu'il y a observées. Il a pris un peu de boue, il me l'a mise sur les yeux, il m'a commandé d'aller à la piscine de Siloé et de m'y laver. J'ai obéi à son ordre, et vous en voyez l'effet. Si ce qu'il leur disoit eût été un mensonge et une imposture, à force de le presser et d'exiger de lui à plusieurs reprises un compte exact de la chose, ils l'auroient embarrassé; il se seroit coupé dans

ses réponses, et à peine auroit-il pu éviter de tomber en quelque contradiction. Mais parce qu'il confesse la vérité et que la vérité est toujours la même, il ne se dément point, et n'a qu'un même témoignage toujours uniforme : *Lutum mihi posuit super oculos, et lavi, et video.*[1] Mais cet homme est un pécheur : s'il est pécheur, comme vous dites, c'est ce que j'ignore; tout ce que je sais, c'est qu'étant aveugle comme j'étois, je ne le suis plus. *Si peccator est, nescio : unum scio, quia cæcus cum essem, modo video.*[2] Or, ce témoignage, encore une fois, rendoit les pharisiens d'autant plus confus qu'il étoit plus simple et plus naïf. Car que pouvoient-ils faire pour l'éluder? Il s'agissoit d'un fait qui portoit en soi son éclaircissement et sa preuve. C'étoit un miracle subsistant dans la personne de ce pauvre. Ce pauvre parloit, et se produisoit. Que pouvoit la finesse et l'intrigue contre une semblable sincérité?

Et voilà, Chrétienne compagnie, ce qui confond encore aujourd'hui l'aveuglement de certains libertins du monde, qui, dans le progrès malheureux de leur vie déréglée, en sont venus jusqu'à ne plus rien croire et à renoncer leur foi. Voilà ce qui les désespère : le récit de certains miracles, qui même humainement doivent être crus, et que la prudence la plus raffinée, la plus défiante et la

[1] Joan. 9. — [2] Ibid.

moins crédule, est forcée de reconnoître : le rapport d'un homme, non-seulement irréprochable et digne de créance, mais digne même de respect, qui dit, Je l'ai vu, c'est à moi que la chose est arrivée, et j'en parle par mon expérience propre. Car de prétendre que tous ceux qui ont jamais tenu ce langage aient été des imposteurs ou des visionnaires ; que parce qu'il y en a eu quelques-uns ou même plusieurs, il faille ainsi juger de tous les autres, et que sans discussion ni discernement il n'y ait qu'à s'inscrire en faux contre tous ces témoignages, c'est une voie bien courte pour maintenir l'impiété et l'irréligion, mais encore plus courte pour autoriser l'extravagance et la témérité. J'avoue qu'en matière de miracles il y a eu des hommes trompés, et je veux bien même avouer qu'il y en a eu qui de dessein formé ont entrepris de tromper les autres. Dieu l'a permis de la sorte, dit Tertullien, pour l'épreuve de ses élus. Mais de se mettre en tête que tous ont été, sans exception, de l'un ou de l'autre de ces deux caractères, et que d'un si grand nombre de gens éclairés, de sages, de saints qui rapportent ces effets extraordinaires de la puissance de Dieu, et qui assurent les avoir vus, il n'y en a pas un seul qui ait dit la vérité, c'est un sentiment, selon le chancelier Gerson, qui tient de l'impudence, et qu'un homme qui a quelque reste de raison et de modestie ne peut pas avancer sans

rougir. En effet, quand saint Augustin, dans l'excellent traité de la Cité de Dieu, raconte les miracles qui se faisoient de son temps à Carthage, quand il dit qu'il y étoit présent avec tout le clergé de la ville, quand il en décrit jusques aux moindres particularités, il n'y a point d'esprit solide et bien sensé qui s'avise de lui en donner le démenti, et il n'y a point d'esprit libertin qui ne soit déconcerté dans son libertinage. Car de dire que saint Augustin s'imaginoit voir ce qu'il ne voyoit pas, ou de le soupçonner de mauvaise foi, comme s'il avoit pris plaisir à imposer au monde et à répandre des faussetés dans une matière aussi essentielle que celle-là, c'est ce que le désespoir seul de se défendre contre la vérité peut suggérer à une âme infidèle. Cependant c'est à quoi l'impie en est réduit. Or, en être réduit là, c'est ce que j'appelle la confusion de l'impiété.

Mais passons plus avant. Si l'aveugle de notre évangile fut sincère dans son témoignage en faveur de Jésus-Christ, il ne fut pas moins généreux. Car il n'eut point pour les pharisiens ces lâches égards qu'il auroit eus infailliblement s'il eût consulté la prudence humaine. Il ne se fit point esclave de cette autorité impérieuse qu'ils s'arrogeoient parmi le peuple, et qui empêchoit la plupart des Juifs de se déclarer pour le vrai Messie. Il n'examina point si son procédé pour-

roit les choquer et leur déplaire; et sachant bien même qu'ils s'en offenseroient, il ne crut pas pour cela devoir parler moins librement. Se sentant redevable à Jésus-Christ d'une grâce aussi spéciale que celle qu'il en avoit reçue, il méprisa tout, pour publier sa gloire; et le scandale même des pharisiens lui fut un motif pour ne les pas ménager. Ses parens, et ceux à qui il appartenoit, n'en usèrent pas ainsi. Comme ils vouloient se conserver, ils respectèrent la synagogue; et par une vaine politique, ils dissimulèrent l'obligation qu'ils avoient au Sauveur du monde, pour ne pas s'attirer la haine du peuple. Nous confessons, dirent-ils, que c'est là notre fils, et qu'il est né aveugle : mais de savoir comment il voit maintenant, et quel est celui qui lui a rendu la vue, c'est ce qui nous est inconnu; interrogez-le, il peut bien lui-même répondre. Or c'étoit la crainte, ajoute l'Évangéliste, qui les faisoit parler de la sorte : *Hæc dixerunt parentes ejus, quoniam timebant.* [1] Mais pour l'aveugle sanctifié et éclairé de la lumière de la grâce, cette crainte n'est point capable d'affoiblir son zèle. Sa bouche parle de la plénitude de son cœur. Les pharisiens lui demandent, en le menaçant, quel est donc enfin cet homme qui lui a ouvert les yeux; et lui, avec une sainte liberté, proteste que ce doit être au

[1] Joan. 9.

moins un prophète et un homme de Dieu, *Quia propheta est.* [1] Ils se scandalisent de cet éloge, et lui leur soutient que cet éloge est justement dû à Jésus-Christ. Ils veulent encore une fois savoir pourquoi; mais à quoi bon tant de discours? reprend ce pauvre; ne me suis-je pas déjà assez expliqué, et ne devez-vous pas être plus que satisfaits sur ce point? Est-ce que vous voulez aussi devenir ses disciples! *Numquid et vos vultis discipuli ejus fieri?* [2] Cela les aigrissoit, et, piqués de ces paroles, ils s'emportoient contre lui jusqu'aux injures; mais lui ne soucioit ni de leur aigreur ni de leurs injures, et il ne comptoit pour rien d'être chargé de leurs malédictions, pourvu qu'il honorât celui qui l'avoit favorisé d'une si efficace et si salutaire bénédiction. Générosité, dit saint Augustin, qui humilioit ces esprits superbes, accoutumés à dominer et à n'être jamais contredits dans leurs plus grandes erreurs. Mais générosité qui condamne encore bien davantage la foiblesse d'un million de chrétiens, persuadés de la vérité, et néanmoins lâches et timides quand il s'agit de la soutenir.

Car voilà, mes chers Auditeurs, avouons-le ici à notre honte, voilà le désordre du christianisme. On veut plaire à tout le monde. On ne veut choquer personne. Quoiqu'il s'agisse des intérêts de

[1] Joan. 9. — [2] Ibid.

Dieu, de la religion, de la piété, on se fait un intérêt de son peu de zèle; on ne parle qu'à demi, on observe des mesures, on ménage les esprits. Cependant le libertinage prévaut, cependant le vice s'autorise, cependant l'abus et le déréglement passe en usage et en coutume, cependant l'erreur prend tous les jours de nouvelles forces. S'il y avoit un esprit généreux et déterminé à mépriser tout ce qui s'appelle respect humain, rien de tout cela ne tiendroit contre lui. Mais parce qu'on ne veut pas défendre la cause de Dieu à ses dépens; mais parce qu'on considère celui-ci, et qu'on appréhende celui-là, de là vient que la justice et la vérité sont opprimées par le mensonge. Qu'est-ce qui fermoit la bouche à tant de catholiques dans la naissance des hérésies, et qu'est-ce qui les faisoit parler d'une manière à douter presque s'ils n'en étoient pas les fauteurs? vous le savez, la crainte du parti. Ils ne vouloient pas, non plus que le père et la mère de l'aveugle-né, avoir la synagogue contre eux; et ils aimoient mieux paroître moins zélés pour leur foi que de s'exposer à la haine d'une faction considérable. Qu'est-ce qui a fait de tout temps des chrétiens prévaricateurs de leur propre zèle et des sentimens que Dieu leur inspiroit? la crainte de s'attirer les impies en s'élevant contre l'impiété. Et d'où vient encore aujourd'hui que les derniers scandales,

non-seulement sont soufferts avec impunité, mais sont proposés pour modèles et pour règles de conduite? c'est qu'on craint de se faire des ennemis en les combattant. Il faudroit, pour rendre témoignage à la vérité contre les erreurs qui règnent dans chaque condition, encourir la haine de toutes les conditions. Il faudroit se résoudre à déplaire aux ecclésiastiques, en leur faisant sur leurs devoirs des leçons odieuses, qu'ils ne veulent jamais écouter; aux juges, en leur découvrant mille injustices dans leur justice même; à toute une cour, en reprochant à ceux qui la composent leurs mœurs corrompues et leurs débordemens. Il faudroit, dis-je, des hommes du caractère de notre aveugle; assez désintéressés pour vouloir bien se sacrifier à la défense de la vérité, et assez intrépides pour aller contre le torrent de la corruption, quelque autorisée qu'elle puisse être. Or où trouve-t-on des âmes de cette trempe? C'est à vous, Seigneur, à les susciter dans le monde, et dans votre Église.

Outre que le témoignage de l'aveugle-né fut sincère et généreux, j'ajoute que ce fut un témoignage convaincant. Car admirez, Chrétiens, le pouvoir et la vertu de la foi, quand Dieu entreprend de la faire agir dans le sujet même le plus foible. Tout ignorant qu'est cet aveugle, il réfute les pharisiens par leurs propres principes; et des

mêmes choses qu'ils avancent pour justifier leur incrédulité, il tire autant de preuves pour les convaincre. Nous savons, disent les pharisiens, que Dieu a parlé à Moïse; mais pour cet homme que vous nommez Jésus, nous ne savons pas même d'où il est : *Hunc autem nescimus unde sit.* [1] Ah! reprend le pauvre, animé et rempli de l'esprit de Dieu, c'est ce qu'il y a de bien étonnant, que vous ne sachiez pas d'où il est, et que ce soit lui néanmoins qui m'ait ouvert les yeux : comme leur disant que ce miracle de Jésus-Christ parloit assez hautement pour lui; comme leur reprochant que s'ils ne le reconnoissoient à cette marque, ils n'avoient aucune connoissance des choses de Dieu; comme les forçant d'avouer qu'après un prodige aussi visible que celui-là, leur ignorance ne pouvoit plus être que volontaire et affectée : *In hoc mirabile est, quia vos nescitis unde sit.* [2] Et en effet l'argument étoit sans réplique, et il y avoit à douter, dit saint Chrysostôme, lequel des deux miracles étoit le plus surprenant, ou celui de la toute-puissance du Fils de Dieu qui avoit ouvert les yeux à un aveugle-né, ou celui de l'endurcissement des pharisiens, qui ne vouloient pas les ouvrir à une vérité si éclatante.

Ils s'opiniâtroient à dire que Jésus-Christ étoit un pécheur, *Scimus quia hic homo peccator est.* [3]

[1] Joan. 9. — [2] Ibid. — [3] Ibid.

Mais c'est en cela, réplique l'aveugle, que vous êtes livrés au sens réprouvé. Car on sait bien que Dieu n'exauce point les pécheurs, surtout quand ils lui demandent des miracles en confirmation d'une erreur, puisqu'il s'ensuivroit alors que Dieu autorise le mensonge. Or cet homme qu'on appelle Jésus a été exaucé, comme vous voyez, pour faire ce miracle dans ma personne; et il ne l'a fait que pour confirmer qu'il étoit lui-même l'envoyé de Dieu. Il faut donc qu'il le soit véritablement, ou que Dieu soit le garant de la plus criminelle et de la plus grossière imposture. Car voilà, selon saint Augustin, le sens de cette admirable parole, *Scimus quia peccatores Deus non audit;* [1] et ce que les théologiens enveloppent dans des raisonnemens infinis, ce pauvre le conçut en un mot : *Scimus*, nous le savons. Et de qui l'avoit-il appris, sinon de ce divin Maître qui dans un moment instruit les esprits soumis et dociles? Si ce miracle, poursuit-il pressant toujours ces faux docteurs, si ce miracle étoit une action équivoque, qui pût être diversement interprétée, votre erreur seroit excusable; mais qu'on ait ouvert les yeux à un aveugle de naissance, c'est ce qu'on n'a jamais entendu, c'est ce qui n'a point d'exemple dans le cours de tous les siècles, c'est ce qui n'est point du ressort

[1] Joan. 9.

de la nature et qui ne peut partir que d'un Dieu : *A sæculo non est auditum quod quis aperuit oculos cæci nati.*[1] Qu'auroit pu dire de plus fort un homme consommé dans l'étude de la religion, et que pouvoit opposer à cela toute la synagogue?

Ah! Chrétiens, voilà ce que le Saint-Esprit appelle la victoire de notre foi : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.*[2] Voilà ce qui a rendu les apôtres, c'est-à-dire de simples pêcheurs, les maîtres du monde. Voilà ce qui fit triompher un Spiridion, à la vue de tout un concile, de l'arrogance et de l'orgueil des philosophes. Voilà ce qui fait tous les jours qu'une âme fidèle, avec son ignorance prétendue, confondra le plus fier libertin et le fera taire. Mais du reste, disoit le savant Pic de la Mirande, étudions notre religion, et ne nous réduisons pas volontairement en matière de christianisme à une simplicité méprisable. Souvenons-nous que ce christianisme doit être dans nos personnes aussi solide et aussi raisonnable contre ceux qui l'attaquent, qu'édifiant pour nous-mêmes qui le défendons. Ne tombons pas dans ce désordre, aujourd'hui si déplorable et si commun, de professer une créance et d'en ignorer les preuves essentielles. Faisons-nous un devoir de les bien comprendre, et, selon la maxime de saint Pierre, d'être toujours prêts à en rendre compte. Que Dieu

[1] Joan. 9. — [2] 1. Joan. 5.

trouve en nous, sinon des martyrs fervens, puisque le temps de la persécution n'est plus, au moins des confesseurs éclairés, pour soutenir son culte contre la vaine présomption du libertinage. Car c'est, Chrétiens, à quoi nous sommes appelés. Vous demandez quelquefois ce qui pourroit vous occuper au défaut des divertissemens profanes et des joies du siècle. Je vous le dis : l'étude de votre religion. A peine vous y êtes-vous jamais appliqués, et, par une négligence dont vous répondrez à Dieu, à peine avez-vous une idée confuse de ce que vous croyez, c'est-à-dire, de ce qui vous fait chrétiens. Si, bien loin d'être en état de persuader et de confirmer les autres, vous ne prenez nul soin de vous confirmer et de vous persuader vous-mêmes, comment osez-vous vous glorifier du nom que vous portez?

Enfin l'aveugle-né fut constant dans son témoignage. Ce ne fut pas pour une fois que les pharisiens le questionnèrent, le pressèrent, le menacèrent. Ils mirent tout en œuvre pour le forcer de se rendre et pour lui faire changer de langage. Mais autant qu'ils montrèrent d'obstination dans leur incrédulité, autant fit-il paroître de fermeté et de constance à glorifier son bienfaiteur et à confesser la vérité. Que dans le désespoir de le réduire, ces docteurs aigris et irrités le chassent avec ignominie de la synagogue, *Et ejecerunt eum*

foras,[1] il endure tout, et il est déterminé à tout, plutôt que de méconnoître celui à qui il doit sa guérison et de lui manquer de fidélité. Que dis-je? à ce premier témoignage il en ajoute un autre plus relevé et plus saint. Il connoissoit bien la vertu miraculeuse de cet Homme-Dieu qui l'avoit guéri; mais il ne savoit encore qu'imparfaitement qui il étoit. Or, il faut que le Fils de Dieu, par un dernier effet de sa puissance et de sa miséricorde, lui éclaire les yeux de l'âme, après lui avoir éclairé les yeux du corps; et c'est ce qu'il fait dans un second entretien qu'il a avec ce pauvre. A la première parole de Jésus-Christ qui l'instruit de sa mission et qui lui découvre sa divinité, ce nouveau chrétien ne délibère point, ne raisonne point, ne diffère point. Avec quelle promptitude il embrasse la sainte loi qui lui est annoncée! Avec quelle soumission il croit les hauts mystères qui lui sont révélés, et au moment qu'ils lui sont révelés! Je crois, Seigneur, s'écrie-t-il : *Credo, Domine.*[2] Toutes les calomnies des pharisiens contre Jésus-Christ, tous leurs discours ni tous leurs mauvais traitemens ne l'ont pu ébranler; et plus inviolablement attaché que jamais à la personne de ce Sauveur qui lui manifeste ses divines perfections, il se prosterne à ses pieds et l'adore comme son Dieu : *Et procidens adoravit eum.*[3]

[1] Joan. 9. — [2] Ibid. — [3] Ibid.

S'il n'eût pas été plus ferme que nous, il eût bientôt démenti par un indigne silence ce qu'il venoit d'affirmer par une juste confession. Car telle est tous les jours notre conduite. Le libertinage, tout mal fondé qu'il est, s'en tient néanmoins opiniâtrément à ses principes, et souvent les preuves les plus claires et les plus évidentes ne l'en peuvent détacher; mais nous, en mille rencontres, quoique établis sur la parole de Dieu, nous cédons aux moindres difficultés et laissons triompher l'impiété. Ce n'est pas qu'on ne se déclare d'abord et qu'on ne soutienne le parti de la religion ; mais le libertin n'a qu'à poursuivre, n'a qu'à s'élever, n'a qu'à s'expliquer d'un certain ton et avec cet ascendant que son audace lui inspire dès qu'il ne sent qu'une foible résistance, c'est assez pour déconcerter tant de chrétiens et pour les faire honteusement reculer. On ne veut pas contester, dit-on, ni tourner l'entretien dans une dispute; mais pourquoi donc contestera-t-on jamais, et sur quoi jamais disputera-t-on? Que dans ces derniers siècles de l'Église, comme dans les premiers, la saine doctrine se trouve combattue, selon l'expression de saint Paul, par des doctrines étrangères et nouvelles, *Doctrinis variis et peregrinis;*[1] que des esprits inquiets et présomptueux débitent leurs opinions particulières et travaillent à les répandre; qu'à force d'intrigues et de

[1] Hebr. 13.

menées secrètes, il se fassent un parti, et que ce parti commence à paroître, à lever la tête, à parler et à dogmatiser, en faut-il davantage pour entraîner les uns, ou du moins pour troubler les autres? Le seul caractère de nouveauté, qui par lui-même devroit donner un légitime soupçon, puisqu'il est directement opposé à cet esprit fixe et immuable que la religion demande, cet attrait seul ne suffit-il pas pour engager des millions d'âmes légères et incertaines qui se laissent séduire, et à qui, en matière de foi comme en toute autre chose, le changement plaît. Inconstance plus ordinaire aux personnes du sexe, qui, moins capables de raisonner, et voulant néanmoins raisonner sur tout, sont beaucoup plus faciles à conduire dans l'erreur. Au lieu de suivre la raison qu'elles ne voient pas et qu'elles croient voir, elles suivent mille faux préjugés où les entretiennent l'exemple, la vanité, l'esprit de singularité, l'hypocrisie et le faux éclat de la piété. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que cette légèreté qui leur est si propre et si commune, pour sortir de la bonne voie et pour se départir de la vraie créance, dès qu'elles ont une fois franchi le pas, et qu'elles se sont préoccupées, ou, pour mieux dire, infatuées de certaines préventions, se tourne, par un renversement bien déplorable, dans l'obstination la plus inflexible, pour persister dans leur égarement et pour n'en revenir presque jamais. Un

homme sans autorité, mais qu'elles écoutent et dont les paroles sont pour elles autant d'oracles, prévaudra dans leur estime à toutes les puissances de l'Église et à toutes ses décisions. On ne va pas toujours jusque-là, je le sais; mais sans aller jusqu'à cet excès, on se trouble au moins et l'on n'a qu'une foi chancelante. Parce qu'on entend parler diversement, parce qu'on voit les esprits divisés, et que celui-là, selon la prédiction du Sauveur du monde, soutient que le Christ est d'un côté, tandis que celui-ci prétend au contraire qu'il est de l'autre, on demeure dans une dangereuse perplexité, sans règle et sans consistance. Car à quoi s'en tenir? dit-on. A quoi, mon cher Auditeur? à la foi de Jésus-Christ. Mais où est la foi de Jésus-Christ? Là où est Jésus-Christ même. Mais où est-il? Là où est son Église. Mais où est enfin cette Église de Jésus-Christ? Là où est depuis saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ, par la plus invariable et la plus incontestable tradition, le siége apostolique et la chaire de Jésus-Christ. Au milieu des tempêtes et des orages, c'est sur cette pierre fondamentale que vous devez vous réfugier, c'est à cette chaire que vous devez vous attacher, c'est dans cette Église que vous devez chercher la vérité dont elle est la ferme colonne, et c'est sur cette colonne que vous devez vous appuyer. Vous aurez des combats à soutenir: les martyrs en ont bien soutenu d'autres, et en sont

sortis victorieux. Les plus rudes attaques ne serviront qu'à éprouver la constance de votre foi et qu'à l'affermir. Cette constance de votre foi en augmentera le mérite ; et selon toute l'étendue de son mérite, elle sera glorifiée et couronnée dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

TABLE ET ANALYSE

DES SERMONS CONTENUS DANS CE VOLUME.

LE TREIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA CONFESSION.

Sujet. *Dès qu'il eut aperçu ces lépreux, il leur dit : Allez, faites-vous voir aux prêtres.*

Ces lépreux guéris, et obligés de se montrer aux prêtres, nous représentent les pécheurs appelés au tribunal de la pénitence pour y confesser leurs péchés et y être absous. P. 1—3.

Division. Par rapport au passé, la confession est le moyen le plus efficace et le plus puissant que la providence nous ait fourni pour effacer le péché, première partie. Et par rapport à l'avenir, la confession est le préservatif le plus infaillible et le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché, deuxième partie. P. 3—4.

Première partie. Par rapport au passé, la confession est le moyen le plus efficacè et le plus puissant que la providence nous ait fourni pour effacer le péché. D'où tire-t-elle cette vertu ? 1° De la volonté ou du don de Dieu; 2° d'elle-même et de son propre fonds. P. 4—6.

1° De la volonté ou du don de Dieu. Un moyen de pénitence et de salut n'est efficace qu'autant que Dieu veut l'accepter. Or il a voulu et il veut accepter, pour la rémission des péchés, la confession. En quoi Dieu fait surtout

paroître deux de ses divins attributs, sa grandeur et sa bonté. Sa grandeur, remettant le péché en souverain et sans observer avec nous toutes les formalités d'une justice rigoureuse. Il lui suffit que nous nous reconnoissions coupables. Sa bonté, exigeant de nous si peu de chose, et se contentant, pour nous pardonner, du simple aveu de notre péché et du repentir de notre cœur. Mais, dit-on, c'est à un homme qu'il faut faire cet aveu : il est vrai, c'est à un homme, mais à un homme tenant la place de Dieu, et le ministre des miséricordes de Dieu. Est-ce donc là une condition si difficile, eu égard à la grâce que nous obtenons? P. 6—13.

2° D'elle-même et de son propre fonds. Car la confession du péché fait trois choses les plus capables de gagner le cœur de Dieu. 1° Elle humilie le pécheur, et par-là lui arrache jusqu'à la racine du péché, qui est l'orgueil. Différence entre l'esprit de l'hérésie et l'esprit de la vraie religion. Comme l'esprit de l'hérésie est un esprit d'orgueil, il n'a pu souffrir la confession des péchés aux prêtres. D'ailleurs, illusion de ceux qui fuient la confession par la honte qu'ils y trouvent, et de ceux qui voudroient ôter cette honte aux pénitens. 2° La confession excite en nous la douleur et la contrition du péché : car nous ne comprenons jamais plus vivement la malice du péché que lorsque nous en faisons la déclaration au tribunal de la pénitence. Hors de là nous n'y pensons pas, ou nous n'y pensons qu'à demi. 3° Enfin il ne tient qu'à nous que la confession ne commence déjà à expier la peine du péché, et qu'elle ne nous serve de satisfaction pour le péché. Car dès qu'elle nous est pénible et que nous y sentons une répugnance qui nous coûte à surmonter, nous pouvons nous en faire un mérite auprès de Dieu. Aussi saint Ambroise n'a pas craint de dire

que la confession du péché est l'abrégé de toutes les peines ordonnées de Dieu contre le péché. *Omnium pœnarum compendium.* Explication de cette parole. P. 13—26.

Deuxième partie. Par rapport à l'avenir, la confession est le préservatif le plus infaillible et le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché. Ceci se vérifie en considérant le sacrement de pénitence sous trois rapports, 1° par rapport à Jésus-Christ, qui en est l'auteur; 2° par rapport au prêtre, qui en est le ministre; 3° par rapport à nous-mêmes, qui en sommes les sujets. P. 26—27.

1° Par rapport à Jésus-Christ, qu'est-ce que le sacrement de pénitence? C'est une de ces sources de grâces que ce Sauveur en mourant fit couler de son sacré côté. Mais quelles grâces sont particulièrement attachées à la confession sacramentelle? des grâces de défense et de soutien. Dieu veut que nous allions recueillir ces grâces dans son sacrement: et de là il s'ensuit qu'un chrétien qui quitte l'usage de la confession, renonce aux grâces du salut les plus essentielles, qui sont les grâces de précaution contre le péché, et que plus le chrétien approche du saint tribunal, plus il se fortifie contre la tentation. P. 27—31.

2° Par rapport au prêtre. Car le prêtre, en qualité de ministre choisi de Dieu, a une grâce particulière pour la direction des âmes, et pour les maintenir dans la voie de la justice chrétienne. Et en effet, que ne peut point sur nous un directeur prudent et zélé, en qui nous avons confiance? Erreur ou mauvaise foi de ceux qui ne veulent prendre d'un confesseur nulle règle de direction. P. 31—35.

3° Par rapport à nous-mêmes. L'expérience nous apprend que la confession est un frein pour arrêter notre cœur et pour réprimer ses desirs criminels. Cette seule pensée, je dois demain ou dans quelques jours paroître au tribunal de

la pénitence, est capable de nous retenir dans les plus dangereuses occasions. Au contraire, quand une fois on a secoué le joug de la confession, en quels abîmes ne se précipite-t-on pas? Les hérétiques ne l'ont que trop éprouvé. On me dira qu'il se glisse bien des abus dans la confession; mais de quoi ne peut-on pas abuser? Corrigeons les abus et conservons l'usage de la confession. P. 35—38.

LE QUATORZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'ÉLOIGNEMENT ET LA FUITE DU MONDE.

Sujet. *Jésus dit à ses disciples : Nul ne peut servir deux maîtres. Car, ou il haïra l'un et aimera l'autre ; ou il s'attachera à celui-là et méprisera celui-ci.*

Dieu et le monde sont ces deux maîtres. Pour être à Dieu, il faut renoncer au monde. P. 39—41.

Division. Le monde nous distrait ou même nous corrompt. Or les occupations et les soins du monde ne peuvent jamais dispenser un homme chrétien de s'éloigner au moins quelquefois du monde qui le distrait, et d'avoir dans la vie des temps spécialement consacrés à l'affaire de son salut : première partie. Tous les engagemens du monde ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur, de n'avoir pas fui, même absolument, le monde qui le corrompoit, et de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en assurance l'affaire de son salut : deuxième partie. P. 41—44.

Première partie. Les occupations et les soins du monde ne peuvent jamais dispenser un homme chrétien de s'éloi-

gner au moins quelquefois du monde qui le distrait, et d'avoir dans la vie des temps spécialement consacrés à l'affaire de son salut. Car sans cet éloignement du monde à certains temps et sans cette retraite, il n'est pas moralement possible de connoître tous ses devoirs, de remarquer toutes les fautes qu'on y commet, et de se prémunir contre tous les dangers où l'on se trouve exposé, c'est-à-dire qu'il n'est pas moralement possible de se sauver. Or quand il s'agit du salut, l'importance de cette affaire doit évidemment l'emporter sur toutes les autres affaires. C'est ce que le Fils de Dieu fit si bien entendre à Marthe, lorsqu'il lui dit : *Marthe, vous vous embarrassez de-beaucoup de choses, mais il n'y a qu'une seule chose nécessaire.* Cependant nous sommes assez aveugles pour vouloir justifier notre négligence à l'égard d'une telle affaire par l'attention que demandent les affaires du monde. P. 44—51.

On dit qu'on est accablé d'occupations; mais c'est en cela même qu'est le désordre. Dieu ne veut pas que vous vous en laissiez tellement accabler au préjudice de votre salut. Déchargez-vous d'une partie de ces occupations, si elles ne peuvent compatir avec le premier soin qui vous doit occuper. Belles maximes de saint Bernard écrivant là-dessus au pape Eugène. Le remède, c'est d'avoir certains temps de retraite où l'on rentre en soi-même. P. 52—60.

Mais on ajoute : Je ne suis pas le maître dans ma condition de me retirer ainsi. Trois réponses : 1° Quittez cette condition; il n'est pas nécessaire que vous y soyez, mais il est nécessaire que vous vous sauviez. 2° D'autres que vous, dans les mêmes conditions que vous, ou dans des conditions plus exposées que la vôtre aux embarras du monde, ont su trouver du temps pour penser à eux-mêmes et à leur sanctification. David, saint Louis. 3° Ces soins, que vous

faites tant valoir, ne vous empêchent pas de ménager des temps de retraite pour votre santé, pour votre intérêt, pour vos divertissemens. Il faut bien distinguer dans nos conditions deux sortes de soins : ceux que Dieu y a attachés, et ceux que nous y ajoutons nous-mêmes. Si nous nous en tenions aux premiers, ils nous laisseroient tout le loisir que demande le soin de notre âme et de notre avancement dans les voies de Dieu. Reconnoissons notre injustice, et corrigeons-la. P. 60—66.

Deuxième partie. Tous les engagemens du monde ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur, de n'avoir pas fui même absolument le monde qui le corrompoit, et de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en assurance l'affaire de son salut. Rien de plus contagieux que le monde ; nous en convenons nous-mêmes. La conséquence, c'est donc de renoncer au monde, afin de nous préserver de sa contagion, surtout lorsque nous remarquons qu'elle agit plus fortement sur nous. Voilà le préservatif nécessaire, et sans cela ne comptons point sur les grâces de Dieu. Mais nous nous excusons sur les engagemens qui nous attachent au monde, et voici quelques réflexions qui détruisent ce prétexte et qui paroissent convaincantes. P. 66—72.

1° De quelque nature que puissent être les engagemens qui vous arrêtent, l'intérêt de votre salut, comme on l'a déjà dit, est un engagement supérieur qui doit prévaloir. Nous raisonnons ainsi au regard de la vie du corps, et à plus forte raison devons-nous raisonner de même au regard de la vie de l'âme. Mais je suis résolu de me soutenir dans les dangers où m'engage le monde : vous le dites, mais fausse résolution, ou du moins résolution inefficace. Le passé doit vous l'apprendre, et l'avenir achévera de vous le faire connoître. P. 72—75.

2° Si vous voulez bien examiner ces engagemens qui vous retiennent dans le monde, vous trouverez que la plupart ne sont point des engagemens nécessaires, mais des engagemens de passion, d'ambition, de curiosité, de sensualité, de mondanité. Or de tels engagemens doivent-ils vous arrêter? Le monde parlera de votre divorce avec lui : hé bien, vous laisserez parler le monde. Ne le laissez-vous pas parler sur mille autres sujets, sans vous mettre en peine de ses discours? Fuyons donc le monde, et sortons de cette Babylone. Ce n'est pas après tout qu'il n'y ait un certain monde dont la société peut être innocente, et avec qui nous pouvons converser. P. 76—82.

LE QUINZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA CRAINTE DE LA MORT.

Sujet. *Lorsque Jésus-Christ étoit près de la ville, on portoit en terre un mort, fils unique d'une femme veuve, et cette femme étoit accompagnée d'une grande quantité de personnes de la ville. Jésus l'ayant vue, il en fut touché, et lui dit : Ne pleurez point.*

La seule image de la mort nous contriste et nous effraie, mais nous devons combattre ou du moins régler cette crainte. P. 83—85.

Division. Rien de plus funeste que l'état de l'impie et du libertin qui craint la mort parce qu'il est tombé dans le désordre de l'infidélité : première partie. Rien de plus déplorable que l'état du mondain qui craint la mort parce qu'il est attaché au monde : seconde partie. Rien de plus déraisonnable que l'état de tout homme, je dis en parti-

culier de tout homme chrétien qui craint la mort, parce qu'il ne fait, pour s'affermir contre cette crainte naturelle, nul usage de sa religion : troisième partie. De là nous aurons lieu de parler, en concluant, à ceux mêmes qui craignent la mort par une trop vive appréhension des jugemens de Dieu. P. 85, 87.

Première partie. Rien de plus funeste que l'état de l'impie et du libertin, qui craint la mort parce qu'il est tombé dans le désordre de l'infidélité. Dès qu'il ne croit point de vie future, il en est plus attaché à la vie présente; et quoi qu'il en dise, ce doit être un objet bien affreux pour lui que la mort considérée comme une entière destruction de lui-même. Le juste l'envisage avec consolation, la voyant suivie d'une bienheureuse immortalité. P. 87—91.

La condition de l'impie est d'autant plus malheureuse, que son infidélité, en lui faisant rejeter la créance d'une autre vie, n'exclut point de son esprit cette cruelle incertitude qui lui reste malgré lui, s'il y a une autre vie, ou s'il n'y en a point. Car il a beau faire, il n'a rien là-dessus qui lui paroisse certain, et il est forcé de craindre ce qu'il fait profession de ne pas croire. Ainsi la mort ne se présente à ses yeux que sous deux images bien terribles : ou comme une ruine totale de son être, ou comme un passage à une damnation éternelle. Craignons la mort; mais, selon la belle maxime de l'Apôtre, en la craignant, soutenons-nous par l'espérance de l'avenir. Disons avec le saint homme Job : *Je sais que j'ai un Rédempteur vivant dans le ciel, et que je ressusciterai du sein de la terre.* Disons avec David : Seigneur, la mort à laquelle vous nous condamnez, n'est point une véritable mort, ce n'est qu'*une ombre de la mort.* Armons-nous de cette pensée contre toutes les atteintes du libertinage et de l'incrédulité. P. 91—98.

Deuxième partie. Rien de plus déplorable que l'état du mondain qui craint la mort, parce qu'il est attaché au monde. Ce ne sont point précisément les riches ni les grands qui craignent plus la mort, mais les riches attachés à leurs richesses et les grands attachés à leur grandeur. Qu'il est triste en effet à un homme qui avoit établi sa paix et sa félicité dans les biens temporels et dans les grandeurs humaines, de se voir condamné à les perdre! C'est ainsi que le Saint-Esprit s'en est lui-même expliqué dans la Sagesse. P. 98—101.

L'état du mondain n'est pas seulement déplorable parce qu'étant attaché aux biens de cette vie il appréhende la mort, mais parce qu'envisageant la mort, il a été assez aveugle pour s'attacher à des biens qui passent si vite, et que la nécessité de mourir ne l'en détache pas. S'il devoit toujours vivre sur la terre, ou du moins s'il y devoit vivre autant que les anciens patriarches, son attachement lui pourroit être plus pardonnable; mais notre vie se trouvant bornée à un si petit nombre de jours, n'y a-t-il pas de la folie à compter sur le vain bonheur du monde et à y vouloir mettre son repos? C'est ce que nous devons sans cesse nous représenter à nous-mêmes, mais c'est à quoi nous ne pensons guère. Quel spectacle qu'un riche mondain aux prises avec la mort, et dont toutes les vues et tous les projets vont être renversés! Quelles agitations et quels combats! Mourons dès maintenant et de bonne heure en esprit, pour ne plus tant craindre de mourir en effet. P. 101—108.

Troisième partie. Rien de plus déraisonnable que l'état de tout homme, je dis en particulier de tout homme chrétien, qui craint la mort, parce qu'il ne fait, pour s'affermir contre cette crainte naturelle, nul usage de sa religion. Les sages même du paganisme ont trouvé ou cru trouver dans

leur philosophie de quoi s'affermir contre la crainte de la mort. Il n'y a qu'à lire ce qu'ils en ont écrit. Or la religion que nous professons nous fournit encore des motifs bien plus puissans pour nous adoucir la mort, et nous la faire considérer d'un œil tranquille et assuré. Ces motifs sont : 1° la vue de Jésus-Christ mourant ; 2° l'attente du royaume de Dieu ; 3° l'exemple des saints et de tant de justes ; 4° les trésors infinis de grâces dont la mort peut être enrichie. Quelle impression peuvent faire toutes ces considérations ! Mais nous ne nous en servons pas. P. 108—117.

Je ne crains pas la mort en elle-même, dira-t-on, mais je la crains à cause de ses suites ; car je ne sais quelle sera ma destinée éternelle, dont elle doit décider. Il faut convenir qu'elle est en effet à craindre par-là ; mais d'une crainte modérée, mais d'une crainte mêlée d'amour et de confiance. De sorte qu'il en est, selon la pensée de saint Augustin, de la mort comme de Dieu même. Dieu est tout à la fois terrible et aimable ; et tout terrible qu'il est, il doit encore être plus aimé que craint. Ainsi, quoique d'une part nous devions craindre la mort, nous devons de l'autre, dans les vues de la foi, encore plus l'aimer et la désirer. Sentimens de saint Paul, de David, de saint Jérôme. Ayons toujours la mort devant les yeux, et occupons-nous volontiers de cette pensée, puisqu'il n'en est point de plus efficace, soit pour nous préserver du péché si nous y sommes exposés, ou pour nous en retirer si nous y sommes tombés. P. 117—125.

LE SEIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'AMBITION.

Sujet. *Il adressa ensuite aux conviés une parabole, prenant garde comment ils choisissoient les premières places.*

C'est ainsi que l'ambition nous porte toujours à rechercher les premiers rangs et à vouloir partout dominer. P. 126—128.

Division. L'ambition aveugle dans ses recherches, première partie; présomptueuse dans ses sentimens, deuxième partie; odieuse dans ses suites, troisième partie. P. 128, 129.

Première partie. L'ambition aveugle dans ses recherches. Comment cela? Parce qu'elle se propose dans les honneurs qu'elle recherche, 1° un prétendu bonheur, et qu'elle n'y trouve que des chagrins et des croix; 2° une véritable grandeur, et qu'elle n'y trouve qu'une grandeur vaine, et souvent même sa honte et son humiliation. P. 129—133.

1° L'ambition se propose dans les honneurs qu'elle recherche un prétendu bonheur, et elle n'y trouve que des chagrins et des croix. Car pour parvenir à ce fantôme de bonheur où aspire l'ambitieux, il faut prendre mille mesures, toutes également gênantes et fatigantes. Pour contenter une seule passion qui est de s'élever, il faut devenir la proie de toutes les passions; pour se pousser à cet état que l'on ambitionne, il faut surmonter mille obstacles et soutenir autant de combats qu'il y a de compétiteurs. Dans l'attente de cet état, il faut supporter des retardemens capables d'épuiser toute la patience d'un cœur, etc. Or voilà ce que l'ambition cache à l'ambitieux, et ce qu'il ne reconnoît que trop dans la suite. P. 133—138.

2° L'ambition se propose dans les honneurs qu'elle recherche une véritable grandeur, et elle n'y trouve qu'une grandeur vaine et souvent même sa honte et son humiliation. Grandeur vaine en elle-même : elle ne donne communément et ne suppose nul mérite réel ; vaine dans les moyens de l'acquérir, mille bassesses ; vaine dans sa durée, grandeur mortelle et passagère ; vaine dans les revers auxquels elle est sujette, chutes et décadences. Or, l'aveuglement de l'ambitieux est de ne faire à tout cela nulle attention. P. 138 — 142.

Deuxième partie. L'ambition présomptueuse dans ses sentimens. L'ambitieux prétend à tout : 1° il se croit donc capable de tout ; 2° il se croit capable de tout, sans s'être auparavant éprouvé soi-même. P. 142, 143.

1° Il se croit capable de tout. Demandez-lui s'il aura de quoi remplir tous les devoirs d'une telle charge, il vous répondra sans hésiter comme les deux enfans de Zébédée : *Nous le pouvons.* Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ce sont les sujets les plus incapables qui se tiennent plus assurés d'eux-mêmes, et qui forment plus d'intrigues pour s'ingérer dans les premiers emplois. P. 144—147.

2° Il se croit capable de tout sans s'être auparavant éprouvé soi-même. C'est assez qu'il ait de quoi acheter cette charge, pour croire qu'il est en état de la posséder et de l'exercer, sans avoir fait nul essai de son esprit, de ses talens, de son naturel. Il aspire même à des dignités, dont la première condition, selon le témoignage de saint Paul, est d'être irrépréhensible. D'où saint Grégoire conclut qu'il faut donc qu'il se juge en effet irrépréhensible et sans défaut. Suivons le grand principe de la prudence chrétienne, qui est de présumer peu de soi, ou plutôt de n'en point présumer du tout. P. 147—152.

Troisième partie. L'ambition odieuse dans ses suites. Il y a deux sortes de grandeurs, les unes légitimes et naturelles, comme, par exemple, celle des rois; les autres irrégulières, et, pour ainsi dire, artificielles, comme celle de tant d'ambitieux, qui ne s'élèvent que par brigues et par machines. Nous aimons les premières, mais les autres nous sont insupportables. Pour le mieux comprendre, il n'y a qu'à considérer l'ambitieux en deux états. P. 152—154.

1° Dans la poursuite de la grandeur, lorsqu'il n'y est pas encore parvenu. Quels ressorts fait-il jouer? à quelles perfidies, à quelles iniquités ne se porte-t-il point? que ne sacrifie-t-il point à l'avancement de sa fortune et au succès de ses desseins? Or, est-il rien qui doive plus exciter l'envie et l'indignation du public? P. 155—158.

2° Dans l'usage de la grandeur, quand une fois il est arrivé au terme de ses espérances. Quelle fierté, et quelle hauteur! Et c'est ici que nous devons observer la différence de ces deux espèces de grandeur, que nous avons d'abord distinguées. La grandeur légitime et naturelle, qui est celle des princes et de ceux qui tirent de leur naissance et de leur sang leur supériorité; cette grandeur, dis-je, est communément civile, affable, douce, modeste, bienfaisante, et c'est ce qui la fait respecter et honorer. Mais l'autre qui n'a pour fondement et pour appui que l'industrie et l'artifice, est une grandeur farouche, brusque, inaccessible, méprisante, tyrannique, et c'est ce qui lui attire la haine. Bienheureux les humbles: ils possèdent tout à la fois et le cœur de Dieu et le cœur des hommes. P. 158—162.

LE DIX-SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE CARACTÈRE DU CHRÉTIEN.

Sujet. *Les pharisiens étant assemblés, Jésus leur fit cette question : Que pensez-vous du Christ ?*

N'examinons point aujourd'hui ce que c'est que le Christ ; la foi nous l'apprend assez : mais voyons ce que c'est que le chrétien qui en doit être le fidèle imitateur. P. 163—165.

Division. Qu'est-ce qu'un chrétien ? Un homme par état séparé du monde, première partie; un homme par état consacré à Dieu, deuxième partie. P. 165, 166.

Première partie. Un homme par état séparé du monde. Deux choses sont essentiellement requises pour faire un chrétien : la grâce ou la vocation, du côté de Dieu, et une fidèle correspondance à cette vocation ou à cette grâce, du côté de l'homme. Or, l'une et l'autre n'ont point de caractère plus marqué que celui de la séparation du monde. Voici donc comment nous devons raisonner. La grâce de la vocation au christianisme est une grâce de séparation. Ainsi nous l'a enseigné saint Augustin, après Jésus-Christ et saint Paul. Or, la correspondance à une grâce doit être conforme à cette grâce. Par conséquent la correspondance à la grâce du christianisme doit être une correspondance de séparation, et voilà comment nous sommes chrétiens. De là s'ensuivent trois vérités. P. 166—171.

1° Il suffit précisément d'être chrétien, pour être obligé

de vivre dans cet esprit de séparation du monde. Aussi, dès notre baptême, avons-nous renoncé au monde, et les Pères autrefois, pour détourner les fidèles des vains divertissemens du siècle et de son luxe, ne leur en apportoient point d'autre raison, sinon qu'ils étoient, comme chrétiens, séparés du monde. Ne disons donc plus par une grossière erreur : je suis du monde, et je ne puis me dispenser de vivre selon le monde. Mais renversons la proposition, et disons : en qualité de chrétien, je ne suis plus du monde, et il ne m'est plus permis de vivre selon le monde. P. 171—175.

2° Plus un homme, dans le christianisme, se sépare du monde, plus il est chrétien; et plus il a de liaison avec le monde, je dis de liaison hors de la nécessité et de sa condition, moins il est chrétien : pourquoi ? parce que, selon la différence de ces deux états, il participe plus ou moins à cette grâce de séparation qui fait le chrétien. Chose si avérée, que ceux qui ont le plus aspiré à la perfection du christianisme, se sont retirés dans les cloîtres. P. 175, 176.

3° Il est impossible qu'une âme chrétienne se convertisse et retourne véritablement à Dieu, à moins qu'elle ne soit résolue de faire un certain divorce avec le monde qu'elle n'a pas encore fait, et il y a de la contradiction à vouloir être autant du monde et aussi engagé dans le monde qu'auparavant, et néanmoins à prétendre marcher dans la voie d'une pénitence sincère qui produise le salut. C'est le monde qui vous a perdu, vous en convenez : il faut donc, pour vous sauver, que vous quittiez le monde. Je ne dis pas précisément le monde en général, mais surtout un certain monde particulier dont vous connoissez le danger par rapport à vous. Si cette séparation vous est douloureuse, vous l'offrirez à Dieu comme une satisfaction de vos attachemens criminels. Si le monde en parle, vous mépriserez

ses discours. Vous vous occuperez de Dieu et des devoirs de votre état. P. 177—180.

Mais encore qu'est-ce que cette séparation du monde que demande le christianisme? Séparation intérieure, de l'esprit et du cœur, et séparation même extérieure et corporelle. Sans la séparation intérieure de l'esprit et du cœur, l'extérieure ne sert à rien; mais aussi, sans la séparation extérieure, du moins à certains temps, l'intérieure ne se peut bien maintenir. Usage des retraites. Séparons-nous du monde avant que le monde se sépare de nous; séparons-nous-en tandis que cette séparation nous peut être méritoire devant Dieu; séparons-nous-en afin que Dieu, dans son jugement, ne nous sépare pas de ses élus. Nous trouverons dans la retraite des consolations plus pures et plus sensibles que toutes les fausses joies du siècle. P. 180—185.

Deuxième partie. Un homme par état consacré à Dieu. Sur cela trois considérations: 1° l'excellence de la consécration du chrétien; 2° l'obligation indispensable de sainteté que cette consécration impose au chrétien; 3° la tache particulière qui se répand, en conséquence de cette consécration, sur tous les péchés du chrétien. P. 185, 186.

1° L'excellence de la consécration du chrétien. C'est par l'onction du baptême que nous sommes consacrés à Dieu, mais consacrés en différentes manières que l'Écriture et les Pères nous ont marquées. Consacrés comme rois, comme prêtres, comme temples de Dieu, comme enfans de Dieu, comme membres de Dieu. P. 186—190.

2° L'obligation indispensable de sainteté que cette consécration impose au chrétien. Car il faut soutenir tous ces caractères; et par où, si ce n'est par notre sainteté? C'est pour cela que l'Apôtre n'appeloit point autrement les pre-

miers fidèles que du nom de saints. C'est dans nous, selon le même apôtre, que doit être édifié le temple de Dieu; et comment ce temple de Dieu peut-il être édifié dans nous, sinon par la sainteté? Si les prêtres de l'ancienne loi devoient être saints, à combien plus forte raison devons-nous travailler à le devenir, puisque nous offrons des victimes beaucoup plus nobles, et l'Agneau même de Dieu? P. 190—194.

3° La tache particulière qui se répand, en conséquence de cette consécration, sur tous les péchés du chrétien. Car tout péché dans un chrétien est une espèce de sacrilége, puisque c'est la profanation d'une chose consacrée à Dieu et unie à Dieu. Vérité que saint Paul représentoit si fortement aux premiers chrétiens. Rien néanmoins de plus ordinaire dans le christianisme que le péché : la corruption y est générale. Qu'avons-nous donc à craindre? c'est que Dieu, qui noya le monde entier dans un déluge universel, pour punir les péchés des hommes, ne laisse le flambeau de la foi s'éteindre parmi nous. P. 194—199.

LE DIX-HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA RECHUTE DANS LE PÉCHÉ.

Sujet. *Jésus voyant leur foi, dit au paralytique : Mon fils, prenez confiance, vos péchés vous sont remis.*

C'est ce que Dieu dit encore au pécheur pénitent; mais un des caractères de la vraie pénitence, c'est la fermeté et la persévérance. P. 200—202.

Division. Rechute dans le péché marque d'une fausse pénitence à l'égard du passé, première partie; obstacle à la vraie pénitence dans l'avenir, deuxième partie. P. 202—204.

Première partie. Rechute dans le péché marque d'une fausse pénitence à l'égard du passé. Si votre pénitence a été telle que vous la supposez, c'est-à-dire une vraie pénitence, il faut que vous vous soyez engagé à Dieu par une protestation sincère de ne plus retomber dans le péché qui vous avoit attiré sa disgrâce. Cette protestation sincère a renfermé une volonté sincère. Or, est-il croyable qu'un homme ait eu une volonté déterminée et absolue de renoncer à son péché, et qu'immédiatement après, lâchement et sans résistance, il y retourne tout de nouveau? Une volonté bien résolue est plus efficace. Ainsi raisonnoit saint Bernard, et avant lui Tertullien. P. 204—211.

A cela on peut opposer trois choses. Car premièrement ne peut-il pas arriver que la volonté change? Il faut convenir que ce changement est possible; mais il faut en même temps ajouter que quand les rechutes sont subites et fréquentes, il n'y a nulle vraisemblance que ce soit par un tel changement. En voici la preuve: c'est que dans tout le reste de notre conduite on ne voit point de ces légèretés si surprenantes. P. 211—213.

Secondement on dit: nous sommes foibles, et, malgré la sincérité de nos résolutions, la violence de nos passions nous entraîne. Il est vrai que nos passions sont de puissans ennemis; mais si la promesse que nous avons faite à Dieu de persévérer dans sa grâce a été véritable, elle a dû être plus forte que ces ennemis prétendus, et sa propriété la plus essentielle étoit de les pouvoir surmonter. Or, comment me persuaderai-je qu'elle a eu cette vertu, lorsqu'il ne m'en paroît rien? Jugez de vous par vous-même. Vous

sortez d'une maladie, et vous craignez une rechute : que ne faites-vous point pour la prévenir? Or, le propos que vous avez fait d'éviter la rechute dans le péché, doit être encore plus efficace que ce désir naturel de conserver votre vie. Oseriez-vous dire qu'il l'a été? Et ce qui doit être une dernière conviction, c'est que ces mêmes passions auxquelles vous succombez, vous sauriez bien les vaincre et y résister, s'il s'agissoit de votre fortune et d'un intérêt temporel. P. 213—220.

Mais enfin, dit-on en troisième lieu, nous avons gémi, nous avons formé des regrets et des repentirs, nous avons versé des larmes, et ne sont-ce pas là des actes de pénitence? Faux principe. Ce sont là, si vous le voulez, des grâces, des désirs de pénitence; mais ce n'en sont pas toujours les actes. Les Juifs croyoient en Jésus-Christ, et paroissoient s'attacher à lui, voyant les miracles qu'il faisoit. Mais Jésus-Christ, remarque saint Jean, ne se fioit pas pour cela à eux, parce qu'il les connoissoit. Ceci pourra troubler bien des consciences; mais il est bon de les troubler, pour les réveiller de l'assoupissement où elles sont. P. 220—229.

Deuxième partie. Rechute dans le péché, obstacle à la vraie pénitence par rapport à l'avenir. Ce n'est pas un obstacle invincible, et quand saint Paul dit qu'il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés des lumières du salut et sont après cela retombés, se relèvent par la pénitence, nous ne devons entendre ce terme d'impossible que d'une impossibilité morale ou d'une extrême difficulté. P. 229—232.

Quatre choses rendent la pénitence très-difficile après la rechute. 1° C'est que la rechute éloigne Dieu de nous. Exemple de Samson. Après que Dalila lui eut coupé sa

chevelure, il se croyoit aussi fort qu'auparavant; mais il ne savoit pas, remarque l'Écriture, que le Seigneur s'étoit retiré de lui. 2° C'est que la rechute fortifie l'inclination que nous avons au mal; la volonté se pervertit, et l'habitude se forme. 3° C'est que la rechute affoiblit en nous la vertu de la grâce. Les plus grandes vérités ne font presque plus d'impression sur l'esprit d'un pécheur. Il les a cent fois entendues, et autant de fois néanmoins il s'est replongé dans ses premières abominations. 4° C'est que la rechute est d'elle-même et de sa nature essentiellement opposée à la grâce de la conversion; car elle ajoute à la malice du péché l'ingratitude envers Dieu et le mépris : deux caractères que Dieu a le plus en horreur, et les plus capables de l'endurcir à notre égard, comme nous nous sommes endurcis pour lui. P. 232—241.

Conclusion qui regarde deux sortes de personnes : 1° que ceux qui, depuis leur pénitence, se sont heureusement soutenus, prennent garde à eux et redoublent encore leur vigilance; 2° que ceux qui sont retombés ne perdent pas toute espérance. Leur conversion est difficile, mais elle n'est pas impossible : parce qu'elle n'est pas impossible, il faut l'entreprendre ; et parce qu'elle est difficile, il faut faire tous les efforts nécessaires. P. 241—243.

LE DIX-NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'ÉTERNITÉ MALHEUREUSE.

Sujet. *Alors le Roi dit à ses officiers : Jetez-le dans les ténèbres, pieds et mains liés : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincemens de dents.*

Ce qu'il y a de plus intolérable dans les peines de l'enfer, c'est leur éternité. P. 244—246.

Division. Voyons comment la foi doit nous confirmer dans la créance de l'éternité malheureuse, première partie ; et comment la créance de l'éternité malheureuse, par le plus juste retour, doit nous exciter à la pratique des œuvres de la foi, deuxième partie. P. 246—247.

Première partie. Comment la foi doit nous confirmer dans la créance de l'éternité malheureuse. 1° Elle corrige sur le sujet de cette éternité nos erreurs ; 2° elle perfectionne nos lumières. P. 247—249.

1° Elle corrige nos erreurs. Trois erreurs faussement établies sur la bonté de Dieu, sur la justice de Dieu, et sur la toute-puissance de Dieu. Dieu est trop bon pour affliger éternellement une âme pécheresse : première erreur. C'est parce que Dieu est bon, répond Tertullien, et souverainement bon, qu'il doit haïr souverainement le mal et le punir de même. Mais sans s'arrêter à cette réponse, tenons-nous-en à la foi. La même Écriture, qui nous enseigne que Dieu est souverainement bon, nous enseigne qu'il fera souffrir éternellement les âmes réprouvées. Elle ne peut errer ni

dans l'un, ni dans l'autre. Donc une peine éternelle dans l'enfer peut s'accorder avec une bonté souveraine dans Dieu. Dieu est trop juste pour venger dans des siècles infinis ce qui s'est passé dans un instant : seconde erreur. On pourroit vous dire que s'il n'y a pas entre l'éternité malheureuse et le péché une proportion de durée, il y a une proportion de malice d'une part, et de l'autre de satisfaction et de punition. On pourroit encore vous faire observer que pour un crime d'un moment la justice humaine condamne à une prison, à un bannissement perpétuel, et même à la mort, qui est une espèce de peine éternelle. Mais revenons-en toujours à la foi : elle nous apprend deux choses sur lesquelles elle ne nous peut tromper; savoir, que Dieu est juste, et que ses vengeances n'ont point de terme. Par conséquent ces deux vérités ne se combattent point, et concourent parfaitement ensemble. Dieu n'est pas assez puissant pour faire que la créature subsiste une éternité entière dans les souffrances et dans les tourmens : troisième erreur. C'est la plus frivole, et la foi tout d'un coup la détruit par l'idée qu'elle nous donne de la toute-puissance de Dieu. P. 249—262.

2° Elle perfectionne nos lumières; car nous ne manquons pas de raisons pour justifier la conduite de Dieu touchant l'éternité malheureuse. La première est tirée de la volonté du pécheur, qui étoit, comme l'observent saint Jérôme et saint Augustin, de résister éternellement à Dieu, si Dieu l'eût laissé vivre éternellement sur la terre. La seconde est prise, selon saint Thomas, de la nature du péché, qui, ne pouvant être réparé par une âme réprouvée, doit subsister toujours et toujours avoir sa peine. La troisième est encore prise de la nature du péché qui offense une grandeur infinie; d'où saint Augustin et tous les théologiens

concluent qu'il mérite donc une peine infinie. Et comme cette peine ne peut être infinie en elle-même et dans son essence, il faut qu'elle le soit dans son éternité. Telles sont sur l'éternité malheureuse les lumières et les productions de l'esprit de l'homme; mais voici comment la foi les perfectionne et les confirme. C'est un de ces secrets qui ne sont connus qu'aux âmes humbles et aux vrais fidèles. Car si la foi donne à toutes ces connoissances une perfection et une force particulière, ce n'est point en élevant nos esprits, mais en les abaissant et en les soumettant à l'autorité de la parole de Dieu. C'est alors que faisant le sacrifice de notre raison, nous pouvons mieux raisonner que jamais. Ces grandes idées de la majesté de Dieu et de la malice de l'homme qui l'offense n'étant plus affoiblies, ni par les préjugés de notre esprit, ni par les passions de notre cœur, font sans obstacle toute leur impression sur nous, et Dieu les seconde encore par sa grâce et par ses communications intérieures. Les plus simples et les plus dociles ont là-dessus les vues les plus claires et les plus relevées. Telle a été la foi des saints, et de tant de saints distingués par l'étendue de leur doctrine et la sublimité de leur génie. P. 262—271.

Deuxième partie. Comment la créance de l'éternité malheureuse doit nous exciter à la pratique des œuvres de la foi. Pour peu que nous nous aimions nous-mêmes d'un amour raisonnable et chrétien, il n'est rien que nous devions plus craindre que cette éternité malheureuse, ni dont nous devions nous préserver avec plus de soin. Or nous ne pouvons l'éviter que par la pratique des œuvres de la foi, c'est-à-dire par l'innocence et la sainteté de notre vie. Par conséquent croire une éternité de peine, c'est un des plus puissans motifs pour nous remettre dans la règle ou nous y maintenir, et pour nous porter à vivre en chrétiens. Deux

qualités particulières de ce motif : c'est, 1° le plus universel, 2° le plus sensible. P. 271—273.

1° Motif le plus universel. Il seroit à souhaiter qu'on ne s'adonnât à ses devoirs et aux exercices du christianisme que par le pur motif de l'amour de Dieu. Mais ce motif, après tout, n'est guère propre que des justes et des parfaits. Au lieu que tous, justes, lâches, pécheurs, sont touchés de la crainte salutaire des redoutables jugemens de Dieu et de ses châtimens éternels. Exemples de tant de mondains qui par-là ont été convertis, et de saints mêmes que cette pensée de l'éternité a soutenus dans la tentation. P. 274—280.

2° Motif le plus sensible. Car ce qui se fait sentir à nous sur la terre plus vivement, c'est la peine et même la seule idée que nous nous en formons. Or si cela est vrai à l'égard d'un mal passager, combien plus l'est-il à l'égard d'un mal éternel ? L'éternité, dira-t-on, est incompréhensible, et le moyen de craindre ce qu'on ne comprend pas ? mais c'est justement ce qui la rend plus terrible. Un mal si grand qu'il est inconcevable, voilà ce qui doit nous saisir de frayeur, et nous faire tout entreprendre pour nous en garantir. Le désordre est qu'on n'y pense point, et l'impiété même va jusqu'à regarder avec mépris un homme qui s'occupe de cette pensée et qui en paroît touché. Mais, quoi qu'en dise le monde libertin et impie, je la crains cette affreuse éternité, je la crains souverainement ; et plaise au ciel que je la craigne efficacement. P. 280—290.

LE VINGTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE ZÈLE POUR L'HONNEUR DE LA RELIGION.

Sujet. *Il crut en Jésus-Christ, et toute sa maison crut comme lui.*

Parce que ce maître ne se contenta pas de croire, mais qu'il parla selon sa créance, qu'il confessa Jésus-Christ de bouche et par œuvres, il engagea toute sa maison à croire comme lui. Tel est le zèle que nous devons avoir pour l'honneur de la religion. P. 291 — 293.

Division. Comme chrétiens, nous reconnoissons dans notre religion deux qualités essentielles, la vérité et la sainteté; la vérité de sa doctrine, et la sainteté de sa morale. De là suivent deux conséquences qui doivent faire tout le fond de ce discours. Notre religion est vraie; donc nous devons tous l'honorer par la profession de notre foi : première partie. Notre religion est sainte; donc nous devons tous l'honorer par la pureté de nos mœurs : deuxième partie. P. 293—296.

Première partie. Notre religion est vraie; donc nous devons tous l'honorer par la profession de notre foi. C'est une décision de l'Apôtre, que pour acquérir la justice chrétienne et pour parvenir au salut, il faut deux choses : croire dans le cœur, et faire au dehors profession de sa créance. Voilà l'hommage qu'ont rendu à la religion les premiers fidèles; et selon le témoignage de Tertullien, rien n'a plus contribué à l'établir et à la répandre dans le monde, que

la constance des martyrs à la professer hautement et aux dépens de leur vie. P. 296—299.

Cette profession de notre foi et l'honneur qu'en retire la religion, est pour nous d'un devoir si rigoureux, que nous n'y pouvons manquer sans en devenir responsables à Dieu, à l'Église et à toute la société des fidèles. 1° Responsables à Dieu, qui ne doit pas seulement être honoré par un culte intérieur, mais par un culte visible et extérieur. 2° Responsables à l'Église, qui demande de nous et a droit de demander une confession publique, comme une ratification authentique et solennelle de la promesse faite pour nous dans notre baptême et de l'engagement contracté en notre nom. 3° Responsables à toute la société des fidèles à qui nous refusons l'exemple, et, dans cet exemple, le soutien que nous nous devons les uns aux autres contre le libertinage. P. 299—305.

Voilà de puissantes raisons; mais, par la plus criminelle prévarication, au lieu d'honorer notre foi en la professant, nous la déshonorons par nos scandales. Scandales directs, et ce sont des scandales de libertinage et d'irréligion. Scandales indirects, et ce sont des scandales d'indifférence, de négligence, de respect humain en matière de religion. 1° Scandales directs, scandales de libertinage et d'irréligion : railleries des choses saintes, préoccupation contre l'Église, discours et raisonnemens sur les articles de la foi, livres contagieux où la foi est artificieusement corrompue, liaisons avec des gens connus pour être des incrédules et des athées, entretiens où se débitent des maximes formellement opposées à la morale de l'Évangile. 2° Scandales indirects. Scandale d'indifférence : qu'il s'élève sur des points importans quelques contestations, on dit qu'on ne prend point de parti. Scandale de négligence :

on ne pratique nul exercice de religion. Scandale de complaisance : on prête l'oreille aux paroles licencieuses de quelques amis dont la foi est très-suspecte. Scandale de respect humain : on n'ose parler pour la religion en présence d'un maître, d'un grand. Soyons avec Dieu de bonne foi : et si nous sommes à lui, faisons-le connoître. P. 305—318.

Deuxième partie. Notre religion est sainte, donc nous devons tous l'honorer par la pureté de nos mœurs. Que notre religion soit sainte, c'est un principe que nous avons déjà établi dans un autre discours. De toutes les qualités qui la relèvent, il n'en est point de plus excellente que sa sainteté ; d'où il s'ensuit que ce qui l'honore davantage, c'est ce qui fait plus éclater cette sainteté. Or, rien ne fait plus paroître la sainteté de la religion chrétienne, que la sainte vie des chrétiens : car on ne peut mieux juger de l'arbre que par ses fruits, ni du principe que par ses effets. Ce n'est pas qu'indépendamment de notre vie, elle ne puisse être sainte en elle-même ; mais c'est notre bonne vie qui la fait plus paroître sainte. Voilà pourquoi saint Paul et tous les Pères de l'Église ont tant exhorté les fidèles à se rendre irréprehensibles dans leur conduite. Voilà ce qui a donné aux païens mêmes une si haute estime du christianisme. P. 318—323.

Mais qu'est-il arrivé dans le cours des siècles? C'est que nous avons dégénéré de cette première sainteté qui faisoit autrefois fleurir le christianisme, et dont ses défenseurs se servoient pour en inspirer l'estime et pour l'autoriser. Voilà comment nous déshonorons la religion ; car quoique dans le fond on ne puisse ni on ne doive rien lui attribuer de tout le mal que nous commettons, puisqu'elle le condamne, il n'est néanmoins que trop ordinaire à ses ennemis d'en prendre occasion de la décrier. Ne peut-on pas dire d'elle dans l'état présent où nous la réduisons, ce qu'on disoit de

Jérusalem dépeuplée et déserte : *Hæccine est urbs perfecti decoris?* Est-ce là cette religion jadis si florissante et si belle? P. 323—328.

Il faut après tout reconnoître qu'il y a encore des âmes fidèles, et des chrétiens réglés et pieux, dont la conduite semble devoir en quelque sorte dédommager et consoler l'Église. Mais qu'est-ce que cette consolation, si nous avons égard à deux choses : 1° à la multitude presque infinie de pécheurs qui déshonorent leur foi; 2° à l'injustice des hommes, surtout des ennemis de la vraie religion, qui ferment les yeux à tout ce qu'il y a d'édifiant pour n'en être point touchés, et qui ne les tiennent ouverts qu'aux désordres dont ils sont témoins. Fasse le ciel que notre zèle se rallume pour l'honneur de notre foi. C'est ainsi que sans passer les mers, nous pourrons participer au ministère des apôtres. Nous sommes si sensibles à l'honneur d'une famille où nous avons pris naissance : ne le serons-nous point à l'honneur d'une religion où nous avons été régénérés? P. 328—332.

LE VINGT-UNIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE PARDON DES INJURES.

SUJET. *Alors son maître le fit appeler, et lui dit : Méchant serviteur, je vous ai remis tout ce que vous me deviez, parce que vous m'en avez prié. Ne falloit-il donc pas avoir pitié de votre compagnon, comme j'ai eu pitié de vous? Sur cela le maître indigné le livra aux exécuteurs de la justice.*

N'attendons pas un traitement moins rigoureux de la part de Dieu, si nous ne pardonnons pas les injures que nous prétendons avoir reçues. P. 333—335.

Division. Dieu a droit de nous ordonner en faveur du prochain le pardon des injures que nous en avons reçues; première partie. Si nous refusons au prochain ce pardon, nous donnons à Dieu un droit particulier de ne nous pardonner jamais à nous-mêmes; deuxième partie. P. 335, 336.

Première partie. Dieu a droit de nous ordonner en faveur du prochain le pardon des injures que nous en avons reçues, et il l'exige en effet de nous comme maître, comme père, comme modèle, comme juge. P. 337—339.

1° Comme maître. Il y a un précepte du pardon des injures; précepte fondé sur les plus solides raisons : mais sans autre raison, l'autorité seule de Dieu nous doit suffire, et voilà d'abord la réponse la plus courte et la plus décisive pour renverser tous nos prétextes. Dieu le veut, c'est assez. P. 339—342.

2° Comme père et bienfaiteur. Cet homme ne mérite pas que vous lui pardonniez; mais Dieu qui vous le demande, le mérite pour lui, après vous avoir comblé de ses grâces. Ce n'est pas à celui-ci ou à celui-là que vous accorderez ce pardon, mais à Dieu qui veut bien se mettre en leur place. Quel avantage pour vous de pouvoir donner à votre Dieu ce témoignage de votre reconnoissance et de votre amour! P. 342—346.

3° Comme modèle. Que ne pardonne-t-il point dans tout le monde à tant de pécheurs, et que ne vous a-t-il point pardonné à vous en particulier? Ne peut-il donc pas bien vous dire : *Omne debitum dimisi tibi, nonne oportuit et te misereri?* J'ai pardonné, et je vous ai pardonné; pourquoi ne pardonnez-vous pas comme moi? P. 346—353.

4° Comme juge. Peut-être doutez-vous que Dieu vous ait pardonné jusques à présent. Hé bien, voici le moyen d'obtenir dans la suite le pardon de toutes vos fautes, et cette rémission dont vous ne pouvez être encore certain. Dieu, en qualité de juge, vous dit : Pardonnez, et je vous pardonnerai moi-même : *Dimittite et dimittemini.* Cette parole est précise et formelle. P. 353—356.

Deuxième partie. Si nous refusons au prochain le pardon que Dieu nous ordonne et qu'il exige indispensablement de nous, nous donnons à Dieu un droit particulier de ne nous pardonner jamais à nous-mêmes. Car alors nous nous rendons singulièrement coupables, et coupables en quatre manières : envers Dieu, envers Jésus-Christ Fils de Dieu, envers le prochain substitué en la place de Dieu, et envers nous-mêmes. P. 356—358.

1° Coupables envers Dieu. Nous violons un de ses préceptes les plus essentiels. Or comment pouvons-nous espérer alors qu'il se laisse fléchir en notre faveur? *Point de miséricorde à celui qui n'a pas fait miséricorde.* P. 358—361.

2° Coupables envers Jésus-Christ Fils de Dieu. Nous le renonçons en quelque manière dès que nous renonçons au caractère le plus distinctif du christianisme, qui est le pardon des injures et l'amour des ennemis. Or, par-là n'obligeons-nous pas ce Dieu Sauveur à se tourner contre nous et à nous renoncer; et si Jésus-Christ, notre médiateur, nous renonce, à qui aurons-nous recours? P. 361—366.

3° Coupables envers le prochain substitué en la place de Dieu. Nous lui refusons ce qui lui est dû en conséquence du transport que Dieu lui a fait de ses justes prétentions contre nous. Car Dieu lui a en effet transmis tous ses droits. P. 366—368.

4° Coupable envers nous-mêmes. Nous nous démentons nous-mêmes et la prière que nous faisons tous les jours à Dieu, en lui disant : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* Ainsi nous prononçons contre nous-mêmes, par cette prière, notre propre condamnation. Dieu nous répond alors : *C'est par vous-mêmes que je vous juge.* Parce que vous n'avez pas pardonné, ne comptez point que je vous pardonne. Méditons bien ce funeste arrêt, et prenons sur cela notre parti. P. 368—373.

LE VINGT-DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA RESTITUTION.

Sujet. *Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.*

Nous devons surtout à César, c'est-à-dire au prochain, une juste restitution des biens que nous lui avons enlevés. P. 374—377.

Division. Rien de plus aisé que de se trouver devant Dieu coupable d'une injuste usurpation, et rien de plus difficile que de la réparer ; première partie. Rien de plus faux que l'impossibilité prétendue par la plupart des hommes de faire cette réparation, et rien de plus vrai que l'impossibilité du salut sans cette réparation ; deuxième partie. Donc rien sur quoi nous devions plus trembler et plus nous défier de nous-mêmes, que sur le sujet de la restitution. P. 377—381.

Première partie. Rien de plus aisé que de se trouver de-

vant Dieu coupable d'une injuste usurpation, et rien de plus difficile que de la réparer.

1° Facilité de commettre l'injustice et de se trouver chargé du bien d'autrui. Deux raisons qu'en donne saint Chrysostôme : la cupidité qui est en nous, et les occasions fréquentes qui sont hors de nous. La cupidité est insatiable, et veut toujours avoir : de là tant d'artifices qu'elle emploie, tant d'usures, de simonies, de contrats simulés. Ajoutez à cette convoitise les occasions très-fréquentes de la satisfaire. Un domestique a le bien de son maître entre les mains; un marchand négocie, donne et reçoit; un homme est dans une charge, dans une commission, où il peut prendre à son gré; un grand a des dettes, et par son crédit peut s'exempter de payer : ainsi d'une infinité d'autres occasions. Ce qui redouble le péril, c'est que ces occasions si dangereuses, on les recherche, bien loin de les fuir. On veut se procurer certains emplois, on veut avoir certains maniemens de deniers. Emplois avantageux selon le monde, mais bien pernicieux pour la conscience. P. 381—391.

2° Difficulté de réparer l'injustice commise, et de rendre un bien dont on se trouve saisi. Où voit-on en effet des gens qui restituent de bonne foi? Quelles peines même ne témoignent pas certains riches et certains grands du monde, quand il s'agit d'acquitter des dettes légitimement contractées? Voilà l'un des obstacles les plus invincibles à la conversion de tant de pécheurs. Dès qu'on leur parle de restitution, tous les bons sentimens où ils sembloient être s'évanouissent. D'où vient cela? c'est qu'il n'est rien dans le fond qui répugne davantage et qui soit plus contraire au naturel de l'homme, que de se dessaisir des choses qui flattent sa cupidité. Elle suggère mille prétextes que l'on écoute. P. 391—398.

Deuxième partie. Rien de plus faux que l'impossibilité prétendue par la plupart des hommes de réparer le dommage causé au prochain, et rien de plus vrai que l'impossibilité du salut sans cette réparation.

1° Impossibilité de restituer, communément fausse et prétendue. On dit, Si je restitue, je ruine ma famille : il vaut mieux ruiner vos enfans que de vous damner et de les damner avec vous. On dit, Je dois maintenir mon état : votre premier devoir est de rendre au prochain ce qui lui appartient. On dit, Il ne me restera pas même de quoi vivre : abus, répond saint Augustin ; car, suivant ce principe, un voleur public pourroit justifier ses larcins. Confiez-vous en la Providence; elle y pourvoira. On dit, Je me déshonorerai en restituant : il y a des voies secrètes pour faire une restitution, sans hasarder sa réputation. On dit, Où trouverai-je toutes les personnes à qui je suis redevable, et comment dédommagerai-je toute une ville, toute une province? 1° Concevez un vrai désir de le faire, autant qu'il dépendra de vos soins. 2° Cherchez-en de bonne foi les moyens. 3° Si vous ne pouvez restituer tout, restituez une partie. 4° Consultez un homme intelligent et sage. Mais parce que la cupidité vous domine, vous vous contentez d'un examen superficiel, et vous n'en voulez croire que vous-même. P. 398—407.

2° Impossibilité réelle et absolue du salut sans la restitution. Car la restitution, autant qu'elle dépend de nous, est d'une obligation indispensable. Ni les prêtres n'en peuvent dispenser, ni Dieu même, selon de très-habiles théologiens : mais, soit qu'il le puisse ou qu'il ne le puisse pas, il est certain qu'il ne le veut pas. Sans cela le monde ne seroit plus qu'une retraite de voleurs. On me dira que la contrition seule, et à plus forte raison jointe avec le sacrement de pénitence,

suffit pour se réconcilier pleinement avec Dieu : j'en conviens, mais sans une volonté sincère et efficace de restituer, il ne peut y avoir de vraie contrition. Considérez que ces biens injustement acquis vous abandonneront un jour, mais que les crimes que vous aurez commis en les acquérant ne vous abandonneront jamais. Il faut ou les perdre dès maintenant, ou perdre votre âme éternellement. Que répondrez-vous à Dieu quand vous paroîtrez devant lui, et qu'il vous reprochera toutes vos iniquités? Il n'y a qu'une restitution prompte et parfaite qui puisse vous préserver de ses anathèmes. P. 407—416.

LE VINGT-TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE DÉSIR ET LE DÉGOUT DE LA COMMUNION.

Sujet. *Elle disoit en elle-même : Si je puis seulement toucher sa robe, je serai guérie.*

La seule robe de Jésus-Christ guérit cette femme affligée d'une longue infirmité : que ne peut point à plus forte raison pour la sanctification de nos âmes cet adorable sacrement, où nous recevons Jésus-Christ même par la communion? P. 417—419.

Division. Deux sortes de dispositions, ordinaires dans le christianisme, à l'égard de la communion : désir et dégoût. Nous avons besoin d'instruction sur l'un et sur l'autre. Désir de la communion, première partie; dégoût de la communion, deuxième partie. P. 419—421.

Première partie. Désir de la communion. 1° Motifs de ce désir. 2° Avantages de ce désir. 3° Règles de ce désir. P. 421.

1° Motifs de ce désir. Ils se réduisent tous à un motif général où ils sont renfermés ; savoir : que toute âme chrétienne doit désirer souverainement et par-dessus toute chose d'être unie à Jésus-Christ, puisque c'est en Jésus-Christ qu'elle trouve tous les biens. Or c'est la communion qui nous unit réellement et substantiellement à Jésus-Christ. Mais ce désir de la communion peut-il convenir à un pécheur dans l'état actuel de son péché ? Oui : car tout exclus qu'il est de la sainte table par son péché, il peut néanmoins désirer d'y être rétabli, non point avec son péché, mais après s'être lavé et purifié de cette tache. Plus même un homme est pécheur, plus il doit désirer la communion, de la manière que je le viens d'expliquer ; parce que plus il est pécheur, plus il est malade et foible, et qu'il doit par conséquent plus désirer ce qui peut le guérir et le fortifier. P. 422—425.

2° Avantages de ce désir. 1° C'est la première disposition à la communion, quoique ce ne soit pas une disposition suffisante. Le sacrement de Jésus-Christ est une viande, et une viande ne profite jamais mieux que lorsqu'on la mange avec appétit. Jésus-Christ se tient honoré de ce désir, puisque c'est une marque de l'estime que nous faisons de ce saint aliment qu'il nous offre. 2° C'est le principe et comme le mobile de toutes les autres dispositions. Car voulant communier et ne voulant pas d'ailleurs communier indignement, je me trouve engagé par-là à ne rien négliger de tout ce qui me peut disposer à une bonne communion. Abus de notre siècle : au lieu d'exciter ce désir dans les âmes, on travaille à l'y éteindre, et de là vient

que l'usage de la communion est si négligé par la plupart des chrétiens. P. 425—434.

3° Règles de ce désir. Il faut que ce soit un désir humble, un désir éclairé ou demandant à l'être, un désir prudent et sage, docile et soumis, en un mot un désir chrétien ; et non point un désir présomptueux, aveugle, précipité, volage, opiniâtre et entêté. Dès que ce désir aura les qualités convenables, conservons-le, quoi qu'on puisse nous dire pour l'amortir en nous et nous le faire perdre. P. 434—438.

Deuxième partie. Dégoût de la communion. Il y a un dégoût de la communion qui vient de Dieu, et il y en a un qui vient de nous-mêmes et de notre fonds. L'un n'est qu'une épreuve de Dieu, ou qu'un châtiment passager de Dieu, et ce n'est point de quoi il s'agit ici; mais l'autre procède d'une mauvaise disposition de notre cœur, et c'est de cette sorte de dégoût qu'il est question. Voyons-en 1° le principe, 2° les suites funestes, 3° les remèdes. P. 438—442.

1° Principe de ce dégoût. C'est le relâchement de la vie. On quitte ses exercices de piété, on ne veut plus tant se faire de violence ni tant veiller sur soi; on s'accoutume à une vie sensuelle et délicate, à une vie dissipée et mondaine : on l'aime, et tout ce qui est capable de la troubler devient insupportable. De là donc l'on conçoit de l'éloignement pour la communion, parce qu'elle demande une autre vie que celle-là. Pourquoi tant de communions ? dit-on. On se retire de la sainte table, et l'on se met ainsi plus au large. On parloit et l'on agissoit tout autrement à ces temps d'une ferveur chrétienne, où l'on étoit animé de l'esprit de Dieu. P. 442—447.

2° Suites de ce dégoût. Comme le relâchement de la vie porte au dégoût de la communion, le dégoût de la com-

munion, par le retour le plus naturel, mais le plus funeste, porte à un nouveau relâchement de vie. Car ce dégoût éloigne de la communion ; et moins on communie, moins on a de grâces, moins on a de forces, moins on a de vigilance, d'attention sur soi-même, de zèle pour son avancement, et par conséquent plus on se relâche. Voilà comment on a vu des personnes dans les plus saintes sociétés se dérégler ; et comment on a vu les sociétés elles-mêmes tout entières se démentir et devenir le scandale de la religion. P. 447—451.

3° Remèdes de ce dégoût. 1° S'appliquer à bien comprendre le principe et les suites malheureuses du dégoût où l'on est tombé, et se faire là-dessus à soi-même d'utiles reproches ; 2° ne point suivre le dégoût où l'on se trouve, et agir même contre ce dégoût ; 3° se confier à un directeur dont la conduite soit à couvert de tout soupçon, et prendre ses avis ; 4° avoir recours à Dieu même, et lui demander instamment qu'il fléchisse notre cœur et l'attire à lui. P. 451—455.

LE VINGT-QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE JUGEMENT DE DIEU.

Sujet. *Ils verront le Fils de l'homme venir sur les nues avec une grande puissance et dans une grande majesté.*

L'Église commence et finit son année évangélique par la peinture du jugement de Dieu, parce qu'il n'y a point de pensée qui puisse plus utilement nous occuper. P. 456, 457.

Division. La vérité infaillible du jugement de Dieu opposée à nos erreurs et à nos hypocrisies, première partie. L'équité inflexible du jugement de Dieu opposée à nos foiblesses et à nos relâchemens, deuxième partie. P. 459—460.

Première partie. La vérité infaillible du jugement de Dieu opposée à nos erreurs et à nos hypocrisies. Nous nous trompons nous-mêmes et ne voulons point nous connoître, voilà nos erreurs. Nous trompons le public et ne voulons point en être connus, voilà nos hypocrisies. Mais Dieu avec les lumières de sa vérité, nous détrompera de nos erreurs, et dévoilera nos hypocrisies. P. 460—462.

1° Il nous détrompera de nos erreurs, et il nous fera connoître nous-mêmes à nous-mêmes. Connoissance qui nous sera insupportable et qui nous consternera. Venons au détail. Nous avons deux sortes d'erreurs en ce qui regarde Dieu et le salut : erreurs de fait, et erreurs de droit. Erreurs de fait qui nous ôtent la connoissance de nos propres actions; mais Dieu nous les remettra toutes devant les yeux. Combien de péchés qui nous sont présentement inconnus, soit que nous ne les ayons jamais remarqués, soit que nous les ayons oubliés ? Si nous les connoissons, combien y a-t-il, dans ces mêmes péchés, de circonstances, de dépendances, de conséquences, d'effets, à quoi nous ne faisons nulle attention ? Or, rien de tout cela n'échappe à Dieu; et c'est ce qu'il nous retracera avec des caractères si sensibles, que nous le verrons malgré nous dans toute son étendue et dans toute sa difformité. Erreurs de droit qui nous font ignorer nos plus essentielles obligations : mais que fera Dieu ? Il renversera tous les faux principes que nous aurons suivis; et ces consciences que nous nous faisions, dont nous nous tenions assurés et sur lesquelles nous nous reposions, il nous les fera paroître pleines d'injustice, de préoccupation,

de mauvaise foi. Quelle sera notre surprise, et qu'aurons-nous à dire pour notre justification? P. 462—476.

2° Il dévoilera nos hypocrisies, et nous fera connoître au monde que nous avions trompé par de spécieux dehors. C'est l'expresse menace qu'il nous fait par son prophète : *Je découvrirai à toute la terre ton opprobre*, c'est-à-dire tes artifices, tes fraudes, tes impostures, tes cabales, tes abominations. Tel se croiroit perdu sans ressource, et seroit accablé de honte et de confusion, si ce qu'il cache avec tant de soin, venoit à être su, non pas du public, mais seulement de cette personne en particulier ou de cette autre : que sera-ce lorsqu'il faudra être connu du monde entier et donné en spectacle à tout l'univers! Soyons présentement de bonne foi avec nous-mêmes, pour travailler à nous bien connoître; et soyons-le avec les autres, pour vouloir aussi sincèrement nous faire connoître à qui nous le devons, je veux dire aux ministres de la pénitence. Voilà le meilleur préservatif et le remède le plus certain dont nous puissions user. P. 476—481.

Deuxième partie. L'inflexible équité du jugement de Dieu opposée à nos foiblesses et à nos relâchemens. Trois relâchemens lors même que nous semblons nous condamner. Car nous nous condamnons, mais en même temps nous nous faisons grâce et nous voulons qu'on nous ménage jusque dans le tribunal de la pénitence. Nous nous reconnoissons pécheurs devant Dieu, mais en même temps nous considérons ce que nous sommes selon le monde, et nous prétendons qu'on ait égard à la qualité de nos personnes. Nous nous avouons coupables et punissables, mais en même temps nous exigeons qu'on ait pour notre foiblesse ou plutôt pour notre délicatesse, de la condescendance et de la douceur. Or Dieu nous jugera sans nous faire grâce, il

nous jugera sans distinguer nos qualités et les employant même contre nous, il nous jugera sans consulter notre délicatesse, et il en fera même le sujet principal de son jugement. P. 481, 482.

1° Il nous jugera sans nous faire grâce : pourquoi? parce que ce sera sa seule justice alors qui agira; et que nous serviront devant lui toutes ces grâces prétendues, que nous aurons extorquées des ministres de Jésus-Christ? P. 482—486.

2° Il nous jugera sans distinguer nos qualités, car il n'a acception de personne. Que dis-je! il distinguera les conditions, mais pour juger et pour punir les grands avec plus de sévérité que les autres. Ainsi nous le fait-il entendre dans l'Écriture P. 486—489.

3° Il nous jugera sans consulter notre délicatesse; ou plutôt c'est sur notre délicatesse même qu'il nous jugera, en nous reprochant, ce qui n'est que trop réel et que trop vrai, que c'étoit une délicatesse affectée, une délicatesse outrée, et par conséquent une délicatesse criminelle. Aimons-nous nous-mêmes; mais aimons-nous d'un amour solide, nous traitant avec toute la sévérité évangélique, afin d'expier nos péchés. Voilà par où nous obtiendrons miséricorde, et comment nous engagerons Dieu à nous traiter avec toute sa bonté paternelle. P. 489—494.

HOMÉLIE

SUR L'ÉVANGILE DE L'AVEUGLE-NÉ.

Sujet et division. *Jésus passant, vit un homme qui étoit aveugle depuis sa naissance.*

Jésus-Christ guérit cet aveugle : mais les pharisiens, intéressés à rabaisser les œuvres du Fils de Dieu, contestent la vérité de ce miracle. L'aveugle néanmoins d'ailleurs la soutient et en rend hautement témoignage. De là nous comprendrons d'abord en quel aveuglement l'intérêt propre est capable de nous plonger et nous plonge tous les jours comme les pharisiens, première partie : et nous apprendrons ensuite du témoignage de l'aveugle, à dissiper par les lumières de la foi les ténèbres de l'erreur, et à confondre le mensonge par une sainte confession de la vérité, deuxième partie. P. 495—497.

Première partie. En quel aveuglement l'intérêt propre est capable de nous plonger et nous plonge tous les jours comme les pharisiens. Cette passion de l'intérêt propre aveugla les pharisiens, 1° sur la personne de Jésus-Christ, 2° sur ses miracles. P. 498—500.

1° Sur la personne de Jésus-Christ. Comme il étoit opposé aux pharisiens et que son crédit leur donnoit de l'ombrage, c'étoit assez pour le décrier dans leur estime. Ils le traitent de pécheur, et quoi qu'on puisse leur dire, ils le croient tel et le veulent croire, *Nos scimus quia hic homo peccator est.* Excellente idée de la malignité de l'esprit du monde. Qu'est-ce qui nous aveugle pour l'ordinaire dans nos opi-

nions et dans nos préjugés contre le prochain, l'intérêt qui nous domine. Que ne peut point l'aliénation des esprits et des cœurs, pour nous prévenir des erreurs les plus visibles au désavantage d'un ennemi ? Pouvons-nous conserver des sentimens équitables à l'égard de ceux qui prétendent aux mêmes rangs que nous ? Qu'un homme soit dans notre parti, son dévouement à nos intérêts lui tient lieu auprès de nous de tout mérite ; mais qu'il soit dans un parti contraire, c'est dès lors, selon nous, le dernier des hommes. Plus donc d'équité, quand une fois l'intérêt prévaut ; et c'est pour cela même que dans une cause nous avons droit de récuser un juge ou un témoin, s'ils sont convaincus d'y avoir quelque intérêt particulier. P. 500—509.

2° Sur les miracles de Jésus-Christ. Quelque éclatant que soit le miracle de cette guérison opérée dans la personne de l'aveugle-né, les pharisiens ne le veulent pas reconnoître ; et obligés enfin d'en convenir, ils nient au moins que Jésus-Christ en soit l'auteur. Ils le nient, dis-je, sans raison, et contre toute apparence de raison, parce qu'ils ont intérêt à le nier. Cet esprit intéressé ne produit-il pas encore aujourd'hui les mêmes effets ou les mêmes erreurs, non plus sur ce qui regarde simplement les miracles du Fils de Dieu, mais généralement, 1° Sur les points les plus essentiels et les plus incontestables de la religion : un libertin ne veut rien croire, parce qu'il trouve, à ne rien croire, de quoi s'affermir dans sa vie déréglée et corrompue. 2° Sur les devoirs de la conscience les plus naturels et les mieux établis. Un homme raisonnera très-juste sur une question que vous lui proposerez, tant qu'il n'y sera point personnellement engagé ; il vous donnera même une décision très-sévère. Mais qu'il vienne à y entrevoir quelque intérêt pour lui, il rabattra bien de cette sévérité, et trouvera des rai-

sons pour douter de ce qui lui sembloit auparavant indubitable. 3° Sur les faits les plus évidens qui ont rapport et à la justice et la charité envers le prochain. Pourquoi nous entêtons-nous de mille fausses suppositions, que nous voulons soutenir pour vraies, et pourquoi appuyons-nous sur une infinité de jugemens vains et téméraires ? c'est qu'il y a dans nous des intérêts qui, occupant toute la capacité de notre cœur, ne laissent à notre esprit nul exercice de réflexion et de raison. P. 509—516.

Deuxième partie. Comment le témoignage de l'aveugle guéri nous apprend à dissiper par les lumières de la foi les ténèbres de l'erreur, et à confondre le mensonge par une sainte confession de la vérité. Son témoignage en faveur de Jésus-Christ eut quatre qualités. Il fut sincère, pour confondre tous les artifices de la duplicité des pharisiens ; généreux, pour confondre l'orgueil de leur prétendue autorité ; convaincant, pour confondre la foiblesse de leur vaine science ; et constant, pour confondre la dureté de leur obstination. P. 553, 554.

1° Témoignage sincère. La sincérité de l'aveugle alla jusqu'à la naïveté, comme on le voit par la seule lecture de l'Évangile, et c'est ce qui déconcertoit les pharisiens. Ils eurent beau le questionner et l'interroger : parce que la vérité ne se dément jamais et qu'elle est toujours la même, ils ne purent l'embarrasser ni le faire tomber en aucune contradiction. Que pouvoient-ils donc dire, et que pouvoient-ils faire pour éluder la force d'un témoignage si simple et si fidèle ? Voilà ce qui confond encore aujourd'hui l'aveuglement des libertins du siècle ; voilà ce qui les désespère : le récit de certains miracles, qui même humainement doivent être crus, et que la prudence la plus raffinée et la moins crédule est forcée de reconnoître. P. 518—521.

2° Témoignage généreux. En vain les pharisiens usent de menaces envers ce pauvre. Ils peuvent intimider ses parens; mais pour lui, il ne craint rien et continue toujours à tenir le même langage. Générosité qui humilioit ces esprits superbes, mais qui condamne encore bien davantage la foiblesse d'un million de chrétiens, persuadés de la vérité, et néanmoins lâches et timides quand il s'agit de la défendre et de l'appuyer. P. 521—525.

3° Témoignage convaincant. C'est une chose digne d'admiration qu'un pauvre sans étude et sans connoissance raisonnât contre des docteurs d'une manière à leur fermer la bouche. Les plus savans théologiens n'auroient pas fait de réponses plus solides qu'il en fit à tout ce qu'on lui objecta. Telle est la victoire de la foi, et c'est ainsi qu'elle a triomphé et qu'elle triomphe de toute la sagesse du monde. P. 525—529.

4° Témoignage constant. Il persiste toujours à glorifier son bienfaiteur, et à publier le bienfait qu'il en a reçu. Les pharisiens le chassent enfin avec ignominie de la synagogue; mais il n'en est que plus attaché à Jésus-Christ. Il l'adore comme son Dieu et embrasse sa loi. S'il n'eût pas été plus ferme que nous, il eût bientôt démenti, par une honteuse et criminelle inconstance, ce qu'il venoit d'affirmer par une juste confession. Nous cédons aux moindres difficultés, et nous laissons notre foi se troubler. La nouveauté nous entraîne, et nous séduit par le vain éclat dont elle se pare. Tenons-nous-en à la foi de Jésus-Christ; tenons-nous-en à son Église, puisque la foi de Jésus-Christ n'est nulle part ailleurs que dans son Église. P. 529—534.

FIN DU IIIe VOLUME DES DOMINICALES.

SERMONS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

Pour le treizième dimanche après la Pentecôte. *Sur la confession* . . . . . page 1

Pour le quatorzième dimanche après la Pentecôte. *Sur l'éloignement et la fuite du monde* 39

Pour le quinzième dimanche après la Pentecôte. *Sur la crainte de la mort* 83

Pour le seizième dimanche après la Pentecôte. *Sur l'ambition* 126

Pour le dix-septième dimanche après la Pentecôte. *Sur le caractère du chrétien* 163

Pour le dix-huitième dimanche après la Pentecôte. *Sur la rechute dans le péché* 200

Pour le dix-neuvième dimanche après la Pentecôte. *Sur l'éternité malheureuse* 244

Pour le vingtième dimanche après la Pentecôte. *Sur le zèle pour l'honneur de la religion* 291

Pour le vingt-unième dimanche après la Pentecôte. *Sur le pardon des injures* 333

Pour le vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte. *Sur la restitution.* 374

Pour le vingt-troisième dimanche après la Pentecôte.
Sur le désir et le dégoût de la communion 417
Pour le vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte.
Sur le jugement de Dieu 456
Homélie. *Sur l'évangile de l'Aveugle-né*. 495

FIN DE LA TABLE.